Digitized by Google

L'UNION FAIT LA FORCE
DON FAIT À LA
Bibliothèque Cantonale
en 1837.
par feu le général
Frederic César de la
Harpe.

L 24777 1

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES
DE
CICERON.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

DE

CICERON A ATTICUS,

TRADUITES EN FRANÇAIS

PAR L'ABBÉ MONGAULT;

AVEC LES REMARQUES DU TRADUCTEUR;

NOUVELLE ÉDITION, REVUE *sur le texte de l'Abbé* D'OLIVET, *et* AUGMENTÉE, *quant à la traduction, de* NOTES COURANTES, *de* REMARQUES HISTORIQUES, *et de plusieurs* TABLES.

Par GOUJON (de la Somme), *ancien Jurisconsulte.*

TOME I.

1 L 2477/1

A PARIS,

CHEZ GOUJON FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

rue Taranne, N°. 737.

AN XI. (1803).

Digitized by Google

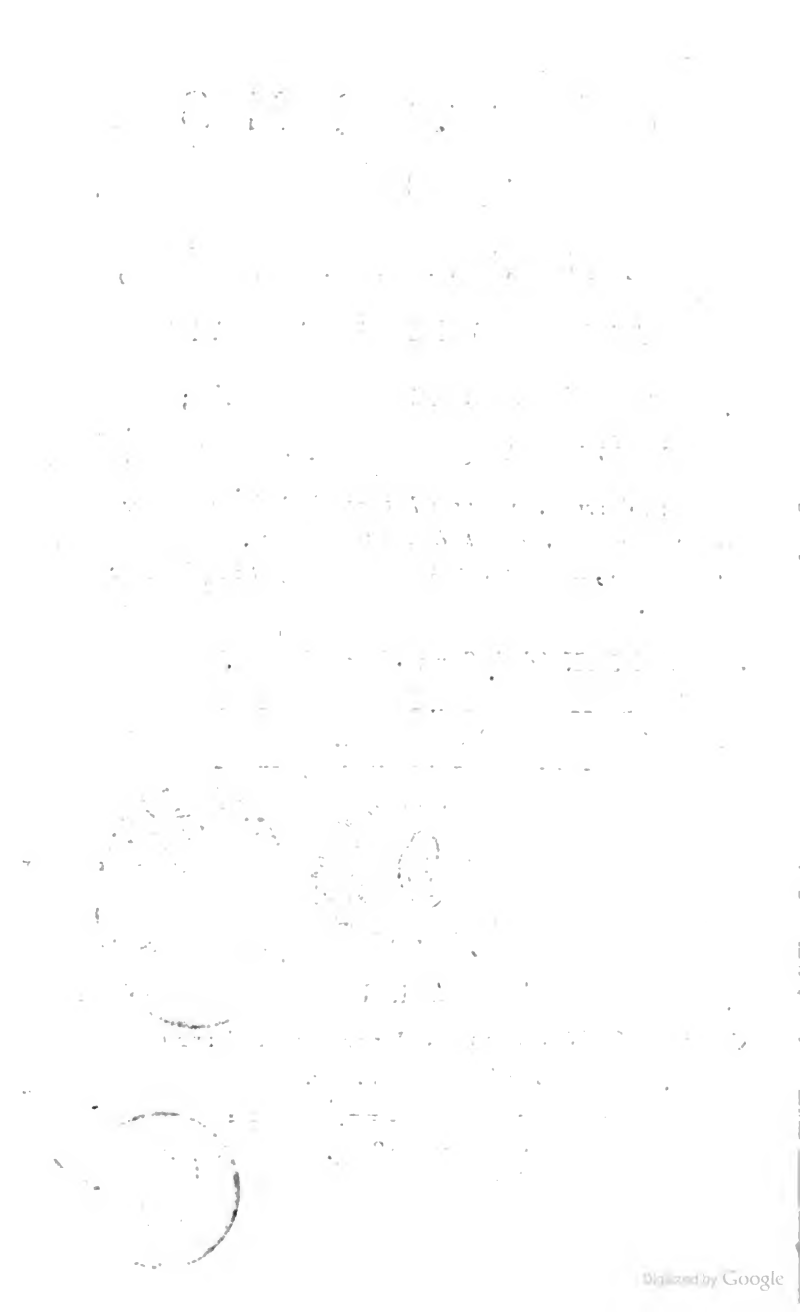
Digitized by Google

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Les deux premiers Livres des *Lettres à Atticus*, que je donne aujourd'hui, et qui composent ce volume, furent traduits par l'*abbé* de Saint-Réal, le premier qui ait tenté cette entreprise difficile, que la critique, même la moins indulgente, ne juge pas avoir été au-dessus de ses forces. Il publia sa traduction en 1691, un an environ avant sa mort. L'*abbé* Mongault, à qui il étoit réservé de la reprendre plus tard, pour la conduire honorablement à sa fin, étoit jeune encore lorsqu'il donna le troisième et le quatrième Livre de ces mêmes Lettres. Il s'étoit abstenu de toucher aux deux premiers; l'Avertissement qu'on lit en tête de sa traduction, et que nous avons conservé, tant

Digitized by Google

pour la mémoire exacte des faits (1), que pour les excellentes vues qu'il renferme, indique le motif qui lui avoit inspiré cette réserve. Son coup d'essai, qu'on pouvoit appeler un coup de maître, et qui fut jugé tel, le fit porter à l'académie des Inscriptions. Alors il s'occupa non-seulement de la suite des *Lettres à Atticus*, mais il revint aux deux premiers Livres. L'édition complette, avec des remarques que le goût et l'érudition firent également distinguer, parut pour la première fois en 1714, et pour la seconde en 1738. L'auteur n'ajouta rien à celle-ci : la mort l'enleva peu d'années après. Ces deux premières éditions, chacune en six volumes *in*-12, ont été suivies de plusieurs autres, réduites en quatre, toutes peu correctes, sur-tout à l'égard du texte original; le travail auquel je

(1) Voyez page xxxij.

Digitized by Google

me suis constamment livré pour le rétablir ; en consultant les sources où le traducteur lui-même avoit puisé, m'a donné lieu de reconnoître dans les plus récentes, nombre de fautes, plus graves les unes que les autres, qui ne peuvent être attribuées qu'à la négligence des éditeurs. Loin de craindre qu'on ait ce reproche à faire à l'édition que je publie, j'espère qu'elle soutiendra avantageusement la réputation que s'est acquise, du moins à cet égard, la collection publiée l'année dernière, des *Lettres de Ciceron à divers (ad diversos)*, collection dont celles vulgairement dites *familières* forment la principale partie, et que les LETTRES A ATTICUS doivent completter.

Autant *d'Olivet*, en parlant de *Mongault* (1), son contemporain, son col-

(1) Haberi possim, quod esse nolo, immemor et in-

lègue et son ami, s'honoroit d'avoir souvent profité des remarques du savant traducteur, dans le cours de son immense travail; autant *Mongault* lui-même, s'il lui eût été permis de survivre assez pour présider à une dernière révision du texte qu'il a si élégamment traduit, aurait été jaloux, dans bien des occasions, de donner à l'interprète moderne la préférence sur les anciens, même sur *Grævius*, dont il déclare ne s'être éloigné que *quand il a eu des raisons très-fortes.* Cette persuasion, jointe à ce que *d'Olivet* passe, depuis plus

---

gratus, nisi prædicem, quantum *Nicolao-Huberto* MONGALTO debeam, qui elaborandâ eâ, quâ sermonem patrium ditavit, epistolarum *ad Atticum* interpretatione elegantissimâ id assecutus est, ut in illis acutiùs grammaticis omnibus sæpissimè cerneret. Equidem opus laudo, quoniam esse ipsum laude dignissimum judico. Quoniam autem ejusmodi est, ab amico esse ac sodali profectum gaudeo, et Academiæ francicæ, cujus fovemur ambo, in sinu gratulor. (OLIVETUS in Præfat. pag. 30.)

Digitized by Google

de soixante ans, pour l'oracle en cette partie, m'a fait un devoir de le consulter avec soin; non toutefois pour faire céder indéfiniment l'autorité de *Mongault* à la sienne *(non nostrum... tantas componere lites)*, mais dans l'unique vue, en raprochant les deux leçons lorsqu'elles diffèrent essentiellement, de mettre le lecteur à même de comparer les variantes et de choisir celle qu'il jugera la meilleure.

Je n'ai point à parler des *notes courantes* qui accompagnent la version, non plus que des additions faites aux *remarques* dont le Traducteur l'a enrichie : j'ai continué à cet égard l'usage de la méthode appliquée déjà avec succès aux *Lettres à divers (ad diversos)*, méthode qu'un ÉDITEUR doit s'imposer quand il est pénétré de ses devoirs, et que je crois avoir, au surplus, suffisamment justifiée par

Digitized by Google

l'Avis en tête du premier des six volumes qui les renferment (3).

La *Vie d'Atticus* se place naturellement à la tête de cette partie des Lettres de Ciceron. Je la donne telle que l'a écrite *Cornelius Nepos*, et j'y joins le français de l'abbé *Prevost*. Le texte et la version laisseront sans doute beaucoup à desirer. Les variantes répétées que je me suis permis de faire sur celle-ci, serviront, je le crois, à réparer bien des négligences échappées au traducteur.

(3) *Lettres de Ciceron*, VULGAIREMENT dites *FAMILIÈRES*, 5 vol. : *Lettres de BRUTUS à Ciceron, et de CICERON à Brutus*, 1 vol., (traduction de l'abbé PREVOST). Ces six volumes composent la première partie de l'édition des *Lettres de Ciceron*. Les *Lettres à Atticus*, seconde et dernière partie de cette partie de ses Œuvres, en composeront à elles seules six autres.

Digitized by Google

PRÉFACE

De l'Abbé de ST.-RÉAL, *en tête de sa traduction des* DEUX PREMIERS LIVRES *des* LETTRES A ATTICUS (1).

DEPUIS que j'ai été capable d'entendre le Livre dont je donne la traduction au Public, j'ai toujours été étonné que personne ne l'eût encore donnée. Comme je croyois en connoître la difficulté, et qu'elle ne me paroissoit pas insurmontable, je ne savois pourquoi on ne s'étoit jamais mis en devoir de la vaincre. Il me sembloit qu'on en avoit traduit qui étoient bien aussi difficiles, et qui n'étoient pas plus curieux. L'inclination particulière que notre nation a témoignée dans ce siècle pour ce genre d'écrire, augmentoit mon étonnement : je ne pouvois comprendre qu'on laissât les plus belles Lettres du monde presque inconnues, pendant qu'on couroit après tant de médiocres, pour ne pas dire de méchantes.

Mais cet étonnement a bien diminué,

(1) Paris, *Barbin*, M. DC. XCI, *in*-12, 2 vol.

Digitized by Google

quand j'ai voulu faire ce que personne n'avoit fait. Les difficultés qui m'avoient paru surmontables, en lisant ce Livre seulement pour l'entendre, m'ont paru autant de monstres quand j'ai essayé de le traduire. Je n'aurois jamais cru qu'il y eût si loin de l'une de ces choses à l'autre. J'avoue même que j'ai passé plus avant. En me remettant tout ce que j'ai lu sur ces Lettres dans les livres de notre langue qui en parlent, j'ai soupçonné qu'elles n'étoient pas si connues qu'on pense, et que la plupart de ceux qui les vantent, ne les connoissent guère que de réputation; du moins n'ai-je encore vu personne qui m'ait dit en avoir fait l'étude qu'il faut faire pour les entendre, et qui en parlât avec autant de connoissance, que j'ai ouï parler plusieurs fois de celles du même Auteur qu'on appelle *familières*, et de celles de Sénèque et du jeune Pline.

Quand je dis que celles-ci n'ont jamais été traduites, j'entends en notre langue; car il y en a une traduction passable en italien, dédiée à un Archevêque de Gènes par un Mathieu *Senarega*, et imprimée par

Manuce en 1555. Mais toute passable qu'elle est, si je m'étois contenté de la suivre, la mienne ne serait guère plus intelligible que le latin. Outre que cet homme n'avoit pu avoir que des éditions fort imparfaites en comparaison de celles que nous avons maintenant, il ne paroît pas avoir fait le moindre effort pour expliquer les endroits obscurs en les traduisant ; il se contente de les rendre à la lettre, et se sauve ainsi à la faveur de la conformité de sa langue avec la latine. Aussi puis-je dire qu'il m'a été de si peu de secours, qu'après les sept ou huit premières lettres où je me suis obstiné à le consulter, dans la prévention où j'étois qu'il devoit m'être utile, j'en ai été si rebuté, que je n'y ai pas regardé depuis.

I. La première difficulté de cette traduction est au choix qu'il faut faire entre les différentes leçons (1). Elles sont en si grand

(1) La difficulté n'existe presque plus depuis la belle édition du texte entier des Œuvres de Ciceron par le savant Abbé d'Olivet. C'est celle que nous avons suivie dans la traduction des *Lettres à Atticus*. (Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

nombre; qu'excepté Pétrone, je ne crois pas qu'il y ait d'Auteur où il y en ait tant. Le pis est, que ces différences sont tout-à-fait essentielles, de sorte qu'elles forment souvent des sens entièrement contraires. On croiroit naturellement que les Commentateurs sont d'un grand secours pour ce choix : mais la vérité est qu'ils ne sont bons qu'à rapporter ces différentes leçons, et à en expliquer le sens; car pour choisir celle qui est à préférer, ils le font d'ordinaire par des principes si peu naturels, que qui se régleroit par eux, feroit une traduction insupportable. J'ennuierois beaucoup, si je voulois prouver exactement ce que j'avance ici; je ne prétends pas même le faire dans les remarques, qu'on m'a obligé de joindre à la traduction. Ceux qui connoissent les commentaires savent qu'il me faudroit pour cela entrer dans un détail de critique, à faire frayeur aux plus déterminés Lecteurs, et que la plupart de ces différentes leçons ne méritent seulement pas d'être rapportées, bien loin de les examiner; cela paroît suffisamment par le peu d'endroits de cette

Digitized by Google

nature que j'ai touchés dans les remarques; il y en a assez pour faire voir que je n'ai pas formé mon texte par caprice.

Ce n'est pas que je veuille dire par-là que je pense toujours rendre raison du choix que j'ai fait entre ces différentes leçons. Il y a bien des occasions où je me suis déterminé par une espèce d'instinct, sur la connoissance qu'une longue et curieuse étude m'a donnée du siècle de ces Lettres, des mœurs, du gouvernement, de la religion et du caractère des gens et des affaires dont il y est parlé. Ceux qui n'ont pas fait cette étude, ou qui ne demeureront pas persuadés, par la lecture de ma traduction, que j'ai pris le bon parti, n'entreroient pas dans les raisons que j'en pourrois donner, et les autres trouveront bien ces raisons d'eux-mêmes.

Ce que je dis du mauvais choix que font les Commentateurs entre les différentes leçons, n'est pas pour insinuer qu'ils m'ont été inutiles. Il y auroit autant de mauvaise foi que de vanité à le laisser croire. Ils m'ont été de si grand secours dans tout le reste,

Digitized by Google

que je n'aurois jamais entrepris cette traduction sans eux. Non que je n'eusse pu, avec le temps, faire peut-être le même travail que quelques-uns d'eux ont fait sur ces lettres : mais ce travail, qui devoit nécessairement précéder une traduction, m'auroit occupé un temps si considérable, que s'ils ne me l'avoient pas épargné, comme ils ont fait, je n'aurois absolument fait ni l'un ni l'autre. C'est donc une avance prodigieuse que j'ai eue par leur moyen ; je leur ai l'obligation d'une bonne partie de l'intelligence de mon texte. Mais la difficulté de l'entendre, qui paroît si grande à ceux qui ne l'entendent pas, n'est, encore une fois, qu'un jeu en comparaison de celle de le traduire.

II. Si je n'avois voulu que rendre fidèlement en français le sens du latin de Ciceron, ce seroit toujours une grande affaire, à cause de la délicatesse de ce sens. Pour exprimer des faits historiques, des raisonnemens de physique et des préceptes de morale, il y a des termes dans toutes les langues, ou celles qui n'en ont pas en

Digitized by Google

empruntent hardiment des autres. Toutes ces matières sont, depuis long-temps, comme naturalisées françaises par plusieurs ouvrages des anciens qui en traitent et qui sont traduits heureusement. Mais y en a-t-il qui traitent, comme celui-ci, de ce qui s'est passé de plus profond, de plus ambigu, de plus confus et de plus secret dans le cœur et dans l'esprit d'un homme de la plus grande pénétration qui fût jamais, et d'une sensibilité égale à sa pénétration? Et non-seulement dans son cœur et dans son esprit, mais aussi dans celui de plusieurs autres hommes, peu s'en faut de même prix et de même élévation que lui, tout cela dans le siècle le plus éclairé, le plus fertile en grands personnages, et dans la plus importante et la plus délicate conjoncture dont il y ait mémoire? Y a-t-il d'autre Ecrivain qui ne parle souvent qu'à demi mot, comme Ciceron fait dans ses Lettres, qui soit rempli de pensées si fines, et où il y a si peu de prise, qu'on auroit encore peine à les bien entendre, quand elles seroient expliquées fort au long, et dont la grace se

Digitized by Google

perdroit également à être expliquée de cette sorte dans une traduction, et à les traduire à la lettre? Quel tempérament trouver entre ces deux extrémités? quel détour prendre sans s'égarer? Comment transporter dans une autre langue une manière si enveloppée et si suspendue, si mince et si déliée, de désigner les choses? Par quel art faire penser à des Lecteurs ce qu'il ne leur faut pas dire, sur-tout dans celle de toutes les langues dont les expressions portent le moins au-delà de ce qu'elles disent, et qui, par la même raison qu'elles ont la suprême netteté en partage, tiennent pour mal dit ou dit imparfaitement tout ce qui peut ne s'entendre pas, ou qui, étant dit autrement, pourroit s'entendre mieux?

Qu'il me soit permis d'exagérer un peu ce qui m'a fait tant de peine, et qui a failli plusieurs fois à me faire abandonner mon entreprise. Cependant, ce n'est pas encore tout; car quand même on attrapperoit, en chaque endroit particulier, cette manière si vive et si succinte de s'exprimer, il resteroit encore à lier ces endroits pour en faire un

Digitized by Google

corps, à donner à cet amas d'expressions, si difficiles à trouver, l'enchaînement nécessaire pour faire qu'elles paroissent suivre les unes des autres, enfin, à répandre dans tout cet assemblage, cet air simple, original et aisé jusqu'à la négligence, qui doit régner dans des lettres familières, qui règne dans l'original de celles-ci, qui en est la beauté la plus admirable, et la moins possible à conserver.

III. Car je ne crois pas, comme la plupart de ceux qui les estiment, que leur partie la plus estimable consiste dans les faits curieux et importans qu'elles contiennent, et qui appartiennent à l'histoire du temps. Elles ne sont au plus par cet endroit que de fidèles mémoires, et cette gloire est bien petite pour elles, en comparaison de celle qu'elles méritent d'ailleurs. Je croirois mon temps bien mal employé à les traduire, si elles ne servoient qu'à contenter la vaine curiosité du commun du monde pour la particularité de la vie des hommes extraordinaires, si ces particularités n'avoient rien d'utile, et si leurs motifs et leurs sentimens

Digitized by Google

n'y étoient pas rapportés avec leurs actions, d'une manière aussi instructive qu'agréable. Ce sont leurs sentimens sur-tout, que j'ai pris le plus à tâche d'expliquer dans mes remarques. Que si je n'ai pas toujours poussé cette explication aussi loin qu'elle pouvoit aller, les raisons en sont si faciles à deviner, qu'on ne sauroit manquer de me rendre justice; on suppléera facilement à ce que je ne dis pas. Il y a une commodité admirable à traiter de certaines matières; plus elles sont importantes et salutaires, moins il est nécessaire de les approfondir: il suffit de mettre l'esprit sur la voie; il ne manque point à suivre de lui-même jusqu'au bout, quoiqu'on ne le mène qu'à moitié chemin, et la nature achève infailliblement ce que la prudence empêche l'écrivain d'achever.

Je dis donc que ce n'est pas ce que j'estime le plus dans ces Lettres, que le rapport qu'elles ont aux affaires de la république. C'est la noble et égale confiance qui y paroît d'un bout à l'autre pour un même homme; ce sont les différentes réserves pour

Digitized by Google

pour divers autres ; c'est le détail de la vie domestique de l'Auteur, et sa conduite dans sa famille, dont je suis charmé ; c'est la peinture naïve qu'il y fait des différentes situations de son esprit, suivant la différence des conjonctures, sa sincérité scrupuleuse à rapporter les faits où il a le plus d'intérêt, sans se flatter ni flatter les autres, sans se rabaisser lui même par une fausse modestie au préjudice de la vérité connue, ni aussi rabaisser les autres par jalousie ou par prévention ; c'est sa fidélité aux plus petits devoirs comme aux plus grands, aux plus obscurs comme aux plus éclatans, son mépris pour la superstition et son horreur pour la tyrannie ; enfin c'est tout ce qui regarde Ciceron comme particulier, plutôt que ce qui le regarde comme Sénateur. Cependant je doute que ce soit ce qu'on a le plus goûté jusqu'à présent dans ces Lettres. *Gagner une bréche*, dit l'oracle de Gascogne divinement à son ordinaire, *conduire une ambassade, régir un peuple, ce sont actions éclatantes : tancer, rire, vendre, payer, aimer, haïr, et converser avec les*

siens et avec soi-même, doucement et justement, ne se relâcher point, ne se démentir point; c'est chose plus rare, plus difficile, et moins remarquable.

Voilà ce qui m'a attiré principalement à ce travail, et en quoi ces Lettres m'ont toujours paru d'une beauté singulière, pour ne pas dire inestimable. On dira peut-être que ce qu'elles ont d'utile est bien compensé d'ailleurs par les mauvais exemples qu'elles rapportent, et la corruption du siècle qu'elles représentent. J'avoue que cette considération m'a arrêté quelque temps; car il est vrai qu'on y voit l'audace autorisée, et le crime heureux, la justice vendue à beaux deniers comptans, la probité moquée, l'esprit de cabale régnant également parmi les bons et parmi les méchans, la fidélité conjugale violée ouvertement sans peine et sans honte, des débauches encore plus horribles tournées en plaisanteries, le salut du peuple sacrifié à l'ambition des grands, le bien et la sûreté des particuliers servir de jouet au caprice des puissans, des gens sans naissance, sans capacité et sans vertu occuper les plus hautes

Digitized by Google

places, enfin, et pour comble d'horreur, la religion non-seulement méprisée, mais employée aux usages les plus impies. Telles sont, je l'avoue, les mœurs que cet Ouvrage représente. Ce ne seroit pas assez pour le justifier, de dire qu'elles y sont incessamment détestées, si elles apprenoient au moins quelque chose de nouveau, et si on les publioit dans un siècle moins corrompu. Mais est-ce au nôtre à se scandaliser de quelque chose, et y a-t-il en tout cela de quoi nous surprendre? En voilà assez; et peut-être trop sur la matière de cet ouvrage: parlons de la manière dont je l'ai traduit.

IV. Je serois bien empêché de rendre raison pourquoi j'ai tourné, comme j'ai fait, un nombre infini d'endroits; pourquoi j'ai rendu, par exemple, *sed* par *au contraire*, et *ipse* par *comme de vous-même*. Cependant, quelqu'étrange que cela paroisse d'abord, je doute qu'il y ait personne d'assez déraisonnable pour le trouver mauvais, quand on y regardera de près. *Nolo medius fidius*, dit Ciceron dans la lettre

à son frère (1), que j'ai jointe à ce recueil et que je ne choisis pour le citer, que, parce qu'étant la dernière que j'ai traduite, j'en ai l'idée plus fraîche que des autres; car toutes ces autres ne sont pas moins pleines d'exemples semblables : *Ex tua injuria in illum sibi liberatur me videri;* SED *et te oro ut te ipse autoritatem et monumentum aliquod relinquas*, etc. Voici comment j'ai rendu cela : *Je serois au désespoir que vous crûssiez que ce que j'en fais soit pour me faire honneur de réparer l'outrage qu'il a reçu de vous ;* AU CONTRAIRE (2), *je vous conjure de laisser*,

(1) Cette Lettre, la seconde du premier livre de celles à Quintus, termine en effet le second et dernier volume de la traduction de *St.-Réal*, (édition de 1691). On la retrouve traduite par *Prevost*, à la suite du recueil des *Épîtres familières*, tome V de la présente édition. Voyez pour le passage NOLO, MEDIUS FIDIUS, ici rapporté pour exemple de la manière de traduire certains endroits, les pages 292 et 293 *in fin.* (NOTE DE L'ÉDITEUR.)

(2) PREVOST, en ce même endroit, rend le *sed* par *mais* (Tome V, page 295). Le Lecteur jugera lequel des deux Traducteurs a le mieux rencontré. (NOTE DE L'ÉDIT.)

Digitized by Google

comme de vous-même, quelque témoignage, etc.

J'ai lu quelque part que chaque auteur de langue morte auroit presque besoin, pour être bien entendu, qu'on fît un Dictionnaire exprès pour lui seul; mais je n'avois jamais si bien compris cette vérité qu'en faisant cette traduction. J'ai trouvé en mon chemin vingt mots, employés très-certainement dans un sens différent de celui où non-seulement Sénèque et Pline, mais où César et Tite-Live les emploient toujours. Comment donc, me dira-t-on, en pouvez-vous connoître la propriété, si les autres bons Auteurs, contemporains de la même langue, ne vous aident pas à la discerner? A cela, je ne puis répondre autre chose, sinon que je la connois par la suite du discours. On ne sauroit mieux juger dans quel sens un Auteur s'est servi d'un mot, qu'en considérant à quoi il l'applique. C'est ce qu'on peut voir clairement dans l'exemple que je viens de rapporter, et dans ceux que je rapporterai encore.

Non-seulement Ciceron emploie les mots

Digitized by Google

à des usages qui lui sont particuliers; mais, ce qui est bien plus embarrassant, il se sert souvent d'un même mot pour signifier des choses fort différentes. Qui croiroit, par exemple encore, que *quid?* avec un point interrogant après, se dût traduire une fois par *et*, une autre fois par *depuis quand*, et une autre fois par *que direz-vous*, dans la même période? On en va juger. C'est peu après le milieu de la même lettre que j'ai déjà citée, et quelques lignes plus haut que le passage précédent (1). *Ne diminuat hæres? quid si inficiatur? Si omnino non debetur? quid? Prætor solet judicare deberi? quid? ego Fundanio non cupio? Qu'un héritier ne puisse pas disposer de ce qui lui est laissé? et s'il nie de rien devoir? Si en effet il ne doit rien? Depuis quand un Préteur, comme vous êtes, prononce-t-il sur la validité des dettes? Que direz-vous? que je ne me soucie guère de Fundanius?* etc. C'est le nom

(1) Voyez, pour comparaison, le même passage traduit par *Prevost*, tome V, *ibid.* pages 290 et 291. (Note de l'Éditeur).

de celui contre qui Ciceron écrivoit à son frère.

Après les excellentes traductions qui ont paru dans ce siècle, et que je m'abstiens de nommer pour épargner les autres, il est plus nécessaire d'avertir que la bonne manière de traduire n'est pas de traduire au pied de la lettre. Quand cela feroit un effet désagréable, il faut, à quelque prix que ce soit, trouver des équivalens qui portent si précisément dans l'esprit le même sens que le texte latin, qu'on puisse croire raisonnablement, que si l'Auteur avoit écrit en français, il se seroit servi de ces mêmes équivalens. Cette licence fait toujours un bon effet; mais elle est d'une nécessité absolue dans certains endroits comme le dernier que je viens de citer. Comment rendre autrement que par des équivalens, comme j'ai fait, un même mot qui avoit trois significations si différentes? Notre langue n'a guère de termes qui veuillent dire tant de choses; et quand elle en auroit beaucoup, elle craint si fort l'équivoque, que ce seroit toujours ceux dont elle se serviroit le moins.

Digitized by Google

Cet endroit si extraordinaire suffit donc pour donner l'idée de ma manière de traduire et de la difficulté d'y réussir, puisqu'il n'est pas naturel de présumer qu'on puisse diversifier de tant de façons en français une même expression latine, sans qu'il ait coûté beaucoup à les trouver et à les choisir.

Il y a plusieurs autres endroits qui ne paroîtront pas moins étranges à ceux qui ne savent pas parfaitement le latin. Un seul mot de cette langue a quelquefois besoin de deux mots français pour être rendu fidèlement, faute d'un seul qui y réponde. Il arrive beaucoup plus souvent au contraire (car c'est le défaut le plus ordinaire du style de Ciceron; s'il est permis de lui en trouver) que deux mots latins dont il se sert tout de suite, sont si fort synonymes, qu'un seul mot français suffit pour en exprimer le sens dans toute leur étendue. C'est de quoi j'avertis ici pour toujours, n'étant pas d'avis d'en rendre raison à chaque ligne; car mon Livre n'est pas fait pour enseigner le latin à ceux qui ne le savent pas, mais seulement pour leur faire entendre les Lettres de Ci-

ceron aussi bien, si je puis, que s'ils le savoient parfaitement.

Voilà ce que j'avois à dire sur ma manière de traduire, et ce que j'ai cru qui tiendroit lieu d'un grand nombre de remarques critiques que je n'ai pas faites. Je suis même si persuadé que ces sortes de remarques ne plaisent guère, que j'ai fait imprimer la plupart de celles de cette nature que j'ai faites, en caractère différent des autres, que je me flatte que tout le monde sera bien aise de lire.

V. Pour ce qui est de celles qui sont purement historiques, je serois bien fâché qu'on y trouvât quelque chose à redire, excepté dans quelques-unes, où je déclare que je n'ai pu rien trouver de plus que ce que j'y rapporte; car je n'ai garde d'être fâché qu'on souhaite dans ces endroits-là ce que je souhaiterois moi même de savoir, et que je ne sais pas. C'est une carrière que j'ouvre fort librement aux savans, et ils ne sauraient me faire plus de plaisir que de suppléer à mon ignorance. Mais pour les autres endroits où je ne fais pas cette

Digitized by Google

déclaration, ce n'est pas toujours une conséquence, que j'ignore bien des choses qu'ils auroient dites, s'ils avoient été à ma place, parce que je ne les dis pas. Peut-être sais-je comme eux ce qui se peut dire de plus sur ces matières ; mais outre que je n'ai pas cru devoir dire tout, je me suis déterminé au choix de ce que j'en ai dit, par des motifs si différens de celui qui les détermine d'ordinaire, qu'il seroit difficile que nous nous rencontrassions dans ce choix. Leur principal but dans les commentaires, est moins de tirer de peine les ignorans, que de s'en faire admirer, en rapportant les choses les plus ignorées, qui ne sont pas toujours les plus nécessaires à savoir, et qu'on honore souvent mal-à-propos du nom de curieuses. Mais pour moi, qui crois qu'il seroit à souhaiter qu'on ignorât beaucoup de choses qu'on sait, bien loin de croire que tout ce qu'on ne sait pas mérite d'être su, je me suis retranché dans toutes les matières que j'ai eues à traiter, à ne rien dire qui ne fût nécessaire pour entendre mon texte, ou

Digitized by Google

manifestement utile à savoir, ou si agréable, qu'il pût passer pour utile.

Ce n'étoit pas d'abord mon dessein de donner si peu de choses à-la-fois de cette traduction : mais ayant trouvé, contre mon attente, à la fin de ces deux premiers livres, qu'ils faisoient un volume raisonnable, à cause du grand nombre de remarques que j'ai été obligé d'y joindre, j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de voir ces livres, en attendant les autres (1). Cette quantité excessive de remarques vient de ce que le premier est le plus difficile de tous, et aussi de ce qu'il m'a fallu expliquer beaucoup de choses dans tous les deux, qui serviront pour les suivans. Et à vrai dire, quand on entreprend un Ouvrage d'aussi longue haleine, et d'aussi grand travail que celui-ci, il est bien naturel d'avoir impatience d'en montrer quelque chose au Public, pour savoir si on aura le bonheur de lui plaire.

(1) La traduction de *St.-Réal* s'est bornée aux deux premiers Livres. Voyez l'*Avis* qui précède, page v. (*Note de l'Éditeur.*)

AVERTISSEMENT

En tête des 3e. *et* 4e. *Livres des* Lettres à Atticus, *publiées par l'*Abbé MONGAULT, *Traducteur après* ST.-RÉAL.

IL me semble que ceux qui se donnent au pénible travail de la traduction, doivent s'attacher sur-tout aux ouvrages qui n'ont point encore paru en français. C'est ce qui m'a fait choisir les *Lettres de Ciceron à Atticus*, quoique j'en aie d'ailleurs senti toute la difficulté. J'ai espéré que l'envie qu'on a depuis long-temps de voir dans notre langue ce morceau, le plus curieux de l'antiquité, me feroit trouver dans les esprits des dispositions favorables, et qu'on me seconderoit dans une entreprise, dans laquelle les vœux du Public m'ont animé.

Par le même principe, je ne touche point aux deux premiers Livres (1), qui ont déjà

(1) Ces deux premiers Livres, retouchés depuis (voyez le second *Avertissement* ci-après, page *xliij*), font partie des deux premières et seules bonnes éditions com-

Digitized by Google

été traduits (1). J'ai cru qu'il falloit plutôt penser à satisfaire la curiosité générale sur la suite de ces Lettres, que la délicatesse de quelques particuliers sur le style du traducteur, qui peut se sentir en quelques endroits de son pays et de sa retraite, mais qui ne laisse pas d'avoir beaucoup de force et de vivacité.

Je ne parlerai point ici du mérite des *Lettres à Atticus*, tant pour le fonds des choses que pour la forme que l'Auteur leur a données, de leur difficulté, de leur usage par rapport à l'histoire, et de plusieurs autres choses qui pourraient ou rehausser le prix de l'original, ou faire valoir le travail du traducteur. M. *de St.-Réal* m'a prévenu, *et son excellente Préface ne laisse rien à desirer là-dessus.*

Pour ma manière de traduire, j'en ai rendu compte ailleurs (2); et le texte, que

---

plettes de l'Abbé *Mongault*, format *in*-12, *Paris*, *Florentin Delaulne*, M. DCC. XIV et M. DCC. XXXVIII.

(1) Édition *de St.-Réal*, *Paris*, *Barbin*, M. DC. XCI. *Voyez* la *Préface*.

(2) Dans la Préface sur Hérodien.

Digitized by Google

je mets devant les yeux du Lecteur, me dispense de justifier en détail le peu de libertés que j'ai prises; il faudroit de trop longs discours pour en faire goûter les raisons à ceux qui ne les sentiront pas d'eux-mêmes.

J'espère de l'équité des Lecteurs, qu'ils ne me condamneront pas, lorsque ma traduction ne répondra pas à la première idée que les paroles du texte pourront quelquefois leur donner. Souvent un Traducteur a beaucoup moins de pénétration et d'habileté que ses Lecteurs, mais il a plus d'habitude avec son Auteur; il connoît d'une manière plus particulière et plus sûre les manières de penser et de s'exprimer qui lui sont propres, son cœur, son esprit, ses sentimens, la matière qu'il traite, les situations où il se trouve.

Cet avantage fait une espèce de préjugé, sur-tout dans ces Lettres, dont le style est si singulier, si différent même des autres ouvrages de Ciceron, et où la connoissance du sujet détermine souvent l'équivoque du texte. Je fais ces réflexions, parce que j'ai

Digitized by Google

vu plusieurs fois condamner M. *de St.-Réal* sur des endroits qu'il avoit assurément fort bien entendus.

Si la traduction est exacte, ses remarques méritent encore plus d'estime. Le goût m'en paroît excellent ; elles ne sont point chargées de citations grecques et latines, souvent moins propres à éclaircir l'Auteur, qu'à faire paraître la vanité du Scholiaste. On y voit une grande connoissance de l'Histoire des derniers temps de la République, et elles sont remplies de réflexions très-judicieuses et très-solides. Peut-être y en a-t-il quelques-unes ou trop longues, ou entièrement inutiles ; mais M. *de St.-Réal* pouvoit croire qu'on se feroit toujours un plaisir de l'entendre, sans examiner de trop près si ce qu'il disoit étoit nécessaire pour l'intelligence de son Auteur. Comme je n'ai pas la même confiance, je ne prendrai pas les mêmes libertés. Je dois me rendre cette justice et au goût de mon Lecteur, qu'il aimera toujours mieux entendre Ciceron que de m'entendre, et qu'on ne m'écoutera favorablement qu'autant que mes re-

Digitized by Google

marques ne le feront point perdre de vue.

Je n'oserois pas, par exemple, à l'occasion d'une forêt d'Epire, faire venir la colombe du déluge (1), et à propos du pays montueux d'Arpinum, gémir sur les malheurs de la Savoye (2). Je ne crois pas qu'à l'occasion d'une assemblée de juges, que Ciceron trouvoit aussi mal composée qu'une académie de jeu, l'on soit fort curieux d'apprendre si les dez des anciens étoient cubiques ou terminés en cônes; s'ils étoient marqués avec des nombres, ou avec des figures d'animaux, etc. (3). Il me semble que dans chaque Auteur on doit voir d'abord quel est le sujet principal qu'il traite, et rapporter là toutes ses remarques. Dans les *Lettres à Atticus*, l'histoire du temps de Ciceron, la forme du gouvernement, les différens caractères de ceux qui étoient en place, leurs vues, leur politique, voilà ce

(1) *St.-Réal*, Rem. 6 sur la 4°. Lett. du 2°. Liv.

(2) *Id.* Rem. sur la 12°. Lett. du Liv. 2; M. *St.-Réal* étoit de Savoye, et écrivoit pendant la guerre, finie avec la Savoye en 1696.

(3) *Id.* Rem. 10 sur la 16°. Lettre du Liv. 1°r.

que

Digitized by Google

que l'on cherche et ce qu'on ne sauroit trop développer. Le reste n'est qu'accessoire, et est propre à d'autres Auteurs, où l'on doit l'expliquer fort au long, au lieu qu'il suffit ici d'en donner une légère idée. S'il est parlé en passant, ou d'une ville, ou d'un jour de fête, on ne doit point débiter là-dessus tout ce qu'on trouve dans des Géographes et dans les Traités d'Antiquités Romaines, qui sont entre les mains de tout le monde.

Je n'ai garde de faire une grande dissertation pour justifier Ciceron sur l'abattement extrême qu'il fit paroître pendant son exil, comme M. *de St.-Réal* en a fait une pour le justifier sur sa vanité (1). Ces deux défauts sont également visibles, et partent d'une même source : c'est la même foiblesse qui n'est pas à l'épreuve, ni d'une fortune éclatante, ni d'un grand revers. Si l'on n'est pas content des raisons dont Ciceron se sert pour justifier sa douleur, je ne dois pas espérer d'en trouver de plus fortes, ni de les manier avec plus d'adresse.

(1) *St.-Réal*, Rem. 9 sur la 14e. Lett. du Liv. 1.er

Digitized by Google

Je hazarderai encore moins de me jetter dans des moralités. Ce ton ne me conviendroit en aucune manière, comme il pouvoit convenir à M. *de St.-Réal*, et par son âge et par la réputation qu'il s'étoit faite, et par le tour même de son esprit. Les seules réflexions que je me suis cru permises, sont celles qui peuvent servir à faire connoître le caractère des principaux personnages qui paroissent sur la scène.

Je suis fort entré dans l'idée que M. *de St.-Réal* s'est faite de celui d'Atticus (1):

(1) *Atticus* avoit une réputation de probité et de sagesse si bien établie, qu'il n'y avoit personne dans Rome à qui on eût donné raison contre lui, quoiqu'il n'eût pas toujours un procédé bien net. C'étoit un de ces sortes d'illustres, qui ne le sont, ni par leur naissance, ni par leurs charges, ni par aucun talent éclatant, mais seulement par un certain art de vivre et de se faire valoir dans le grand monde, qui n'est pas le plus difficile à tromper: il suffit pour cela d'avoir du bien et beaucoup d'esprit, d'être né avec de la modération, incapable de passions violentes, ni bonnes ni mauvaises, et avec un grand fonds d'indifférence pour la vérité et la justice, afin de voir sans peine violer ces divines vertus, et de pouvoir les violer soi-même quand il est utile de le faire.... (*St.-Réal*,

Digitized by Google

je me suis convaincu de plus en plus, par la lecture de ces Lettres, qu'il étoit plus habile homme qu'honnête homme, et que du côté même de l'amitié, il n'étoit pas aussi essentiel et aussi solide que le choix de Ciceron pourroit naturellement le faire croire. Quoiqu'il fût uni avec notre Auteur d'une manière si étroite, il ne laissoit pas d'être lié avec ses plus grands ennemis. Il ménageoit tout le monde, profitant des liaisons les plus contraires, se pliant aux caractères les plus opposés : ami des méchans comme des bons citoyens, de Clodius et de Ciceron, d'Antoine et de Brutus, il se conservoit dans tous les partis une ressource et un asyle, et se mettoit, par cette neutralité, au-dessus de tous les évènemens. En un mot, *Atticus* étoit de ces hommes qui ne sont au monde que pour eux-mêmes, qui dans le commerce mettent du leur le moins qu'ils peuvent, et tirent des autres tout ce qu'ils en peuvent tirer. Ciceron n'étoit pas si prévenu en faveur de son ami

Entretiens divers, [Caractère d'Atticus]. PARIS, M. DCC. XXX.

Digitized by Google

qu'il ne le connût par cet endroit; mais s'il ne trouvoit pas en lui ces effusions de cœur qui font la plus grande douceur de l'amitié, ces vivacités, cet empressement, ce zèle ardent, cette noblesse d'ame, ce désintéressement parfait, qui en sont la preuve certaine et la marque la plus essentielle ; il trouvoit beaucoup de politesse et d'agrément dans l'esprit, une humeur égale, un grand rapport dans la manière de penser, des études pareilles, enfin nulle concurrence, ni dans le barreau, ni dans le gouvernement : cet assemblage étoit peut-être plus propre pour former un commerce agréable, que ne l'auroit été un caractère plus affectueux et plus solide.

Je ne donne d'abord, à l'exemple de M. *de St.-Réal*, que deux livres de ces Lettres. J'ai encore plus de raison que lui de sonder le goût du Public. Si l'on est content de cet essai, la suite sera bientôt en état de paraître; et j'y joindrai les Lettres de Ciceron à son frère et à Brutus (1), qui sont du

(1) L'Abbé *Mongault* n'a traduit que les *Lettres à*

Digitized by Google

même genre que celles à Atticus, et qui ne sont pas d'un moindre prix.

Atticus : les autres sont de la traduction de l'Abbé *Prevost.* Les *Lettres à Brutus*, avec les monumens historiques qui ont rapport au temps où elles furent écrites, ainsi qu'au principal personnage qui y figure, composent le 6e. volume de cette édition : celles à *Quintus* terminent le 5e. Les *Lettres à Atticus* sont le complément. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

SECOND AVERTISSEMENT

En tête de l'édition de 1738, *comme de la première publiée en* 1714.

Il y a déjà plusieurs années que je fis imprimer un volume de l'Ouvrage *que je donne aujourd'hui tout entier.* Je m'engageai à en donner bientôt la suite, et j'en avois déjà achevé deux autres volumes, lorsque je me vis obligé à suspendre ce travail, par des raisons dont il seroit inutile de rendre compte au Public. Lorsque j'ai été en état de le reprendre, je n'ai pas voulu faire imprimer ces deux volumes, que tout l'ouvrage ne fût achevé, dans la crainte que de nouvelles distractions ne m'obligeassent encore à laisser un trop long intervalle entre l'impression de ces deux volumes et celle des suivans. J'avois donné d'abord le troisième et le quatrième Livre, parce que le Public connoissoit déjà les deux premiers ; je voulois commencer par contenter sa curiosité sur la suite. A présent que j'y ai satisfait, j'ai cru qu'on ne seroit

Digitized by Google

pas fâché d'avoir d'une seule main, du même style et d'une impression uniforme, tout l'Ouvrage dont M. *de St.-Réal* n'a donné qu'une si petite partie. Si l'on prend la peine de comparer les deux traductions, j'espère qu'on trouvera la mienne travaillée avec beaucoup plus de soin, et on n'en sauroit trop prendre pour écrire purement lorsqu'on traduit. C'est ce qu'on sentira en comparant la traduction de M. *de St.-Réal* avec ses autres Ouvrages : quoique son style ne soit pas entièrement pur, même lorsque rien ne le gêne, il est néanmoins, dans ceux-ci, beaucoup meilleur que dans sa traduction.

Si je me suis rarement rencontré avec lui pour la tournure de la phrase, je m'en suis aussi quelquefois éloigné pour le sens. Je ne l'ai point fait que je n'en aie donné des raisons qui m'ont paru convaincantes, ou que je n'aie été appuyé de l'autorité des plus habiles Commentateurs, que M. *de St.-Réal* n'a pas été heureux à contredire. Lorsqu'il le fait, c'est avec une hauteur et un ton décisif, qui pourroient éblouir ceux qui n'examinent pas les choses avec atten-

Digitized by Google

tion, ou qui ne veulent pas se donner la peine d'entrer dans ces sortes de discussions. Pour l'honneur de ces savans hommes, et par estime pour M. *de St.-Réal*, j'ai cru devoir en quelque manière me justifier lorsque je ne pensois pas comme lui. Je l'ai fait dans tous les endroits qui sont de quelque importance, et où la seule lecture du texte ne suffiroit pas pour juger entre nous, comme elle y pourra suffire dans plusieurs autres. Alors j'ai épargné des remarques inutiles, et je me suis proposé par-tout de n'en faire qu'autant qu'elles seroient nécessaires pour expliquer ce que la traduction seule n'auroit pu éclaircir, ou pour mettre au fait des affaires dont parle l'Auteur.

Je suppose que les Lecteurs ont une légère connoissance de l'histoire des derniers temps de la République Romaine. Il y a peu de personnes, même parmi celles qui ne se piquent pas de lecture, qui n'ayent au moins lu dans Plutarque les Vies de César, de Pompée et des autres grands hommes qui jouent les premiers rôles sur

cette scène, et je conseillerois à ceux qui ne l'auroient pas fait, de commencer par-là avant que de lire les Lettres à Atticus. Les particularités qui s'y trouvent ne les intéresseront que médiocrement, s'ils n'ont une idée générale de l'histoire de ce tems-là. On n'y pourroit suppléer dans des remarques, qu'en les remplissant de choses trop communes, dont le détail seroit rebutant pour des Lecteurs médiocrement instruits. C'est dans cette idée, que j'ai fait peu de remarques sur les VII, VIII, IX et X^e^. Livres, quoiqu'ils soient très-intéressans par une peinture vive des premiers mouvemens de la guerre civile entre César et Pompée: mais ce qu'il y a dans cette matière de général, est connu par plusieurs Historiens qui sont entre les mains de tout le monde; et les Lettres où l'on en trouve le détail sont, de toutes les Lettres à Atticus, celles où il se trouve le moins de difficultés. C'étoit à la vérité un beau champ pour les réflexions; je me suis contenté de mettre le Lecteur en état d'en faire. *Il suffit* aux gens d'esprit qu'on les mette

sur les voies : ils se moquent de ces commentateurs présomptueux par médiocrité d'esprit, qui croient à chaque pas faire des découvertes, et que personne n'avoit pensé avant eux des choses dont ils ne s'applaudiroient pas tant, s'ils avoient la vue moins bornée.

J'ai été obligé, au contraire, de faire souvent des remarques assez longues sur plusieurs lettres du XIIIe. et du XIVe. Livre, quoique bien moins importantes que celles des livres précédens. Le style des lettres de ces deux Livres est extrêmement coupé. Cicéron y passe subitement, et quelquefois à chaque ligne, d'un sujet à un autre. La plupart ne sont que des réponses faites à Atticus, dans des temps où ils s'écrivoient tous les jours. C'est comme une suite de conversation, où ils s'entendoient à demi-mot, et s'expliquoient de même. Il faut donc, pour ainsi dire, se mettre à leur piste, suivre le fil des affaires particulières dont il s'agit, éclaircir un endroit très-concis et dont le sens est suspendu, par un autre endroit où Ciceron parle de la même affaire

Digitized by Google

un peu plus clairement. Pour cela, il faut lire ces lettres un grand nombre de fois, s'en remplir si bien, que toutes les affaires qui ont quelque rapport ensemble, et qui se trouvent répandues dans différentes lettres, se présentent en même-temps à l'esprit et se donnent du jour l'une à l'autre. C'est par ces confrontations, qu'un traducteur seul se donne la peine de faire, que des endroits, qui ne seroient que des énigmes, deviennent clairs; qu'on supplée ce qui manque aux phrases dont le sens est suspendu; qu'on détermine la signification particulière d'une expression qui en peut avoir plusieurs différentes. Si, en quelques endroits, je n'avois pas justifié ma traduction par ces sortes de remarques, on auroit pu croire que je l'aurois formée au hasard.

Pour la commodité des personnes qui n'ont nulle connoissance de la langue grecque, j'ai fait mettre au bas des pages latines l'explication des mots grecs qui se trouvent dans le texte. Non-seulement Ciceron cite quelquefois des vers grecs, ou

Digitized by Google

bien fait allusion à quelque endroit d'Homère, ou d'un autre Poëte; souvent même il fait entrer dans son style des mots grecs qui font partie de la phrase, de telle sorte qu'un seul mot qu'on n'entend point, la fait perdre toute entière : l'explication de ce mot ôtera cette espèce de lacune. On conçoit bien qu'on n'a pas pu toujours employer, dans cette explication littérale, des mots qui soient de la plus pure latinité. Souvent Ciceron ne se sert de mots grecs, que parce qu'il n'en trouve point en latin qui disent bien ce qu'il veut dire; il n'y a pas d'apparence qu'on y réussisse mieux que lui. Je ne me suis proposé que de faire sentir, dans cette traduction latine, la signification littérale et grammaticale des mots grecs : on en trouvera dans la traduction française une explication moins contrainte, et qui entre mieux dans l'esprit de l'Auteur. Il y a, à la fin de l'édition de Grævius, une explication de ces mots grecs : il m'a paru qu'en plusieurs endroits, celui qui l'a faite n'a pas pris la signification qui convenoit à l'usage que Ciceron faisoit de certains mots, et qui

Digitized by Google

se lioit le mieux avec le reste de la phrase; j'ai tâché alors d'en trouver de plus propres. Quand je fis imprimer, pour la première fois, le troisième et le quatrième Livres, je n'avois point encore pensé à faire mettre ces explications au bas des pages; dans la nouvelle édition qu'on vient d'en faire, et que j'ai revue avec soin, on a mis, comme dans les autres volumes, l'explication des mots grecs qui se trouvent dans le quatrième Livre; car il n'y en a point dans le troisième, où sont les lettres écrites pendant l'exil de Ciceron, non plus que dans le onzième, qui contient les lettres qu'il écrivit après la bataille de Pharsale, dans un temps où il avoit abandonné le parti de Pompée, et où il ne savoit pas encore s'il trouveroit grace auprès de César. Lorsque Ciceron étoit fort affligé et fort chagrin, il n'avoit pas besoin de grec pour exprimer sa douleur, c'est un sentiment de toutes les langues : mais lorsqu'il étoit dans une assiette tranquille, comme son ami étoit presque naturalisé grec, il mêloit volontiers dans son style des mots de cette langue; ce qui étoit aussi fort ordinaire

Digitized by Google

à Atticus, comme on le voit par quelques petits fragmens de ses lettres (1). Au contraire, lorsque Ciceron écrivoit pour le public, même sur des matières où la langue latine auroit eu souvent besoin du secours de la langue grecque, comme dans ses ouvrages philosophiques, alors il se faisoit une loi de n'employer que des mots latins, quelque peine qu'il eût à en trouver qui répondissent juste aux termes dont les Philosophes grecs s'étoient servis. On verra dans une de ses lettres (2), qu'il fut bien embarrassé à trouver un mot qui rendît celui dont se servoient les Philosophes sceptiques pour dire *suspendre son jugement*. Si plusieurs Savans des deux derniers siècles, qui se piquoient d'imiter Ciceron, l'avoient suivi exactement, ils se seroient contentés de mêler du grec avec leur latin dans les lettres qu'ils écrivoient à d'autres Savans, et ils n'auroient pas bigarré leur style dans des ouvrages, qui sans cela auroient été d'une utilité et d'un usage plus étendu.

(1) Lettre 10 du IX. Livre, et Lettre 7 du Livre XVI.
(2) Lettre 21 du XIII. Livre.

Digitized by Google

On a fait une Table générale, et *on l'a mise à la fin de tout l'Ouvrage.* Cette Table sera plus commode que si on en avoit fait une pour chaque volume. Il est souvent parlé dans ces lettres d'une même personne, ou d'une même affaire dans plus d'un endroit. J'ai ordinairement renvoyé, dans les remarques, à celui où se trouve l'éclaircissement que l'on cherche. Lorsqu'il n'y aura point de renvoi, on pourra le trouver avec le secours de la Table générale.

On a fait aussi une Table particulière des lettres écrites à d'autres qu'à Atticus, ou par d'autres que par Ciceron; ce ne sont pas les moins curieuses. Il y en a de César, de Pompée et d'Antoine, et ce sont les seules qui nous soient restées : on verra avec plaisir paroître sur la scène ces grands personnages. Quoique les Lettres de César soient courtes, ce sont toujours des morceaux précieux : on y remarquera cette modération au milieu de la plus haute fortune, qui lui gagnoit les cœurs, même de ses ennemis. Les lettres de Pompée roulent toutes sur l'affaire de Corfinium : il se justifie fort

Digitized by Google

bien de ce qu'il n'avoit pas marché de ce côté-là pour dégager Domitius AEnobarbus. Il écrit avec une noble simplicité, en homme qui sait faire la guerre et en parler. C'est une chose assez curieuse, que de voir Antoine et Ciceron en commerce d'honnêteté et de politesse. Après la mort de César, Antoine ayant dessein de rappeler d'exil un Affranchi de Clodius, et l'un des principaux ministres de toutes les violences de ce Tribun contre Ciceron, il ne le voulut point faire sans le consentement de notre Auteur. Antoine lui écrivit là-dessus une lettre très-polie, mais où les expressions sont mesurées avec beaucoup d'art. Ciceron ne sut pas demeurer dans de si justes bornes; il oublia qu'il écrivoit à un homme contre qui il seroit peut-être obligé bientôt de se déclarer, et donna à Antoine des louanges dont celui-ci sut bien se prévaloir dans la suite, en rendant cette lettre publique, et l'opposant aux sanglantes invectives que Ciceron faisoit alors contre lui.

VIE

Digitized by Google

VIE

DE TITUS POMPONIUS

ATTICUS.

Digitized by Google

TITI

POMPONII ATTICI

VITA.

Pomponius Atticus, ab origine ultima stirpis Romanæ generatus, perpetuo a majoribus acceptam equestrem obtinuit dignitatem. Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti, imprimisque studioso literarum. Hic, prout ipse amabat literas, omnibus doctrinis, quibus puerilis ætas impertiri debet, filium erudivit. Erat autem in puero, præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris, ac vocis; ut non solum celeriter arriperet quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret: qua ex re in pueritia nobilis inter æquales ferebatur, clariusque exsplendescebat quam generosi condiscipuli animo æquo ferre possent. Itaque incitabat omnes suo studio: quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius filius C., M. Cicero:

Digitized by Google

VIE

DE TITUS POMPONIUS

ATTICUS.

Pomponius Atticus, descendu d'une des plus anciennes familles de Rome, se trouva revêtu de la dignité de Chevalier, qui avoit été de tout tems dans sa maison. Il était né d'un père soigneux, indulgent, riche pour le tems où il vivoit, et plein d'inclination pour les lettres *; qui, suivant son propre goût dans l'éducation de son fils, lui communiqua toutes les connoissances qui conviennent au premier âge. Dès l'enfance, Pomponius joignoit à la docilité de l'esprit une douceur extraordinaire dans la physionomie et dans le son de la voix; de sorte que ce qu'il apprenoit avec beaucoup de promptitude, il l'exprimoit avec une grace admirable. Ce talent le distingua beaucoup entre les jeunes gens de sa condition, et lui acquit même une réputation, qui piqua ceux dont la naissance étoit

* Et plein d'inclination pour les lettres. *Le goût qu'il avoit pour elles, mit ce dernier dans le cas de communiquer de bonne heure à son fils toutes les connoissances qui sont à la portée* du premier âge.

Digitized by Google

supérieure à la sienne *: ainsi son exemple fut généralement un sujet d'émulation. On compte parmi ses condisciples L. Torquatus, C. Marius le fils, et M. Ciceron, qui trouvèrent dans son commerce tant de raisons de s'attacher à lui, qu'ils n'eurent jamais d'ami plus cher.

La mort lui enleva bientôt son père; et dès ** l'entrée de sa jeunesse il se trouva exposé à quelque danger, par l'alliance qu'il avoit avec P. Sulpicius, Tribun du peuple, qui fut tué pendant l'exercice de son emploi. Anicia, sa cousine, étoit femme de M. Servius, frère (*a*). de P. Sulpicius. Ainsi après la mort de ce Tribun, voyant Rome troublée par la faction de Cinna, et n'espérant point, dans un tems où les citoyens étoient divisés entre Sylla et Cinna, d'y pouvoir vivre avec dignité sans offenser l'un ou l'autre parti, il crut que les circonstances devoient le porter à continuer ses études, et ce dessein lui fit prendre le parti de se rendre à Athènes.

Mais son amitié se refroidit si peu pour le jeune Marius, qui avoit été déclaré l'ennemi public, qu'il l'aida de ses richesses, en lui fournissant de l'argent pour sa fuite.

Dans la crainte que ses affaires domestiques ne reçussent quelqu'altération pendant son absence,

---

* Supérieure à la sienne; *ensorte que* son exemple fut.....

** Et dès *les premiers temps* de sa jeunesse il.....

(*a*) La maison de Sulpicius avoit deux prénoms.

Digitized by Google

quos consuetudine sua sic sibi devinxit, ut nemo iis perpetuo fuerit carior.

Pater mature decessit. Ipse adolescentulus propter affinitatem P. Sulpicii, qui Tribunus plebis interfectus est, non expers fuit illius periculi. Namque Anicia, Pomponii consobrina, nupserat M. Servio fratri Sulpicii. Itaque, interfecto Sulpicio, posteaquam vidit Cinnano tumultu civitatem esse perturbatam; neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, cum alii Syllanis, alii Cinnanis faverent partibus, idoneum tempus ratus studiis obsequendi suis, Athenas se contulit.

Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis: cujus fugam pecunia sublevavit.

At ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferret rei familiari, eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum. Hîc ita vixit, ut universis Atheniensibus merito esset carissi-

Digitized by Google

mus. Nam præter gratiam, quæ jam adolescentulo magna erat, sæpe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. Cum enim versuram facere publice necesse esset, neque ejus conditionem æquam haberent; semper se interposuit, atque ita, ut neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictum esset, eos debere passus sit. Quod utrumque erat iis salutare. Nam neque indulgendo inveterascere eorum æs alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere.

Auxit hoc officium alia quoque liberalitate: nam universos frumento donavit; ita ut singulis septem modii tritici darentur; qui modus mensuræ, *Medimnus*, Athenis appellatur.

Hîc autem sic se gerebat, ut communis infimis, par principibus videretur; quo factum est ut huic omnes honores, quos possent, publice haberent, civemque facere studerent. Quo beneficio ille uti noluit;

Digitized by Google

il transporta dans la Grèce une grande partie de son bien. Sa conduite le fit aimer avec raison de tous les Athéniens. Outre le secours de son crédit, qui étoit déjà grand pour son âge, il les assista souvent de son bien dans leurs nécessités publiques. Elles devinrent si pressantes, qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource que les emprunts usuraires à des conditions fort désavantageuses : Atticus les garantit d'une si fâcheuse extrémité, en leur prêtant sans intérêt ; mais il ne souffroit pas non plus que la dette fût prolongée au-delà du terme ; et c'étoit leur rendre un double service, car il empêchoit ainsi qu'elle ne vieillît par son indulgence, et qu'elle ne s'accrût par des usures multipliées.

Il s'acquit encore des droits sur leur reconnoissance par une autre espèce de libéralité : il fit à la ville un présent de blé, qui montoit à six boisseaux pour chaque citoyen : mesure qui se nomme *medimnus* à Athènes.

* Il trouva l'art de se rendre familier avec les petits, tandis qu'il vivoit en égal avec les grands. Aussi reçut-il des uns et des autres tous les honneurs publics qu'ils purent lui accorder. Ils s'efforcèrent même de lui faire accepter parmi eux le

* *Il mena pendant son séjour une telle conduite, que, toujours de pair avec les grands, il n'en étoit pas moins familier avec les petits. Aussi fut-il également honoré des uns et des autres. Les Athéniens allèrent jusqu'à lui offrir le droit de bourgeoisie.* Mais il refusa cette faveur....

Digitized by Google

droit de bourgeoisie ; mais il refusa cette faveur, parce que, suivant l'opinion de quelques personnes, on ne pouvoit la recevoir dans une ville étrangère sans perdre le droit de bourgeoisie romaine.

Pendant le séjour qu'il fit dans Athènes, il ne permit point qu'on lui élevât de statue ; mais il ne put l'empêcher dans son absence : on lui en éleva plusieurs, à lui et à Pilia (*a*) sa femme, dans les lieux les plus respectés. La République se crut obligée à cette reconnoissance pour un homme dont elle recevoit les conseils et les services dans toutes sortes d'entreprises.

Atticus fut donc redevable à la fortune d'être né dans une ville où l'empire du Monde résidoit comme dans son centre, et de pouvoir la regarder comme sa patrie et son domicile : mais s'il se fit aimer singulièrement dans celle où son choix l'avait conduit, et qui étoit supérieure à toutes les autres par son antiquité, sa politesse et sa doctrine, il n'en eut l'obligation qu'à sa prudence.

(*a*) Pilia étoit femme d'Atticus ; et rien n'est si naturel que d'attribuer aux Athéniens le dessein de faire honneur à la femme par considération pour le mari. Cependant, les commentateurs se sont ici fort divisés. Les uns veulent *Phidiæ ;* [et c'est la leçon suivie par d'*Olivet*] les autres *Filiæ ;* quelques-uns *Philiæ ;* parce qu'Atticus étoit un excellent ami. Lipsius vouloit *Fidei.* Il est vrai que les manuscrits ne s'accordent pas mieux. Rutgersius corrigeoit : *Itaque aliquot Pnyce et Pœcile locis sanctissimis, etc.* Mais on ne trouve point dans les Attiques de Pausanias, qu'il y eût de statues d'Atticus dans ces deux lieux.

Digitized by Google

quod nonnulli ita interpretantur, amitti civitatem romanam alia adscita.

Quamdiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit: absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Piliæ locis sanctissimis posuerunt. Hunc enim in omni procuratione Reipublicæ actorem auctoremque habebant.

Igitur primum illud munus fortunæ, quod in ea potissimum urbe natus est, in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eandem et patriam haberet, et domum. Hoc specimen prudentiæ, quod cum in eam se civitatem contulisset, quæ antiquitate, humanitate, doctrina, præstaret omnes, ei unus ante alios fuerit carissimus.

Digitized by Google

Huc ex Asia Sylla decedens cum venisset; quamdiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis humanitate et doctrina. Sic enim Græce loquebatur, ut Athenis natus videretur. Tanta autem erat suavitas sermonis latini, ut appareret in eo nativum quendam leporem esse; non adscitum. Idem poemata pronuntiabat et græce et latine sic, ut supra nihil posset addi.

Quibus rebus factum est, ut Sylla numquam eum a se dimitteret, cuperetque secum deducere. Qui cum persuadere tentaret; « noli, oro te, inquit Pomponius, » adversum eos me velle ducere, cum quibus ne contra te arma ferrem, Italiam » reliqui ». At Sylla adolescentis officio collaudato, omnia munera ei, quæ Athenis acceperat, proficiscens jussit deferri. Hîc complures annos moratus, cum et rei familiari tantum operæ daret, quantum non indiligens deberet paterfamilias, et omnia reliqua tempora aut literis aut Atheniensium Reipublicæ tribueret, nihilo minus amicis urbana officia præstitit. Nam et ad

Digitized by Google

Sylla s'étant arrêté à Athènes, après avoir quitté l'Asie, trouva tant de charmes dans la politesse et le savoir du jeune Atticus, qu'il l'eut sans cesse auprès de lui. En effet, à l'entendre parler grec, on l'auroit cru * né dans Athènes; et s'il parloit la langue latine, c'étoit avec tant d'agrément, qu'il sembloit ne devoir cette perfection qu'à la nature. Il excelloit tellement à réciter des poëmes grecs et latins, qu'on n'auroit pu rien ajouter à la beauté de sa prononciation.

Sylla sentant tout son mérite auroit souhaité de se l'attacher constamment, et de l'emmener avec lui; il entreprit de lui inspirer cette pensée, mais Pomponius lui répondit: « Ne me » faites pas marcher, je vous prie, contre ceux » que j'ai quittés pour ne pas prendre les armes » avec eux contre vous ». Cette réponse lui attira les louanges de Sylla, qui lui fit porter, en partant d'Athènes, tous les présens qu'il avait reçus dans cette ville. Pomponius continua d'y faire sa demeure pendant plusieurs années. Quoiqu'il donnât à ses affaires domestiques tous les soins que la sagesse demande dans un père de famille, et que tout le reste de son tems fut employé ou à l'étude des lettres ou à celle des affaires publiques d'Athènes, il n'en rendit pas moins à ses amis de Rome tous les bons offices de la société. Il se rendoit souvent aux assemblées

* Cru *Athénien*; et s'il parloit.....

Digitized by Google

du peuple où ils avoient quelqu'intérêt; et dans les occasions d'importance, son secours ne leur manqua jamais. C'est ainsi que la fidélité de son amitié éclata singulièrement dans les dangers de Ciceron : il lui prêta, dans sa fuite, jusqu'à cent mille écus.

Enfin, lorsque le calme fut rétabli à Rome, il y retourna, sous le consulat, si je ne me trompe, de L. Cotta et de L. Torquatus *. La ville d'Athènes célébra le jour de son départ par des larmes, qui marquèrent les raisons qu'elle prévoyoit de le regretter.

Pomponius avoit un oncle nommé Q. Cæcilius, Chevalier Romain, ami familier de L. Lucullus (*d*), riche et d'un caractère fort difficile. Il eut tant de ménagemens pour son humeur, qu'il conserva sans interruption l'amitié d'un homme que personne ne pouvoit supporter. Sa piété ne fut pas sans récompense. Cæcilius, à sa mort, l'adopta par son testament, et lui laissa les trois quarts de son bien. Il recueillit de cet héritage environ dix millions.

---

* ..... L. Torquatus. *Le jour de son départ fut pour la ville d'Athènes un jour de deuil universel; elle sembloit pressentir dès-lors*, les raisons *qu'elle auroit un jour* de le regretter.

(*a*) L. Lucullus, vainqueur de Mithridate et de Tigranes. Voyez son caractère dans l'histoire de Ciceron, liv. III. Valere-Maxime rapporte que Cæcilius avoit toujours fait croire que son dessein étoit de laisser sa succession à Lucullus, et que tout le monde fut trompé en lui voyant nommer son neveu pour son héritier. Il s'étoit enrichi en exerçant l'usure; et le peuple romain traîna son cadavre avec une corde par les rues. *Val. Max. l. VII. c.* 9.

Digitized by Google

comitia eorum ventitavit ; et si qua res major acta est, non defuit : sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem præbuit : cui ex patria fugienti H. S. ducenta et quinquagenta millia donavit.

Tranquillitatis autem rebus romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta, et L. Torquato Consulibus : quem diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrymis desiderii futuri dolorem indicaret.

Habebat avunculum Q. Cæcilium, Equitem Romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillima natura : cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam ; quo facto tulit pietatis fructum. Cæcilius enim moriens testamento adoptavit eum, hæredemque fecit ex dodrante, ex qua hereditate accepit circiter centies HS.

Digitized by Google

Erat nupta soror Attici Q. Tullio Ciceroni, easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiarius, quam cum Quinto : ut judicari possit plus in amicitia valere similitudinem morum, quam affinitatem.

Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui iis temporibus principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, an Hortensius : et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut inter quos tantæ laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula.

Digitized by Google

Pomponia, sa sœur (*a*), étoit mariée à Quintus Ciceron. C'étoit M. Ciceron qui avoit fait ce mariage, par attachement pour un ami avec lequel il avoit vécu dans la plus étroite liaison depuis le temps de leurs premières études, et plus étroite même que celle qu'il avoit avec son propre frère: par où l'on peut juger que la ressemblance des mœurs sert plus à l'amitié que le lien même du sang.

Pomponius étoit aussi fort étroitement uni avec Q. Hortensius, qui tenoit alors le premier rang * de l'éloquence; et l'on auroit eu peine à décider duquel il étoit le plus aimé, de Ciceron ou d'Hortensius. Ce rapport commun d'inclination eut tant de force pour réunir ces deux grands Hommes, que par un effet très-difficile, dans l'émulation même (*b*) d'une gloire aussi brillante que celle de leurs talens, il ne marquèrent jamais de jalousie qui fût capable de troubler leur amitié.

(*a*) Pomponia, sœur d'Atticus. Voyez son caractère dans l'hist. de Ciceron. T. III. Quintus se sépara d'elle ensuite par le divorce. *Epist. ad Att. l. XIV*, 13.

* Le premier rang *parmi les orateurs*; et l'on auroit eu peine à décider duquel il étoit le plus aimé, de Ciceron ou d'Hortensius; *ceux-ci étoient d'ailleurs si étroitement liés, que jamais le moindre nuage ne vint troubler leur bonne intelligence, chose difficile entre deux hommes que l'amour de la gloire, attachée aux rares talens qu'ils faisoient briller l'un et l'autre, rendoit en quelque sorte rivaux.*. [Dans les affaires de la République..

(*b*) Voyez l'Hist. de Cicer. Tom. I.

Digitized by Google

Dans les affaires de la République, Pomponius se conduisit avec tant de sagesse, qu'il fut toujours attaché à la meilleure cause, et qu'on eut toujours de lui cette opinion. Ce fut néanmoins sans * se livrer aux flots des guerres civiles, parce qu'il étoit persuadé que ceux qui s'y abandonnoient ne conservoient pas plus de pouvoir sur eux-mêmes que s'ils s'étoient confiés aux orages de la mer. Il ne sollicita jamais les honneurs, quoique la faveur publique et sa condition lui en ouvrissent le chemin, parce que dans l'usage qui s'étoit introduit, d'employer la brigue et la profusion, il étoit impossible d'y prétendre suivant l'ancienne méthode, et d'y parvenir sans violer les lois; ou que dans la corruption des mœurs il n'étoit pas plus aisé de les exercer sans péril. Il ** n'approcha jamais du lieu où se faisoient les ventes publiques. Il ne prit jamais d'engagement qui eût l'air d'asservissement ni de caution. Il n'accusa personne, ni directement, ni par aucune voie de souscription. Il n'eut jamais pour lui-même aucune affaire aux tribunaux de justice. S'il accepta quelquefois les dignités que divers

---

* Ce fut néanmoins *sans se mêler aux orages politiques, persuadé qu'on n'y pouvoit être plus maître de soi que du vaisseau au milieu des tempêtes.* Il ne sollicita jamais les honneurs.....

** Jamais *il ne prit part aux ventes publiques, ni comme adjudicataire, ni comme caution; jamais on ne le vit figurer, soit en son nom, soit à titre d'adjoint, dans aucune accusation juridique;* il n'eut *jamais de procès.* S'il accepta quelquefois.....

Digitized by Google

In Republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur; neque tamen se civilibus fluctibus committeret; quod non magis eos in sua potestate existimabat esse, qui se eis dedissent, quam qui maritimis jactarentur. Honores non petiit, cum ei paterent propter vel gratiam vel dignitatem : quod neque peti more majorum, neque capi possent, conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri è Republica sine periculo, corruptis civitatis moribus. Ad hastam publicam nunquam accessit. Nullius rei neque præs, neque manceps factus est. Neminem suo nomine, neque subscribens accusavit. In jus de suâ re nunquam iit ; judicium nullum habuit. Multorum Consulum, Prætorumque Præfecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus; rei familiaris despexerit fructum, qui ne cum Q. quidem Cicerone voluit ire in Asiam, cum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, cum Prætoram gerere noluisset, asseclam esse

CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

Digitized by Google

Prætoris. Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, cum suspiciones quoque vitaret criminum : quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, cum eam officio, non timori, neque spei tribui viderent.

Incidit Cæsarianum civile bellum, cum haberet annos circiter sexaginta. Usus est ætatis vacatione, neque quoquam movit ex urbe. Quæ amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit. Ipsum Pompeium non junctus (1) non offendit. Nullum enim

(1) *Non junctus.* D'Olivet a substitué à cette leçon *bis conjunctum.* La première, celle que Prévost a suivie, me semble présenter un sens mieux d'accord avec ce qui précède et ce qui suit. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

Consuls et plusieurs Préteurs lui offrirent dans leurs provinces, ce fut avec des restrictions qui le dispensèrent de les y accompagner : il se contenta de l'honneur des titres *; il méprisa l'utilité qu'il en pouvoit tirer pour l'augmentation de son bien; il refusa même de suivre Q. Ciceron en Asie, lorsqu'il y pouvoit aller avec le titre de son Lieutenant-général : après avoir refusé la Préture, il ne crut pas que la bienséance lui permît de paroître à la suite d'un (*a*) Préteur; et ce n'étoit pas sa dignité seulement qu'il vouloit ménager, mais encore ** sa tranquillité. Il évitoit ainsi tous les soupçons nuisibles à son repos; et les soins qu'il rendoit à ses amis leur en devenoient bien plus chers, lorsqu'ils étoient sûrs de les devoir à son inclination, et jamais à la crainte ou à l'espérance.

Quand la guerre civile de César s'alluma, il étoit âgé d'environ soixante ans. Le privilége de son âge lui servit de prétexte pour demeurer

* Il se contenta de l'honneur des titres, *méprisant* l'utilité....

(*a*) Suétone s'est trompé dans la Vie d'Auguste, en nommant l'Asie une province Consulaire; elle étoit Prétorienne, suivant le témoignage de Ciceron et de Népos, qui ne peuvent être là-dessus suspects d'erreur. Il se trompe encore, en disant qu'on fut peu satisfait de l'administration de Quintus, qui fut suivie, au contraire, de toutes sortes d'honneurs et de louanges. Quintus fut fort piqué du refus d'Atticus. *Hist. de Cicer. l. VIII.*

** Mais encore *son repos, évitant* ainsi jusqu'aux *soupçons* dont l'apparence *auroit pu le troubler;* les soins.....

Digitized by Google

dans la ville; mais il fournit libéralement de son bien aux besoins de ses amis qui se rendoient au camp de Pompée, et Pompée même ne s'offensa (*a*) point de la neutralité qu'il lui vit garder. A la vérité Pomponius Atticus ne lui avoit aucune obligation de fortune, comme ceux qui en avoient reçu des richesses ou des honneurs *, et dont les uns le suivirent avec beaucoup de répugnance, et les autres ne purent demeurer à Rome sans l'offenser beaucoup. Le repos d'Atticus fut si agréable à César, qu'ayant vaincu ses ennemis et demandant aux particuliers des contributions par ses lettres, non-seulement il ne lui causa point de chagrin, mais il fit grace au jeune Q. Ciceron, fils de sa sœur, qui passa du camp de Pompée dans le sien. Ainsi Atticus, en suivant ses anciens principes, évita de nouveaux dangers.

Après la mort de César, lorsque Brutus et Cassius parurent les maîtres de la République, et

(*a*) Si Pompée ne s'en offensa point, il n'en fut pas de même des Pompéiens, du moins si l'on en croit Ciceron. *Nunquam de te ipso nisi crudelissimè cogitatum est.* Epist. ad. Att. XI. 6. *De Fannio consoler te? Perniciosa loquebantur de mansione tua.* Ibid. *Omnes qui in Italia remanserant, hostium numero habebantur.* Ibid.

* Ceux qui en auroient reçu des richesses ou des *dignités*, parmi lesquels il y en eut qui le *suivirent, non sans une extrême répugnance, et d'autres qui demeurèrent à Rome, au risque d'attirer sur eux sa colère.* Le repos....

Digitized by Google

ab eo habebat ornamentum, ut cæteri, qui per eum aut honores aut divitias ceperant : quorum partim invitissimi castra sunt secuti, partim summa cum ejus offensione domi remanserunt. Attici autem quies tantopere Cæsari fuit grata, ut victor, cum privatis pecunias per epistolas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit. Sic vetere instituto vitæ effugit nova pericula.

Secutum est illud. Occiso Cæsare, cum Respublica penes Brutos videretur esse, et Cassium, ac tota civitas se ad eos convertisset; sic M. Bruto usus est, ut nullo ille

Digitized by Google

adolescens æquali familiarius, quam hoc sene : neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu.

Excogitatum est a quibusdam, ut privatum ærarium Cæsaris, interfectoribus ab Equitibus Romanis constitueretur. Id facile effici posse arbitrati sunt, si et principes illius ordinis pecunias contulissent. Itaque appellatus est a C. Flavio, Bruti familiari Atticus, ut ejus rei princeps esse vellet. At ille qui officia amicis præstanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset; respondit, si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum, quantum eæ paterentur; se neque cum quoquam de ea re collocuturum, neque coïturum. Sic ille consensionis globus hujus unius dissensione disjectus est. Neque multo post superior esse cœpit Antonius : ita, ut Brutus et Cassius provinciarum, quæ iis necis caussa datæ erant a Consulibus, desperatis rebus, in exilium proficis-

Digitized by Google

que toute la ville * parut se tourner vers ses libérateurs, il se conduisit si bien avec Brutus, que dans la vieillesse où il étoit, personne ne vécut plus familièrement avec un homme dont l'âge étoit si différent du sien, et qu'il devint non-seulement le chef de son conseil, mais sa compagnie ordinaire.

Cependant il tomba dans l'esprit à quelques personnes, de faire établir par les Chevaliers Romains un revenu particulier aux meurtriers de César; et ce projet leur parut facile, en faisant fournir les fonds par les chefs de cet Ordre. Atticus fut sollicité par C. Flavius, ami de Brutus, de se mettre à la tête de l'entreprise: mais dans le principe où il étoit, qu'il falloit servir ses amis ** sans faction, et toujours fort éloigné de ce qui en avoit l'apparence, il répondit que si Brutus vouloit user de son bien, tout ce qu'il possédoit étoit à son service; mais qu'il ne proposeroit le projet à personne, et qu'il ne seroit d'aucune assemblée dans cette vue. Ainsi le refus d'un seul homme fit avorter une entre-

* Et que toute la ville *eut embrassé leur parti*, il se conduisit avec Brutus *de manière à vivre familièrement ensemble, malgré la disproportion d'âge qui le mettoit à une grande distance de lui*; il devint non-seulement son *conseil principal*, mais sa compagnie *la plus* ordinaire.

** Mais *persuadé qu'il étoit bon de rendre service à ses amis, pourvu toutefois qu'on ne s'engageât dans aucune affaire de parti*, et toujours fort éloigné *par principe* de ce qui avoit l'apparence *de faction*, il répondit.....

Digitized by Google

prise déjà concertée entre plusieurs. Antoine commença bientôt à prendre tellement le dessus, que Brutus et Cassius désespérant des affaires, résolurent de se rendre, comme en exil, dans les provinces qui leur avoient été assignées par les Consuls. Atticus, qui avoit refusé de s'unir aux autres pour fournir de l'argent à ce parti lorsqu'il étoit dans la splendeur, prit soin, dans la disgrace de Brutus, de lui envoyer, à son départ d'Italie, la somme d'environ cent mille francs, et lui fit toucher le triple dans l'Epire *. Il prit un sage tempérament, sans flatter plus qu'auparavant la puissance d'Antoine, et sans abandonner ceux qui avoient perdu l'espérance.

On vit ensuite la guerre de Modène, pendant laquelle ce ne seroit point assez louer Atticus, que de lui attribuer seulement de la prudence: toute sa conduite fut celle d'un homme qui ** auroit lu dans l'avenir; s'il faut supposer tant de pénétration dans un excellent caractère, dont l'égalité est sans cesse indépendante des évènemens. Antoine, déclaré l'ennemi public, avoit quitté l'Italie: on ne voyoit point d'apparence qu'il

* Et lui fit toucher le triple *en* Épire: *sage* tempérament *par lequel*, sans flatter plus qu'auparavant la puissance d'Antoine, *Atticus n'abandonnoit cependant pas ceux qui, dans le parti contraire, sembloient avoir perdu toute espérance*.. On vit..

** Sa conduite fut celle d'un homme *qu'on auroit dit avoir* lu dans l'avenir, *mais qui, en effet, n'étoit redevable qu'à la bonté de son naturel de cette égalité d'ame qui le mettoit au-dessus de tous les événemens.* Antoine.....

Digitized by Google

cerentur. Atticus, qui pecuniam simul cum ceteris conferre noluerat florenti illi parti, abjecto Bruto, Italiaque cedenti HS. centum millia muneri misit : eidem in Epiro absens trecenta jussit dari ; neque eo magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.

Secutum est bellum gestum apud Mutinam. In quo, si tantum eum prudentem dicam ; minus quam debeam prædicem ; cum ille potius divinus fuerit ; si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quæ nullis casibus augetur, neque minuitur. Hostis Antonius judicatus, Italia cesserat ; spes restituendi nulla erat. Non solum ejus inimici, qui tum erant potentissimi, et plurimi, sed etiam amici adversariis ejus, se dabant ; et in eo lædendo se aliquam consecuturos sperabant commoditatem, familiares insequebantur, uxorem Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant, liberos

Digitized by Google

etiam extinguere parabant. Atticus, cum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto : non modo nihil iis indulsit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus, ex urbe profugientes, quantum potuit, texit ; quibus rebus indiguerunt, adjuvit : P. vero Volumnio ea tribuit, nt plura a parente proficisci non potuerint. Ipsi autem Fulviæ, cum litibus distineretur, magnisque terroribus vexaretur, tanta diligentia officium suum præstitit, ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico, hic sponsor omnium rerum fuerit. Quin etiam, cum illa fundum secunda fortuna emisset in diem : neque post calamitatem versuram facere potuisset ; ille se interposuit, pecuniamque sine fœnore, sineque ulla stipulatione credidit, maximum existimans quæstum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire, se non fortunæ, sed hominibus solere esse amicum. Quæ cum faciebat, nemo eum temporis caussa facere poterat existimare. Nemini enim in opinionem veniebat, Antonium rerum potiturum. Sed sensus ejus

Digitized by Google

pût se rétablir. Non-seulement ses ennemis, puissans et en grand nombre, mais ceux qui se livroient à ses ennemis, et qui espéroient tirer quelqu'avantage du mal qu'ils pourroient lui faire, s'acharnoient contre ses amis, cherchoient à ruiner Fulvia sa femme, et se disposoient même à tuer ses enfans. Atticus, quoique lié de l'amitié la plus étroite avec M. Ciceron et M. Brutus, fut si éloigné de se prêter à leurs ressentimens contre Antoine, qu'il s'efforça au contraire de mettre ses amis à couvert dans leur fuite, et qu'il les secourut dans tous leurs besoins. Il fit pour P. Volumnius tout ce qu'on pourroit attendre d'un père. Il rendit à Fulvia, dans ses procès et dans ses allarmes, des services si ardens, qu'elle ne prit point d'engagemens sans lui, et que dans toutes les occasions il répondit pour elle. Pendant sa fortune elle avoit acheté un fonds, payable à différens termes, auxquels il lui devint impossible de satisfaire: Atticus la délivra de cette peine, en lui prêtant de l'argent sans intérêt et sans la moindre condition. Il croyoit gagner beaucoup, en faisant connoître qu'il étoit fidèle et reconnoissant, et que c'étoit, non à la fortune, mais aux personnes, qu'il donnoit son amitié. En effet, on ne pouvoit le soupçonner de faire sa cour aux tems et aux circonstances; car il ne venoit dans l'esprit à personne qu'Antoine dût être un jour le maître. Cependant quelques gens de distinction lui re-

Digitized by Google

prochoient de ne pas marquer assez de haine pour les mauvais citoyens : mais il prenoit la règle de ses actions dans son propre jugement plutôt que dans l'espoir des louanges.

La fortune changea de face, et personne ne douta qu'au retour d'Antoine l'amitié de Ciceron et de Brutus n'exposât Pomponius Atticus au dernier danger. Aussi la crainte de la proscription lui fit-elle quitter le Forum pour se cacher chez P. Volumnius, à qui l'on a fait remarquer qu'il avoit rendu d'importans services. Il y avoit si peu de fonds à faire alors sur les conjonctures, qu'on étoit tantôt au comble de la fortune, tantôt dans l'extrêmité du danger. Atticus avoit avec lui Gellius (*a*) Canus, ami de même âge et de même caractère. C'est encore un éloge pour sa bonté, d'avoir été si étroitement lié avec un homme dont il avoit fait la connoissance au collége, que leur amitié n'ait fait qu'augmenter jusqu'à la fin de leur vie. Antoine, quoiqu'animé contre Ciceron d'une si furieuse haine, qu'il en vouloit non-seulement à lui, mais à tous ses

(*a*) Il paroît, par une épigramme de Martial, qu'il faut écrire *Canius*.

Gaudet Jocosæ Canio suo Gades
Ementa decano meo. *Lib.* 1.

Canus, ou Canius, avoit une fille qu'il vouloit marier au fils de Quintus Ciceron. *Epist. ad Att. l. XV.* 21.

Digitized by Google

a nonnullis optimatibus reprehendebatur, quod parum odisse malos cives videretur. Ille autem sui judicii, potius quid se facere par esset intuebatur, quam quid illi laudaturi forent.

Conversa subito fortuna est. Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti. Itaque ad adventum Imperatorum de foro decesserat, timens proscriptionem : latebatque apud P. Volumnium, cui, ut ostendimus paulo ante, opem tulerat. Tanta varietas in his temporibus fuit fortunæ, ut modo hi, modo illi in summo essent aut fastigio, aut periculo. Habebat secum Q. Gellium Canum, æqualem, simillimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitas exemplum, quod cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjuncte vixit, ut ad extremam ætatem amicitia eorum creverit. Antonius autem, etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem, ut non solum ei, sed etiam omnibus suis amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere, multis hortantibus tamen,

Digitized by Google

Attici memor fuit officii : et ei, cum requisisset, ubinam esset, sua manu scripsit ne timeret, statimque ad se veniret : se eum, et Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse, ac, ne quod in periculum incideret, quod noctu fiebat, præsidium ei misit. Sic Atticus in summo timore non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, præsidio fuit ; neque enim suæ solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctim, ut appareret nullam sejunctam sibi ab eo velle fortunam. Quod si gubernator præcipua laude fertur, qui navem ex hyeme, marique scopuloso servat ; cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot, tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit ?

Quibus ex malis ut se emersi, nihil aliud egit, quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. Cum proscriptos præmiis Imperatorum vulgus conquireret, nemo in

Digitized by Google

amis, et qu'il fût résolu de les proscrire, se laissa toucher néanmoins, à la sollicitation de plusieurs personnes, par les services qu'il avoit reçus d'Atticus. Après s'être informé du lieu de sa retraite, il lui écrivit de sa propre main d'être sans inquiétude et de se rendre promptement auprès de lui, l'assurant qu'il l'avoit excepté, lui et Gellius, du nombre des proscrits; et pour le mettre à couvert de toutes sortes de périls, parce que les exécutions se faisoient pendant la nuit, il eut soin de lui envoyer une escorte. Ainsi, dans * le fort même de sa crainte, Atticus garantit la tête de son ami et la sienne: il ne demanda rien que conjointement avec lui, pour faire connoître qu'il vouloit que leur fortune fût la même. Si l'on admire un pilote qui sauve son vaisseau de la tempête et d'une mer remplie d'écueils, pourquoi n'auroit-on pas la plus haute admiration pour la prudence d'un homme qui échappe à des orages aussi terribles que ceux des guerres civiles?

Après s'être sauvé de tant de dangers, Atticus n'eut point d'autre occupation que de secourir un grand nombre de malheureux, de toute l'étendue de son pouvoir. Les récompenses proposées

* Dans *le moment où il avoit tout à craindre pour lui, confondant dans ses sollicitations la cause de Gelius* avec la sienne, *et déterminé à subir le même sort*, Atticus *parvint* à garantir *non-seulement* sa tête, *mais celle de son ami.* Si l'on admire....

Digitized by Google

par les Triumvirs excitoient alors tout le monde à poursuivre les proscrits. Il ne laissa rien manquer à ceux qui cherchèrent un asyle dans l'Epire, jusqu'à leur laisser la liberté d'y demeurer perpétuellement dans ses terres. Ensuite, après la bataille de Philippes et la mort de L. Cassius et de M. Brutus, il entreprit de soutenir L. Julius Mocilla, homme Prétorien, son fils, Aulus Torquatus, enfin tous ceux qui étoient dans la même disgrace; et par ses ordres on leur portoit, de l'Epire dans la Samothrace, tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance. Il seroit difficile et superflu de rapporter ici tous les traits de cette nature; c'est assez d'avoir fait connoître que la libéralité d'Atticus se soutint constamment, et qu'elle fut supérieure à toutes sortes d'intérêts. On en doit juger par les objets mêmes et par les tems. Il ne se vendit jamais au pouvoir, et ses secours furent toujours pour les malheureux. Servilia, mère de Brutus, n'eut pas moins de part à ses soins après la mort de son fils, que dans l'éclat de sa fortune. Avec un caractère si généreux, il ne se fit jamais d'ennemis, parce qu'il n'étoit capable d'offenser personne, et que s'il eût reçu lui-même quelqu'offense, il * auroit mieux aimé l'oublier que de chercher du plaisir dans la vengeance. Les bienfaits, au con-

* *Il auroit préféré l'oubli à la vengeance.* Les bienfaits, au contraire...

Epirum venit, cui res ulla defuerit. Nemini non ibi perpetuo manendi potestas facta est : quin etiam post prælium Philippense, interitumque C. Cassii et M. Bruti, L. Julium Mocillam Prætorium, et filium ejus, Aulumque Torquatum, cæterosque pari fortuna percussos institit tueri, atque ex Epiro his omnibus Samothraciam supportari jussit. Difficile enim est omnia persequi, et non necessaria. Illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem neque temporariam, neque callidam fuisse. Id ex ipsis rebus ac temporibus judicari potest, quod non florentibus se venditavit, sed afflictis semper succurrit : qui quidem Serviliam Bruti matrem, non minus post mortem ejus, quam florentem, coluerit. Sic liberalitate utens, nullas inimicitias gessit, quod neque lædebat quemquam ; neque, si quam injuriam acceperat, non malebat ulcisci, quam oblivisci. Idem immortali memoria percepta retinebat beneficia : quæ autem ipse tribuerat, tandiu meminerat, quoad ille gratus erat, qui receperat. Itaque hic fecit ut vere dictum videatur, *sui cuique*

mores fingunt fortunam. Neque tamen prius ille fortunam quam se ipse finxit, qui cavit, ne qua in re jure plecteretur.

His igitur rebus effecit ut M. Vipsanius Agrippa, intima familiaritate conjunctus adolescenti Cæsari, cum propter suam gratiam, et Cæsaris potentiam, nullius conditionis non haberet potestatem, potissimum ejus deligeret affinitatem, præoptaretque Equitis Romani filiam generosarum nuptiis. Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non enim est celandum) M. Antonius, Triumvir Reipublicæ constituendæ; cujus gratia cum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniæ,

traire, ne sortoient jamais de sa mémoire. Mais il ne se souvenoit des siens qu'aussi long-temps qu'il trouvoit de la reconnoissance dans ceux qui les avoient reçus. C'est lui qui a vérifié proprement cette maxime : « Chacun (*a*) se fait sa » fortune par ses mœurs ». On peut dire néanmoins d'Atticus qu'il s'étoit fait lui-même avant que de faire sa fortune, puisqu'il * avoit pris soin de ne mériter aucun reproche.

Ce fut par tant de vertus qu'il fit souhaiter son alliance à M. Vipsanius Agrippa, intime ami du jeune César, et qui, dans ce dégré de faveur et de considération, ne voyoit point à Rome de parti supérieur à ses espérances. Agrippa ne fit pas difficulté de préférer la fille d'un Chevalier Romain aux dames de la plus haute noblesse **, par l'entremise à la vérité de Marc-

(*a*) Cette maxime, ou ce proverbe, se trouve souvent dans les anciens. Ciceron Parad. V: « Fortuna, sicut sapiens poëta dixit, » suis ea cuique fingitur moribus ». Plaute, dans le *Trinummus* : » Sapiens ipse fingit fortunam sibi ». Tite-Live, parlant de M. Caton au livre trente-neuvième : « In hoc vero tanta vis animi in- » geniique fuit, ut quocunque loco natus esset, fortunam sibi » ipse facturus videretur, etc. »

* Puisqu'il avoit *su, par sa conduite, se mettre à l'abri de tout reproche.*

C'est *à cette conduite estimable qu'il dut l'avantage de voir son alliance recherchée* par M. Vispanius Agrippa.

** De la plus haute noblesse. *M. Antoine, le Triumvir, se rendit*, il est vrai, (car il ne faut *rien* dissimuler) *le négociateur de ce mariage.* Atticus auroit pu *mettre à profit cette circonstance pour l'augmentation de sa fortune ;* mais *étranger à toute passion,*

Digitized by Google

Antoine le Triumvir, qui se chargea de négocier ce mariage, (car il ne faut pas le dissimuler). Atticus auroit pu se servir de la faveur d'Antoine pour augmenter ses richesses; mais il étoit si peu sensible à cette passion, qu'il n'employa son crédit qu'à délivrer ses amis du péril ou du besoin. On auroit peine à se figurer rien d'aussi noble dans un tems de proscription. Les Triumvirs ayant fait vendre, suivant l'usage de ces malheureux tems, les biens de L. Saufeïus, Chevalier Romain, de son âge, que le goût des (*a*) études philosophiques avoit fait demeurer avec lui plusieurs années, et qui avoit en Italie des possessions considérables, Atticus se donna des mouvemens si heureux pour le servir, que Saufeïus apprit par le même courrier la perte et la restitution de son bien.

* M. Julius Calidus, qu'on peut regarder depuis la mort de Lucrèce et de Catulle comme le plus élégant poëte de notre tems, honnête homme d'ailleurs, et qui avoit l'esprit orné des meilleurs connoissances, fut mis sur la liste de la proscrip-

---

et à celle-là sur-tout, il n'employa son crédit qu'à secourir ses amis, les uns dans leur péril, les autres dans leurs besoins. C'est ainsi que les Triumvirs....

(*a*) Saufeïus étoit épicurien comme Atticus. Voyez le caractère de cette secte et celui de la philosophie particulière d'Atticus dans l'His. de Cicer. l. XII.

* *De même*, M. Julius Calidus....

Digitized by Google

ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum, aut periculis, aut incommodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit. Nam cum L. Saufeii, Equitis Romani, æqualis sui, qui complures annos, studio ductus philosophiæ Athenis habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, Triumviri bona vendidissent, consuetudine ea, qua tum res gerebantur; Attici labore atque industria factum est, ut eodem nuntio Saufeius fieret certior, se patrimonium amisisse, et recuperasse.

Idem M. Julium Calidium, quem post Lucretii, Catullique mortem multo elegantissimum poetam, nostram tulisse ætatem, vere videor posse contendere; neque minus virum bonum, optimisque artibus eruditum; post proscriptionem Equitum, propter magnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, Præfecto fabrûm Antonii, ab-

sentem relatum expedivit. Quod in præsenti utrum ei laboriosius, an gloriosius fuerit, difficile fuit judicare; quod in eorum periculis, non secus absentes, quam præsentes, amicos Attico esse curæ, cognitum est.

Neque vero minus ille vir, bonus paterfamilias habitus est, quam civis. Nam cum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus ædificator.

Neque tamen non inprimis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est; nam domum habuit in colle Quirinali *Tamphilanam*, ab avunculo hereditate relictam, cujus amœnitas non ædificio, sed sylva constabat: ipsum enim tectum, antiquitus

Digitized by Google

tion dans son absence, par P. Volumnius, Intendant des ouvriers d'Antoine, sans autre crime que * ses grandes richesses, qui l'exposèrent à l'envie, même après la proscription de l'Ordre Equestre: l'amitié d'Atticus le sauva aussi de sa ruine. On auroit peine à décider, dans les circonstances, si c'étoit la difficulté ou la gloire qui donnoit le plus d'éclat à ses services; car son zèle étoit le même pour ses amis absens que pour ceux qui se trouvoient à Rome.

Si l'on jetoit les yeux sur sa conduite domestique, on le trouvoit aussi bon père de famille que bon citoyen. Quoiqu'il fût extrêmement riche en argent comptant, personne n'eut moins de passion que lui pour acheter ou pour bâtir.

Sa maison néanmoins étoit une des plus belles de Rome, et tout ce qu'il y employoit à son usage étoit du meilleur goût. Elle étoit située sur le mont Quirinal **, il l'avoit reçue dans la succession de

* Sans autre crime *que de posséder de grands biens en Afrique, crime toutefois que* l'envie *ne put lui pardonner*, même après la proscription de l'ordre équestre, *dans laquelle il se trouvoit enveloppé.* L'amitié d'Atticus le sauva de sa ruine; ensorte *qu'on ne sauroit dire, d'après son penchant connu à obliger l'ami absent autant que celui qui se trouvoit en présence, ce qu'il recherchoit le plus, du mérite seul attaché au service, ou de la gloire qu'il pouvoit s'en promettre.*

Il *passoit, en effet, pour aussi bonpère de famille que'excellent* citoyen, quoiqu'il fut extrêmement riche.....

** Située sur le mont Quirinal, *elle avoit appartenu à Tamphitus;* Cæcilius, *dernier possesseur, l'avoit transmise à Atticus, son neveu, et son unique héritier.* Sa beauté consistoit moins....

Digitized by Google

Cœcilius son oncle, et sa beauté consistoit moins dans les édifices, qui étoient anciens, et plutôt agréables que somptueux, que dans un bois dont elle étoit accompagnée. Il n'y fit pas d'autres changemens que les réparations nécessaires.

Son train étoit à peine médiocre *, si l'on n'en considère que la forme; mais si si l'on en juge par l'utilité, il étoit des meilleurs. Entre ses domestiques il en avoit de fort lettrés, d'excellens lecteurs, des copistes en grand nombre; et de tous les gens de sa suite, il n'y en avoit pas un seul qui ne fût capable de le servir sous l'un (*a*) ou l'autre de ces deux titres. Ceux qui étoient employés aux autres offices n'excelloient pas moins, chacun dans leur ordre: cependant il n'y en avoit pas un qui ne fût né et qui ne se fût formé chez lui; ce qui faisoit honneur également à sa modération et à son économie; car il n'y a qu'une extrême modération qui puisse régler les desirs à la vue de ce qui les excite; et de même il faut beaucoup d'économie pour se procurer,

* Médiocre, *à en juger par les apparences, mais solide en effet et des mieux ordonné. Dans le nombre* de ses domestiques....

(*a*) Ciceron nomme trois de ces savans domestiques: *Pharnaces, Anoœus* et *Salvius*, Epist. ad Att. l. XIII. 44. Le Secrétaire d'Atticus se nommoit Alexius. *Ibid.* V, 20. VII, 11. et XVI, 15. Dans d'autres lettres, Ciceron nomme encore *Athaman et Alexium amanuenses.* XII. 11. *Antiocum et Tallumentum litteratos*, l. XIII, 33. *Euthychides*, l. XV, 4. *Nicanor*, l. V, 5. et l. VI, 2.

constitutum, plus salis quam sumptus, habebat; in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est.

Usus est familia, si utilitate judicandum est, optima; si forma, vix mediocri. Namque in ea erant pueri literatissimi, anagnostæ optimi, et plurimi librarii; ut ne pedisequus quidem quisquam esset, qui non utrumque horum pulchre facere posset. Pari modo artifices cæteri, quos cultus domesticus desiderat, apprime boni. Neque tamen horum quenquam, nisi domi natum, domique factum, habuit: quod est signum non solum continentiæ, sed etiam diligentiæ. Nam et non intemperanter concupiscere, quod a pluribus videas, continentis

debet duci; et potius diligentia, quam pretio parare, non mediocris est industriæ.

Elegans, non magnificus : splendidus, non sumptuosus. Omni diligentia munditiam non affluentem affectabat. Supellex modica, non multa; ut in neutram partem conspici posset. Neque hoc præteribo : quanquam nonnullis leve visum iri putem : cum inprimis lautus esset Eques Romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium Ordinum homines invitaret ; scimus non amplius, quam terna millia æris peræque in singulos menses ex ephemeride eum expensum sumptui ferre solitum : atque hoc non auditum, sed cognitum prædicamus. Sæpe enim, propter familiaritatem, domesticis rebus interfuimus.

Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit quam anagnosten : quod nos quidem jucundissimum arbitramur. Neque unquam sine aliqua lectione apud eum cœnatum est; ut non minus animo, quam ventre convivæ delectarentur. Namque eos

Digitized by Google

par ses propres soins, ce que les autres n'acquièrent qu'à prix d'argent.

Atticus étoit élégant sans être magnifique, et se faisoit honneur de son bien sans affecter une grande dépense : c'étoit la propreté et le bon goût qu'il recherchoit plutôt que * l'abondance. On remarquoit le même tempéramment dans ses équipages et ses meubles. Je n'oublierai point, quoique cette remarque puisse paroître peu importante, qu'étant un des plus riches Chevaliers Romains, et sa générosité lui faisant ouvrir sa maison à des gens de toutes sortes de conditions, on sait néanmoins, par le journal de sa dépense, qu'il ne lui en coûtoit chaque mois qu'environ mille écus : et ce n'est pas sur le rapport d'autrui que je rends ce témoignage; je parle de ce que j'ai vu moi-même, parce que la familiarité où je vivois avec lui m'a fait pénétrer souvent dans ses affaires domestiques.

A sa table on n'avoit point d'autre amusement que celui de quelque lecture; nous y prenions beaucoup de plaisir, et l'esprit recevoit ainsi sa nourriture comme le corps : aussi ne desiroit-il pas d'autres convives que ceux dont les mœurs s'accordoient avec les siennes. Ses richesses augmentèrent beaucoup; mais on ne vit

* Plutôt qu'*une* abondance *fastueuse. La même sobriété se faisoit distinguer dans le choix de ses meubles et de ses équipages.* Je n'oublierai point....

aucun changement dans sa conduite ni dans * l'ordre de sa vie. Avec le bien médiocre qu'il avoit reçu de son père, il sut mener une vie qui n'étoit pas sans splendeur; et lorsqu'il fut devenu cinq ou six fois plus riche, il ** n'y mit pas plus d'abondance; toujours égal à lui-même dans l'une et l'autre fortune. Il n'eut point de jardins hors de Rome, ni de maisons somptueuses dans les faubourgs ou sur les bords de la mer. Il n'avoit point d'autres terres en Italie que celles d'Ardeate et de Nomente. Tout son revenu venoit de ses terres d'Epire et du bien qu'il avoit dans Rome; d'où l'on doit conclure *** qu'il brilloit moins par la grandeur de ses richesses, que par l'usage qu'il en faisoit.

Comme il n'étoit pas capable d'employer le mensonge, il le détestoit dans les autres. Ainsi sa douceur n'étoit pas sans quelque sévérité: mais si son air étoit grave, il n'avoit rien de rebutant, et l'on n'auroit pas décidé sans peine si ses amis avoient pour lui plus de respect que

* *Dans sa conduite habituelle*, non plus que dans sa manière de vivre. Avec le bien médiocre....

** *Il ne fit rien qui pût augmenter sa dépense;* toujours égal à lui-même....

*** D'où l'on doit conclure que, *pour bien* juger de lui, *c'est moins à l'étendue de ses richesses, qu'à l'usage qu'il en savoit faire, qu'il faut se mesurer.*

Digitized by Google

vocabat, quorum mores a suis non abhorrerent. Cum tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine : tantaque usus est moderatione, ut neque in sestertio vicies, quod a patre acceperat, parum se splendide gesserit; neque in sestertio centies affluentius vixerit, quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam suburbanam, aut maritimam sumptuosam villam : neque in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum, rusticum prædium : omnisque ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus, ex quo cognosci potest, eum usum pecuniæ non magnitudine, sed ratione metiri solitum.

Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate : ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur, an amarent. Quidquid rogabatur religiose promittebat; quod non liberalis, sed levis arbitrabatur, polliceri, quod præstare non posset. Idem in nitendo

quod semel annuisset, tanta erat cura, ut non mandatam, sed suam rem videretur agere. Nunquam suscepti negotii eum pertæsum est. Suam enim existimationem in ea re agi putabat: qua nihil habebat carius. Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Marii, Q. Hortensii, A. Torquati, multorum præterea Equitum Romanorum negotia procuraret. Ex quo judicari poterat, non inertia, sed judicio fugisse Reipublicæ procurationem.

Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum, quam quod adolescens idem seni Syllæ fuerit jucundissimus, senex adolescenti M. Bruto; cum æqualibus autem suis Q. Hortensio, et M. Cicerone sic vixerit, ut judicare difficile sit, cui ætati fuerit aptissimus: quanquam eum præcipue dilexit Cicero, ut ne frater qui-

Digitized by Google

de tendresse. * Quand on lui demandoit quelque chose, il s'engageoit de la manière la plus forte à faire ce qu'il croyoit pouvoir accorder; parce que dans ses principes, c'est être léger et non pas libéral, que de promettre ce qu'on ne sauroit exécuter. S'il se chargeoit une fois du soin de quelqu'affaire, il s'en acquittoit avec tant de zèle, qu'on l'auroit cru plutôt occupé de ses intérêts que de ceux d'autrui. Jamais il ne se lassa de ce qu'il avoit entrepris; il y attachoit son honneur, et rien ne lui étoit plus cher. Il se trouvoit ainsi chargé de toutes les affaires des Cicerons, de M. Caton, de Marius, de Q. Hortensius, d'Aulus Torquatus, et d'un grand nombre de Chevaliers Romains ** : ce qui devoit faire juger que ce n'étoit point par indolence, mais par un effet de son jugement, qu'il s'étoit dispensé de prendre part à l'administration publique.

Pour sa douceur et sa politesse, je ne puis apporter de témoignage plus glorieux, que l'a-

---

* Tendresse. *Esclave de sa parole, il trouvoit plus de légèreté que de vraie libéralité à promettre ce qu'on ne pouvoit pas pouvoir tenir; et lorsqu'il s'occupoit* de quelqu'affaire....

** Et d'un grand nombre de Chevaliers Romains. *De-là* peut-être devroit-on conclure, *que c'est moins à l'indifférence qu'aux occupations qu'entraînoit tant de soins particuliers, qu'il faut attribuer son éloignement pour les charges publiques, qu'il jugeoit ne pouvoir s'accorder avec eux.*

Digitized by Google

vantage qu'il eut de plaire dans sa jeunesse au vieux Sylla, et dans sa vieillesse à M. Brutus, qui étoit alors assez jeune; tandis qu'il fut lié si constamment avec Q. Hortensius et M. Ciceron ses * égaux, qu'il est difficile de juger avec quel âge il s'accordoit le mieux. Cependant il paroît qu'il ne fut si cher à personne qu'à Ciceron, dont la tendresse et la confiance ne le cédoit point à celle qu'il avoit pour Quintus son frère. Il nous en reste pour preuve, outre plusieurs ouvrages publiés, dans lesquels il parle d'Atticus, seize livres de lettres qu'il lui écrivit depuis son Consulat jusqu'à l'extrémité de sa vie. Il ne paroîtra pas fort nécessaire, après les avoir lues, de chercher une Histoire suivie du même tems. Le caractère des hommes célèbres, ** les vices des chefs, et les jalousies dans l'administration y sont tracés avec tant d'intelligence, que tout y paroît à découvert, et qu'on est porté à s'imaginer que la prudence est une espèce de *divination:* car non-seulement Ciceron avoit prédit mille choses qui sont arrivées pendant sa vie; mais ***

---

* Ses *contemporains; ensorte qu'on n'auroit pu décider avec quel âge son caractère sympatisoit* le mieux.

** Le caractère des hommes célèbres, *leurs vertus et leurs vices, ainsi que les révolutions qu'ils ont produites dans le sein de la République, y sont tracés avec tant de vérité*, que tout s'y *montre à découvert*, et qu'on est porté....

*** Mais sa *prescience*, comme *celle des devins*, s'est étendue jusqu'aux événemens....

Digitized by Google

dem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros, in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus sunt editi, sexdecim volumina epistolarum, ab Consulatu ejus usque ad extremum tempus ad Atticum missarum : quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam eorum temporum. Sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum, ac mutationibus (1) Reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in his non appareat ; et facile existimari possit prudentiam quodammodo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit, sed etiam, quæ nunc usu veniunt, cecinit, ut vates.

De pietate autem Attici quid plura commemorem? cum hoc ipsum vere gloriantem

(1) *Mutationibus* : leçon à laquelle celle suivie par D'OLIVET se trouve conforme : PREVOST, première Edition, préfère, comme quelques interprètes, *æmulationibus*. (*Note de l'Editeur.*)

Digitized by Google

audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, cum esset septem et sexaginta, se nunquam cum matre in gratiam rediisse, nunquam cum sorore fuisse in simultate, quamprope æqualem habebat. Quod est signum, aut nullam unquam inter eos querimoniam intercessisse, aut hunc ea fuisse in suos indulgentia, ut, quos amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit natura solum : quamquam omnes ei paremus sed etiam doctrina; nam et principum philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.

Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator : quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo Magistratus ornavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque resillustris est populi Romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata : et,

Digitized by Google

ses lumières, comme celles des Prophètes, se sont étendues jusqu'aux évènemens que nous voyons arriver depuis sa mort.

Que dirai-je encore de la piété d'Atticus? Ne suffit-il pas de rapporter ce qu'il m'a dit lui-même avec une juste complaisance à la mort de sa mère, qui sortit de la vie à quatre-vingt-dix ans, lorsqu'il en avoit déjà soixante-sept; qu'il n'avoit jamais été dans le cas de rentrer en grace avec elle, et qu'il n'avoit jamais eu de querelle avec sa sœur, qui étoit à-peu-près du même âge que lui? C'étoit marquer qu'ils ne s'étoient jamais donné le moindre sujet de plainte, ou qu'il avoit eu tant d'indulgence dans le sein de sa famille, qu'il auroit regardé comme un crime, de se fâcher contre ce qu'il devoit aimer. Outre la nature, qui est notre règle commune, il étoit soutenu par les lumières du savoir; il s'étoit si judicieusement rempli de la doctrine des plus célèbres Philosophes, qu'il la faisoit servir, non à l'ostentation, mais à la conduite de sa vie.

Il s'attacha beaucoup à l'imitation des anciennes mœurs; et dans le goût qu'il avoit pour l'antiquité, il en avoit acquis une si parfaite connoissance, qu'il * l'expliqua dans un volume, composé pour faire honneur aux Magistrats de la République. Lois, affaires de paix et de guerre,

* Qu'il *en fit la matière d'un ouvrage en* un volume, *dédié* aux magistrats de la République.

il n'y eut point d'évènemens d'importance pour le peuple Romain qu'il n'y fît entrer; et ce qui étoit extrêmement difficile, il y rechercha si soigneusement l'origine et le progrès des familles, qu'on y trouve la généalogie de tous nos Grands-Hommes. Il s'exerça sur le même sujet dans d'autres ouvrages sèparés, tels que celui qu'il fit, à la prière de M. Brutus, sur la maison Junienne, dont il représenta tous les descendans depuis son origine, en faisant connoître de qui chacun étoit sorti, quels honneurs et dans quels temps il les avoit possédés. Il fit voir de même comment Marcellus Claudius descendoit des Marcelliens; Scipion Cornelius et Fabius Maximus, des Fabiens et des Æmiliens. Ces ouvrages offrent une lecture charmante à ceux qui cherchent à connoître les Hommes illustres de notre tems.

Atticus donna aussi quelques soins à la poésie, pour faire apparemment l'essai de ses charmes. Il fit en vers le catalogue de ceux qui se sont distingués à Rome par le mérite et par les honneurs; * de sorte qu'en quatre ou cinq vers, placés

* Par le mérite et par les honneurs; *quatre ou cinq vers placés au-dessous de leurs portraits, exprimoient toutes les principales actions de leur vie, publique et privée.* Il paroît *souvent* incroyable qu'il ait pu renfermer *tant de choses dans un aussi petit cadre.*

Nous avons aussi.....

Digitized by Google

quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexuit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris, ut, M. Bruti rogatu, Juniam familiam a stirpe ad hanc ætatem ordine enumeraverit, notans, qui a quo ortus, quos honores, quibusque temporibus cepisset: pari modo, Marcelli Claudii, Marcellorum; Scipionis Cornelii, et Fabii Maximi, Corneliorum et Fabiorum et AEmiliorum quoque: quibus libris nihil potest esse dulcius iis, qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum virorum.

Attigit quoque Poeticen; credimus, ne ejus expers esset suavitatis. Namque versibus, qui honore, rerumque gestarum amplitudine ceteros populi Romani præstiterunt, exposuit: ita, ut sub singulorum imaginibus facta, Magistratusque eorum non amplius quaternis, quinisve versibus

Digitized by Google

descripserit : quod vix credendum sit, tantas res tam breviter potuisse declarari.

Est etiam unus liber Græce confectus de consulatu Ciceronis.

Hactenus, Attico vivo, edita a nobis sunt. Nunc, quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, reliqua persequemur : et quantum poterimus, rerum exemplis lectores docebimus, sicut supra significavimus, *suos cuique mores plerumque conciliare fortunam.* Namque hic contentus Ordine Equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit Imperatoris Divi filii, cum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus, nulla alia re, quam elegantia vitæ, qua ceteros ceperat Principes Civitatis, dignitate pari, fortuna humiliore. Tanta enim prosperitas Cæsarem est consecuta, ut nihil ei non tribueret fortuna, quod cuiquam ante detulerit; et conciliarit, quod nemo adhuc civis Romanus quivit consequi.

Nata autem est Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Cæ-

Digitized by Google

au-dessous de leurs images, il rapporte leurs actions et leurs magistratures. Il paroît incroyable qu'il ait pu renfermer de si grandes choses dans (*a*) des bornes si étroites.

Nous avons aussi d'Atticus un ouvrage en grec sur le Consulat de Ciceron.

Ce qu'on a lu jusqu'ici a été publié pendant la vie d'Atticus. Comme le sort m'a condamné à lui survivre, j'achèverai son histoire, et je continuerai de prouver par des exemples, que chacun se fait sa fortune par ses mœurs. S'étant borné à l'Ordre Équestre, où il étoit né, il parvint à l'alliance d'Auguste. Il s'étoit déjà concilié son amitié par la seule beauté de son caractère, qui avoit charmé de même les principaux personnages de Rome, gens dont la dignité n'étoit point inférieure à celle de ce Prince, et sur lesquels il n'avoit point d'autre avantage que celui de la fortune; mais elle s'attacha si fidèlement à sa suite, qu'elle rassembla sur lui toutes les faveurs qu'elle avoit jamais accordées et qu'elle pouvoit accorder à un citoyen Romain.

Atticus eut du mariage de sa fille avec Agrippa, une petite fille, qu'Auguste fiança, dès l'année de sa naissance, à Tiberius Claudius Neron,

(*a*) Voyez la note à la fin de la Vie, *pages* 62 et 63.

ls de Drusilla; et ce nouveau nœud devenu comme le sceau de leur alliance, rendit encore leur familiarité plus intime.

Avant cette nouvelle liaison, Auguste, lorsqu'il étoit absent de Rome, n'écrivoit jamais à sa famille sans s'informer de ce que faisoit Atticus, et sur-tout de ce qu'il lisoit actuellement, du lieu où il étoit, du temps qu'il devoit s'y arrêter; et lorsqu'il étoit à Rome, où ses occupations ne lui permettoient pas de jouir d'Atticus aussi souvent qu'il le souhaitoit, il ne laissoit pas passer un jour sans lui écrire, soit pour le consulter sur quelque point d'antiquité, ou pour lui proposer quelque question de poëtique, soit pour * tirer de lui, en badinant, des lettres *où les mots ne fussent point épargnés.* Ce fut dans ce commerce qu'il se laissa persuader, par l'avis d'Atticus, de réparer le temple de Jupiter Feretrien, bâti par Romulus sur le mont Capitole, qu'on négligeoit jusqu'à le laisser découvert et tomber en ruines.

Marc-Antoine n'avoit pas moins d'attention, dans l'absence, à cultiver par ses lettres, l'amitié d'Atticus. De l'extrêmité du monde, il l'informoit

* Soit pour se faire écrire par lui *ce qu'en badinant il appeloit des lettres verbeuses.* Ce fut dans ce commerce....

sar, vix anniculam, Ti. Claudio Neroni, Drusilla nato, privigno suo, despondit; quæ conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiorem.

Quamvis ante hæc sponsalia, non solum cum ab Urbe abesset, nunquam ad suorum quemquam literas misit, quin Attico mitteret, quid ageret in primis, quid legeret, quibusque in locis, et quam diu esset moraturus: sed et, cum esset in Urbe, et propter suas infinitas occupationes minus sæpe, quam vellet, Attico frueretur, nullus dies temere intercessit, quo non ad eum scriberet: cum modo aliquid de Antiquitate ab eo requireret; modo aliquam quæstionem poeticam ei proponeret: interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistolas. Ex quo accidit, cum AEdes Jovis Feretrii in Capitolio ab Romulo constituta, vetustate atque incuria delecta prolaberetur, ut Attici admonitu Cæsar eam reficiendam curaret.

Neque vero, a M. Antonio minus absens literas colebatur; adeo ut accurate ille ex ultimis terris quid ageret, quid curæ sibi

haberet, certiorem faceret Atticum. Hoc quale sit, facilius existimabit is, qui judicare poterit, quantæ sit sapientiæ, eorum retinere usum benevolentiamque, inter quos maximarum rerum non solum æmulatio, sed obtrectatio tanta intercedebat, quantam fuit intercedere necesse inter Cæsarem, atque Antonium; cum se uterque principem non solum urbis Romæ, sed orbis terrarum esse cuperet.

Tali modo cum septem et septuaginta annos complesset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate quam gratia fortunaque crevisset (multas enim hereditates nulla alia re quam bonitate consecutus) tantaque prosperitate usus esset valetudinis, ut annis XXX medicina non indiguisset: nactus est morbum, quem initio et ipse, et medici contempserunt: nam putarant esse *tenesmon:* cui remedia celeria faciliaque proponebantur. In hoc cum tres menses sine ullis doloribus, præterquam quos ex curatione capiebat, consumpsisset: subito tanta vis morbi in unum intestinum prorupit, ut extremo tempore per lumbos fis-

Digitized by Google

de ses occupations et de ses vues. Pour bien juger de ce dernier trait, il faut être capable de sentir combien l'on a besoin de sagesse pour ménager l'amitié et le commerce de deux hommes piqués non-seulement d'émulation, mais d'une vive jalousie sur les plus grands objets, comme le devoient être Auguste et Marc-Antoine, qui aspiroient tous deux *, non-seulement au premier rang de Rome, mais à l'empire de l'univers.

Atticus parvint ainsi à la fin de sa soixante-dix-septiéme année. Jusqu'à l'extrêmité de la vieillesse, sa fortune et son crédit n'augmentèrent pas moins que sa dignité, car il fut nommé à la succession de plusieurs héritages, sans autre titre que la bonté de son caractère. Sa santé se soutint aussi avec tant de bonheur, que pendant trente ans il n'usa d'aucun remède. Enfin il tomba dans une maladie que les médecins et lui méprisèrent d'abord; ils la prirent pour un *tenesme*, dont ils se flattèrent de le délivrer par des remèdes courts et faciles. Elle dura trois mois, sans autres peines que celles du régime; mais tout d'un coup elle se jetta si violemment sur un intestin, qu'elle produisit enfin une fistule

* *Qui aspiroient* tous deux, *moins, pour ainsi dire,* au premier rang de Rome, qu'à l'empire de l'univers.

Digitized by Google

qui vint aboutir aux reins. Jusqu'alors Atticus avoit souffert sans impatience la longueur de sa maladie ; mais lorsqu'il sentit la douleur augmenter de jour en jour, et que la fièvre vint s'y joindre, il fit appeler, avec Agrippa, son gendre, L. Cornelius Balbus et Sextus Peducæus. A leur arrivée, s'étant appuyé sur le coude : « Je ne vous repré» senterai pas, leur dit-il, puisque vous en avez » été témoins, tous les soins et toute l'attention » que j'ai employés dans cette maladie pour ré» tablir ma santé. Après avoir fait connoître que » je n'ai rien négligé de ce qui pouvoit être utile » à ma guérison, il me reste à prendre le parti » qui me convient, et je n'ai pas voulu vous le » cacher. Ma résolution est de ne pas nourrir » plus long-temps le mal ; car les alimens qui » ont servi à prolonger ma vie, dans ces derniers » jours, n'ont fait qu'augmenter mes douleurs, » sans aucune espérance de salut. Je vous de» mande donc deux graces ; l'une, d'approuver » mon dessein, et l'autre, de ne pas faire des » efforts inutiles pour m'en détourner ».

Après ce discours, qu'il prononça d'un visage et d'une voix si fermes, qu'on l'auroit moins cru prêt à sortir de la vie, qu'à passer d'une maison dans une autre, Agrippa l'embrassant, les larmes aux yeux, le conjura « de ne pas avancer » un tribut qu'on ne doit que trop nécessairement » à la nature, et, puisqu'il pouvoit encore espérer » quelque-temps de vie, de se conserver pour lui-

Digitized by Google

tula putris eruperit. Atque hoc priusquam ei accideret, postquam in dies dolores accrescere, febresque accessisse sensit; Agrippam generum ad se arcessi jussit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducæum. Hos ut venisse vidit; in cubitum nixus, « quantam, inquit, curam diligen» tiamque in valetudine mea tuenda hoc » tempore adhibuerim, cum vos testes ha» beam, nihil necesse pluribus verbis com» memorare: quibus quoniam, ut spero, » satisfeci, nihilque reliqui feci, quod ad » sanandum me pertineret, reliquum est, » ut egomet mihi consulam. Id vos igno« rare nolui. Nam mihi stat, alere mor» bum desinere. Namque his diebus, quid» quid cibi sumpsi, ita produxi vitam, ut » auxerim dolores, sine spe salutis. Quare « a vobis peto, primum ut consilium pro» betis meum; deinde, ne frustra dehor» tando conemini ».

Hac oratione habita, tanta constantia vocis atque vultus, ut non ex vita, sed ex domo in domum migrare videretur; cum quidem Agrippa eum flens, atque osculans

Digitized by Google

oraret atque obsecraret, « ne ad id, quod » natura cogeret, ipse quoque sibi accele- » raret; et quoniam tum quoque posset » temporibus superesse, se sibi suisque re- » servaret »; preces ejus taciturna sua obsti- natione compressit. Sic cum biduum cibo se abstinuisset subito febris decessit, leviorque mordus esse cœpit: tamen propositum nihilo secius peregit. Itaque die quinto, postquam id consilium inierat, pridie Kal. april. Cn. Domitio, C. Sosio Coss. decescessit. Elatus est in lecticula, ut ipse præscripserat, sine ulla pompa funeris, comitantibus omnibus bonis, maxima vulgi frequentia. Sepultus est juxta viam Appiam, ad quintum lapidem, in monumento Q. Cæcilii, avunculi sui.

(a) Page 55. *Il paroît incroyable qu'il ait pu renfermer de si grandes choses dans des bornes si étroites.*

(a) Ciceron parle ici de l'Ouvrage d'Atticus dans son Livre de *l'Orateur*: « Cognoscat Orator rerum gestarum et memoriæ vete- » ris ordinem, maximè scilicet nostræ civitatis; sed et imperio- » sorum populorum et regum illustrium: quem laborem nobis » Attici nostri levavit labor, qui conservatis, notatisque tempo- » ribus, nihil cum illustre prætermitteret, annorum septingen- » torum memoriam unico libro colligavit ». Il paroît, par le trente-cinquième Livre de Pline, que ce n'étoit pas seulement l'histoire des années, mais les Vies d'autant de Grands-Hommes,

Digitized by Google

» même et pour les siens ». Mais il ne répondit à ses instances que par un silence obstiné. Deux jours s'étant passés, pendant lesquels il ne prit aucune nourriture, la fièvre le quitta tout d'un coup, et sa maladie diminua. Il ne persista pas moins dans sa résolution; et le cinquième jour, qui étoit le 31 mars, il expira, sous le Consulat de Cn. Domitius et de C. Sosius. Son corps fut porté à la sépulture dans une petite litière, comme il l'avoit ordonné, sans aucune pompe funèbre, mais accompagné de tous les honnêtes-gens de Rome, et d'une multitude de peuple. Il fut enterré sur le bord de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans le tombeau de Q. Cæcilius son oncle.

---

qu'Atticus avoit recueillies. Dans le Livre de Ciceron, intitulé *Brutus*, on trouve aussi: « Eam utilitatem habuit Attici liber » quam requirebam, ut explicatis ordinibus temporum, uno in » conspectu omnia viderim ». Dans le même Livre, Atticus dit lui-même: « Eisque nosmetipsi ad veterum Annalium memoriam » comprehendendam impulsi atque accensi sumus ». Enfin, dans le Prologue du Livre, *de claris oratoribus*: « Omnium rerum mes » moriam Atticus breviter et perdiligenter complexus est ». Vid. etiam Ep. ad Att. XII, 23. Asconius Pedianus, dans son Commentaire sur l'Oraison contre Pison: « Tradunt et Antiochi Re» gis filio obsidi domum publice ædificatam: inter quos Atticus » in Annalibus ». Mais ce qui mérite plus de regret que les œuvres historiques d'Atticus, ce sont ses Lettres à Ciceron, dont on n'a pu nous conserver une seule. C'est à sa prudence, et aux soins qu'il prenoit continuellement pour assurer son repos, qu'il faut attribuer la suppression qu'il en fit vraisemblablement lui-même. I. les retira sans doute après la mort de son ami, et les brûla sans exception, dans la crainte qu'elles ne pussent lui nuire, ou diminuer son crédit auprès de ses nouveaux maîtres. Hist. de Cicer. L. XII.

Digitized by Google

M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM. *LIBER PRIMUS.*

EPISTOLA I. (*a*).

Cicero Attico Sal.

Quantum dolorem acceperim, et quanto fructu sim privatus et forensi, et domestico, Lucii fratris nostri morte: in primis pro nostra consuetudine tu existimare potes. Nam mihi omnia, quæ jucunda ex humanitate alterius et moribus homini accidere possunt, ex illo accidebant. Quare non dubito, qui tibi quoque id molestum sit, cum et meo dolore moveare, et ipse omni virtute officioque ornatissimum, tuique et sua

(*a*) *Epistola* I. Apud Olivetum V.

Digitized by Google

LETTRES
DE
CICERON
A ATTICUS.

LIVRE PREMIER.

LETTRE I.

Cicéron à Atticus.

An de R. 685. de Cicer. 59. Consuls Metellus et Martius Vatia.

Comme vous me connoissez mieux que personne, vous jugerez aisément combien j'ai été touché de la mort de notre cousin Lucius Ciceron (1), qui m'étoit d'un si grand secours, et pour mes affaires particulières, et pour mes fonctions publiques (2). Je trouvois avec lui toute la douceur que l'on goûte dans le commerce d'un homme poli et d'un honnête homme. Je suis donc persuadé que prenant part à tout ce qui me regarde, vous serez sensible à cette perte, qui d'ailleurs nous est commune; car vous perdez aussi un allié plein de mérite, très-officieux, et

Digitized by Google

qui * avoit pris de l'amitié pour vous, autant de lui-même que sur ce qu'il m'avoit entendu dire de vous.

Quant à ce que vous m'écrivez touchant votre sœur, elle me rendra elle-même ce témoignage, que je n'ai rien oublié pour bien disposer l'esprit de mon frère à son égard. Comme il m'a paru un peu trop piqué, j'ai joint, dans les remontrances que je lui ai faites, l'autorité d'un aîné à la douceur d'un frère, d'une manière à lui faire comprendre qu'il avoit tort; et j'ai lieu de juger, par tout ce qu'il m'a écrit depuis, qu'ils vivent ensemble comme ils doivent, et comme nous le souhaitons.

** Si je ne vous ai pas encore écrit, ce n'a pas été ma faute; quand votre sœur a eu quelque commodité, elle ne me l'a point fait savoir; je n'ai trouvé personne qui allât en Épire, et *** je ne savois pas que vous fussiez à Athènes.

Dès que je fus de retour à Rome, après notre séparation, je travaillai à terminer votre différend

---

* Et qui *vous aimoit*, autant.....

** *Vous m'accusez à tort de ne vous avoir point écrit; C'est la* faute *de* votre sœur, *qui*, quand elle *a eu occasion de vous faire passer des lettres, a négligé de me le faire* savoir.

*** Et *j'ignorois* que.....

Après vous avoir quitté, je travaillai....

sponte, et meo sermone amantem, affinem, amicumque amiseris.

Quod ad me scribis de sorore tua, testis erit tibi ipsa, quantæ mihi curæ fuerit, ut Quinti fratris animus in eam esset is, qui esse deberet : quem cum esse offensiorem arbitrarer, eas literas ad eum misi, quibus et placarem ut fratrem, et monerem ut minorem, et objurgarem ut errantem. Itaque ex iis, quæ postea sæpe ab eo ad me scripta sunt, confido ita esse omnia, ut et oporteat, et velimus.

De literarum missione sine caussa abs te accusor. Nunquam enim a Pomponia nostra certior sum factus, esse cui literas dare possem. Porro autem neque mihi accidit ut haberem, qui in Epirum proficisceretur : neque dum te Athenis esse audiebamus.

De Acutiliano autem negotio quod mihi mandaras, ut primum a tuo digressu Romam veni, confeceram : sed accidit, ut et contentione nihil opus esset, et ego, qui in te satis consilii statuerim esse, mallem Peduceum tibi consilium per literas, quam

me dare. Etenim cum multos dies aures meas Acutilio dedissem ; cujus sermonis genus tibi notum esse arbitror ; non mihi grave scribere ad te de illius querimoniis, cum eas audire, quod erat subodiosum, leve putassem. Sed abs te ipso, qui me accusas, unas mihi scito literas redditas esse, cum et otii ad scribendum plus, et facultatem dandi majorem habueris.

Quod scribis, etiam si cujus animus in te esset offensior, a me recolligi oportere; quid dicas : neque id neglexi : sed est miro quodam modo affectus. Ego autem quæ dicenda fuerunt de te, non præterii. Quid autem contendendum esset, ex tua putabam voluntate statuere oportere : quam si ad me perscripseris, intelliges me neque diligentiorem esse voluisse, quam tu esses, neque negligentiorem fore, quam tu velis.

De Tadiana re mecum Tadius locutus est, te ita scripsisse, nihil esse jam, quod

avec Acutilius; mais l'affaire m'a paru si aisée à accommoder, et vous avez d'ailleurs si peu besoin d'avis, que j'ai cru qu'il suffisoit que Péduceus (3) vous mandât quel parti vous deviez prendre. Si j'ai eu assez de patience pour écouter pendant plusieurs jours Acutilius, dont le jargon ne vous est pas inconnu, vous jugez bien que me je serois bien donné la peine de vous mander tous ses griefs, après avoir eu celle de l'entendre d'un bout à l'autre; ce qui assurément n'est pas fort agréable. Mais vous qui me reprochez ma paresse, savez-vous bien que je n'ai encore reçu qu'une * de vos lettres depuis votre départ, quoique vous ayez beaucoup plus de loisir que moi, et que vous trouviez plus aisément des commodités pour m'écrire.

Quant à ce que vous me marquez, que lorsque je vois quelqu'un prévenu contre vous, c'est à moi à le ramener; qu'aurez-vous à dire quand vous saurez que j'y ai déjà travaillé? On est étrangement piqué. Je n'ai pas manqué de dire tout ce qui faisoit à votre justification; mais pour les avances, j'ai cru qu'il falloit les régler sur vos intentions. Lorsque j'aurai vos pouvoirs, vous me trouverez aussi exact à les suivre, que j'ai eu auparavant de scrupule et de réserve, de peur d'aller plus loin que vous n'auriez voulu.

Tadius m'a dit que vous lui écriviez sur son

* Qu'une *seule lettre de vous*, depuis votre départ.....

affaire, qu'on ne pouvoit l'inquiéter, parce qu'il y avoit prescription. Nous avons été surpris que vous ne sussiez pas qu'on ne peut prescrire * contre un mineur à qui on a donné, comme à cette pupille, des tuteurs selon la disposition de la loi (4).

Je suis ravi que vous soyez content de votre acquisition d'Épire (5). Je vous prie de continuer, à votre commodité, de me chercher tout ce qui sera propre à orner ma maison de Tusculum (6); c'est le seul endroit où j'oublie mes chagrins, et où je me délasse de mes travaux; j'y attends mon frère de jour à autre.

Ma femme est fort tourmentée de la goutte; elle est pleine d'amitié pour vous, pour votre sœur, et pour votre mère. Elle vous fait mille complimens, aussi-bien que ma chère petite Tullie. Ayez soin de votre santé. Aimez-moi toujours, et soyez persuadé que je vous aime comme ** mon frère.

---

* Qu'on ne peut prescrire, *en aucun cas*, contre *une mineure, engagée, comme cette pupille, dans les liens de la tutelle légitime.* Je suis ravi.....

** Comme *un* frère.

laboraretur, quoniam hereditas usucapta esset. Id mirabamur te ignorare, de tutela legitima, in qua dicitur esse puella, nihil usucapi posse.

Epiroticam emptionem gaudeo tibi placere. Quæ tibi mandavi, et quæ tu intelliges convenire nostro Tusculano, velim, ut scribis, cures, quod sine molestia tua facere poteris. Nam nos ex omnibus molestiis et laboribus uno illo in loco conquiescimus, quo fratrem quotidie exspectamus.

Terentia magnos articulorum dolores habet, et te, et sororem tuam, et matrem maxime diligit, salutemque tibi plurimam adscribit, et Tulliola, deliciæ nostræ. Cura, ut valeas, et nos ames; et tibi persuadeas, te a me fraterne amari.

Digitized by Google

EPISTOLA II. (a).

CICERO ATTICO sal.

An. R. 685. Cicer. 39. Coss. Metello et Marcio Vatia.

NON committam posthac ut me accusare de epistolarum negligentia possis. Tu modo videto, in tanto otio ut par mihi sis. Domum Rabirianam Neapoli, quam tu jam dimensam, et exædificatam animo habebas, M. Fonteius emit H-S ccclɔɔɔxxx. Id te scire volui, si quid forte ea res ad cogitationes tuas pertineret.

Q. frater, ut mihi videtur, quo volumus animo est in Pomponiana, et cum ea nunc in Arpinatibus prædiis erat, et secum habebat hominem χρηστομαθῆ (b), D. Turranium.

Pater nobis decessit a. d. VIII. Kal decemb. hæc habebam fere, quæ te scire vellem. Tu velim, si qua ornamenta γυμνασιώδη (c) reperire poteris, quæ loci sint ejus, quem tu non ignoras, ne prætermittas. Nos Tusculano ita delectamur, ut nobismetipsis tum denique, cum illo venimus, placeamus. Quid

(a) Apud *Olivetum VI.*
(b) Utiliter doctum.
(c) Apta Gymnasio.

Digitized by Google

LETTRE II.

CICERON A ATTICUS, salut.

JE vous promets que vous n'aurez plus à * me reprocher que je suis trop paresseux à vous écrire; songez seulement à ne l'être pas plus que moi, vous qui avez tant de loisir. M. Fonteius a acheté cent trente mille sesterces (1) la maison que Rabirius (2) avoit à Naples, et que vous aviez déjà toute toisée et rebâtie dans votre esprit. Je vous en donne avis, en cas que vous pensassiez à cette acquisition. An. de R. 685. de Cicer. 39. Consuls Metellus et Marcius Vatia.

Mon frère me paroît entièrement revenu à l'égard de votre sœur; il est avec elle à sa métairie d'Arpinum, où il a mené D. Turranius, qui est un homme rempli de connoissances très-utiles (3).

Notre père est mort (4) le 23 de novembre. Voilà tout ce que j'avois à vous mander. Si vous pouvez ** recouvrer des raretés propres à orner un lieu d'étude (5) comme celui que vous savez, je vous prie de ne les pas manquer. Je me plais si fort à Tusculum, que c'est le seul endroit où je

* A *m'accuser d'être* trop paresseux à vous écrire....

** Si vous pouvez *trouver quelques ornemens de goût, propres à un lieu* d'étude.....

Digitized by Google

sois tout-à-fait content de moi-même. Mandez-moi en détail ce que vous faites et ce que vous ferez.

LETTRE III.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 686. de Cicer. 40. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

VOTRE mère est en bonne santé, nous en avons grand soin. Je suis obligé à payer vingt mille quatre cents sesterces (*a*), le 13 de février, à L. Cincius. Je vous prie de faire en sorte que j'aie le plutot qu'il se pourra, tout ce que vous avez acheté et destiné pour moi. Pensez aussi, comme vous me l'avez promis, à me composer une bibliothèque: c'est sur vos soins obligeans qu'est fondée l'espérance de la douceur que je me promets de goûter un jour, quand * je me serai tiré de l'embarras des affaires.

LETTRE IV.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 686. de Cicer. 40. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

TOUT va chez vous comme nous le souhaitons. Votre mère et votre sœur nous sont fort chères, à mon frère et à moi. J'ai parlé à Acutilius. Il m'a assuré que son homme d'affaire ne lui avoit point écrit; et il est surpris qu'il ait fait diffi-

(*a*) Environ 1920 liv. (*Suivant* ST-RÉAL, 1312 *liv.* 10 *s.*)

* Quand *il me sera permis de jouir de quelque repos.*

agas omnibus de rebus, et quid acturus sis, fac nos quam diligentissime certiores.

EPISTOLA III. (a).

CICERO ATTICO sal.

APUD matrem recte est, eaque nobis curæ est. L. Cincio H-S XXCD. constitui me curaturum Idibus febr. Tu velim ea, quæ nobis emisse et parasse scribis, des operam ut quamprimum habeamus: et velim cogites, id quod mihi pollicitus es, quemadmodum bibliothecam nobis conficere possis. Omnem spem delectationis nostræ, quam, cum in otium venerimus, habere volumus, in tua humanitate positam habemus.

An. R. 686. Cicer. 4o. Coss. Calpurnio Pisone M. Acilio Glabrione.

EPISTOLA IV. (b).

CICERO ATTICO sal.

APUD te est ut volumus. Mater tua, et soror a me, quintoque fratre diligitur. Cum Acutilio sum locutus. Is sibi negat a suo

An. R. 686. Cicer. 4o. Coss. Calpurnio Pisone M. Acilio Glabrione.

(a) Apud *Olivetum* VII.
(b) Ibid. VIII.

Digitized by Google

procuratore quidquam scriptum esse, et miratur istam controversiam fuisse; quod ille recusarit satisdari, amplius abs te non peti. Quod te de Tadiano negotio decidisse scribis; id ego Tadio et gratum esse intellexi, et magnopere jucundum. Ille noster amicus, vir mehercule optimus, et mihi amicissimus, sane tibi iratus est. Hoc si quanti tu æstimes sciam, tum, quid mihi elaborandum sit, scire possim.

L. Cincio H-S ccIↃↃ ccIↃↃ cccc. pro signis Megaricis, ut tu ad me scripseras, curavi. Hermæ tui Pentelici cum capitibus æneis, de quibus ad me scripsisti, nunc me admodum delectant. Quare velim, et eos, et signa, et cetera, quæ tibi ejus loci, et nostri studii, et tuæ elegantiæ esse videbuntur, quam plurima, quam primumque mittas; et maxime quæ tibi gymnasii, xystique videbuntur esse. Nam in eo genere sic studio efferimur, ut abs te adjuvandi, ab aliis prope reprehendendi simus. Si Lentuli navis non erit, quo tibi placebit, imponito. Tulliola, deliciolæ nostræ, tum mu-

Digitized by Google

culté de vous donner des assurances suffisantes que l'on ne vous demanderoit rien au-delà de la somme que vous offrez de payer. Tadius m'a paru très-content de la manière dont vous avez accommodé son affaire, et il vous en est fort obligé. L'ami que vous savez (1), qui est certainement un très-honnête homme, et qui a beaucoup d'amitié pour moi, est toujours fort en colère contre vous. Quand je saurai à quel point vous vous en souciez, je saurai aussi quelles avances je dois faire pour l'appaiser.

J'ai fait payer à L. Cincius, comme vous me l'avez marqué, les vingt mille quatre cents sesterces pour les statues de Mégare (2). Les mercures de marbre Pentélicien (3), avec leurs têtes de bronze (4), que vous me promettez, me font par avance beaucoup de plaisir. Je vous prie donc de me les envoyer * au plutôt, avec les autres statues, et toutes les raretés qui conviennent au lieu que je veux orner, qui seront du goût dans lequel je suis maintenant, et de celui d'un aussi bon connoisseur que vous; sur-tout ce qui sera propre à orner un portique (5), et une bibliothèque. J'ai une si grande passion pour toutes

* Je vous prie donc de me les envoyer *très-incessamment*, avec les autres statues, *et d'y joindre* tout ce que, *dans le genre qui nous est commun, votre goût, si parfaitement d'accord avec le mien, vous fera juger propre à décorer le lieu dont vous savez que je m'occupe; sur-tout n'oubliez rien de ce qui compose* le portique et la bibliothèque. J'ai une si grande passion.....

Digitized by Google

ces choses, qu'il faut que vous ayez la complaisance de la satisfaire, quoique ceux qui sont moins de mes amis soient peut-être en droit de la blamer. Envoyez-moi * le tout par le premier vaisseau que vous trouverez, si vous ne pouvez pas avoir de place dans celui de Lentulus. Ma petite Tullie, qui fait toutes mes délices, veut avoir le présent que vous lui avez promis, et m'attaque comme votre caution; mais ** plutôt que de payer, j'aime mieux faire un faux serment, et nier que j'aie répondu pour vous (6).

LETTRE V.

CICERON A ATTICUS salut.

An. de R. 686. de Cicer. 40. Consuls Calpurnius Piso et M. Acilius Glabrion.

JE ne reçois point de vos nouvelles aussi souvent que je devrois; car il vous est beaucoup plus facile de trouver des gens qui viennent à Rome, qu'à moi d'en trouver qui aillent à Athènes: d'ailleurs je ne suis pas si sûr que vous soyez à Athènes, que vous l'êtes que je suis à Rome. C'est pour cela que ma lettre sera fort courte; parce que ne sachant pas certainement où vous êtes, je ne voudrois pas risquer qu'une lettre où je vous entretiendrois librement, tombât dans des mains étrangères.

* *Expédiez-moi* le tout....

** Votre caution: *pour mon compte, je crois plus sûr de nier la dette, que d'en répondre.*

Digitized by Google

flusculum flagitat, et me, ut sponsorem, appellat. Mi autem abjurare certius est, quam dependere.

EPISTOLA V. (a).

CICERO ATTICO sal.

NIMIUM raro nobis abs te literæ afferuntur: cum et multo tu facilius reperias, qui Romam proficiscantur, quam ego, qui Athenas: et certius tibi sit, me esse Romæ, quam mihi, te Athenis. Itaque propter hanc dubitationem meam brevior hæc ipsa epistola est: quod cum incertus essem ubi esses, nolebam illum nostrum familiarem sermonem in alienas manus devenire.

An. R. 686. Cicer. 40. Coss. Calpurnio Pisone M. Acilio Glabrione.

(a) Apud *Olivetum* IX.

Digitized by Google

Signa Megarica, et Hermas, de quibus ad me scripsisti, vehementer exspecto. Quidquid ejusdem generis habebis, dignum Academia tibi quod videbitur, ne dubitaris mittere, et arcæ nostræ confidito. Genus hoc est voluptatis meæ : quæ γυμνασιώδη (*a*) maxime sunt, ea quæro. Lentulus naves suas pollicetur. Peto abs te, ut hæc cures diligenter. Chilius te rogat, et ego ejus rogatu, Εὐμολπιδῶν πάτρια (*b*).

EPISTOLA VI. (*c*).

CICERO ATTICO sal.

An. R. 686. Cicer. 4o. Coss. Calpurnio Pisone M. Acilio Glabrione.

CUM essem in Tusculano, (erit hoc tibi pro illo tuo, *cum essem in Ceramico*) veruntamen cum ibi essem, Roma puer a sorore tua missus, epistolam mihi abs te allatam dedit, nuntiavitque, eo ipso die post meridiem iturum eum, qui ad te proficisceretur. Eo factum est, ut epistolæ tuæ rescriberem aliquid; brevitate temporis tam

(*a*) Apta Gymnasio.
(*b*) Eumolpidarum ritus patrios.
(*c*) Apud *Olivetum* X.

Digitized by Google

J'attends avec impatience les statues de Mégare, et les Mercures dont vous m'avez écrit. * Quand vous trouverez des raretés du même genre, et qui mériteront une place dans mon académie (1), n'hésitez pas à me les envoyer, et n'épargnez pas ma bourse. C'est-là maintenant ma passion, je donne dans tout ce qui peut orner une ** bibliothèque. Lentulus promet une place dans ses *** vaisseaux (2). Je vous prie de faire embarquer le tout promptement. Chilius vous demande les cérémonies des Eumolpides (3), et je vous les demande aussi pour lui.

LETTRE VI.

CICERON A ATTICUS salut.

COMME j'étois à Tusculum (voilà pour répondre à votre *Comme j'étois au Céramique* (1)), comme j'étois donc à Tusculum, un jeune esclave m'a apporté une de vos lettres de la part de votre sœur, et m'a dit que l'exprès qu'elle vous envoyoit, partiroit le même jour après midi. An de R. 686. de Cicer. 40. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

* ..... Dont vous m'avez écrit : *tout ce que vous trouverez*, du même genre, et qui *vous paroîtra mériter* place dans mon académie, n'hésitez pas à me *l'envoyer* : j'ai, *dans ma caisse de quoi suffire à la dépense.* C'est-là....

** Un *cabinet d'étude.* Lentulus.....

*** Dans ses *navires.* Je vous prie d'y faire tout *charger* promptement.

Je profite de * cette commodité pour vous faire réponse; mais, comme j'ai fort peu de temps, elle sera courte. Et premièrement je vous promets d'appaiser notre ami, et peut-être même de le ramener tout-à-fait. J'y travaillois déjà de mon propre mouvement, et je m'y emploierai avec encore plus de soin, maintenant qu'il me paroît par votre lettre que vous le souhaitez avec ardeur. Il est bon que vous sachiez qu'il est étrangement piqué; mais comme ses griefs ne me paroissent pas considérables, je compte qu'il se mettra à la raison, et qu'il fera tout ce que je voudrai.

Je vous prie d'embarquer à la première occasion, comme vous le promettez, mes statues avec les Mercures-Hercules (2), et tout ce que vous trouverez de propre pour l'endroit que vous savez, sur-tout pour un lieu d'exercice et ** pour une bibliothèque. Je vous écris de cet endroit même, et c'est ce qui m'en fait souvenir. Cherchez-moi aussi, je vous prie, des figures moulées que je puisse faire appliquer au plafond de mon vestibule, et deux couvercles de puits relevés en bosse. Ne traitez avec personne de votre bibliothèque (3), quelque prix qu'on vous en offre; je destine toutes mes petites épargnes pour cette acquisition, qui me sera d'une grande res-

* De *l'occasion* pour.....

** Et d'*Académie*. Je vous écris *du lieu* même.....

pauca cogerer scribere. Primum tibi de nostro amico placando, aut etiam plane restituendo polliceor. Quod ego, etsi mea sponte ante faciebam, eo nunc tamen et agam studiosius, et contendam ab illo vehementius, quod tantam ex epistola voluntatem ejus rei tuam perspicere videor. Hoc te intelligere volo, pergraviter illum esse offensum: sed quia nullam video gravem subesse caussam, magnopere confido illum fore in officio et in nostra potestate.

Signa nostra, et Hermeraclas, ut scribis, cum commodissime poteris, velim imponas, et si quod aliud οἰκεῖον (a) ejus loci, quem non ignoras, reperies, et maxime, quæ tibi palæstræ gymnasiique videbuntur esse. Etenim ibi sedens hæc ad te scribebam, ut me locus ipse admoneret. Præterea typos tibi mando, quos in tectorio atrioli possim includere, et putealia sigillata duo. Bibliothecam tuam cave cuiquam despondeas, quamvis acrem amatorem inve-

(a) Proprium.

neris : nam ego omnes meas vindemiolas eo reservo, ut illud subsidium senectuti parem. De fratre, confido ita esse, ut semper volui et elaboravi. Multa signa sunt ejus rei; non minimum, quod soror prægnans (*a*) est.

De comitiis meis, et tibi me permisisse memini, et ego jampridem hoc communibus amicis, qui te exspectant, prædico. Te non modo arcessam, sed prohibebo; quod intelligam multo magis interesse tua, te agere, quod agendum est hoc tempore, quam mea, te adesse comitiis. Proinde eo animo te velim esse, quasi mei negotii caussa in ista loca missus esses. Me autem eum et offendes erga te, et audies, quasi mihi, si qua parta erunt, non modo te præsente, sed per te parta sint. Tulliola tibi diem dat, sponsorem non appellat.

(*a*) *Prægnas* pro *prægnans* apud OLIVETUM, nec non auctore GRÆVIO. Vox *prægnans*, inquit CASAUBONUS, et *damnas* pro *damnans* apud jurisconsultos legitur : sunt veteris linguæ reliquiæ. *(Note de l'Edit.)*

Digitized by Google

source dans ma vieillesse. J'ai lieu de croire que mon frère est à présent dans les dispositions que je lui ai toujours souhaitées et inspirées *: cela paroît à plusieurs marques, dont la grossesse de votre sœur n'est pas la moindre.

Pour ce qui est de ma prétention à la Préture, je me souviens bien que je vous ai dispensé de vous trouver à l'assemblée des élections, et j'ai soin de prévenir sur cela nos amis communs, qui comptent de vous y voir. Bien loin de vous prier d'y venir, je vous le défends par avance; car je conçois qu'il est beaucoup plus important pour vous que vous soyez maintenant où vous êtes, qu'il ne le seroit pour moi que vous fussiez ici. Je vous prie donc d'être aussi en repos là-dessus, que si vous étiez en Grèce pour mes propres affaires; et je vous réponds que vous me trouverez, et pendant votre absence, et à votre retour, les mêmes sentimens que je pourrois avoir, non-seulement si vous m'aviez aidé à briguer la Préture, mais encore si je ne l'avois obtenue que par votre crédit. Ma fille ne s'attaque plus à votre caution pour être payée de ce que vous lui devez, mais à vous-même (3).

* Et inspirées. *J'en ai plus d'un indice*; la grossesse de votre sœur n'est pas le moindre.

LETTRE VII.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 686. de Cicer. 40. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

JE travaillois déjà de mon propre mouvement à vous raccommoder avec Lucceius; et les deux lettres pressantes que vous m'avez écrites sur ce sujet, jointes aux sollicitations continuelles de Sallustius (1), m'ont fait redoubler * mes efforts. Cependant, après toutes les tentatives imaginables, non-seulement je n'ai pu lui faire reprendre ses premiers sentimens pour vous, il ne m'a pas même été possible de tirer de lui le véritable sujet de son changement. Il fait toujours revenir ses anciennes plaintes sur votre arbitrage (2), et les autres bagatelles dont je savois qu'il se plaignoit avant votre départ. Mais il y a quelqu'autre chose qui lui tient plus fort au cœur, et que ni vos lettres, ni mon entremise ne sauroient si bien effacer que vous le ferez, lorsqu'à votre retour vous aurez un éclaircissement ensemble, et que vous vous montrerez à lui avec votre air d'amitié. Je suppose que vous vous en mettiez en peine, comme vous le ferez sans doute, si vous consultez cette honnêteté qui vous est naturelle. Au reste ne soyez pas surpris que j'espère si peu de mon entremise, après vous avoir avancé dans ma dernière lettre que

* Redoubler d'*efforts*. Cependant....

EPISTOLA VII. (a).

CICERO ATTICO sal.

ET mea sponte faciebam antea, et post, duabus epistolis tuis perdiligenter in eandem rationem scriptis magnopere sum commotus. Eo accedebat hortator assiduus Sallustius, ut agerem quam diligentissime cum Lucceio de vestra vetere gratia reconcilianda. Sed, cum omnia fecissem, non modo eam voluntatem ejus, quæ fuerat erga te, recuperare non potui, verum ne caussam quidem elicere immutatæ voluntatis. Tametsi jactat ille quidem illud suum arbitrium, et ea, quæ, jam tum cum aderas, offendere ejus animum intelligebam; tamen habet quiddam profecto, quod magis in animo ejus insederit: quod neque epistolæ tuæ, neque nostra allegatio tam potest facile delere, quam tu præsens non modo oratione, sed tuo vultu illo familiari tolles, si modo tanti putabis id: quod si me audies, et si humanitati tuæ constare voles, certe puta-

An. R. 686. Cicer. 4o. Coss. Calpurnio Pisone, M. Acilio Glabrione.

(a) Apud *Olivetum* XI.

Digitized by Google

bis. Ac, ne illud mirere, cur, cum ego antea significarem tibi per literas, me sperare illum in nostra potestate fore, nunc idem videar diffidere; incredibile est, quanto mihi videatur illius voluntas obstinatior, et in hac iracundia obfirmatior (*a*): sed hæc aut sanabuntur, cum veneris; aut ei molesta erunt, in utro culpa erit.

Quod in epistola tua scriptum erat, me jam arbitrari designatum esse: scito, nihil tam exercitum esse nunc Romæ, quam candidatos, omnibus iniquitatibus; nec quando futura sint comitia sciri. Verum hæc audies de Philadelpho. Tu velim, quæ Academiæ nostræ parasti, quamprimum mittas. Mire quam illius loci non modo usus, sed etiam cogitatio delectat. Libros vero tuos cave cuiquam tradas. Nobis eos, quemadmodum scribis, conserva. Summum me eorum studium tenet, sicut odium jam ceterarum rerum: quas tu incredibile est quam brevi tempore quanto deteriores offensurus sis, quam reliquisti.

(*a*) *Obfirmatior*: sic apud *Olivetum*: *Grævius* vult *offirmatior*.

je me faisois fort de réussir. Vous ne sauriez croire combien son esprit m'a paru plus aigri et plus difficile à ramener; mais ou votre présence racommodera tout, ou il aura lieu de s'en repentir, de quelque côté que puisse être le tort (3).

Quant à ce que vous me dites que vous me croyez maintenant désigné Préteur (4), apprenez qu'il n'y a personne aujourd'hui si versé dans toutes les mauvaises pratiques, que les prétendans aux magistratures. On ne sait pas même quand se tiendra l'assemblée pour les élections (5); mais Philadelphe vous rendra compte de tout cela. Envoyez-moi, je vous prie, au plutôt ce que vous m'avez acheté pour mon académie : je ne saurois vous dire combien j'ai de plaisir, non-seulement lorsque j'y suis, mais même lorsque j'y pense. Gardez-vous bien de vous défaire de vos livres, conservez-les moi toujours comme vous me l'avez promis : j'en ai autant d'envie que j'ai de dégoût pour toute autre chose, et sur-tout pour les affaires publiques; vous ne sauriez imaginer combien elles sont empirées, depuis le peu de temps qu'il y a que vous êtes parti.

Digitized by Google

LETTRE VIII.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 686. Cicer. 40. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

JE vous apprends que votre grand'mère est morte du déplaisir que lui a causé votre absence, et aussi de la peur qu'elle a eue que les femmes du Latium ne manquassent cette année d'amener les victimes ordinaires pour sacrifier sur le mont d'Albe (1). Je m'imagine que L. Saufeius vous écrira une belle lettre de consolation (2). On vous attend ici pour le mois de janvier; est-ce un faux bruit? ou l'auriez-vous écrit à quelqu'un? car vous ne m'en avez rien mandé. On a débarqué à Gayette (3) les statues que vous m'avez achetées: comme je n'ai pu sortir de Rome, je ne les ai point encore vues. J'ai envoyé payer la voiture. Je * vous suis fort obligé de me me les avoir fait avoir si promptement, et à si bon marché.

Je n'ai rien oublié pour appaiser notre ami (*a*), comme vous me l'avez recommandé plusieurs fois, mais il est étrangement aigri. Quoiqu'on vous en ait sans doute mandé le sujet, je vous l'apprendrai encore mieux quand vous serez ici.

* Vous *êtes bien aimable de me les avoir procurées* si promptement et à si bon marché.

(*a*) Il entend parler de L. Lucceius, homme très-instruit, en correspondance avec Ciceron, au livre V des *Lettres familières*; Ep. 12, 14 et 15. (*Note de l'Edit.*)

Digitized by Google

EPISTOLA VIII (*a*).

CICERO ATTICO sal.

AVIAM tuam scito desiderio tui mortuam esse, et simul, quod verita sit, ne Latinæ in officio non manerent, et in montem Albanum hostias non adducerent. Ejus rei consolationem ad te L. Saufeium missurum esse arbitror. Nos hic te ad mensem januarium exspectamus, ex quodam rumore, an ex literis tuis ad alios missis? Nam ad me de eo nihil scripsisti. Signa, quæ nobis curasti, ea sunt ad Caietam exposita. Nos ea non vidimus. Neque enim exeundi Roma potestas nobis fuit. Misimus, qui pro vectura solveret. Te multum amamus, quod ea abs te diligenter, parvoque curata sunt.

An. R. 686. Cicer. 4o. Coss. Calpurnio Pisone. M. Acilio Glabrione.

Quod ad me sæpe scripsisti de nostro amico (*b*) placando, feci, et expertus sum omnia: sed mirandum in modum est animo abalienato: quibus de suspicionibus, etsi

(*a*) Apud *Olivetum* III.

(*b*) *L. Lucceium* intelligit virum doctissimum, ad quem extant aliquot Ciceronis Epistolæ, lib. V. *Ad familiares* (OLIVET.)

Digitized by Google

audisse te arbitror, tamen ex me, cum veneris, cognosces. Sallustium præsentem restituere in ejus veterem gratiam non potui. Hoc ad te scripsi, quod is me accusare de te solebat. At in se expertus est illum esse minus exorabilem, meum studium nec tibi defuisse. Tulliolam C. Pisoni L. F. Frugi despondimus.

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO sal

An. R. 687. Cicer. 41. Coss. Calpurnio Pisone, M. Acilio Glabrione.

CREBRAS exspectationes nobis tui commoves. Nuper quidem, cum jam te adventare arbitraremur, repente abs te in mensem Quintilem rejecti sumus. Nunc vero censeo, quod commodo tuo facere poteris, venias ad id tempus, quod scribis. Obieris Quinti fratris comitia; nos longo intervallo viseris; Acutilianam controversiam transegeris. Hoc me etiam Peduceus, ut ad te scriberem, admonuit. Putamus enim utile esse, te aliquando jam rem transigere. Mea intercessio parata et est, et fuit.

Digitized by Google

Je n'ai pu même faire la paix de Sallustius, quoiqu'il soit sur les lieux. Je vous dis cela, parce qu'il m'accusoit d'agir trop foiblement pour vous; mais il a reconnu par sa propre expérience, que Lucceius n'était pas si irritable, et que ce n'étoit pas ma faute si je n'avois pas réussi. J'ai promis ma fille en mariage à Pison, fils de Lucius, surnommé *Frugi* (4).

LETTRE IX.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 687. De Cicer. 41. Consuls Calpurnius Pison et M. Acilius Glabrion.

Vous nous donnez souvent de fausses espérances de votre retour. Tout nouvellement, que nous vous attendions de jour à autre, vous nous avez renvoyés au * mois de juin; je souhaite du moins que vous nous teniez parole pour ce temps-là, si vos affaires vous le permettent. Vous arriverez tout à propos pour servir mon frère dans la poursuite de l'Édilité (1); vous ne serez pas fâché de nous revoir après une si longue absence, et vous terminerez votre différend avec Acutilius. Peduceus me charge de vous en faire souvenir; et il juge aussi bien que moi, qu'il est de votre intérêt de conclure enfin cette affaire; vous pouvez toujours compter sur mon entremise.

* Au *cinquième* mois (*a*).

(*a*) Juillet, l'année commençant encore au mois de Mars. *(N. de l'Ed.)*

Digitized by Google

J'ai jugé ici Caïus Macer (2), avec une approbation et un applaudissement général. Quand j'aurois pu lui être favorable (3), et que je l'aurois renvoyé absous, tout son crédit et celui de ses amis ne m'auroit pas valu l'honneur que ce jugement m'a fait dans l'esprit du peuple.

Le Mercure-Minerve (4) dont vous me parlez, me fait grand plaisir; ce sera un ornement très-propre pour mon académie: car les Mercures se placent dans tous les lieux d'exercices (5), et la Minerve convient particulièrement à celui-ci qui est destiné à l'étude (6). Continuez-donc, je vous prie, comme vous me le promettez, de me ramasser le plus que vous pourrez de semblables ornemens. Je n'ai point encore vu les statues que vous m'avez envoyées; elles sont à Formies (7) où je compte d'aller bientôt: je les ferai transporter toutes à Tusculum. Pour ma maison de Gayette, j'y ferai des embellissemens quand je serai plus à mon aise. Gardez toujours vos livres, et ne désespérez pas que je ne les puisse acheter un jour. Si je suis jamais assez heureux pour cela, je me croirai plus riche que Crassus (8), et je regarderai avec mépris toutes les maisons de plaisance, et toutes les terres du monde.

Digitized by Google

Nos hic incredibili ac singulari populi voluntate de C. Marco transegimus. Cui cum æqui fuissemus, tamen multo majorem fructum ex populi existimatione, illo damnato, cepimus, quam ex ipsius, si absolutus esset, gratia cepissemus.

Quod ad me de Hermathena scribis, per mihi gratum est; et ornamentum academiæ proprium meæ, quod et Hermes commune omnium, et Minerva singulare est insigne ejus gymnasii. Quare velim, ut scribis, ceteris quoque rebus quam plurimis eum locum ornes. Quæ mihi antea signa misisti, ea nondum vidi. In Formanio sunt; quo ego nunc proficisci cogitabam. Illa omnia in Tusculanum deportabo. Caietam, si quando abundare cœpero, ornabo. Libros tuos conserva; et noli desperare, eos me meos facere posse. Quod si assequor, supero Crassum divitiis, atque omnium vicos, et prata contemno.

Digitized by Google

EPISTOLA X. (a).

CICERO ATTICO sal.

An. R. 688. Cicer. 42. Coss. L. Cotta et L. Torquato.

PETITIONIS nostræ, quam tibi summæ curæ esse scio, hujusmodi ratio est, quod adhuc conjectura provideri possit. Prensat unus P. Galba : sine fuco ac fallaciis more majorum negatur. Ut opinio est hominum, non aliena rationi nostræ fuit illius hæc præpropera prensatio. Nam illi ita negant vulgo, ut mihi se debere dicant. Ita quiddam spero nobis profici cum hoc percrebrescit plurimos nostros amicos inveniri. Nos autem initium prensandi facere cogitaramus eo ipso tempore, quo tuum puerum cum his literis proficisci Cincius dicebat in campo, comitiis Tribuniciis, a. d. XVI. kalend. Sext. Competitores, qui certi esse videantur, Galba et Antonius et Q. Cornificius. Puto te in hoc aut risisse, aut ingemuisse. Ut frontem ferias, sunt qui etiam Cæsonium putent. Aquillium non arbitra-

(a) Apud *Olivetum I.*

Digitized by Google

LETTRE X.

CICERON à ATTICUS salut.

VOICI, autant que j'en puis juger, où en est ma prétention au Consulat (1), à laquelle je sais que vous prenez beaucoup de part. Il n'y a encore sur les rangs que P. Galba (2); on le refuse * sans détour et sans artifice, comme on faisoit au temps de nos pères. Dans la disposition où je vois les esprits, son trop grand empressement pourra bien tourner à mon avantage; car ceux qui le refusent, lui allèguent tous, pour raison, qu'ils ne peuvent me refuser. Par-là on découvre tous les jours qu'il y a un grand nombre de gens intentionnés pour moi; et ce bruit qui se répand pourra m'être fort utile. Je vais commencer à briguer dans le temps même que partira l'exprès qui doit vous porter cette lettre, à ce que m'a dit Cincius; c'est-à-dire le 17 de juillet, à l'occasion de l'élection des Tribuns (3) dans le champ de Mars (4). Je n'ai encore de compétiteurs assurés que Galba, Antoine (5) et Cornificius (6). Je ne doute pas que ce dernier ne vous fasse rire, ou plutôt gémir (7); mais, afin de pousser votre patience à bout (8), je

An de R. 688. Cicer. 42. Consuls L. Cotta et L. Torquatus.

* On le refuse *ouvertement et* sans détour, *à la manière franche* de nos pères. Dans la disposition.....

vous dirai qu'on parle aussi de Césonius (9). Je crois qu'Aquilius (10) n'y pense point ; il l'a même déclaré, alléguant pour raison ses infirmités (11), et les grandes occupations que lui donnent toutes les affaires dont il est l'arbitre. Pour Catilina (12), si les juges déclarent qu'il ne fait pas clair en plein midi (13), nous l'aurons certainement pour compétiteur. Je crois que vous n'attendez pas que je vous parle d'Aufidius (14) et de Publicanus (15).

Quant à ceux qui demandent à présent pour l'année prochaine, César (16) paraît sûr d'être élu. Thermus (17) et Silanus (18) se disputent l'autre place; mais ils sont si peu estimés l'un et l'autre, et ils ont si peu d'amis, qu'il ne me paraît pas impossible de les faire supplanter par Curius (19); il est vrai que je suis le seul de ce sentiment. J'ai intérêt que Thermus soit élu avec César. De tous les prétendans pour l'année prochaine, il n'y en a aucun dont la brigue fût plus à craindre, s'il était renvoyé à la suivante ; car il a la commission de faire raccommoder le chemin de Flaminius (20), ce qui pourra facilement être achevé pour ce temps-là ; je le donnerois donc volontiers pour collègue à César (21).

Voilà toutes les vues et toutes les conjectures que j'ai pu former jusqu'ici touchant mes compétiteurs. De mon côté, je n'oublierai rien de ce qu'il faut faire en pareille occasion pour réussir ;

Digitized by Google

mur, qui denegat, et juravit morbum, et illud suum regnum judiciale opposuit. Catilina, si judicatum erit meridie non lucere, certus erit competitor. De Aufidio, et Publicano, non puto te exspectare dum scribam.

De iis, qui nunc petunt, Cæsar certus putatur. Thermus cum Silano contendere existimatur; qui sic inopes et ab amicis et existimatione sunt, ut mihi videatur non esse ἀδύνατον (a) Curium obducere. Sed hoc præter me nemini videtur. Nostris rationibus maxime conducere videtur, Thermum fieri cum Cæsare. Nemo est enim ex iis, qui nunc petunt, qui, si in nostrum annum reciderit, firmior candidatus fore videatur; propterea quod curator est viæ Flaminiæ, quæ tum erit absoluta sane facile. Eum libenter nunc Cæsari consulem addiderim.

Petitorum hæc est adhuc informata cogitatio. Nos in omni munere candidatorio fungendo summam adhibebimus diligen-

(a) Impossibile.

tiam : et fortasse, quoniam videtur in suffragiis multum posse Gallia, cum Romæ a judiciis forum refrixerit, excurremus mense septembri legati ad Pisonem, ut januario revertamur. Cum perspexero voluntates nobilium, scribam ad te. Cetera spero prolixa esse, his duntaxat urbanis competitoribus. Illam manum tu mihi cura ut præstes, quoniam propius abes, Pompeii nostri amici. Nega me ei iratum fore, si ad mea comitia non venerit. Atque hæc hujusmodi sunt.

Sed est, quod abs te mihi ignosci pervelim. Cæcilius, avunculus tuus, a P. Vario cum magna pecunia fraudaretur, agere cœpit cum ejus fratre Caninio Satrio de iis rebus, quas eum dolo malo mancipio accepisse de Vario diceret. Una agebant ceteri creditores, in quibus erat Lucullus, et P. Scipio, et is, quem putabant magistrum fore, si bona venirent, L. Pontius. Verum hoc ridiculum est, de magistro nunc cognoscere. Rogavit me Cæcilius, ut adessem contra Satrium. Dies fere nullus est, quin

Digitized by Google

et comme les suffrages de la Gaule sont fort à ménager (22), je pourrai bien, sous quelque vain titre de députation (23), aller faire un tour vers Pison (24), depuis septembre jusqu'en janvier, qu'il y aura peu d'affaires au barreau. Quand j'aurai découvert les dispositions de nos Grands (25), je vous en ferai part. Pourvu qu'ils ne me soient point contraires, j'espère de réussir facilement, sur-tout si je n'ai point d'autres compétiteurs que ceux qui sont à présent à Rome. Faites ensorte de me gagner tous ceux qui sont à la suite de notre ami Pompée, dont vous êtes bien moins éloigné que moi. Assurez-le que je ne trouverai point mauvais qu'il ne soit pas ici pour l'assemblée où j'espère être élu (26). Voilà tout ce que j'avois à vous mander sur ce sujet.

Mais en voici un autre, ou j'aurai besoin de votre indulgence. P. Varius, qui doit une fort grosse somme à votre oncle, ayant vendu tous ses biens, dans la forme la plus irrévocable, à son frère Caninius Satrius (27), votre oncle (28) a intenté un procès à ce dernier, prétendant que la vente est simulée. On poursuit cette affaire au nom de tous les autres créanciers *, entre lesquels sont Lucullus (29), Scipion (30), et Pontius (31) qui auroit été le syndic, si l'on avoit vendu ces biens par décret ; mais cette circonstance ne fait plus rien à l'affaire. Votre oncle

* Créanciers *réunis* ; entre lesquels.....

m'a prié de le servir contre Satrius. Vous saurez que ce dernier est tous les jours chez moi, et qu'après Domitius (32), dont il est la créature, il m'est plus attaché qu'à personne; il nous a même été fort utile, à mon frère et à moi, dans la poursuite des magistratures. Cela m'a fort embarrassé, tant à cause de la liaison que j'ai avec Satrius, qu'à cause de celle qu'il a avec Domitius, sur le crédit duquel je fonde presque toutes mes espérances pour le Consulat (33). C'est ce que j'ai représenté à votre oncle; j'ai même ajouté que je n'y aurois point d'égard, s'il était seul la partie de Satrius; mais que cette affaire lui étant commune avec tous les créanciers, dont il y en avoit plusieurs très-puissans, qui sauroient bien la soutenir sans qu'il soit besoin que quelqu'un agisse pour lui en particulier, il devoit * avoir égard à mes engagemens et à la conjoncture où je me trouve. Il a reçu mon excuse d'une manière à laquelle je ne m'attendois pas, et qui ne me paroît guères d'un galant homme; il ne vient plus même chez moi, comme il faisoit depuis quelque temps.

Je vous prie d'être plus indulgent que lui, et de considérer que je ne pouvois honnêtement me déclarer contre un ami dans la conjoncture de sa vie la plus fâcheuse, et où son honneur est inté-

* Il devoit *considérer* ce que *mon propre intérêt devoit m'imposer de ménagemens* dans la conjoncture où je me trouve.

hic Satrius domum meam ventitet. Observat L. Domitium maxime : me habet proximum. Fuit et mihi, et Quinto fratri, magno usui in nostris petitionibus. Sane sum perturbatus, cum ipsius Satrii familiaritate, tum Domitii, in quo uno maxime ambitio nostra nititur. Demonstravi hæc Cæcilio : simul et illud ostendi, si ipse unus cum illo uno contenderet, me ei satisfacturum fuisse : nunc in caussa universorum creditorum, hominum præsertim amplissimorum, qui sine eo, quem Cæcilius suo nomine perhiberet, facile caussam communem sustinerent, æquum esse, eum et officio meo consulere, et tempori. Durius accipere hoc mihi visus est, quam vellem, et quam homines belli solent : et postea prorsus ab instituta nostra paucorum dierum consuetudine longe refugit.

Abs te peto, ut mihi hoc ignoscas, et me existimes humanitate esse prohibitum, ne contra amici summam existimationem miserrimo ejus tempore venirem : cum is omnia sua studia et officia in me contulisset,

Quod si voles in me esse durior, ambitionem putabis mihi obstitisse. Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse : ἐπεὶ οὐχ ἱερεῖον, ἀλλὰ βοῦν (*a*). Vides enim, in quo cursu sumus, et quam omnes gratias non modo retinendas, verum etiam acquirendas putemus. Spero tibi me caussam probasse; cupio quidem certe.

Hermathena tua valde me delectat, et posita ita belle est, ut totum gymnasium ἡλίου ἀνάθημα (*b*) esse videatur. Multum te amamus.

EPISTOLA XI. (*c*)

CICERO ATTICO *sal.*

An. R. 688 Cicer. 42. Coss. L. Cotta L. Torquatus.

Lucio Julio Cæsare, C. Marcio Figulo Coss. filiolo me auctum scito, salva Terentia. Abs te tam diu nihil literarum? Ego de meis ad te rationibus scripsi antea diligenter. Hoc

(*a*) Quia non victimæ partem aut tergus bubulum (Vid. Not.)
(*b*) Soli domum appensum, vel Solis templum. (Vid. Not.)
(*c* Apud *Olivetum* II.

ressé, après en avoir reçu toutes les marques possibles de zèle et d'affection. Si vous voulez me juger à la rigueur, je vous permets de croire que les vues de mon ambition y sont entrées pour quelque chose : mais quand cela seroit, aurois-je si grand tort? car enfin il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle (34). Vous voyez quelle carrière je cours; et que, bien loin d'aliéner mes anciens amis, je dois penser à m'en faire de nouveaux. J'espère que vous trouverez mes raisons bonnes, du moins je le souhaite fort.

Votre Mercure-Minerve me fait grand plaisir; il est si bien placé, que le lieu où il est semble n'avoir été fait que pour lui (35); je vous en fais mille remercîmens (36).

LETTRE XI.

CICERON A ATTICUS salut.

JE vous apprends en même temps, que L. Julius César et C. Marcius Figulus ont été désignés Consuls, et que ma femme est accouchée d'un fils (1). Devrois-je être si long-temps sans recevoir de vos lettres? Je vous en ai écrit, il y a quelque temps, une assez détaillée sur ma prétention au Consulat. Je me prépare maintenant à plaider pour Catilina (2), mon compétiteur.

An de R. 688. de Cicer. 42. Consuls L. Cotta L. Torquatus.

Digitized by Google

Nous avons eu tous les juges que nous souhaitions, et l'accusateur en est aussi content que nous (3). Si je le fais absoudre, je compte que cela l'engagera à s'entendre avec moi dans notre poursuite commune (4). Si les choses tournent autrement, il faudra s'en consoler. Il est important pour moi que vous veniez au plutôt; car on est généralement persuadé que quelques-uns des Grands qui sont de vos amis, me seront contraires, et je sais combien vous me serez utile auprès d'eux. Ne manquez donc pas d'être ici en janvier, comme vous l'avez projetté.

LETTRE XII.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 692. de Cicer. 46. Consuls M. Valerius Messala. M. Puppius Piso.

IL n'y a pas moyen de finir avec Antoine (1). Cornelius n'est point revenu trouver ma femme. Je vois bien qu'il faudra recourir aux banquiers Considius, Axius, ou Silicius. Pour votre oncle, ses parens même n'en tireroient pas un sol, à moins d'un pour cent par mois (2). Pour revenir à Antoine, je ne vis jamais rien de plus impudent, de plus mauvaise foi, de plus impatientant que son procédé. *J'envoie exprès un de mes affranchis; j'ai donné ordre à Titus de vous payer*; toujours nouvelles défaites, et nou-

Digitized by Google

tempore Catilinam, competitorem nostrum, defendere cogitamus. Judices habemus, quos voluimus, summa accusatoris voluntate. Spero, si absolutus erit, conjunctiorem illum nobis fore in ratione petitionis : sin aliter acciderit, humaniter feremus. Tuo adventu nobis opus est maturo. Nam prorsus summa hominum est opinio, tuos familiares, nobiles homines, adversarios honori nostro fore. Ad eorum voluntatem mihi conciliandam maximo te mihi usui fore video. Quare januario mense, ut constituisti, cura ut Romæ sis.

EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO sal.

TEUCRIS illa lentum sane negotium : neque Cornelius ad Terentiam postea rediit. Opinor, ad Considium, Axium, Selicium confugiendum est. Nam a Cæcilio propinqui minore centesimis nummum movere non possunt. Sed, ut ad prima illa redeam,

An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala, M. Puppius Piso.

nihil ego illa impudentius, astutius, lentius vidi. *Libertum mitti; Tito mandavi;* σκήψεις (*a*), atque ἀναβολαί (*b*). Sed nescio an ταυτόματον ἡμῶν (*c*). Nam mihi Pompeini prodromi nuntiant, aperte Pompeium acturum, Antonio succedi oportere: eodemque tempore aget Prætor ad populum. Res ejusmodi est, ut ego nec per honorum, nec popularem existimationem honeste possim hominem defendere; nec mihi libeat, quod vel maximum est. Etenim accidit hoc, quod totum cujusmodi sit, mando tibi, ut perspicias.

Libertum ego habeo, sane nequam hominem, Hilarum dico, ratiocinatorem, et clientem tuum. De eo mihi Valerius interpres nuntiat, Chiliusque se audisse scribit hæc; esse hominem cum Antonio; Antonium porro in cogendis pecuniis dictitare, partem mihi quæri, et a me custodem communis quæstus libertum esse missum. Non sum mediocriter commotus: neque tamen

(*a*) Prætextus.
(*b*) Dilationes.
(*c*) Casus nobis *sup.* melius consulit. *p. n.*

veaux délais. Mais peut-être que ce sera un bonheur pour moi (3); car les avant-coureurs de Pompée assurent qu'il demandera hautement qu'on rappelle Antoine, et que dans le même temps un Préteur doit en faire la proposition au peuple. Cette cause sera de telle nature, que je ne pourrais la défendre sans être blâmé également, et par les gens de bien, et par les moins scrupuleux; et *, ce qui est encore plus fort, je n'en ai aucune envie. Car voici une nouvelle histoire (4), dont je vous prie de découvrir la vérité.

J'ai un méchant homme d'affranchi, nommé Hilarus, qui a tenu vos livres de compte, et dont vous êtes le patron (5). Valerius ** le Truchement (6) me mande à son sujet, et Chilius me marque aussi qu'il a appris *** qu'Antoine l'a avec lui, et qu'il fait entendre que j'ai ma part de l'argent qu'il lève sur les peuples (7) de sa province, et que j'ai envoyé un de mes affranchis pour veiller à mes intérêts. Quoique je n'en

* Et *ce qu'il y a de mieux, c'est que je n'en ai* aucune envie. Voici *en effet ce qui m'arrive : je vais vous dire tout ce que j'en sais, afin que vous puissiez m'aider à découvrir la vérité.*

** Valerius l'*interprète*, me mande.....

*** Qu'il a appris qu'Antoine, *avec lequel il est, fait entendre* que j'ai ma part.....

Digitized by Google

veuille rien croire, cela n'a pas laissé de me toucher sensiblement; car il faut bien qu'il ait échappé à Antoine quelque parole qui ait donné lieu à ce bruit. Informez-vous en, je vous en prie, suivez, approfondissez cette affaire, et surtout tâchez d'éloigner ce fripon, s'il y a moyen. Valerius me marque qu'il tient tout cela de Cn. Plancius (8). Je * vous recommande fort de savoir au juste ce qui en est.

Par tout ce qui me revient de Pompée, j'ai lieu de plus en plus de compter sur son amitié. Le divorce qu'il vient de faire avec Mutia (9), est universellement approuvé. Vous aurez su sans doute que P. Clodius, fils d'Appius, a été surpris déguisé en femme dans la maison de César, au sacrifice qu'on y faisoit pour le peuple (10), et qu'une esclave l'a fait sauver: c'est un grand scandale; je ne doute point que vous n'en soyez ** fâché. Je n'ai plus rien à vous mander, et je n'ai pas même l'esprit assez libre; car je viens de perdre un aimable garçon, nommé Sosithée, qui me servoit de lecteur; et j'en suis plus affligé qu'on ne devroit, ce semble, l'être de la mort d'un esclave. Donnez-moi souvent de vos

---

* *J'entre dans tous ces détails, pour que vous soyez d'autant plus à même de vous en éclaircir.*

** Que vous ne soyez *affligé*. Je n'ai *rien de plus* à vous écrire; je n'ai pas même *assez de tranquillité d'esprit pour le faire; car* je viens de perdre.....

credidi : sed certe aliquid sermonis fuit. Totum investiga, cognosce, perspice, et nebulonem illum, si quo pacto potes, ex istis locis amove : hujus sermonis Valerius auctorem Cn. Plancium nominabat. Mando tibi plane, totum ut videas cujusmodi sit.

Pompeium nobis amicissimum constat esse. Divortium Muciæ vehementer probatur. P. Clodium, Appii filium, credo te audisse, cum veste muliebri deprehensum domi C. Cæsaris, cum pro populo fieret, eumque per manus servulæ servatum, et eductum; rem esse insigni infamia: quod te moleste ferre certo scio. Quid præterea ad te scribam, non habeo. Et mehercule eram conturbatior : nam puer festivus, anagnostes noster, Sositheus decesserat, meque plus, quam servi mors debere videbatur, commoverat. Tu velim sæpe ad nos scribas. Si rem nullam habebis, quod

Digitized by Google

in buccam venerit scribito. Kal. Januar. M. Messala, M. Pisone Coss.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala M. Puppius Piso.

ACCEPI tuas tres jam epistolas, unam a M. Cornelio, quam tribus Tabernis, ut opinor, ei dedisti; alteram, quam mihi Canusinus tuus hospes reddidit; tertiam, quam, ut scribis, ancora soluta de phaselo dedisti. Quæ fuerunt omnes rhetorum, pure loquuntur, cum humanitatis sparsæ sale, tum insignes amoris notis. Quibus epistolis sum equidem abs te lacessitus ad scribendum; sed idcirco sum tardior, quod non invenio fidelem tabellarium. Quotus enim quisque est, qui epistolam paulo graviorem ferre possit, nisi eam pellectione relevarit? Accedit eo, quod mihi non est notum, ut quisque in Epirum proficiscatur. Ego enim te arbitror, cæsis apud Amaltheam tuam

Digitized by Google

nouvelles. Quand vous n'aurez rien à me mander, écrivez-moi tout ce qui vous viendra au bout de la plume. Le premier de janvier, sous le consulat de M. Messala et de M. Pison.

LETTRE XIII.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 694. de Cicer. 47. Consuls M. Valerius Messala. M. Puppius Pison.

J'AI reçu trois de vos lettres, l'une par M. Cornelius, que vous lui donnâtes, ce me semble, aux trois Tavernes (1); une autre par votre hôte (2) de Canusium (3); et la troisième datée de votre vaisseau (4), l'ancre étant déjà levée. Elles sont toutes trois * très-éloquentes, d'un style fort pur, avec tous les agrémens de votre politesse, et des marques très-particulières de votre amitié. Vous ne pouviez pas m'engager plus fortement à vous faire réponse, et je l'aurois fait plus tôt, s'il étoit aisé de trouver des ** commodités sûres. Combien peu de gens se chargent d'une lettre de quelque poids, sans se payer du port en la lisant? De plus, il arrive souvent que je ne suis pas averti du départ de ceux

* Elle sont toutes trois *fort* éloquentes; *le style en est pur, le ton plein de* politesse, *et l'expression est celle de la plus parfaite amitié. Tant d'estime m'engageoit assez fortement à y répondre,* et je l'aurois fait plutôt....

** Des *occasions* sûres.

qui vont en Épire ; je crois même que vous n'y êtes plus, et que vous serez déjà parti pour votre * Amalthée (5). Je ** ne sais enfin quand vous irez trouver Antoine, ni combien de temps vous demeurerez en Épire; ainsi je n'ose confier des lettres écrites avec quelque liberté, ni à des Achéens, ni à des Épirotes. Il est arrivé, depuis votre départ, des choses qui valent bien la peine de vous être mandées; mais je ne veux point exposer de telles lettres à être, ou perdues, ou interceptées, ou lues enfin par d'autres que par vous.

Vous saurez d'abord qu'on ne m'a point fait opiner le premier (6), et qu'on m'a préféré le Pacificateur des Allobroges (7). Le Sénat en a fort murmuré; pour moi je n'en suis pas autrement fâché. Cela me dispense d'avoir des égards pour un méchant homme, et me laisse plus de liberté pour soutenir *** le rang que je tiens dans la République. D'ailleurs, il est presqu'aussi honorable d'opiner le second (8), et cela donne moins d'engagement avec le Consul. Catulus (9) parla le troisième, et, si vous en voulez savoir davantage, Hortensius (10) le quatrième.

* Pour votre *expédition de Sicione, après en avoir fait les préparatifs dans votre* Amalthée....

** *Je n'en suis cependant pas certain; j'ignore également* quand vous irez.... et combien de tems....

*** Pour soutenir, *en dépit de lui-même*, le rang que je tiens.

victimis, statim esse ad Sycionem oppugnandam (*a*) profectum. Neque tamen id ipsum certum habeo quando ad Antonium proficiscare, aut quid in Epiro temporis ponas. Ita neque Achaicis hominibus, neque Epiroticis paulo liberiores literas committere audeo. Sunt autem post discessum a me tuum res dignæ literis nostris, sed non committendæ ejusmodi periculo, ut aut interire, aut aperiri, aut intercipi possint.

Primum igitur scito, primum me non esse rogatum sententiam, præpositumque esse nobis pacificatorem Allobrogum, idque admurmurante Senatu, neque me invito esse factum. Sum enim et ab observando homine perverso liber, et ad dignitatem in Republica retinendam contra illius voluntatem solutus: et ille secundus in dicendo locus habet auctoritatem pene principis, et voluntatem non nimis devinctam beneficio Consulis. Tertius est Catulus: quartus (si etiam hoc quæris) Hortensius.

(*a*) *Oppugnandam.* D'Olivet, d'après Grævius, de même que St-Réal, préfère *oppugnandum;* je n'en vois pas la raison. *(Note de l'Editeur.)*

Consul autem ipse parvo animo et pravo, tantum cavillator genere illo moroso, quod etiam sine dicacitate ridetur, facie magis, quam facetiis, ridiculus, nihil agens cum Republica, sejunctus ab optimatibus : a quo nihil speres boni Reipublicæ, quia non vult; nihil metuas mali, quia non audet. Ejus autem collega et in me perhonorificus, et partium studiosus ac defensor bonarum. Quin immo leviter inter se dissident.

Sed vereor ne hoc, quod infestum est, serpat longius. Credo enim te audisse, cum apud Cæsarem pro populo fieret, venisse eo muliebri vestitu virum ; idque sacrificium cum virgines instaurassent, mentionem a Q. Cornificio in Senatu factam : (is fuit princeps ; ne tu forte aliquem nostrum putes) postea rem ex senatus-consulto ad Pontifices relatam, idque ab iis nefas esse decretum : deinde ex senatus-consulto Consules rogationem promulgasse; uxori Cæsarem nuntium remisisse. In hac caussa Piso, amicitia P. Clodii ductus, operam dat, ut ea rogatio, quam ipse fert, et fert ex se-

Digitized by Google

Pour revenir à ce Consul (11), c'est un petit et méchant esprit, un de ces railleurs chagrins, * qui ne laisse pas quelquefois de faire rire (12), plus plaisant par sa figure que par ses bons-mots. Il n'est ni dans le parti du peuple, ni dans celui des Grands (13). La République n'en doit espérer rien de bon, il a ** de trop mauvaises intentions: mais aussi elle n'a point de mal à en craindre, il n'a pas assez *** de courage. Pour son collègue (14), il me traite avec beaucoup de distinction, il aime et soutient le bon parti; aussi **** ne sont-ils pas déjà trop bien ensemble.

Mais j'ai peur que cette vilaine affaire qui est maintenant sur le tapis, n'ait de fâcheuses suites. Je crois que vous aurez su qu'on a trouvé un homme déguisé en femme, au sacrifice qui se faisait pour le peuple chez César; ce qui obligea les Vestales à recommencer la cérémonie. Cornificius en parla au Sénat le premier; je suis bien aise de vous le dire, de peur que vous ne croyiez que ce fut quelqu'un de nous (15). On renvoya l'affaire aux Pontifes, qui déclarèrent que c'étoit un sacrilége. Là-dessus les Consuls,

* Un de ces railleurs *chagrins dont on s'amuse, quoiqu'ils n'aient rien de piquant, prêtant à rire plutôt* par sa figure que par ses bons mots.....

** Il *n'a pas de bonnes* intentions.

*** Il *manque* de courage.

**** Aussi ne sont-ils pas *très-d'accord*.

par ordre du Sénat, ont proposé au peuple d'en faire informer, et César a répudié sa femme (16). Le Consul Pison, ami particulier de Clodius, agit sous main pour faire rejeter par le peuple cette proposition que lui-même a faite, qui est autorisée par un décret du Sénat, et où la religion est intéressée. Son collègue fait paroître jusqu'à présent beaucoup de vigueur et de sévérité. Nos gens de bien se laissent fléchir par les prières de Clodius, qui, en attendant, se pourvoit de gens de main. Moi-même, qui dans les commencemens aurois été inflexible (17), je deviens tous les jours plus traitable; (18) Caton seul ne se relâche point. Que vous dirai-je? J'appréhende que cette affaire, négligée par les bons citoyens, et trop bien soutenue par les méchans *, n'ait des suites très-fâcheuses pour la République.

Quant à votre ami (19), m'entendez-vous? Celui de qui vous me mandiez, que n'ayant pas osé me blâmer, il avoit pris le parti de me louer; cet ami, dis-je, m'aime fort, à ce qu'il témoigne; il me soutient, me caresse, me loue en public, pendant qu'il me porte envie en secret, de telle manière néanmoins que tout le monde s'en apperçoit (20). On ne voit en lui ni honnêteté, ni franchise, ni noblesse dans ce qui re-

* Et trop bien soutenue par les méchans, *n'attire de plus grands maux à la République.*

natus-consulto et de religione, antiquetur. Messala vehementer adhuc agit severe. Boni viri precibus Clodii removentur a caussa; operæ comparantur, nosmetipsi, qui Lycurgei a principio fuissemus, quotidie demitigamur. Instat et urget Cato. Quid multa? Vereor, ne hæc, neglecta a bonis, defensa ab improbis, magnorum Reipublicæ malorum caussa sint.

Tuus autem ille amicus, (scin' quem dicam? de quo tu ad me scripsisti, postea quam non auderet reprehendere, laudare cœpisse), nos, ut ostendit, admodum diligit, amplectitur, amat, aperte laudat; occulte, sed ita ut perspicuum sit, invidet: nihil come, nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς (a) honestum, nihil illustre, nihil

(a) In rebus quo sunt Resp.

Digitized by Google

forte, nihil liberum. Sed hæc ad te scribam alias subtilius. Nam neque adhuc mihi satis nota sunt : et huic terræ filio nescio cui committere epistolam tantis de rebus non audeo.

Provincias Prætores nondum sortiti sunt. Res eodem est loci, quo reliquisti. Τοποθεσίαν (*a*), quam postulas, Miseni, et Puteolorum, includam orationi meæ. Ante D. III. non. decemb. mendose fuisse animadverteram. Quæ laudas ex orationibus, mihi crede, valde mihi placebant : sed non audebam antea dicere. Nunc vero, quod a te probata sunt, multo mihi ἀττικώτερα (*b*) videntur. In illam orationem Metellinam addidi quædam. Liber tibi mittetur, quoniam te amor nostri φιλορήτορα (*c*) reddidit.

Novi tibi quidnam scribam ? quid etiam ? Messala Consul Autronianam domum emit H-S. CCCCXXXVII. Quid id ad me, inquies ? tantum, quod ea emptione et nos ben

(*a*) Descriptionem.
(*b*) Magis Attica.
(*c*) Amantem artis dicendi.

garde le gouvernement (21), ni élévation, ni courage, ni liberté. Mais je vous entretiendrai de tout ceci plus à fond une autre fois; aussi-bien n'y vois-je pas encore tout-à-fait clair, et je n'ose confier à un inconnu, comme celui qui vous porte cette lettre, des secrets de cette importance.

Les Préteurs n'ont pas encore tiré leurs provinces au sort (22); cette affaire en est toujours au point où vous l'avez laissée. Je ferai entrer dans ma harangue la description de Pouzolles (23) et de Misène (24), que vous me demandez; je m'étois déjà apperçu que je m'étois trompé, en datant du troisième de décembre. Pour vous dire la vérité, ce qui vous plaît dans mes harangues me plaisoit fort aussi, quoique je n'osasse vous le dire: maintenant, que j'ai votre approbation, je les trouverai encore meilleures. J'ai fait quelques additions à celle contre Metellus (25); je vous en enverrai une copie, puisque votre amitié pour moi vous a mis dans le goût des pièces d'éloquence.

Qu'ai-je encore à vous dire? Attendez: le Consul Messala a acheté la maison d'Autronius (26) quatre cent trente-sept mille sesterces (27). Quel intérêt y prenez-vous, m'allez-vous dire? le voici. Cet achat justifie le mien, et fait voir qu'on peut quelquefois se servir de la bourse

de ses amis pour une acquisition qui fasse honneur (28) dans le monde.

Mon affaire avec Antoine ne finit point; j'espère néanmoins * d'être payé. Ayez soin de ce ce que je vous ai recommandé. Je vous écrirai ** au premier jour avec plus de liberté. Le 25 de janvier, sous le consulat de Messala et de Pison.

LETTRE XIV.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 692. de Cicer. 46. Consuls M. Valerius Messala M. Puppius Piso.

JE suis presque honteux de vous dire combien je suis occupé (1); je le suis à un tel point, qu'à peine ai-je le temps de vous écrire cette lettre qui sera courte; encore faut-il que je le dérobe à des affaires très-importantes.

Je vous ai déjà mandé comment on a trouvé la première harangue de Pompée (2), aussi peu satisfaisante pour *** le petit peuple que pour les

* J'espère néanmoins d'*en venir à bout*. Ayez soin....

** Je vous écrirai *plus librement* au premier jour.

*** Pour les *mécontens*. (St-Réal).

Digitized by Google

emisse judicati sumus: et homines intelligere cœperunt, licere amicorum facultatibus in emendo ad dignitatem aliquam pervenire.

Teucris illa lentum negotium est, sed tamen est in spe. Tu ista confice. A nobis liberiorem epistolam exspecta. VI. Kalend. febr. M. Massala et M. Pisone coss.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO sal.

VEREOR ne putidum sit scribere ad te, quam sim occupatus: sed tamen distinebar, ut huic vix tantulæ epistolæ tempus habuerim, atque id ereptum e summis occupationibus. An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala M. Puppius Piso.

Prima concio Pompeii qualis fuisset, scripsi ad te antea, non jucunda miseris, inanis improbis, beatis non grata, bonis non gravis. Itaque frigebat. Tum Pisonis Consulis

impulsu levissimus Tribunus plebis Fusius in concionem produxit Pompeium. Res agebatur in Circo Flaminio : et erat in eo ipso loco, illo die, nundinarum κατήγυρις (*a*). Quæsivit ex eo, placeretne ei judices à Prætore legi, quo consilio idem Prætore legi, quo consilio idem Prætor uteretur. Id autem erat de Clodiana religione ab Senatu constitutum. Tum Pompeius γαλλ' ἀριστοκρατικῶς (*b*) locutus est; Senatusque auctoritatem sibi omnibus in rebus maximam videri, semperque visam esse, respondit, et id multis verbis. Postea Messala Consul in Senatu de Pompeio quæsivit, quid de religione, et de promulgata rogatione sentiret. Locutus ita est in Senatu, ut omnia illius ordinis consulta γενικῶς (*c*) laudaret: mihique, ut assedit, dixit, se putare, satis ab se etiam de istis rebus esse responsum.

Crassus postea quam vidit illum excepisse laudem ex eo, quod suspicarentur homines ei Consulatum meum placere, surrexit,

(*a*) Conventus.
(*b*) Valde pro statu Optimatum.
(*c*) Generaliter.

Digitized by Google

riches *; de nulle force contre les méchans, et sans dignité au jugement des gens de biens; ce fut donc d'un grand froid. Depuis, un étourdi de Tribun, nommé Fusius, à l'instigation du Consul Pison, présenta Pompée au peuple (3) dans le cirque de Flaminius (4), où il y avoit ce jour-là une grande foire (5), et lui demanda s'il était d'avis que le Préteur choisît les Commissaires pour juger l'affaire de Clodius (6), conformément à la délibération du Sénat. Pompée parla fort à l'avantage des Grands, et déclara que l'autorité du Sénat lui paroissoit et lui avoit toujours paru respectable, et il s'étendit fort là-dessus. Le Consul Messala lui ayant depuis demandé, dans le Sénat, son sentiment sur ce sacrilége, et sur la proposition qu'on avoit faite au peuple, il répondit en louant tout ce qui étoit émané de cette auguste Compagnie, mais sans entrer dans aucun détail; et s'étant assis, il me dit qu'il croyoit par-là s'être assez expliqué sur ce qui me regardoit (7).

Crassus voyant que cela lui avoit fait honneur,

* *N'allant point au but des scélérats* (St-Réal.)

N. B. Des deux versions, celle de *St-Réal* nous paroît ici mieux rendre la lettre et l'intention du texte: il faut donc lire, si on la suit de préférence: *on a trouvé la première harangue de Pompée peu consolante pour les mécontens, n'allant point au but des scélérate, nullement satisfaisante pour les riches*, et sans dignité au jûgement des gens de bien. *(Note de l'Editeur.)*

Digitized by Google

parce qu'on avoit compris qu'il approuvoit ce que j'avois fait pendant mon Consulat, se leva à son tour, et s'étendit fort sur mes louanges, jusqu'à dire que s'il étoit Sénateur, citoyen, libre, s'il vivoit encore, il tenoit de moi tous ces biens; que toutes les fois qu'il voyoit sa femme, sa maison, sa patrie, autant de fois il voyoit mes bienfaits. En un mot, il traita fort au long ce grand lieu commun du fer et de la flamme dont j'ai sauvé Rome, que je manie comme vous savez en tant de façons différentes, et avec de si vives couleurs (8), dans ces harangues dont vous êtes le souverain critique (9). J'étois assis tout auprès de Pompée; et je vis bien qu'il ne comprenoit pas si Crassus avoit seulement voulu profiter mieux que lui de cette occasion pour s'en faire un mérite auprès de moi, ou si en effet mes actions étoient assez illustres pour mériter d'être louées avec l'applaudissement du Sénat, sur-tout par un homme qui y étoit d'autant moins engagé, que j'avois toujours loué Pompée à ses dépens (10).

Depuis ce jour-là, je suis fort lié avec Crassus. Je ne laissai pas de recevoir ce que Pompée* avoit prétendu dire à mon avantage, d'aussi bonne grace que s'il s'étoit expliqué plus ouvertement. Mais quand ce fut à moi à parler, grands

* Ce que Pompée avait dit à mon avantage, *quoiqu'en termes équivoques*, d'aussi bonne grace.....

Digitized by Google

ornatissimeque de meo Consulatu locutus est; ut ita diceret, se, quod esset Senator, quod civis, quod liber, quod viveret, mihi acceptum referre; quoties conjugem, quoties domum, quoties patriam videret, toties se beneficium meum videre. Quid multa? totum hunc locum, quem ego varie meis orationibus, quarum tu Aristarchus es, soleo pingere, de flamma, de ferro, (nosti illas λημνίθους (a) valde graviter pertexuit. Proxime Pompeium sedebam. Intellexi hominem moveri; utrum Crassum inire eam gratiam, quam ipse prætermisisset; an esse tantas res nostras, quæ tam libenti Senatu laudarentur, ab eo præsertim, qui mihi laudem illam eo minus deberet, quod meis omnibus literis in Pompeiana laude perstrictus esset.

Hic dies me valde Crasso adjunxit: et tamen, ab illo aperte, tecte quidquid est datum, libenter accepi. Ego autem ipse, dii boni! Quo modo ἐπιπεπιεσμην (b) novo au-

(a) Ampullas.
(b) Ostentavi me.

Digitized by Google

ditori Pompeio? Si unquam mihi περίοδοι (*a*), si κάμπαι (*b*), si ἐνθυμήματα (*c*), si κατασκευαὶ (*d*), suppeditaverunt, illo tempore. Quid multa? Clamores. Etenim hæc erat ὑπόθεσις (*e*), de gravitate ordinis de equestri concordia, de consensione Italiæ, de immortuis reliquiis conjurationis, de vilitate, de otio. Nosti jam in hac materia sonitus nostros: tanti fuerunt, ut ego eo brevior sim, quod eos usque istinc exauditos putem.

Romanæ autem se res sic habent. Senatus ἄγριος πάγος (*f*). Nihil constantius, nihil severius, nihil fortius. Nam cum dies venisset rogationi ex senatus-consulto ferendæ,

(*a*) Periodi.
(*b*) Flexus.
(*c*) Argumenta.
(*d*) Confirmationes.
(*e*) Argumentum.
(*f*) Areopagus.

Digitized by Google

Dieux quelle carrière je me donnai! avec quelle force je relevai devant lui ces mêmes actions, sur lesquelles il ne m'avoit point encore entendu! Si jamais les secrets de mon art, et les figures de la rhétorique (11) m'ont été de quelque secours, ce fut en cette occasion. En un mot, je parlai bien haut *. Comme mon sujet étoit la sagesse du Sénat, la bonne intelligence qui avoit paru dans l'Ordre des Chevaliers, le consentement unanime de toute l'Italie, les restes de la conjuration dissipés, l'abondance et la tranquillité rétablie; vous savez quelles sont sur ce sujet mes exclamations ordinaires: elles furent si grandes, qu'elles doivent être allées jusqu'à vous, et qu'ainsi il est inutile que je les répète.

** Voici quel est maintenant à Rome l'état des affaires: le Sénat est un second Aréopage (12), on ne vit jamais tant de fermeté, tant de sévérité, et tant de vigueur. Le jour que la proposition que l'on avoit faite au peuple par son ordre, devoit être confirmée, une troupe de jeunes gens à poil folet, reste des amis de Catilina, à la tête desquels étoit Curion ce jeune efféminé (13), alloient et venoient dans la place,

* *J'avois à relever* la sagesse du Sénat.

** *Ainsi vont les affaires à Rome:* le Sénat est un *second aréopage; rien de plus ferme, de plus sévère et de plus vigoureux.* (St-Réal.)

et se tourmentoient fort pour empêcher l'affaire de passer. Le Consul Pison, qui en avoit fait lui-même la proposition, s'y opposoit tout le premier. Les satellites de Clodius s'étoient postés à l'entour des *ponts* (14), et l'on ne distribuoit * que les bulletins qui marquoient le refus (15).

Là-dessus Caton accourt, monte à la tribune (16), et fait une invective très-violente contre le Consul Pison; si l'on peut appeler invective un discours plein de force et de gravité, et qui n'alloit qu'au bien de l'État. Il fut secondé par notre ami Hortensius, et par un grand nombre de gens de parti, entre lesquels Favonius (17) se signala. Ce concours de personnes d'autorité fit rompre l'assemblée. Le Sénat fut aussitôt convoqué, et se trouva fort nombreux. On arrêta, malgré l'opposition de Pison, et les bassesses de Clodius, qui se jetoit aux pieds de tous les Sénateurs, que les Consuls exhorteroient le peuple à recevoir la proposition qu'on lui avoit faite. Curion (18), qui vouloit qu'on ne fît point de décret, n'eut que quinze voix pour lui, et il y en eut au moins quatre cents de l'avis contraire; l'on dressa le décret.

* Et l'on ne distribuoit *aucun bulletin d'admission.*

Digitized by Google

concursabant barbatuli juvenes, totus ille grex Catilinæ, duce filiola Curionis; et populum, ut antiquaret, rogabant. Piso autem Consul, lator rogationis, idem erat dissuasor. Operæ Clodianæ pontes occuparant. Tabellæ ministrabantur, ita ut nulla daretur UTI ROGAS.

Hic tibi Rostra Cato advolat, convicium Pisoni Consuli mirificum facit; si id est convicium, vox plena gravitatis, plena auctoritatis, plena denique salutis. Accedit eodem etiam noster Hortensius, multi præterea boni. Insignis vero opera Favonii fuit. Hoc concursu optimatum comitia dimittuntur: Senatus vocatur. Cum decerneretur frequenti Senatu, contra pugnante Pisone, ad pedes omnium singillatim accidente Clodio, ut Consules populum cohortarentur ad rogationem accipiendam; homines ad XV. Curioni nullum Senatus-Consultum facienti assenserunt: ex altera parte facile CCC fuerunt. Acta res est.

Digitized by Google

Fusius (*a*) *Trib. tum concessit.* Clodius conciones miseras habebat, in quibus Lucullum, Hortensium, C. Pisonem, Messallam Consulem contumeliose lædebat; me tantum comperisse omnia criminabatur. Senatus et de provinciis Prætorum et de legationibus, et de ceteris rebus decernebat, ut, ante quam rogatio lata esset, ne quid ageretur.

Habes res Romanas. Sed tamen etiam illud, quod non speraram, audi. Messalla Consul est egregius, fortis, constans, diligens, nostri laudator, amator, imitator. Ille alter uno vitio minus vitiosus; quod iners, quod somni plenus, quod imperitus, quod ἀπραγμάτατος (*b*), sed voluntate ita κακίστης (*c*), ut Pompeium post illam concionem, quæ ab eo Senatus laudatus est, edisse cœperit. Itaque mirum in modum omnes a se bonos alienavit. Neque id ma-

(*a*) Ici nombre de variantes : d'*Olivet* adopte *Fusius tertium concessit.* Nous conservons celle qu'a préférée le traducteur, conforme à l'édition de *Grævius*, quoique ce dernier, dans ses notes, semble en proposer une troisième. *(Note de l'Edit.)*

(*b*) Rebus agendis ineptissimus.

(*c*) Depravatus.

Digitized by Google

Le tribun Fusius prit alors le parti de se retirer, et Clodius se mit à haranguer le peuple d'une manière pitoyable, chargeant d'injures Lucullus, Hortensius, Caius Pison et Messala: pour moi, il se contentoit de me reprocher que j'étois toujours informé de tout (19). Le Sénat a déclaré qu'on ne parleroit ni des gouvernemens des Préteurs, ni des ambassades (20), ni d'aucune autre affaire, que celle-ci n'eût passé.

En voilà assez sur ce qui regarde l'Etat. Mais il faut vous dire encore une chose, à laquelle je ne m'étois pas attendu. Messala est fort bon Consul. Il a beaucoup de vigueur, de fermeté, d'application; et il se fait un honneur de me louer, de m'aimer, et même de m'imiter. Pour son collègue, il seroit plus vicieux s'il avoit un vice de moins: c'est un bonheur qu'il soit si paresseux, si endormi, si peu habile, et si peu agissant. Pour de la mauvaise volonté, il en a tant, qu'il a commencé à haïr Pompée depuis qu'il l'a entendu parler à l'avantage du Sénat; aussi tous les gens de bien se sont déclarés hautement contre lui. Et ce n'est pas tant par amitié pour Clodius qu'il le soutient, que par une inclination naturelle pour les mauvaises intrigues, et pour les méchantes affaires: mais heureusement, de tous les Magistrats, il n'y a que Fusius qui lui ressemble; les autres Tribuns sont bien

Digitized by Google

intentionnés, et Cornutus (21) en particulier est un petit Caton.

Que voulez-vous savoir de plus? mes affaires particulières? Antoine m'a enfin payé. Souvenez-vous de faire ce que vous m'avez promis. Mon frère a acheté sept cent vingt-cinq mille sesterces (*a*), les trois autres parts (22) des bâtimens d'Argilétum (23), et il cherche à vendre son bien de Tusculum, pour acheter la maison de Pacilius. Il faut vous raccommoder avec Lucceius; il me paroît qu'il en a fort envie, je m'emploierai pour cela (24). Mandez-moi au plutôt où vous êtes, ce que vous faites, et comment vont vos affaires. Le treizième de février.

(*a*) Environ 68,150 livres, suivant le rapport établi de mille sesterces à 94 liv. de notre monnaie. On ne sait comment *St-Réal*, de qui *Mongault* a lui-même emprunté cette base d'évaluation, a pu s'en écarter au point d'avoir rendu en cet endroit les 725 *mille sesterces* par *cinquante-quatre mille trois cent soixante-quinze livres*. (*Note de l'Éditeur*).

Digitized by Google

gis amicitia Clodii adductus facit, quam studio perditarum rerum, atque partium. *Sed habet sui similem in magistratibus neminem (a). Præter Fusium*, bonis utimur Tribunis pleb. Cornuto vero pseudo Catone.

Quid quæris? Nunc ut ad privata redeam, Τεύχεις (*b*) promissa patravit. Tu mandata effice, quæ recepisti. Quintus frater, qui Argiletani ædificii relîquum dodrantem emit H-S *DCCXXV*, Tusculanum venditat, ut, si possit, emat Pacilîanam domum. Cum Lucceîo in gratiam redi. Video hominem valde petiturire. Navabo operam. Tu quid agas, ubi sis, cujusmodi istæ res sint, fac me quam diligentissime certiorem. Idibus Febr.

(*a*) Leçon conforme à celle de *Grævius*. On lit dans d'*Olivet : Sed habet sui similem in magistratibus, præter Fusium, neminem. Bonis utimur Tribunis plebis, etc.* ; ce qui, pour le sens, revient à peu près au même. *(Note de l'Editeur.)*

(*b*) Teucris.

Digitized by Google

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala M. Puppius Piso.

ASIAM Quinto, suavissimo fratri, obtigisse audisti: non enim dubito, quin celerius tibi hoc rumor, quam ullius nostrum literæ nuntiarint. Nunc quoniam et laudis avidissimi semper fuimus, et præter ceteros φιλέλληνες (*a*) et sumus, et habemur, et multorum odia, atque inimicitias Reipublicæ caussa suscepimus, παντοίης ἀρετῆς μιμνησκεο (*b*), curaque effice, ut ab omnibus et laudemur et amemur. His de rebus plura ad te in ea epistola scribam, quam ipsi Quinto dabo. Tu me, velim, certiorem facias, quid de meis mandatis egeris; atque etiam, quid de tuo negotio. Nam ut Brundisio profectus es nullæ mihi abs te sunt redditæ literæ. Valde haveo (1) scire quid agas. Idib. Mart.

(*a*) Græcorum amatores.

(*b*) Omnimodæ virtutis reminiscere.

(1) Je soupçonne que c'est par faute d'impression qu'on lit

LETTRE XV.

CICERON A ATTICUS salut.

LORSQUE vous recevrez cette lettre, vous aurez déjà appris que le gouvernement d'Asie (1) est échu par le sort à mon cher frère Quintus; car je ne doute point que vous ne l'appreniez plutôt par le bruit public que par nos lettres. Vous voyez donc qu'avides de gloire comme nous l'avons toujours été, faisant profession d'aimer la nation Grecque (2), et étant chargés d'ailleurs de tant d'inimitiés que nous nous sommes attirées en servant la République, vous voyez, dis-je, quelle réputation nous avons à soutenir. Employez donc tous vos soins, servez-vous de toute votre prudence (3), pour que nous puissions mériter une estime et une affection générales. Mais je vous en dirai davantage, lorsque je vous écrirai par mon frère même. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez fait ce que je vous ai recommandé, et où en est votre affaire. Depuis que vous êtes parti de Brindes, je n'ai point eu de vos nouvelles; j'en attends avec impatience. Le 15 de mars.

An de R. 692. de Cicer. 46. Consuls M. Valerius Messala M. Puppius Piso.

dans d'*Olivet* AVEO, au lieu d'*haveo*. HAVEO est ici pour HABEO : le V pour le B, et réciproquement le B pour le V sont souvent employés dans les anciens manuscrits latins. *(Note de l'Editeur)*

Digitized by Google

LETTRE XVI.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 692. de Cicer. 46. Consuls M. Valerius Messala. M. Puppius Pison.

VOUS me demandez ce qui s'est passé dans ce jugement, qui a si fort surpris tout le monde; et ensuite, pourquoi j'ai livré dans cette occasion moins de combats qu'à mon ordinaire. Je vais, suivant la méthode d'Homère, répondre d'abord à votre seconde question (1), et je reviendrai à la première.

Tant qu'il y a eu lieu de soutenir l'autorité du Sénat, j'ai combattu avec tant de force et d'ardeur, que j'ai été suivi et applaudi de tout le monde. Vous avez été plusieurs fois témoin de mon courage dans de pareilles occasions, mais vous m'auriez admiré dans celle-ci. Clodius n'ayant pu rien obtenir du Sénat, et tâchant, dans les harangues qu'il faisoit au peuple, de le prévenir contre moi, avec quelle chaleur, grands Dieux, je m'engageai alors dans la mêlée! Quels rudes coups je portai à mes ennemis! Avec quelle force je me jetai sur Pison, sur Curion, et sur toute leur troupe! Que je dépeignis vivement la légèreté des vieillards, et les débordemens de la jeunesse de cette cabale! Je vous jure que j'ai souvent souhaité de vous avoir,

Digitized by Google

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO sal.

QUAERIS ex me, quid acciderit de judicio, quod tam præter opinionem omnium factum sit: et simul vis scire, quo modo ego minus, quam soleam, præliatus sim: respondebo tibi ὑστερον πρωτερον, Ομηρικῶς (*a*). An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala, M. Puppius Piso.

Ego enim, quamdiu Senatus auctoritas mihi defendenda fuit, sic acriter, et vehementer præliatus sum, ut clamor concursusque, maxima cum mea laude fierent. Quod si tibi unquam sum visus in Republica fortis, certe me in illa caussa admiratus esses. Cum enim ille ad conciones confugisset; in iisque meo nomine ad invidiam uteretur, dii immortales, quas ego pugnas, et quantas strages edidi! Quos impetus in Pisonem, in Curionem, in totam illam manum feci! Quo modo sum insectatus levitatem senum,

(*a*) Ordine præpostero, Homericè.

Digitized by Google

libidinem juventutis! Sæpe, ita me dii juvent, te non solum auctorem consiliorum meorum, verum etiam spectatorem pugnarum mirificarum desideravi.

Postea vero quam Hortensius excogitavit, ut legem de religione Fufius Tribunus plebis ferret; in qua nihil aliud a Consulari rogatione differebat, nisi judicum genus; (in eo autem erant omnia) pugnavitque, ut ita fieret; quod et sibi, et aliis persuaserat, nullis illum judicibus effugere posse: contraxi vela, perspiciens inopiam judicum; neque dixi quicquam pro testimonio, nisi quod erat ita notum, atque testatum, ut non possem prætərire.

Itaque, si caussam quæris absolutionis, (ut jam πρὸς τὸ πρότερον (*a*) revertar) egestas judicum fuit, et turpitudo. Id autem ut accideret, commissum est horteusii consilio: qui dum veritus est, ne Fufius ei legi intercederet, quæ ex Senatus-Consulto ferebatur, non vidit illud, satius esse illum in infamia relinqui ac sordibus, quam

(*a*) Ad prius.

Digitized by Google

autant pour témoin de mes exploits, que pour règle de mes actions.

Mais * depuis qu'Hortensius eut imaginé cet expédient, que Fusius proposât une loi sur le sacrilége de Clodius, qui ne différoit de celle des Consuls, qu'en ce qu'elle remettoit le choix des juges au sort, ce qui étoit précisément l'essentiel; Hortensius ayant donc emporté qu'on tourneroit l'affaire de cette sorte, parce qu'il s'étoit persuadé, et qu'il avoit persuadé aux autres, que le criminel ne pouvoit échapper, quelques juges qu'on lui donnât; je callai alors la voile, sachant combien il y en a peu de bons, et je me contentai de déposer ce qui est si bien prouvé et si public (2), que je ne pouvois me dispenser de l'attester.

Pour revenir à votre première question, si vous voulez savoir ce qui a fait absoudre Clodius, il n'en faut point chercher d'autre cause, que l'in-

* Mais *il arriva bientôt qu'Hortensius, persuadant aux autres, comme il en étoit persuadé lui-même, que le criminel n'échapperoit pas, quels que fussent ses juges, imagina de faire proposer une loi d'après laquelle, attendu qu'il s'agissoit de religion, les juges durent être désignés par le sort. C'étoit-là le point essentiel, et moi* sachant combien il y en a peu de bons, je callai alors la voile, *me bornant à déposer ce que la notoriété publique avoit déjà attesté avant moi.*

Pour revenir.....

digence et le peu d'honneur de ses juges. Et c'est entièrement la faute d'Hortensius, qui, dans la crainte que Fusius n'arrêtât la poursuite en s'opposant au décret que le Sénat avait proposé au peuple, n'a pas compris qu'il valoit encore mieux laisser Clodius chargé d'un crime si odieux dont il ne seroit point purgé, que de lui donner des juges faciles à corrompre. Emporté par sa haine, il s'est trop pressé de le faire juger, persuadé, comme il le disoit, qu'il ne falloit qu'un poignard de plomb pour le percer.

Que si vous demandez plus en particulier comment la chose s'est passée, je vous dirai que ç'a été d'une manière fort surprenante pour ceux qui n'ont reconnu la faute d'Hortensius que par l'évènement, mais non pas pour moi qui l'avois connue d'abord. La récusation ayant donc été faite, non sans beaucoup de bruit, l'accusateur, comme un censeur exact, ayant rejeté les mauvais juges (3) que le sort présentoit; et l'accusé, comme un maître de gladiateurs qui épargne ses meilleurs esclaves (4), ayant récusé les plus honnêtes gens, dès que les juges eurent pris leur place, les gens de bien commencèrent à appréhender beaucoup. En effet *, on ne vit jamais dans une académie de jeu un si vilain assemblage (5): des Sénateurs diffamés, des Chevaliers

* En effet, on ne vit jamais, *même* dans une académie de jeu, un *plus honteux* assemblage.

Digitized by Google

infirmo judicio committi. Sed ductus odio properavit rem deducere in judicium; cum illum plumbeo gladio jugulatum iri tamen diceret.

Sed judicium, si quæris, quale fuerit, incredibili exitu; sic, uti nunc ex eventu ab aliis, a me tamen ex ipso initio consilium Hortensii reprehendatur. Nam ut rejectio facta est clamoribus maximis; cum accusator, tanquam Censor bonus, homines nequissimos rejiceret: reus, tanquam clemens lanista, fragalissimum quemque secerneret; ut primum judices consederunt, valde diffidere boni cœperunt. Non enim unquam turpior in ludo talario consessus fuit. Maculosi Senatores, nudi Equites, Tribuni non tam ærati, quam (*a*), ut

(*a*) *Tribuni non tam ærati, quam,*..... Hoc est, Tribuni non tam *nummati* erant, quam *nummarii* et corrupti: AErarius enim in ea notione ac formâ nummarius dici cur non possit, nihil causæ video. TURNEBUS apud *Olivetum.*

Digitized by Google

appellantur, ærarii. Pauci tamen boni inerant, quos rejectione fugare ille non potuerat; qui mœsti inter sui dissimiles, et mœrentes sedebant, et contagione turpitudinis vehementer permovebantur.

Hic, ut quæque res ad consilium primis postulationibus referebatur, incredibilis erat severitas, nulla varietate sententiarum: nihil impetrarat reus, plus accusotari dabatur, quam postulabat: triumphabat (quid quæris?) Hortensius se vidisse tantum: nemo erat, qui illum reum, ac non millies condemnatum arbitraretur. Me vero teste producto, credo te ex acclamatione Clodii advocatorum audisse, quæ consurrectio judicum facta sit, ut me circumsteterint, ut aperte jugula sua pro meo capite P. Clodio ostentarint. Quæ mihi res multo honorificentior visa est, quam aut illa, cum jurare tui cives Xenocratem testimonium dicentem prohibuerunt; aut cum tabulas Metelli Numidici, cum hæ, ut mos est, circumferrentur, nostri judices aspicere noluerunt; multo hæc, inquam, nostra res major.

Digitized by Google

ruinés, des * Gardes du trésor qui n'avoient point su conserver leur propre bien (6). Cependant il s'y trouvoit quelques juges intègres que le criminel n'avoit pu récuser (7), et qui, tristes et confus de se voir avec des gens qui leur ressembloient si peu, paroissoient craindre que l'infamie du corps ne retombât sur les particuliers.

Dans les préliminaires, à chaque article sur lequel on opina, il parut d'abord une sévérité incroyable. Nulle variété ** dans les avis; le criminel n'obtenoit rien, l'accusateur avoit plus qu'il ne demandoit. Je vous laisse à penser si Hortensius s'applaudissoit d'avoir *** vu si clair dans cette affaire. Il n'y avoit personne qui ne crût Clodius perdu et condamné mille fois. Mais lorsque je me présentai pour déposer contre lui, les cris que firent ceux qui l'assistoient (8) furent si grands, que vous aurez pu les entendre, et apprendre par-là comment les juges se levèrent tous, m'environnèrent, et présentèrent la gorge à Clodius, pour lui faire comprendre qu'ils me défendroient au péril de leur vie. Je vous avoue que cela me parut plus glorieux pour moi, que ce qui arriva à Xénocrate (9), lorsque vos con-

* Des *Tribuns de l'épargne, ainsi qu'on les appelle, bien moins riches à raison de ce qu'exige un pareil emploi, que disposés à se vendre pour le devenir.* Cependant.....

** Nulle *contrariété* dans les avis.....

*** D'avoir *si bien deviné.* Il n'y avoit personne.....

citoyens se contentèrent de sa déposition, sans vouloir qu'il la confirmât par un serment; ou lorsque du temps de nos pères, les juges de Metellus Numidicus (10), accusé de concussion, détournèrent les yeux * lorsqu'on leur présenta ses livres de compte. J'ai trouvé quelque chose de plus honorable dans ce qui m'est arrivé. Les juges ayant donc déclaré qu'ils étoient prêts à me défendre comme le salut de la patrie, Clodius et ceux qui le soutenoient, furent également consternés. Le lendemain j'eus chez moi une aussi grande foule, que lorsque je m'y retirai en sortant du Consulat.

Notre nouvel Aréopage déclare ensuite qu'il ne se rassemblera point, qu'on ne lui ait donné des gardes. Ils délibèrent entr'eux s'ils en demanderont; un seul fut pour ** n'en point demander. L'affaire est portée au Sénat, qui la règle d'une manière fort sage et fort honorable pour eux. On les loue de leur précaution, et l'on charge les Magistrats d'y pourvoir. Tout le monde croyoit que Clodius n'oseroit plus comparoître.

Dites-moi maintenant, ô Muses! par où le feu commença à prendre (11)! Vous connoissez ce chauve mon panégyriste (12), qui fit, il y a quel-

* Détournèrent les yeux *à la présentation* de ses livres de compte.....

** Un seul fut pour la *négative*. *La chose* est portée au Sénat, qui.....

Itaque judicum vocibus, cum ego sic ab iis, ut salus patriæ, defenderer, fractus reus, et una patroni omnes conciderunt. Ad me autem eadem frequentia postridie convenit, qua cum abiens Consulatu suum domum reductus.

Clamare præclari Areopagitæ, se non esse venturos, nisi præsidio constituto. Refertur ad consilium; una sola sententia præsidium non desideravit. Defertur res ad Senatum; gravissime, ornatissimeque decernitur: laudantur judices: datur negotium magistratibus: responsurum hominem nemo arbitrabatur.

Ἔσπετε νῦν μοι Μοῦσαι ὅπως δὴ πρῶτον πῦρ ἵκετο (a).

Nosti Calvum, ex Nanneiannis illum laudatorem meum, de cujus oratione erga

(a) Præite nunc mihi, Musæ, quomodo ignis primum illapsus sit.

me honorifica ad te scripseram. Biduo per unum servum, et eum ex gladiatorio ludo, confecit totum negotium : arcessivit ad se, promisit, intercessit, dedit. Jam vero (ô dii boni, rem perditam!) etiam noctes certarum mulierum, atque adolescentulorum nobilium introductiones nonnullis judicibus pro mercedis cumulo fuerunt. Ita, summo discessu bonorum, pleno foro servorum, XXV judices ita fortes tamen fuerunt, ut, summo proposito periculo, vel perire maluerint, quam perdere omnia. XXXI fuerunt quos fames magis, quam fama, commoverit. Quorum Catulus cum vidisset quendam, quid vos, inquit, præsidium a nobis postulabatis? An, ne nummi vobis eriperentur, timebatis? Habes, ut brevissime potui, genus judicii, et caussam absolutionis.

Quæris deinceps, qui nunc sit status rerum, et qui meus. Reipublicæ statum illum, quem tu meo consilio, ego divino confirmatum putabam, qui bonorum omnium conjunctione, et auctoritate Consulatus mei fixus, et fundatus videbatur, nisi

que temps, ce discours à ma louange, dont je vous ai rendu compte. C'est lui qui a conduit toute cette affaire, et cela en deux jours, par le ministère d'un seul gladiateur de ses esclaves. Il a fait venir chez lui les juges, il a promis, il a cautionné, il a donné. Bien plus, bon Dieu, quelle horreur! il a fait avoir * par-dessus le marché, à certains juges, les faveurs de quelques dames et de quelques jeunes gens de qualité. Aussi les gens du bon parti n'ayant plus osé paroître, parce que la place étoit pleine d'esclaves armés, il s'est trouvé néanmoins vingt-cinq juges assez courageux, pour aimer mieux s'exposer à tout, que de perdre la République; les autres, au nombre de trente-un, ont plus redouté la faim que l'infamie. Catulus en ayant rencontré un, lui dit, pourquoi nous demandez-vous des gardes? étoit-ce de peur qu'on ne vous volât l'argent que Clodius vous a donné? Voilà le plus en abrégé qu'il m'a été possible, comment s'est passée cette affaire, et ce qui a fait absoudre Clodius.

Vous me demandez ensuite quel est depuis ce jugement l'état de la République, et le mien en particulier. Sachez que cet état dans lequel nous

* L'on a fait avoir, *pour comble de récompense*, à certains juges, les faveurs de *certaines* dames et de *plusieurs* jeunes gens de qualité. La place *se trouvant remplie d'esclaves armés*, *les gens de bien se sont retirés*. Il s'est trouvé néanmoins vingt-cinq juges....

Digitized by Google

la croyions affermie, vous par ma conduite, et moi par la seule faveur des Dieux; qui paroissoit fondé si solidement sur la bonne intelligence des gens de bien, et sur l'autorité que mon Consulat leur avoit donnée; sachez, dis-je, que cet heureux état, si quelque Dieu n'y remédie, nous échappe des mains par ce seul jugement, si c'est un jugement que trente des plus méprisables et des plus méchans hommes de la République, aient violé, à prix d'argent, tout ce qu'il y a de plus sacré, et qu'un Talna, un Plautus, un Spongia, et autres pareilles canailles aient déclaré faux un fait connu de toute la terre.

Mais apprenez aussi pour vous consoler, que, malgré la profondeur de cette plaie, la perfidie * ne triomphe pas avec tant d'insolence que les méchans se l'étoient promis; car ils s'étoient certainement flattés que la religion, la pudicité, l'intégrité des jugemens, l'autorité du Sénat, ayant été foulés aux pieds, la perversité et la convoitise victorieuses se vengeroient hautement sur les gens de bien, de ce que la rigueur des loix avoit fait souffrir aux méchans pendant mon Consulat. Ce même Consul (car je crois que la modestie ne me défend pas de parler avantageusement de moi dans une lettre, que je ne

* La perfidie n'est pas *aussi insolente dans sa victoire*, que les méchans se l'étoient promis.

Digitized by Google

quis nos Deus respexerit, elapsum scito esse de manibus uno hoc judicio : si judicium est, triginta homines populi Romani levissimos, ac nequissimos, nummulis acceptis, jus ac fas omne delere, et quod omnes non modo homines, verum etiam pecudes factum esse sciant, id Talnam, et Plautum, et Spongiam, et ceteras hujusmodi quisquilias statuere, nunquam esse factum.

Sed tamen, ut te de Republica consoler, non ita, ut sperarunt mali, tanto imposito Reipublicæ vulnere, alacris exsultat improbitas in victoria. Nam plane ita putaverunt, cum religio, cum pudicitia, cum judiciorum fides, cum Senatus auctoritas concidisset, fore, ut aperte victrix nequitia, ac libido pœnas ab optimo quoque peteret sui doloris, quem improbissimo cuique inusserat severitas Consulatus mei. Idem ego ille, (non enim mihi videor insolenter gloriari, cum de me apud te loquor, in ea præsertim epistola, quam nolo aliis legi) idem, inquam, ego recreavi afflictos animos

Digitized by Google

bonorum unumquemque confirmans, excitans. Insectandis vero, exagitandisque nummariis judicibus, omnem omnibus studiosis, ac fautoribus illius victoriæ παῤῥησίαν (a) eripui : Pisonem Consulem nulla in re consistere unquam sum passus : desponsam homini jam Syriam ademi : Senatum ad pristinam suam severitatem revocavi, atque abjectum excitavi : Clodium præsentem fregi in Senatu, cum oratione perpetua, plenissima gravitatis, tum altercatione ejusmodi, ex qua licet pauca degustes. Nam cetera non possunt habere neque vim, neque venustatem, remoto illo studio contentionis, quem ἀγῶνα (b) vos appellatis.

Nam, ut Idib. Maii in Senatum convenimus, rogatus ego sententiam multa dixi de summa Republica, atque ille locus inductus a me est divinitus; ne una plaga accepta, patres conscripti conciderent, ne deficerent : vulnus esse ejusmodi, quod mihi nec dissimulandum, nec pertimescen-

(a) Loquendi libertatem.
(b) Certamen.

Digitized by Google

veux point qui soit vue d'autre que de vous) * votre ami, dis-je, a consolé les gens de bien, il les a soutenus et encouragés; et en poursuivant à toute outrance ces juges corrompus, il a fait taire l'insolence de tous ceux qui s'applaudissoient de cette infâme victoire. J'ai empêché qu'on ** ne passât quoi que ce fût au Consul Pison; je lui ai enlevé le gouvernement de Syrie (13) qu'il croyoit déjà tenir; j'ai fait reprendre au Sénat sa première sévérité, et j'ai relevé son courage; j'ai confondu Clodius en face, et par un discours suivi, plein de véhémence, et dans une contestation dont je ne vous rapporterai que quelques traits; car le reste n'auroit pas la même force et la même grace, n'étant plus soutenu par la chaleur de la dispute, ou, pour parler avec vous autres Grecs, du combat.

Le Sénat s'étant assemblé le quinzième de mai, lorsque ce fut à moi à opiner, je parlai en général des affaires de la République, et je tombai d'une manière admirable sur celle de Clodius, dans ce sens, que pour avoir reçu une seule blessure, il ne falloit pas s'abandonner au découragement; qu'on ne devoit, ni la dissimuler, ni s'en allarmer; que comme il y auroit de la folie et de l'insensibilité à l'un, il y auroit de la foi-

* ..... *Ce Consul*, dis-je, *que j'aime qu'on reconnoisse en moi*, a consolé les gens de bien.....

** J'ai empêché qu'on *n'accordât* quoi que ce fut.....

Digitized by Google

blesse à l'autre; que Lentulus et Catilina avoient été absous chacun deux fois (14); que Clodius n'étoit que le troisième scélérat qu'on avoit lâché contre la République. Vous vous trompez, dis-je ensuite, en m'adressant à lui, vos juges n'ont point voulu vous faire grace. S'ils vous ont laissé dans l'enceinte de Rome, c'est qu'elle est une véritable prison pour vos pareils; l'exil eût été pour vous une espèce de liberté. Reprenez donc courage *, Messieurs, soutenez votre dignité; l'union qui régnoit entre les gens de bien subsiste toujours: pour avoir un nouveau sujet de douleur, ils n'en ont pas moins de résolution. Il n'est même arrivé aucun mal nouveau dans la République: celui qui y étoit caché n'a fait que paroître, on a découvert plusieurs scélérats semblables à celui qu'ils ont absous.

Mais que fais-je **? je mets ici insensiblement toute ma harangue, je reviens à notre dispute. Ce beau garçon (15) se lève et me reproche que j'ai été à Bayes (16). Il n'en est rien, lui dis-je; mais après tout, cela est bien différent de se trouver aux mystères les plus sacrés, et les plus interdits aux hommes. Il appartient bien, reprend-il, à un rustaut d'Arpinum d'aller à des

* Reprenez donc courage, *Pères conscrits*, soutenez votre dignité.....

** Mais que fais-je! *encore un peu et vous auriez* toute ma harangue; je reviens à notre dispute.....

Digitized by Google

dum videretur : ne aut metuendo ignavissimi, aut ignorando stultissimi judicaremur : bis absolutum esse Lentulum, bis Catilinam : hunc tertium jam esse a judicibus in Rempublicam immissum. Erras, Clodi, non te judices urbi, sed carceri reservarunt; neque te retinere in civitate, sed exilio privare voluerunt. Quamobrem, patres conscripti, erigite animos, retinete vestram dignitatem. Manet illa in Republica bonorum consensio : dolor accessit bonis viris ; virtus non est imminuta : nihil est damni factum novi ; sed quod erat, inventum est : in unius hominis perditi judicio plures similes reperti sunt.

Sed quid ago ? pene orationem in epistolam (*a*) inclusi. Redeo ad altercationem. Surgit pulchellus puer : objicit mihi, *me ad Baias fuisse.* Falsum : sed tamen quid hoc? simile est, inquam, quasi dicas in operto fuisse. *Quid*, inquit, *homini Arpinati cum aquis caldis ?* Narra, inquam, patrono tuo, qui Arpinates aquas concu-

(*a*) Apud *Oliretum* legitur, *in* EPISTOLA *inclusi.*

pivit: nosti enim Marinas. *Quousque*, inquit, *hunc Regem feremus?* Regem appellas, inquam, cum Rex tui mentionem nullam fecerit? Ille autem Regis hereditatem spe devorarat. *Domum*, inquit, *emisti.* Putes, inquam, dicere, judices emisti: *juranti*, inquit, *tibi non crediderunt.* Mihi vero inquam, xxv. judices crediderunt: xxxi, quoniam nummos ante acceperunt, tibi nihil crediderunt. Magnis clamoribus afflictus conticuit, et concidit.

Noster autem status est hic. Apud bonos iidem sumus, quos reliquisti; apud sordem urbis, et fæcem ulto melius nunc, quam reliquisti; nam et illud nobis non obest, videri nostrum testimonium non valuisse. Missus est sanguis invidiæ sine dolore, atque etiam hoc magis, quod omnes illi

Digitized by Google

bains. Je m'en rapporte, dis-je, à votre sœur (17), * qui se seroit bien accommodé de ce rustaut (18), comme les pirates qui vous prirent s'accommodèrent de vous (19). Jusqu'à quand **, Messieurs, s'écria-t-il, souffrirez-vous qu'un particulier fasse ici le Roi? Comment, repris-je, osez-vous encore parler de Roi, qui ne vous a pas même nommé dans son testament: c'est qu'il avoit compté sur la succession de Quintus Marcius le Roi son beau-frère. Comme il me reprocha ensuite la maison que j'ai achetée, que diriez-vous donc, lui répondis-je, si j'avois acheté les voix de mes juges? Les miens, reprit-il, ne se sont point fiés à vous, puisqu'ils n'ont point eu d'égard à votre déposition. Il y en a eu vingt-cinq, repris-je, qui se sont fiés à moi; mais ceux même qui vous ont absous ne se sont pas fiés à vous, puisqu'ils ont voulu être payés d'avance. La huée qui s'éleva là-dessus le fit taire, et acheva de l'accabler.

*** Voici maintenant dans quelle situation je

---

* A votre sœur, *elle qui vous a si bien servi; demandez-lui si elle ne se serait pas aussi-bien* accommodée de ce rustaut *que* les pirates qui vous prirent, s'accommodèrent de vous.

** Jusqu'à quand, s'écria-t-il *alors*, *Pères conscrits*, souffrirez-vous.....

*** *J'ai maintenant à vous dire* dans quelle situation je me trouve. Je suis toujours *avec* les gens de bien, *comme vous m'avez vu lorsque vous êtes parti, mais beaucoup plus considéré que je ne l'étois alors de ce qui compose la lie du peuple.* Le peu

Digitized by Google

me trouve. Je suis toujours parmi les gens de bien dans la même considération, mais beaucoup mieux que je n'étois lorsque vous êtes parti, par la canaille et la vile populace. Le peu d'égard qu'on a eu à ma déposition n'y a pas nui : c'est un coup en l'air qui n'a pas laissé de contenter mes envieux, et qui n'intéresse point mon honneur; d'autant plus que ceux qui ont conduit cette mauvaise intrigue, avouent (ce qui n'est que trop clair) qu'ils n'en sont venus à bout qu'à force d'argent. De plus, cette populace misérable et affamée, qui se plaît si fort à entendre haranguer ses Tribuns, et qui ne cherche qu'à sucer le trésor public (20), me croit l'ami intime de Pompée; et il est vrai que je suis avec lui dans une société fort étroite et fort agréable, jusques-là que nos jeunes gens à poil folet, les entrepreneurs de la conjuration, appellent Pompée par raillerie *Cneius Ciceron* (21). Aussi, quand je parois aux jeux publics, ou aux combats des gladiateurs, il faut voir comme on bat des mains, sans que personne ose siffler (22).

Nous sommes à présent dans l'attente de l'assemblée pour l'élection des Consuls. Pompée porte Afranius (23) en dépit de tout le monde. Ce n'est, ni par son crédit, ni par son autorité, mais avec

---

d'égard qu'on a eu à ma déposition ne m'a *point fait de tort*; c'est un coup en l'air qui n'a pas laissé de contenter mes envieux; mais sans intéresser mon honneur....

fautores illius flagitii, rem manifestam illam redemptam esse a judicibus confitentur. Accedit illud, quod illa concionalis hirudo ærarii, misera ac jejuna plebecula, me ab hoc Magno unice diligi putat: et hercule multa et jucunda consuetudine conjuncti inter nos sumus, usque eo, ut nostri isti comissatores conjurationis, barbatuli juvenes, illum in sermonibus *Cnæum Ciceronem* appellent. Itaque et ludis, et gladiatoribus mirandas ἐπιστημασίας (a) sine ulla pastoritia fistula auferebamus.

Nunc est exspectatio comitiorum: in qua omnibus invitis trudit noster Magnus Auli filium: atque in eo neque auctoritate, neque gratia pugnat, sed quibus Philippus omnia castella expugnari posse dicebat, in qua

(a) Significationes.

modo asellus onustus auro posset ascendere. Consul autem ille, Doterionis histrionis similis, suscepisse negotium dicitur, et domi divisores habere; quod ego non credo. Sed Senatus-consulta duo jam facta sunt odiosa, quod in Consulem facta putantur, Catone et Domitio postulante; unum, ut apud magistratus inquiri liceret; alterum, cujus domi divisores haberent, adversus Rempublicam.

Lurco autem, Tribunus plebis qui magistratum simul cum lege AElia iniit, solutus est et AElia, et Fufia, ut legem de ambitu ferret; quam ille bono auspicio claudus homo promulgavit. Ita comitia in ante diem VI. Kal. Sext. dilata sunt. Novi est in lege hoc, ut, qui nummos in tribu pronuntiarit, si non dederit, impune sit; sin dederit, ut, quoad vivat, singulis tribubus H-S CIↃ CIↃ CIↃ debeat. Dixi, hanc le-

Digitized by Google

le secret de Philippe de Macédoine, qui disoit qu'il n'y avoit point de place imprenable, pourvu qu'on y pût faire entrer un âne chargé d'or. On dit que ce Consul, qui ressemble à un mauvais farceur (24), conduit cette intrigue, et qu'il tient chez lui ceux qui distribuent l'argent; mais je n'en veux rien croire. Cependant le Sénat a fait deux décrets qui choquent bien des gens, parce qu'ils * paroissent faits contre ce Consul en particulier, et c'est à la poursuite de Caton et de Domitius qu'ils ont été faits. Par le premier, il est permis d'aller faire la visite, même chez les Magistrats; et le second déclare ennemis de l'État ceux chez qui on trouvera de ces distributeurs d'argent.

De plus, le Sénat a dispensé le Tribun Lurco (25) de suivre à la rigueur ce que portent les loix Ælia et Fufia (26), en vertu desquelles on auroit pu l'empêcher d'en proposer une contre les brigues, quoiqu'il ait été lui-même fait Tribun dans toutes les formes prescrites par la pre-

* Parce qu'ils paroissent *l'avoir été à cette occasion*, et contre ce Consul en particulier : Caton et Domitius *sont ceux qui les ont provoqués.* Par le premier.....

Le Sénat *a dispensé* le Tribun Lurco *de la rigueur des loix AElia et Fusia, qui auroient pu mettre obstacle à l'admission de celle qu'il avoit à proposer contre la brigue, bien toutefois qu'il ait subi lui-même* les formes prescrites par la première des *deux* loix, *lorsqu'il fut fait Tribun.* Ainsi *notre boiteux, chose* vraiment de bon augure, *n'a point trouvé d'*opposition, et l'élection des Consuls.....

mière de ces loix. Ainsi ce boiteux, ce qui est vraiment de bon augure (27), a proposé la sienne sans opposition, et l'élection des consuls a été renvoyée au vingt-septième de juillet. Ce que cette loi a de particulier, c'est qu'elle n'établit aucune peine contre ceux qui auront promis de l'argent au peuple, pourvu qu'ils ne l'aient point donné ; et elle condamne ceux qui l'auront donné effectivement, à payer tous les ans, pendant leur vie, à chaque tribu trois mille sesterces (*a*); sur quoi j'ai dit que Clodius avoit observé * depuis long-temps cette loi, qu'il s'étoit souvent dispensé de payer ce qu'il avoit promis.

Mais, dites-moi, ne trouvez-vous pas que le Consulat que Curion appeloit une espèce d'apothéose, va devenir une royauté de la féve (28), si un aussi indigne homme qu'Afranius y peut parvenir? Il vaut donc bien mieux **, à votre exemple, devenir philosophe, et regarder avec mépris toutes les magistratures du monde.

*** Quant à ce que vous me marquez que vous

(*a*) Environ 280 liv. suivant St-Réal, 225 liv. (v. la note 1, sur la 2e. lettre.)

* Surquoi j'ai dit que Clodius avoit observé cette loi *longtems avant qu'elle fut faite ;* car il s'étoit souvent dispensé....

** Il vaut donc mieux *philosopher avec vous*, et *renoncer à toutes ces magistratures.*

*** *Je suis fâché que vous n'acceptiez pas l'emploi que mon frère vous propose en Asie : je crains les suites de votre refus. Je ne saurois cependant* vous blâmer, puisque je n'ai pas voulu....

Digitized by Google

gem P. Clodium jam ante servasse : pronuntiare enim solitum esse, et non dare.

Sed heus tu, videsne consulatum illum nostrum, quem Curio antea ἀποθέωτιν (*a*) vocabat, si hic factus erit, fabam minum futurum? Quare, ut opinor, φιλοσοφητέον (*b*), id quod tu facis, et istos Consulatus non flocci ἀστέος (*c*).

Quod ad me scribis, te in Asiam statuisse non ire; equidem mallem ut ires: ac

(*a*) Consecrationem.
(*b*) Philosophandum.
(*c*) Relinquere oportet.

Digitized by Google

vereor ne quid in ista re minus commode fiat. Sed tamen non possum reprehendere consilium tuum, præsertim cum egomet in provinciam non sim profectus.

Epigrammatis tuis, quæ in Amaltheo posuisti, contenti erimus, præsertim cum et Chilius nos reliquerit, et Archias nihil de me scripserit : ac vereor, ne, Lucullis quoniam Græcum poëma condidit, nunc ad Cæcilianam fabulam spectet.

Antonio, tuo nomine gratias egi; eamque epistolam Manlio dedi. Ad te ideo antea rarius scripsi, quod non habebam idoneum, cui darem, nec satis sciebam quid darem. Vale. Te vindicavi.

Cincius si quid ad me tui negotii detulerit, suscipiam. Sed nunc magis in suo est occupatus; in quo ego ei non desum. Tu, si uno in loco es futurus, crebras a nobis literas exspecta; at plures etiam ipse mittito. Velim, ad me scribas, cujusmodi sit Αμαλθεῖον (*a*) tuum, quo ornatu, qua

(*a*) Amaltheum.

Digitized by Google

n'irez point en Asie avec mon frère, je vous avoue que j'en suis très-fâché, et je crains bien que cela n'ait de fâcheuses suites pour nous; mais je ne puis vous blâmer, puisque je n'ai pas voulu non plus aller, après mon Consulat, dans la province qui m'étoit échue.

Il faudra me contenter des inscriptions que vous avez mises à ma louange dans votre Amalthée (29), puisque Chilius (30) m'a manqué, et qu'Archias (31) n'a rien fait pour moi : j'appréhende qu'à présent qu'il a achevé son poëme grec pour les Lucullus, il ne travaille pour les Metellus (32).

J'ai écrit à Antoine par Manlius, et je lui ai fait des remercîmens de votre part. Si je ne vous ai pas écrit plus souvent, c'est que je n'ai point trouvé de commodité, et que je manquois de matière; vous voilà bien dédommagé (33).

Je me chargerai de tout ce que Cincius me recommandera de votre part; mais je le crois maintenant plus occupé de son affaire que de la vôtre, et je ne lui suis pas inutile. Si vous vous fixez en quelque endroit, vous aurez souvent de mes nouvelles; que je n'en aie pas moins souvent des vôtres. Envoyez-moi un plan de votre Amalthée, et une description de tous les ornemens que vous y avez mis; enfin tout ce que

Digitized by Google

vous avez là-dessus en vers et en prose. J'ai envie de faire quelque chose de semblables à Arpinum. Je vous enverrai aussi quelque ouvrage de ma façon, mais je n'ai rien maintenant d'achevé.

LETTRE XVII.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 692. de Cicer. 46. Consuls M. Valerius Messala, M. Puppius Piso.

JE vois, par votre lettre, et par la copie que vous m'avez envoyée de celle de mon frère, qu'il y a une grande altération dans les sentimens et dans les dispositions où il étoit à votre égard. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour vous deux le demande, et je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère, et causer en lui un si grand changement. J'avais bien remarqué, et vous vous étiez aussi apperçu avant que de partir, qu'on l'avoit prévenu contre vous, et qu'on avoit rempli son esprit de soupçons fâcheux. Lorsque j'ai travaillé à l'en guérir, et avant qu'il fût nommé Gouverneur d'Asie, et sur-tout depuis, il ne m'a pas paru aussi aigri que vous me le marquez dans votre lettre, quoiqu'à la vérité je n'aie pu obtenir de lui tout ce que j'aurois voulu. Ce qui me consoloit, c'étoit que je comptois qu'il vous verroit à Dyrrachium, ou quelqu'autre part

Digitized by Google

τοποθεσία (*a*); et quæ poëmata, quasque historias de Αμαλθεία (*b*) habes, ad me mittas. Lubet mihi facere in Arpinati. Ego tibi aliquid de meis scriptis mittam. Nihil erat absoluti.

EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO sal.

MAGNA mihi varietas voluntatis, et dissimilitudo opinionis, ac judicii Quinti fratris mei, demonstrata est ex literis tuis, in quibus ad me epistolarum illius exempla misisti. Qua ex re, et molestia sum tanta affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque vestrum afferre debuit; et admiratione, quidnam accidisset, quod afferret Quinto fratri meo, aut offensionem tam gravem, aut commutationem tantam voluntatis. Atque illud a me jam ante intelligebatur, quod te quoque ipsum disce-

An. R. 692. Cicer. 46. Coss. M. Valerius Messala, M. Puppius Piso.

(*a*) Loci forma.
(*b*) Amalthea.

Digitized by Google

dentem a nobis suspicari videbam, subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum; et insedisse quasdam odiosas suspiciones : quibus ego mederi cum cuperem antea sæpe, et vehementius etiam post sortitionem provinciæ, nec tantum intelligebam ei esse offensionis, quantum literæ tuæ declarant; nec tantum proficiebam, quantum volebam. Sed tamen hoc me ipse consolabar, quod non dubitabam, quin te ille aut Dyrrachii, aut in istis locis uspiam visurus esset : quod cum accidisset, confidebam ac mihi persuaseram fore, ut omnia placarentur inter vos non modo sermone, ac disputatione, sed conspectu ipso, congressuque vestro. Nam, quanta sit in Quinto fratre meo comitas, quanta jucunditas, quam mollis animus et ad accipiendam, et ad deponendam offensionem, nihil attinet me ad te, qui ea nosti, scribere. Sed accidit perincommode, quod eum nusquam vidisti. Valuit enim plus, quod erat illi nonnullorum artificiis inculcatum, quam aut officium, aut necessitudo, aut amor vester ille pristinus, qui plurimum valere

dans vos quartiers; et je * me promettois, ou plutôt je ne doutois point que cette entrevue ne suffît pour racommoder tout, même avant que vous entrassiez dans aucun éclaircissement. Car vous savez, aussi bien que moi, que mon frère est dans le fond le meilleur homme du monde; et que s'il se brouille aisément, il se raccommode de même. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus; et c'est ce qui a été cause que les artifices de quelques mauvais esprits ont prévalu sur ce qu'il devoit à la liaison, à l'alliance, et à l'ancienne amitié qui est entre vous. Savoir à qui en est la faute, il m'est plus aisé de le deviner que de vous le dire; je craindrois de ne pas épargner vos proches en défendant les miens (1); je

---

* Et je *me persuadois, je n'en avois pas même de doute, qu'à la première entrevue, et sans qu'il fut besoin d'explication, tout seroit bientôt raccommodé entre vous;* car vous connoissez mon frère; *il se fâche* aisément, et *s'appaise* de même: *vous conviendrez avec moi* qu'au fond c'est le meilleur homme du monde. Le malheur c'est que vous ne vous êtes point vus; c'est ce qui a fait que les artifices de *quelques brouillons* ont prévalu *dans vos esprits sur les droits* de l'alliance et de l'amitié *qui subsiste entre vous depuis long-tems. A qui la faute? Je sais bien qu'en penser; mais je ne dois pas vous l'écrire; je craindrois, en défendant* mes proches, *de ne pas assez ménager les vôtres. Si dans sa propre famille, on n'a pas travaillé à lui inspirer de l'aigreur, on n'a pas fait au moins, pour la calmer, ce qu'on auroit pu. Le mal vient de plus loin qu'on ne l'imagine; je vous l'expliquerai, lorsque nous nous verrons, mieux que je ne puis le faire par écrit.*

Je ne conçois pas.....

suis persuadé, que si l'on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, on n'a pas du moins travaillé à l'adoucir comme on auroit pu. Mais je vous expliquerai mieux, quand nous nous reverrons, d'où vient tout le mal; ce qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

Je ne conçois pas ce qui a pu porter mon frère à vous écrire de Tessalonique comme il a fait, et à parler ici à vos amis, et sur la route, de la manière qu'on vous l'a rapporté. Quoi qu'il en soit, je n'espère d'être délivré de ce chagrin, que par la confiance que j'ai en votre honnêteté. Si vous considérez que les meilleures gens sont souvent ceux qui se fâchent le plus aisément et qui reviennent de même, et que cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentimens est ordinairement une marque de bon naturel; et sur-tout si vous faites réflexion qu'entre amis on doit * se pardonner, non-seulement les foiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques, j'espère que tout cela se calmera aisément, et je vous le demande en grace; car vous aimant autant que je fais, il n'est pas indif-

* On doit *supporter* non-seulement.....

debuit. Atque hujus incommodi culpa ubi resideat, facilius possum existimare, quam scribere. Vereor enim, ne, dum defendam meos, non parcam tuis. Nam sic intelligo, ut nihil a domesticis vulneris factum sit, illud quidem, quod erat, eos certe sanare potuisse. Sed hujusce rei totius vitium, quod aliquanto etiam latius patet, quam videtur, præsenti tibi commodius exponam.

De iis literis, quas ad te Tessalonica misit, et de sermonibus, quas ab illo et Romæ apud amicos tuos, et in itinere habitos putas; ecquid tantum caussæ sit ignoro: sed omnis in tua posita est humanitate mihi spes hujus levandæ molestiæ. Nam, si ita statueris, et irritabiles animos esse optimorum sæpe hominum, et eosdem placabiles; et esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiamque naturæ plerumque bonitati; et, id quod caput est, nobis inter nos nostra sive incommoda, sive vitia, sive injurias esse tolerandas; facile hæc, quemadmodum spero, mitigabuntur. Quod ego ut facias, te oro. Nam ad me, qui te unice diligo, maxime pertinet, neminem esse

Digitized by Google

meorum, qui aut te non amet, aut abs te non ametur.

Illa pars epistolæ tuæ minime fuit necessaria, in qua exponis, quas facultates aut provincialium, aut urbanorum commodorum, et aliis temporibus, et me ipso Consule, prætermiseris. Mihi enim perspecta est ingenuitas, et magnitudo animi tui : neque ego inter me, atque te quicquam interesse unquam duxi, præter voluntatem institutæ vitæ : quod me ambitio quædam ad honorum studium, te autem alia minime reprehendenda ratio ad honestum otium duxit. Vera quidem laude probitatis, diligentiæ, religionis, neque me tibi, neque quemquam antepono. Amoris vero erga me, cum a fraterno amore, domesticoque discessi, tibi primas defero. Vidi enim, vidi, penitusque perspexi in meis variis temporibus et sollicitudines, et lætitias tuas. Fuit mihi sæpe et laudis nostræ gratulatio tua jucunda, et timoris consolatio grata.

Quin mihi nunc, te absente, non solum consilium, quo tu excellis, sed etiam ser-

Digitized by Google

férent pour moi que tous mes proches vous aiment et soient aimés de vous.

Rien n'étoit moins nécessaire que l'endroit de votre lettre, où vous faites un détail de tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit dans les provinces, soit à Rome, pendant mon Consulat, et en d'autres temps. Je connois la noblesse et la droiture de votre cœur. J'ai toujours compté qu'il n'y avoit point d'autre différence entre vous et moi, que celle du différent choix de vie; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs, nullement blâmables, vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais quant à cette gloire véritable, qui vient de la probité, de l'exactitude, de la régularité dans le commerce, je ne mets au-dessus de vous ni moi, ni personne au monde; et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime autant que vous m'aimez. j'ai vu, d'une manière à n'en pouvoir douter, et votre joie et votre inquiétude dans les différentes situations où je me suis trouvé. Lorsque J'ai eu quelque succès, votre joie a augmenté la mienne; et lorsque j'ai été exposé à quelque danger, la part que vous y avez prise m'a rassuré et consolé.

Maintenant même que vous êtes absent, je sens combien j'aurois besoin, non-seulement de vos

Digitized by Google

conseils, en quoi personne ne peut vous remplacer, mais encore de la douceur et de l'agrément de votre conversation. Je vous souhaite, et pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres, et pour * mes fonctions de barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité à laquelle elles m'ont élevé, et pour mes affaires domestiques, où je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans le travail, ni dans le repos, ni dans mes occupations, ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques, ni dans celles du barreau, ni dans les particulières, ni dans les publiques, je ne puis plus me passer de la ressource et de l'agrément que je ** trouve dans les conseils et dans l'entretien d'un ami tel que vous.

Nous avions eu jusqu'à présent, l'un et l'autre, quelque honte d'entrer dans un pareil détail; mais il a fallu le faire, à cause de cet endroit de votre lettre où vous vous justifiez sur le genre de vie que vous avez choisi. Pour revenir à mon

---

* Et pour les fonctions du barreau *que j'exerçai dans les premiers tems, en vûe de* la dignité à laquelle *j'aspirais*, et que je continue afin de me ménager la considération dont j'ai *besoin* pour la soutenir, et pour mes affaires domestiques où je vous trouve *encore plus nécessaire, depuis que mon frère est parti.* Enfin, ni dans le travail.....

** Que je *puise* dans.....

Digitized by Google

monis communicatio, quæ mihi suavissima tecum solet esse, maxime deest. Quid dicam in publica re? quo in genere mihi negligenti esse non licet; an in forensi labore? quem antea propter ambitionem sustinebam; nunc, ut dignitatem tueri gratia possim; an in ipsis domesticis negotiis? in quibus ego cum antea, tum vero post discessum fratris te, sermonesque nostros desidero. Postremo non labor meus, non requies, non negotium, non otium, non forenses res, non domesticæ, non publicæ, non privatæ carere diutius tuo suavissimo, atque amantissimo consilio, ac sermone possunt.

Atque harum rerum commemorationem verecundia sæpe impedivit utriusque nostrum. Nunc autem ea fuit necessaria propter eam partem epistolæ tuæ, per quam te ac mores tuos mihi purgatos, ac probatos esse voluisti. Atque in ista incommoditate alienati illius animi, et offensi, illud inest tamen commodi, quod et mihi, et ceteris amicis tuis nota fuit, et abs te aliquando testificata tua voluntas omittendæ provinciæ;

Digitized by Google

ut, quod una non estis, non dissensione, ac dissidio vestro, sed voluntate, ac judicio tuo factum esse videatur. Quare et illa, quæ violata, expiabuntur; et hæc nostra, quæ sunt sanctissime conservata, suam religionem obtinebunt.

Nos hîc in Republica infirma, misera, commutabilique versamur. Credo enim te audisse, nostros Equites pene a Senatu esse disjunctos; qui primum illud valde graviter tulerunt, promulgatum ex Senatus-Consulto fuisse, ut de iis, qui ob judicandum accepissent, quæreretur. Qua in re decernenda cum ego casu non affuissem, sensissemque id Equestrem ordinem ferre moleste, neque aperte dicere; objurgavi Senatum, ut mihi visus sum, summa cum auctoritate; et in caussa non vercunda admodum gravis et copiosus fui.

Digitized by Google

frère, il se trouve heureusement dans votre brouillerie, que vous avez déclaré formellement à tous vos amis aussi bien qu'à moi, la résolution où vous étiez de n'accepter aucun emploi dans la province; de sorte qu'il paroîtra que c'est par cette raison que vous ne l'avez pas accompagné, sans qu'on puisse deviner que vous êtes mal ensemble. Ainsi on pourra réparer cette brèche qui s'est faite à votre union, et la nôtre demeurera toujours inviolable.

Les affaires de la République sont dans un pitoyable état; tout y est foible et incertain. Vous aurez su sans doute, que nos Chevaliers se sont presque détachés du Sénat. Ils avoient déjà supporté impatiemment qu'on eût fait un décret, pour informer contre les juges * qui ont reçu de l'argent de Clodius. J'étois absent quand on le fit; mais ayant reconnu depuis, que tout l'Ordre des Chevaliers en étoit extrêmement fâché (2), quoiqu'ils n'osassent pas le témoigner ouvertement, je ** me déclarai dans le Sénat contre ce décret avec beaucoup de force, et je parlai avec assez de poids, et bien au long pour un sujet si odieux.

---

* Contre les juges *corrompus par* l'argent de Clodius.

** *J'en fis le reproche au Sénat;* je m'exprimai à cette occasion, *peu honorable en effet pour lui, avec toute l'abondance et la force capables, à ce que je crois, de faire sentir de quelle manière j'étois personnellement affecté.*

Mais voici.....

Mais voici une autre prétention des Chevaliers, qui n'est guères supportable, et que je n'ai pas laissé néanmoins de supporter, et même de soutenir. Ceux à qui les Censeurs avoient affermé le domaine d'Asie (3), ont représenté au Sénat qu'il avoient poussé cette ferme trop haut, et ont demandé qu'on rompît le marché. Je suis des premiers à les appuyer, mais je ne suis pourtant que le second; car c'est Crassus qui les a encouragés à présenter cette requête. La demande est odieuse, elle ne leur fait point honneur, et c'est un aveu public de leur imprudence; mais il étoit fort à craindre qu'ils ne s'aliénassent entièrement du Sénat, s'ils n'obtenoient rien du tout. C'est encore moi principalement qui ai ménagé cette affaire; j'ai fait ensorte que le Sénat s'est trouvé nombreux et favorable, les deux premiers jours de décembre qu'on l'a agitée. Je m'étendis fort sur la dignité des deux Ordres, et sur l'union qui devoit être entr'eux. Il n'y a pourtant encore rien de fait, mais le Sénat paroît bien disposé, car il n'y a eu que Metellus, Consul désigné, qui leur ait été contraire, et c'étoit à notre héros Caton à opiner quand la séance a fini avec le jour.

C'est ainsi que suivant toujours le même plan, j'entretiens autant que je puis cette union des deux Ordres, que j'ai cimentée pendant mon Consulat. Mais comme il y a peu de fonds à

Ecce aliæ deliciæ Equitum, vix ferendæ, quas ego non solum tuli, sed etiam ornavi. Asiani, qui de Censoribus conduxerant, questi sunt in Senatu, se, cupiditate prolapsos, nimium magno conduxisse: ut induceretur locatio, postulaverunt. Ego princeps in adjutoribus, atque adeo secundus. Nam ut illi auderent hoc postulare, Crassus eos impulit. Invidiosa res, turpis postulatio, et confessio temeritatis. Summum erat periculum, ne, si mihi impetrassent, plane alienarentur a Senatu. Huic quoque rei subventum est maxime a nobis; perfectumque, ut frequentissimo Senatu, et libentissimo uterentur, multaque a me de Ordinum dignitate, et concordia dicta sunt kalend. Decemb. et postridie. Neque adhuc res confecta est, sed voluntas Senatus perspecta. Unus enim contradixerat Metellus Consul designatus. Quin erat dicturus (ad quem propter diei brevitatem perventum non est) heros ille noster Cato.

Sic ego conservans rationem, institutionemque nostram, tueor, ut possum, illam a me conglutinatam concordiam. Sed ta-

Digitized by Google

men, quoniam ista sunt infirma, munitur quædam nobis ad retinendas opes nostras tuta, ut spero, via, quam tibi literis satis explicare non possum; significatione parva ostendam tamen. Utor Pompeio familiarissime. Video quid dicas. Cavebo, quæ sunt cavenda : ac scribam alias ad te de meis consiliis capessendæ Reipub. plura.

Lucceium scito consulatum habere in animo statim petere. Duo enim soli dicuntur petituri. Cæsar cum eo coire per Arrium cogitat : et Bibulus cum hoc se putat per C. Pisonem posse conjungi. Rides? non sunt hæc ridicula, mihi crede. Quid aliud scribam ad te? quid? multa sunt : sed in aliud tempus. Te si exspectari velis, cures ut sciam. Jam illud modeste rogo, quod maxime cupio, ut quamprimum venias. Nonis Decemb.

Digitized by Google

faire là-dessus, je me sers pour conserver mon crédit, de moyens que je crois plus sûrs. Je ne puis pas bien vous en rendre compte par lettre, * en voici seulement un petit échantillon, je suis en grande liaison avec Pompée. Je vous entends d'ici; allez, je ** prendrai toutes les précautions nécessaires, et je vous en dirai une autre fois davantage sur mes projets politiques.

Vous saurez que Lucceius pense à demander le Consulat dès l'année prochaine; car on dit qu'il n'y aura que deux prétendans, César et Bibulus. César songe à s'entendre avec Lucceius (4) par l'entremise d'Arrius; et Bibulus s'imagine qu'il pourra, par le moyen de Pison, s'entendre avec César. Vous riez (5)? je vous assure qu'il n'y a pas là de quoi rire (6). Que vous dirai-je encore? bien des choses, mais *** ce sera pour une autre fois. Si vous comptez de revenir bientôt, faites-le moi savoir. Quoique je le souhaite extrêmement, je n'ose pas vous presser autant que je le souhaite. Le cinquième de décembre.

---

* Je ne puis pas bien vous en rendre compte par lettre; *je vous dirai cependant, pour vous en donner une idée*, que je suis en grande liaison avec Pompée.....

** Je *serai sur mes gardes autant qu'il convient d'y être*: une autre fois je vous en dirai davantage.....

*** Mais *partie remise*. Si vous comptez de revenir....

Digitized by Google

LETTRE XVIII.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 695. de Cicer. 47. Consuls Q. Cæcilius Metellus Celer, L. Afranius.

COMPTEZ que rien ne me manque tant à présent, qu'une personne sûre à qui je puisse m'ouvrir sur tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi et de la prudence, avec qui j'ose m'entretenir sans contrainte, sans dissimulation et sans réserve. Car je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement (1), et à qui je * pouvois m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté, qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes. Où êtes-vous à présent? vous, dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins; qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières, que je consulte également sur ce que je dois faire et sur ce que je dois dire. Je suis si dépourvu de toute société, que je ne me trouve en repos et à mon aise qu'avec ma femme, ma fille et mon

* Et à qui je pouvois m'ouvrir de mes plus secrettes pensées; *bien différent de Metellus, moins qu'homme à mon égard: aussi insensible que le roc, et léger comme l'air, il ne m'offre rien qui puisse charmer l'ennui de ma solitude.* Où êtes-vous à présent?

Digitized by Google

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO sal.

NIHIL mihi nunc scito tam deesse, quam hominem eum, quicum omnia, quæ me cura aliqua afficiunt, una communicem: qui me amet, qui sapiat, quicum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. Abest enim frater ἀφιλίσαγλος (*a*), et amantissimus: Metellus non homo, sed littus, atque aër, et solitudo mera: tu autem, qui sæpissime curam, et angorem animi mei sermone, et consilio levasti tuo; qui mihi et in publica re socius, et in privatis omnibus conscius, et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam es? ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiola, et mellito Cicerone consumitur. Nam ille ambitiosæ nostræ fucosæque amicitiæ sunt in quodam

An. R. 693 Cicer. 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

(*a*) Simplicissimus.

Digitized by Google

splendore forensi ; fructum domesticum non habent. Itaque, cum bene completa domus est, tempore matutino, cum ad forum stipati gregibus amicorum descendimus, reperire ex magna turba neminem possumus, quocum aut jocari libere, aut suspirare familiariter possimus.

Quare te exspectamus, te desideramus, te jam etiam arcessimus. Multa enim sunt, quæ me sollicitant anguntque, quæ mihi videor, aures nactus tuas, unius ambulationis sermone exhaurire posse. Ac domesticarum quidem sollicitudinum aculeos omnes, et scrupulos occultabo. Neque ego huic epistolæ, atque ignoto tabellario committam. Atque hi (nolo enim te permoveri) non sunt permolesti, sed tamen insident, et urgent, et nullius amantis consilio, aut sermone requiescunt.

In Rep. vero, quanquam animus est præsens, tamen voluntas etiam atque etiam ipsa medicinam effugit. Nam, ut ea breviter, quæ post tuum discessum acta sunt,

Digitized by Google

petit Ciceron. Ces amitiés* extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paroître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier. Cela est si vrai que, quoique ma maison soit remplie, tous les matins, d'une foule de prétendus amis qui m'accompagnent lorsque je vais à la place, dans un si grand nombre il ne s'en trouve pas un seul avec qui je puisse, ou rire avec liberté, ou gémir sans contrainte.

Jugez donc par-là si je ne dois pas attendre, souhaiter et presser votre retour. J'ai mille choses qui m'inquiètent et me chagrinent, dont une seule promenade avec vous me soulagera. Je ne vous parlerai point ici de plusieurs petits chagrins domestiques. Je n'ose les confier au papier, ni au porteur de cette lettre que je ne connois point: n'en soyez pourtant pas en peine, ils ne sont pas considérables; mais ils ne laissent pas de faire impression, parce qu'ils reviennent souvent, et que je n'ai personne qui m'aime véritablement, dont les conseils ou l'entretien puissent les dissiper.

Quant aux affaires de l'État, quoique j'aie autant de courage que jamais, je perds tous les jours

* Ces amitiés *feintes et de pure ostentation, toujours stimulées par l'intérêt ou par l'ambition, peuvent bien ajouter à l'éclat de la vie publique, mais elles ne sont d'aucun secours dans l'intérieur de la vie privée.* Cela est si vrai que.....

Digitized by Google

de plus en plus l'envie d'entreprendre d'y apporter quelque remède. Si je reprends en peu de mots tout ce qui s'est passé depuis votre départ, vous vous écrierez certainement que la République est perdue sans ressource. Ce fut, ce me semble, la belle histoire de Clodius qui ouvrit la scène. Je crus qu'elle me fournissoit une occasion de refréner la licence, et de réprimer notre jeunesse. Je l'entrepris avec vigueur, et j'y employai tout ce que mon courage et mon esprit me donnoient de force; non dans aucune animosité personnelle, mais dans l'espérance de remédier aux maux présens. La République a été deshonorée par un jugement que l'avarice et la prostitution ont dicté: voyez ce qui est arrivé depuis.

On nous a donné un Consul que personne, à moins que d'être aussi philosophe que nous, ne peut regarder sans gémir (*a*); quelle plaie pour l'État! Le Sénat a eu beau faire des décrets contre les abus qui se commettent, et dans l'élection des Magistrats et dans les jugemens, on n'a pu * les confirmer par une loi. Cet auguste corps a été traité avec mépris, et on en a aliéné les Chevaliers. C'est ainsi qu'une seule année a renversé

(*a*) Ce Consul est *Afranius*, dont il a été parlé avec tant de mépris dans la lettre XVI. (*Note de l'Editeur.*)

* On n'a pu *parvenir à les faire passer en loi.* Cet auguste corps.....

Digitized by Google

colligam, jam exclames necesse est, res Romanas diutius stare non posse. Etenim post profectionem tuam primus, ut opinor, introitus fuit in caussam fabulæ Clodianæ: in qua ego nactus, ut mihi videbar, locum resecandæ libidinis, et coercendæ juventutis, vehemens fui, et omnes profudi vires animi, atque ingenii mei, non odio adductus alicujus, sed spe Reip. corrigendæ, et sanandæ civitatis. Afflicta Resp. est empto stupratoque judicio. Vide, quæ sint postea consecuta.

Consul est impositus is nobis, quem nemo præter nos philosophos aspicere sine suspirio posset. Quantum hoc vulnus! Facto Senatus-consulto de ambitu, de judiciis, nulla lex perlata, exagitatus Senatus, alienati Equites Romani. Sic ille annus duo firmamenta Reip. per me unum constituta,

Digitized by Google

evertit; nam et Senatus auctoritatem abjecit, et Ordinum concordiam disjunxit.

Instat hic nunc ille annus egregius. Ejus initium ejusmodi fuit, ut anniversaria sacra Juventutis non committerentur. Nam M. Luculli uxorem Memmius sui sacris initiavit. Menelaüs, ægre id passus, divortium fecit. Quanquam ille pastor Idæus Menelaum solum contempserat : hic noster Paris tam Menelaum quam Agamemnonem, liberum non putavit.

Est autem C. Herennius quidam Tribunus plebis, quem tu fortasse ne nosti quidem : tametsi potes nosse : tribulis enim tuus est; et Sextus, pater ejus, nummos vobis dividere solebat. Is ad plebem P. Clodium traducit; idemque fert, ut universus populus in Campo Martio suffragium de re Clodii ferat. Hunc ego accepi in Senatu, ut soleo : sed nihil est illo homine lentius. Metellus est Consul egregius, et nos amat; sed imminuit auctoritatem suam, quod habet dicis caussa promulgatum illud idem de Clodio. Auli autem filius,

Digitized by Google

ces deux boulevards de la République, que j'avais moi seul élevés ; elle a avili l'autorité du Sénat, et rompu l'union des deux Ordres.

Voici maintenant une autre année qui ne promet pas moins. Elle a commencé par l'interruption du sacrifice ordinaire qui se devoit faire à la Jeunesse (2), parce que Memmius (3) a * fait voir d'autres mystères à la femme de M. Lucullus. Le nouveau Ménélas l'ayant trouvé mauvais, l'a répudiée. Encore l'ancien Pâris n'offensa que Ménélas, et laissa en repos Agamemnon ; mais celui-ci a outragé également les deux frères (4).

De plus, il y a un Tribun nommé C. Herennius, que vous ne connoissez peut-être pas : il pourroit cependant ne vous être pas inconnu ; car il est de votre tribu, et son père y distribuoit l'argent des prétendans aux Magistratures. Ce Tribun veut faire aggréger Clodius parmi les Plébéïens (5), et il propose que tout le peuple assemblé au champ de Mars, donne ses suffrages sur cette adoption. Je l'ai accommodé en plein Sénat, comme je sais faire ; mais c'est un malheureux qui ne sent rien (6). Métellus est un très-bon Consul, et il a de l'amitié pour moi ; mais il se fait tort à lui-même, en soutenant la propo-

* A *initié dans* d'autres mystères la femme de M. Lucullus.

Digitized by Google

sition de ce Tribun, quoiqu'il ne le fasse que par manière d'acquit (7). Pour son collègue, bon Dieu! quel indigne homme! qu'il a peu de cœur pour un guerrier! et qu'il mérite bien d'essuyer tous les jours, comme * il fait, les vérités que Pelicanus lui dit en face!

Flavius a proposé sa loi des champs (8); elle n'a rien de fort remarquable, et c'est presque la même chose que la loi Plotia (9). Mais parmi tout cela, ** il ne se trouve pas l'ombre d'un bon politique. Celui qui le pourroit être, mon bon ami, oui mon bon ami, je veux bien que vous le sachiez, Pompée se contente de jouir tranquillement du fruit de ses victoires (10). Crassus ne diroit pas un mot contre ceux qui ont du crédit. Vous connoissez les autres; ils sont assez fous pour s'imaginer qu'ils conserveront leurs viviers, lorsqu'il n'y aura plus de République (11). Caton seul tient encore bon; mais, à mon avis, avec plus d'intégrité et de fermeté, que d'habileté et de prudence. Il tourmente depuis trois mois ces pauvres fermiers de la République, qui lui ont été si dévoués, et il empêche que le Sénat ne réponde à leur requête. D'autre part, on arrête

* Comme *cela lui arrive*, les vérités *dures* que Pelicanus *se permet de lui dire* en face!....

** Il ne se trouve pas *même* l'ombre d'un *ami de la République*. Celui qui pourroit *la servir*, Pompée, mon ami, oui, mon ami, *car je veux* que vous le sachiez, *se repose en silence au sein des honneurs que lui ont mérités ses victoires*, Crassus...

Digitized by Google

ô dii immortales! quam ignavus, ac sine animo miles, quam dignus, qui Palicano, sicut facit, os ad male audiendum quotidie præbeat!

Agraria autem promulgata est a Flavio, sane levis, eadem fere, quæ fuit Plotia. Sed interea πολιτικὸς ἀνὴρ καὶ ὅπλα (a) quisquam inveniri potest. Qui poterat, familiaris noster (sic est enim; volo te hoc scire) Pompeius togulam illam pictam silentio tuetur suam. Crassus verbum nullum contra gratiam. Ceteros jam nosti: qui ita sunt stulti, ut amissa Republica piscinas suas fore salvas sperare videantur. Unus est qui curet, constantia magis, et integritate, quam, ut mihi videtur, consilio, aut ingenio, Cato; qui miseros Publicanos, quos habuit amantissimos sui, tertium jam mensem vexat, neque iis a Senatu responsum dari patitur. Ita nos cogimur reliquis de rebus nihil decer-

(a) Reipublicæ vir deditus, ne quidem per somnium.

Digitized by Google

nere ante quam Publicanis responsum sit. Quare etiam legationes rejectum iri puto.

Nunc vides, quibus fluctibus jactemur: et si ex iis quæ scripsimus, tanta etiam a me non scripta perspicis; revise nos aliquando, et quanquam sunt hæc loca fugienda, quo te voco, tamen fac ut amorem nostrum tanti æstimes, ut eo vel cum his molestiis perfrui velis. Nam ne absens censeare, curabo edicendum, et proponendum locis omnibus. Sub lustrum autem censeri, germani negotiatoris est. Quare cura, ut te quamprimum videamus. Kal. Febr. Q. Metello, et L. Afranio Coss.

EPISTOLA XIX.

CICERO A ATTICO sal.

An R. 693. Cicer. 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

NON modo, si mihi tantum esset otii, quantum est tibi, verum etiam, si tam breves epistolas velim mittere, quam tu soles facere, te superarem, et in scripto multo essem crebrior quam tu: sed ad

Digitized by Google

toutes les autres affaires jusqu'à ce que celle-là ait passé, et je crois même que les audiences des Ambassadeurs seront renvoyées à un autre temps.

Vous voyez que nous sommes comme au milieu d'une mer agitée, et ce que je vous mande vous fera deviner aisément ce que je ne vous mande pas. Songez donc enfin à revenir. Il est vrai que tout ce qui se passe ici n'y invite pas beaucoup; mais, si mon amitié vous est chère, le plaisir d'en jouir vous dédommagera. Je ferai bien toutes les déclarations nécessaires pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent avant votre retour (12) : mais si vous attendez jusqu'à l'extrêmité (13), cela sentira bien fort son négociant (14), qui ne sauroit quitter son trafic. Ainsi faites en sorte que nous ayons au plutôt le plaisir de vous revoir. Le premier de février, sous le Consulat de Q. Metellus et de L. Afranius.

LETTRE XIX.

CICERON à ATTICUS salut.

SI j'avois autant de loisir que vous, et si mes lettres étoient aussi courtes que les vôtres le sont d'ordinaire, je vous écrirois beaucoup plus souvent que vous ne faites : mais outre que je

An de R. 695. Cicer. 47. Consuls Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

Digitized by Google

suis occupé au-delà de l'imagination, il se trouve que j'ai à vous entretenir dans toutes mes lettres de plusieurs affaires importantes. Et premièrement, comme l'on doit faire en écrivant à un aussi bon citoyen que vous, je commencerai par vous parler de ce qui regarde la République : ensuite, comme après elle vous n'aimez rien tant que moi, je vous rendrai compte de ce qui me regarde en particulier, et dont je crois que vous serez bien-aise d'être instruit.

Quant à la République, ce qu'il y a à présent de plus considérable, c'est la crainte où l'on est de la guerre des Gaules. Elle est déjà chez nos frères et bons alliés les Eduens (1); les Sequanois ont été battus; et l'on a des nouvelles sûres que les Helvétiens ont pris les armes, et qu'ils font des courses dans notre province (2). Le Sénat a ordonné que les Consuls tireroient au sort les deux Gaules, qu'on feroit de nouvelles levées, qu'on n'auroit point d'égard aux exemptions (3), qu'on enverroit des Ambassadeurs avec un plein pouvoir pour traiter avec les villes des Gaules, et pour les empêcher de se joindre aux Helvétiens. Ces Ambassadeurs sont Q. Metellus Creticus (4), L. Flaccus (5), et, pour leur donner du relief (6), Lentulus le fils de Clodianus (7). Il ne faut pas oublier de vous dire, que lorsqu'on tira au sort pour cette légation, mon nom étant venu le premier des Consulaires, le

Digitized by Google

summas, atque incredibiles occupationes meas accedit, quod nullam a me epistolam ad te sine absque argumento ac sententia pervenire. Et primum tibi, ut æquum est, civi amanti patriam, quæ sunt in Republica exponam: deinde, quoniam tibi amore nos proximi sumus, scribemus etiam de nobis ea, quæ scire te non nolle arbitramur.

Atque in Republica nunc quidem maxime Gallici belli versatur metus. Nam Edui, fratres nostri, pugnant: Sequani permale pugnarunt: et Helvetii sine dubio sunt in armis, excursionesque in provinciam faciunt. Senatus decrevit, ut Consules duas Gallias sortirentur, delectus haberetur, vacationes ne valerent, legati cum auctoritate mitterentur, qui adirent Galliæ civitates, darentque operam, ne eæ cum Helvetiis se jungerent. Legati sunt Q. Metellus Creticus, et L. Flaccus, et, τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον (a), Lentulus Clodiani filius. Atque hoc loco illud non queo præterire, quod, cum de Consularibus mea prima sors exisset, una

(a) In lente unguentum.

voce Senatus frequens retinendum me in urbe censuit. Hoc idem post me Pompeio accidit : ut nos duo, quasi pignora Reipublicæ retineri videremur. Quid enim ego aliorum in me ἐπιφωνήματα (a) exspectem, cum hæc domi nascantur?

Urbanæ autem res sic se habent. Agraria lex a Flavio Tribuno plebis vehementer agitabatur auctore Pompeio : quæ nihil populare habebat, præter auctorem. Ex hac ego lege, secunda concionis voluntate, omnia illa tollebam, quæ ad privatorum incommodum pertinebant : liberabam agrum eum, qui P. Mucio, L. Calpurnio Coss. publicus fuisset : Sullanorum hominum possessiones confirmabam : Volaterranos, et Arretinos, quorum agrum Sulla publicarat, neque diviserat, in sua possessione retinebam : unam rationem non rejiciebam, ut ager hac adventitia pecunia emeretur, quæ ex novis vectigalibus per quinquennium reciperetur. Huic toti rationi agrariæ Senatus adversabatur, suspicans

(a) Acclamationes.

Sénat, qui étoit fort nombreux, s'y opposa tout d'une voix, et voulut que je demeurasse à Rome. La même chose arriva à Pompée après moi. Par-là il paroît que l'on nous regarde comme des gages de la sûreté publique, qu'il ne faut pas perdre de vue; car pourquoi attendrois-je que les autres me louent, puisque je le sais si bien faire moi-même?

Voilà pour ce qui regarde les affaires du dehors, venons à celles du dedans. Le Tribun Flavius agit vivement pour faire passer sa loi *des Champs*. Pompée le soutient, et ce n'est que par rapport à lui que cette loi a quelque chose de populaire (8). Mon avis, qui fut goûté de tout le peuple lorsque je le proposai, c'étoit qu'on ôtât de cette loi tout ce qui peut faire tort aux particuliers; qu'on exceptât les terres que la République a vendues depuis le consulat de P. Mutius et de L. Calpurnius (9); qu'on ne troublât point dans leur possession ceux à qui Sylla en avoit donné; et qu'on laissât à ceux de Volterres et d'Arétium, celles que le même Sylla avoit confisquées, mais qui n'avoient point été partagées (10). Le seul article que j'approuvois, c'étoit qu'on employât à en acheter d'autres, tout ce qu'on retireroit pendant cinq ans des nouveaux subsides. Le Sénat rejetoit la loi toute entière sans aucune distinction, dans la crainte qu'elle n'eût pour but de donner quelque nou-

velle autorité à Pompée (11), qui voulait absolument la faire passer. Pour moi, sans offenser ceux qui sont intéressés à cette distribution, j'avois pris un tempérament, qui assuroit aux particuliers la possession de leurs fonds, et cela regarde les citoyens les plus aisés, qui, comme vous savez, font toute la force de mon parti. Je trouvois aussi le moyen de contenter Pompée et le menu peuple par cet achat de nouvelles terres, qui étant fait comme il faut, auroit purgé Rome de toute la canaille, et peuplé les endroits les plus déserts de l'Italie. Mais la guerre des Gaules a fait presque oublier cette affaire.

Metellus est un très-bon Consul, et fort de mes amis. Pour son collègue, c'est un si pauvre homme, qu'il ne sait pas même ce que vaut la place qu'il a achetée. Voilà tout ce qui regarde la République; à moins que vous ne vouliez mettre dans le même rang les tentatives réitérées pour faire aggréger Clodius parmi les plébéïens, que fait un certain Tribun nommé Herennius, qui est de votre tribu; c'est un malheureux accablé de dettes. Plusieurs Tribuns s'y opposent (12). Voilà * donc, à ce que je crois, tout ce qui regarde la République.

Pour mon particulier, depuis cette célèbre

* Voilà, je crois, *tout ce qu'il y a d'intéressant à cet égard.*

Pompeio novam quandam potentiam quæri. Pompeius vero ad voluntatem perferendæ legis incubuerat. Ego autem magna cum agrariorum gratia confirmabam omnium privatorum possessiones : is enim est noster exercitus, hominum, ut tute scis, locupletium. Populo autem, et Pompeio (nam id quoque volebam) satisfaciebam emptione : qua constituta diligenter, et sentinam urbis exhauriri, et Italiæ solitudinem frequentari posse arbitrabar. Sed hæc tota res interpellata bello refrixerat.

Metellus est Consul sane bonus, et nos admodum diligit. Ille alter ita nihil est, ut plane quid emerit nesciat. Hæc sunt in Republica nisi etiam illud ad Rempublicam putes pertinere, Herennium quendam Tribunum plebis tribulem tuum, sane hominem nequam, atque egentem, sæpe jam de P. Clodio ad plebem traducendo agere cœpisse. Huic frequenter interceditur. Hæc sunt, ut opinor, in Republica.

Ego autem, ut semel *Nonarum* illarum *Decembrium*, junctam invidia, ac multo-

Digitized by Google

rum inimicitiis, eximiam quandam atque immortalem gloriam consecutus sum; non destiti eadem animi magnitudine in Rep. versari, et illam institutam ac susceptam dignitatem tueri. Sed postea quam primum Clodii absolutione levitatem, infirmitatemque judiciorum perspexi; deinde vidi nostros Publicanos facile a Senatu disjungi, quanquam a me ipso non divellerentur: tum autem beatos homines (hos piscinarios dico, amicos tuos) non obscure nobis invidere: putavi, mihi majores quasdam opes, et firmiora præsidia esse quærenda.

Itaque primum eum, qui nimium diu de rebus nostris tacuerat, Pompeium adduxi in eam voluntatem, ut in Senatu non semel, sed sæpe, multisque verbis hujus mihi salutem imperii, atque orbis terrarum adjudicarit. Quod non tam interfuit mea, (neque enim illæ res aut ita sunt obscuræ, ut testimonium aut ita dubiæ, ut laudationem desiderent) quam Reipublicæ quod erant quidam improbi, qui contentionem fore aliquam mihi cum Pompeio, ex rerum illa-

Digitized by Google

journée du cinquième de décembre (13), où je * me suis acquis une gloire immortelle, mais qui m'a attiré aussi beaucoup d'envieux et d'ennemis, je me suis conduit avec la même grandeur d'ame dans toutes les affaires publiques; et j'ai soutenu, sans me démentir en rien, mon rang et ma dignité. Mais depuis que j'ai reconnu, par l'absolution de Clodius, combien les juges avoient peu de courage et de fermeté; quand j'ai vu avec quelle facilité nos Chevaliers s'étoient aliénés du Sénat, sans néanmoins se détacher de moi; que d'ailleurs ces richards, vos bons amis, qui aiment tant leurs viviers, faisoient paroître ouvertement l'envie qu'ils me portent, j'ai cru devoir ** chercher de nouvelles ressources, et un plus ferme appui.

Dans cette vue, j'ai commencé par engager Pompée, qui avoit été trop long-tems sans s'expliquer sur mes actions, à déclarer en plein Sénat, non pas une fois, mais plusieurs, et fort au long, qu'on m'est redevable du salut de l'Empire, c'est-à-dire de toute la terre. Il ne m'importoit pas tant qu'il s'expliquât là-dessus; car mes actions ne sont pas si obscures qu'il faille les faire connoître, ni d'un mérite si douteux qu'elles aient besoin d'approbation; il n'importoit, dis-je,

* Où je *m'acquis*.... Mais qui *m'attira* aussi.....

** J'ai cru devoir *me procurer* des ressources plus *abondantes* et un plus *solide* appui.

Digitized by Google

pas tant à moi qu'à la République, qu'il me rendît ce témoignage, par ce que certaines personnes mal intentionnées s'imaginoient que ces actions même seroient entre nous deux un sujet de division. Je me suis donc lié si étroitement avec lui que nous en sommes, et plus * autorisés dans les affaires publiques, et mieux soutenus dans ce qui nous regarde en particulier.

De plus, j'ai si bien adouci, par certaines manières polies et insinuantes, cette jeunesse corrompue et efféminée qu'on avoit animée contre moi, qu'il n'y a personne à qui ** ils marquent plus de considération. Enfin je ne fais rien qui puisse choquer personne, sans pourtant *** prostituer ma conduite au gré de la canaille. Mais je garde un tel tempérament, que sans manquer à la République, je fais plus d'attention à mes intérêts particuliers; et cela, par ce que je connois la foiblesse des bons, l'injustice de ceux qui me portent envie, et la haine qu'ont pour moi les méchans. Cependant je ne compte pas si fort sur mes nouvelles liaisons, que je n'écoute volontiers ce refrein du rusé Sicilien Epicharmus (14), qui vient me dire à l'oreille : *Veillez, et souvenez-*

---

* Et plus *forts* pour *la défense de la cause commune*, et mieux soutenus, *l'étant l'un par l'autre*, dans ce qui nous regarde, *chacun* en particulier.....

** A qui *ceux de cette classe* marquent plus de considération...

*** Sans pourtant *me livrer à une condescendance basse ment populaire*. Mais.....

Digitized by Google

rum dissensione arbitrarentur. Cum hoc ego me tanta familiaritate conjunxi, ut uterque nostrum in sua ratione munitior, et in Republica firmior hac conjunctione esse possit.

Odia autem illa libidinosæ et delicatæ juventutis, quæ erant in me incitata, sic mitigata sunt comitate quadam mea, me unum ut omnes illi colant. Nihil jam denique a me asperum in quemquam fit, nec tamen quicquam populare, ac dissolutum: sed ita temperata tota ratio est, ut Reipublicæ constantiam præstem; privatis rebus meis, propter infirmitatem bonorum, iniquitatem malevolorum, odium in me improborum, adhibeam quandam cautionem, et diligentiam; atque ita tamen iis novis amicitiis implicati sumus, ut crebro mihi vafer ille Siculus insusurret Epicharmus cantilenam illam suam:

Νῆφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν· ἄσθενα ταῦτα τῶν φρενῶν. (a)

(a) Vigilans sis, et memineris non temerè credere, hi sunt nervi sapientiæ.

Digitized by Google

ac nostræ quidem rationis, ac vitæ quasi quandam formam, ut opinor, vides.

De tuo autem negotio sæpe ad me scribis; cui mederi nunc non possumus. Est enim illud Senatus-consultum summa pedariorum voluntate, nullius nostrum auctoritate factum. Nam, quod me esse ad scribendum vides, ex ipso Senatus-consulto intelligere potes, aliam rem tum relatam; hoc autem de *populis liberis*, sine caussa additum, et ita factum est a P. Servilio filio, qui in postremis sententiam dixit; sed immutari hoc tempore non potest. Itaque conventus, qui initio celebrabantur, jam diu fieri desierunt. Tu si tuis blanditiis tamen a Sicyoniis nummulorum aliquid expresseris, velim, me facias certiorem.

Commentarium consulatus mei Græce compositum misi ad te; in quo si quid erit, quod homini Attico minus Græcum, eruditumque videatur; non dicam, quod tibi, ut opinor, Panormi Lucullus de suis historiis dixerat; se, quo facilius illas probaret Romani hominis esse, idcirco bar-

Digitized by Google

vous de ne pas croire facilement ; en cela consiste toute la prudence. Voilà, ce me semble, un plan assez exact de ma conduite *.

Vous m'écrivez souvent sur votre affaire ; mais il n'y a pas moyen d'y remédier à présent. Le décret qui vous est contraire, passa tout d'une voix parmi les Sénateurs ** du bas ordre (15), mais aucun de nous n'y eut part. Quoique j'aie été présent lorsqu'on l'a dressé (16), vous voyez bien par sa teneur même, que c'est pour d'autres affaires qui y sont comprises. Cet article en faveur des peuples libres (17), fut ajouté sans nécessité par Servilius le fils (18), qui opina des derniers ; mais il ne faut pas penser à présent à le faire révoquer ; et même les créanciers, qui s'assembloient d'abord en grand nombre, ne s'assemblent plus depuis long-tems. Mandez-moi néanmoins si par vos manières douces et engageantes, vous n'aurez point tiré quelque argent de vos Sicyoniens.

Je vous envoie l'histoire grecque de mon Consulat ; je ne vous dirai point ce que Lucullus vous dit, ce me semble, à Panorme (19) de la sienne, qu'afin qu'il parût qu'elle étoit d'un Romain, il y avoit semé exprès quelques fautes contre la langue (20) ; car s'il y a quelque chose dans la

* De ma conduite, *et des principes qui servent à la diriger.*

** Parmi les Sénateurs *pédariens*, mais.....

Digitized by Google

mienne qui ne paroisse pas assez bien écrit, et d'un aussi bon grec à un aussi grand Grec que vous, c'est assurément sans dessein et contre mon intention. Quand j'aurai achevé la même histoire en latin, je vous l'enverrai; et je vous en promets une troisième en vers, afin de me louer de toutes les manières possibles. N'allez pas me dire que cela ne se fait point (21); car s'il y a dans le monde quelque chose au-dessus de ce que j'ai fait, je consens volontiers qu'on loue cette autre chose, et qu'on me blâme de ne la pas louer. Mais après tout, ce que j'écris sur mon sujet est une histoire, et non pas un éloge.

Mon frère se justifie fort dans les lettres qu'il m'écrit, et proteste qu'il n'a jamais parlé mal de vous à qui que ce soit. Mais il faut attendre que nous soyons ensemble, pour éclaircir et approfondir cette affaire. Cossinius (22), qui vous porte cette lettre, me paroît fort honnête homme, très-sage, et plein d'amitié pour vous, enfin tel que vous me l'aviez annoncé. Le quinzième de mars.

Digitized by Google

bara quædam et σόλοικα (*a*) dispersisse. Apud me si quid erit ejusmodi, me imprudente erit, et invito. Latinum si perfecero, ad te mittam; tertium poema exspectato; ne quod genus a me ipso laudis meæ prætermittatur. Hic tu, cave, dicas, τίς πατέρ' αἰνήσει (*b*); si est enim apud homines quidquam, quod potius sit, laudetur; nos vituperemur, qui non potius alia laudemus. Quanquam non ἐγκωμιαστικὰ (*c*) sunt hæc, sed ἱστορικὰ (*d*), quæ scribimus.

Quintus frater purgat se multum per literas, et affirmat, nihil a se cuiquam de te secus esse dictum. Verum hæc nobis coram summa cura et diligentia sunt agenda; tu modo nos revise aliquando. Cossinius hic, cui dedi literas, valde mihi bonus homo, et non levis, et amans tui visus est, et talis, qualem esse eum tuæ mihi literæ nuntiarant. Idibus Mart.

(*a*) Olentia solœcismum.

(*b*) Quis patrem laudabit? v. π.

(*c*) Laudatoria.

(*d*) Historica.

Digitized by Google

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 693. Cicer. 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

CUM e Pompeiano me Romam recepissem A. D. IV. Idus Maii, Cincius noster eam mihi abs te epistolam reddidit, quam tu idib. Feb. dederas ei. Nunc epistolæ literis his respondebo. Ac primum, tibi perspectum esse judicium de te meum, lætor; deinde, te in iis rebus, quæ mihi asperius a nobis, atque a nostris, et injucundius actæ videbantur, moderatissimum fuisse, vehementissime gaudeo; idque neque amoris mediocris, et ingenii summi, ac sapientiæ judico. Qua de re cum ad me ita suaviter, diligenter, officiose, et humaniter scripseris, ut non modo te hortari amplius non debeam, sed ne exspectare quidem abs te, aut ab ullo homine tantum facilitatis, ac mansuetudinis potuerim; nihil duco esse commodius, quam de his rebus nihil jam amplius scribere. Cum erimus congressi,

Digitized by Google

LETTRE XX.

CICERON A ATTICUS salut.

COMME je revenois de Pompéii (1) à Rome le 12 de mai, Cincius *, votre ami, m'a rendu votre lettre du 13 de février, à laquelle je vais répondre. Et premièrement, je suis ravi que vous connoissiez de quelle manière je pense sur votre** sujet; et je le suis encore davantage, de ce que vous avez fait paraître tant de modération dans ce qui s'est passé de si dur et de si désagréable entre vous et mon frère, pour ne pas dire entre vous et nous. Il faut pour cela être aussi bon ami que vous l'êtes, et avoir autant d'élévation d'esprit et de sagesse que vous en avez. Ainsi, après ce que vous m'avez écrit sur ce sujet si en détail, et avec tant de douceur, d'honnêteté et de bonté, que non-seulement il ne reste plus rien à vous demander, mais que je ne pouvois souhaiter, ni de vous, ni de qui que ce soit, plus de générosité, le mieux, c'est de ne nous écrire plus sur cette matière: quand nous nous reverrons,

An de R. 695. de Cicer. 47. Consuls Q. Cecilius Metellus Celer, L. Afranius.

* *Notre* ami Cincius m'a rendu.....

** Sur votre *compte*, et je le suis....

nous pourrons nous en entretenir si cela est nécessaire.

Quant à ce que vous me dites sur l'état présent des affaires, J'y reconnois votre amitié et votre prudence; nous pensons tous deux à peu-près de même. je conçois comme vous, que je ne dois me relâcher en rien de ce que demandent de moi ma dignité et ma réputation, ni passer dans un autre parti sans y porter de quoi me soutenir par moi-même. Je sais que celui dont vous me parlez n'a rien de grand, rien d'élevé, rien de noble, et qu'il se livre trop à la multitude (2). Cependant il n'étoit pas inutile, et pour assurer mon repos à l'avenir, et encore plus pour les intérêts de la République, que je parasse les coups que les méchans citoyens vouloient me porter; ce que j'ai fait en fixant en ma faveur les sentimens irrésolus d'un homme dont la fortune, le crédit et les pouvoirs sont si grands, et en le déterminant, contre l'attente des gens mal intentionnés, à faire mon éloge. Si je n'avois pu l'y engager sans marquer de la légèreté, il n'est point d'avantage que j'eusse voulu acheter si cher; mais je m'y suis pris de telle sorte, que bien loin que je me sois fait tort en m'attachant à lui, il s'est fait honneur en se déclarant pour moi.

Je me conduis et me conduirai dans tout le

tum, si quid res feret, coram inter nos conferemus.

Quod ad me de Republica scribis, disputas tu quidem et amanter, et prudenter; et a meis consiliis ratio tua non abhorret: nam neque de statu nobis nostræ dignitatis est recedendum, neque sine nostris copiis intra alterius præsidia veniendum: et is, de quo scribis nihil habet amplum, nihil excelsum, nihil non summissum, atque populare. Veruntamen fuit ratio mihi fortasse ad tranquillitatem meorum temporum non inutilis; sed mehercule Reipublicæ multo etiam utilior, quam mihi, civium improborum impetus in me reprimi, cum hominis amplissima fortuna, autoritate, gratia fluctuantem sententiam confirmassem, et a spe malorum ad mearum rerum laudem convertissem. Quod si cum aliqua levitate mihi faciendum fuisset, nullam rem tanti æstimassem; sed tamen a me ita acta sunt omnia, non ut ego illi assentiens levior, sed ut ille me probans gravior videretur.

Reliqua sic a me aguntur, et agentur,

ut non committamus, ut ea, quæ gessimus, fortuito gessisse videamur. Meos bonos viros, illos quos significas, et eam quam mihi dicis obtigisse, σπάρταν (*a*), non modo nunquam deseram; sed etiam, si ego ab illa deserar, tamen in mea pristina sententia permanebo. Illud tamen velim existimes, me hanc viam optimatium post Catuli mortem nec præsidio ullo, nec comitatu tenere. Nam, ut ait Rhinton, ut opinor,

Οἱ μὲν καὶ οὐδὲν εἰσὶν, οἷς δ' οὐδὲν μέλει. (*b*).

Mihi vero ut invideant piscinarii nostri, aut scribam ad te alias, aut in congressum nostrum reservabo. A Curia autem nulla me res divellet: vel quod ita rectum est; vel quod rebus meis maxime consentaneum vel quod, a Senatu quanti fiam, minime me pœnitet.

De Sicyoniis, ut ad te scripsi antea, non multum spei est in Senatu. Nemo est enim jam, qui queratur. Quare, si id exspectas, longum est: alia via, si qua potes, pugna.

(*a*) Spartam.

(*b*) Hi quidem prope nihil sunt, illis vero nihil curæ est.

Digitized by Google

reste de telle manière, qu'on verra bien que je n'ai rien fait à l'aventure. Non-seulement je n'abandonnerai point ces gens de bien dont vous me parlez, et ce que vous appelez * le partage qui m'est échu (3); mais quand même ils m'abandonneroient, je ne changerois pas pour cela de sentimens. Il faut pourtant que vous sachiez, qu'à présent que Catulus est mort, me voilà resté seul dans le bon parti sans appui et sans second; car, comme dit Rhinton (4), ce me semble, *ceux-ci ne sont bons à rien, et ceux-là ne se soucient de rien.* Je vous marquerai une autre fois jusqu'où contre moi va l'envie de ces gens si amateurs de leurs viviers; ou je vous en entretiendrai à votre retour. Cependant rien ne sera capable de me détacher du Sénat; mon devoir et mon intérêt le demandent, et les marques d'estime que je reçois de ce corps m'y engagent.

Pour votre affaire avec les Sicyoniens, il n'y a pas grande espérance du côté du Sénat, comme je vous l'ai déjà mandé; car personne ne se plaint plus. Si vous attendiez qu'on révoquât le décret qui vous est contraire, vous attendriez longtems: dressez donc, si vous pouvez, quelqu'autre

* Ce que vous appelez *ma Sparte*; mais quand même....

batterie. Quand la chose passa, on ne fit point d'attention à ceux qu'elle pouvoit intéresser, et les Sénateurs * du bas ordre se rangèrent tout courant à cet avis (5). Il n'est pas encore tems de faire passer ce décret, tant par ce qu'il n'y a plus personne qui s'en plaigne, que parce ** qu'il y a bien des gens qui l'approuvent par malignité, ou par prévention.

Votre ami Metellus est un très-bon Consul. Tout ce que je trouve à redire, c'est qu'il n'est pas fort aise que les troubles des Gaules soient appaisés. Il souhaiteroit apparemment d'avoir une occasion de mériter le triomphe, mais je voudrois bien qu'il le voulût moins; à cela près, il fait merveilles. Pour Afranius, il exerce le Consulat de telle manière, que ce n'est rien moins qu'un Consulat, mais plutôt une vraie flétrissure pour Pompée (6).

Je vous ai envoyé par L. Cossinius l'histoire grecque de mon Consulat. Je crois que vous êtes assez content de ce que j'écris en latin; mais je crains bien qu'un Grec comme vous ne regarde avec quelque jalousie les ouvrages grecs. Si quelques autres personnes écrivent sur le même sujet, je vous en ferai part; mais la vérité est qu'ils

---

* Les Sénateurs *Pedariens* se rangèrent *incontinent* à cet avis.

** Parce *que* bien des gens l'approuvent, *les uns par mauvaise intention, les autres par la persuasion qu'il est équitable.*

Digitized by Google

Cum est actum, neque animadversum est, ad quos pertineret; et raptim in eam sententiam pedarii cucurrerunt. Inducendi senatus-consulti maturitas nondum est: quod neque sunt qui querantur; et multi partim malevolentia, partim opinione æquitatis delectantur.

Metellus tuus est egregius Consul. Unum reprehendo, quod otium e Gallia nuntiari non magnopere gaudet. Cupit, credo, triumphare. Hoc vellem mediocrius. Cetera egregia. Auli vero filius ita se gerit, ut ejus Consulatus non Consulatus sit, sed Magni nostri ὑπώπιον (*a*).

De meis scriptis, misi ad te græce perfectum Consulatum meum. Eum librum L. Cossinio dedi. Puto te Latinis meis delectari; huic autem Græco Græcum invidere. Alii si scripserint, mittemus ad te;

(*a*) Macula.

Digitized by Google

sed, mihi crede, simul atque hoc nostrum legerunt, nescio quo pacto retardantur.

Nunc (ut ad rem meam redeam) L. Papirius Pætus, vir bonus, amatorque noster, mihi libros eos, quos Serv. Claudius reliquit, donavit. Cum mihi, per legem Cinciam licere capere, Cincius amicus tuus diceret, libenter dixi, me accepturum, si attulisset. Nunc, si me amas, si te a me amari scis, enitere per amicos, clientes, hospites, libertos denique, ac servos tuos, ut scheda ne qua depereat. Nam et Græcis his libris, quos suspicor, et Latinis, quos scio illum reliquisse, mihi vehementer opus est. Ego autem quotidie magis, quod mihi de forensi labore temporis datur, in iis studiis conquiesco. Per mihi, per, inquam, gratum feceris, si in hoc tam diligens fueris, quam soles in his rebus, quas me valde velle arbitraris: ipsiusque Pæti tibi negotia commendo: de quibus tibi ille agit maximas gratias: et ut jam invisas nos, non solum rogo, sed etiam suadeo.

Digitized by Google

en perdent l'envie, je ne sais comment, dès qu'ils ont lu ce que j'ai fait.

Maintenant (pour parler un peu de mes affaires) un honnête homme de mes amis, nommé L. Papirius Pætus (7), m'a offert les livres que Servius Claudius lui a laissés. Votre ami Cincius m'ayant assuré que la loi qui porte son nom ne défendoit pas de recevoir de pareils présens (8), j'ai fait réponse que j'acceptois celui-ci avec plaisir. Je vous prie donc, si vous m'aimez et si vous comptez que je vous aime, d'employer vos amis, vos cliens, vos hôtes, vos affranchis, et vos esclaves, pour qu'il ne s'en perde pas un feuillet. J'ai extrêmement besoin des livres grecs que j'espère d'y trouver, et des latins que je sais qui y sont. Je me donne tous les jours de plus en plus à ces sortes d'études, qui me délassent du travail du barreau. Vous me ferez un sensible plaisir d'apporter à cela tout le soin que vous avez coutume de donner aux affaires que j'ai le plus à cœur. Je vous recommande aussi celle de Pætus; il vous remercie fort de ce que vous avez déjà fait pour lui. Je ne me contente pas de vous prier de revenir, je vous le conseille.

Digitized by Google

LIVRE II.

LETTRE I.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 693. de Cicer. 47. Consuls Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

COMME j'allois, le premier de juin, à Antium (1), sans * aucun regret aux combats de gladiateurs (2) que M. Metellus donnoit ce jour-là au peuple, je rencontrai votre messager qui me remit vos lettres, et les mémoires que vous avez écrits en grec sur mon Consulat. Je me sais bon gré de vous avoir envoyé, il y a déjà quelque tems, par L. Cossinius, ce que j'ai écrit sur la même matière, et dans la même langue; car si j'avois vu auparavant votre ouvrage, vous n'auriez pas manqué de dire que je l'ai pillé. Mais, quoique je l'aie lu avec plaisir, il m'a paru trop peu peigné et trop négligé pour que j'eusse pu m'en accommoder. Cependant cette négligence même est une sorte d'ornement **, comme on dit que les

* Sans *le moindre regret pour* les combats de gladiateurs.

** Est une sorte d'ornement, *et l'on peut dire de votre écrit ce que l'on dit des femmes*, qu'elles sentent bon *quand* elles ne sentent rien. *Dans* le mien, au contraire, *j'ai mis à contribution Isocrate, Aristote et* ses disciples, *dont vous jugerez peut-être, à la couleur du style, que j'ai dérobé le secret.* Vous m'aviez déjà mandé....

Digitized by Google

LIBER II.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO sal.

KALENDIS Jun. eunti mihi Antium, et gladiatores M. Metelli cupide relinquenti, venit obviam tuus puer. Is mihi literas abs te, et commentarium Consulatus mei Græce scriptum reddidit: in quo lætatus sum, me aliquanto ante de iisdem rebus Græce item scriptum librum L. Cossinio ad te perferendum dedisse. Nam, si ego tuum ante legissem, furatum me abs te esse diceres. Quanquam tua illa (legi enim libenter) horridula mihi, atque incompta visa sunt: sed tamen erant ornata hoc ipso, quod ornamenta neglexerant; et, ut mulieres, ideo bene olere, quia nihil olebant, videbantur. Meus autem liber totum Isocrati μυροθήκιον (a), atque omnes ejus discipu-

An. R. 693. Cicer. 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

(a) Pygmentorum arculam.

Digitized by Google

lorum arculas, ac nonnihil etiam Aristotelia pigmenta consumpsit : quem tu Corcyræ, ut mihi aliis literis significas, strictim attigisti ; post autem, ut arbitror, a Cossinio accepisti ; quem tibi ego non essem ausus mittere, nisi eum lente ac fastidiose probavissem. Quanquam ad me rescripsit jam Rhodo Posidonius, se, nostrum illum ὑπόμνημα (*b*) cum legeret, quod ego ad eum, ut ornatius de iisdem rebus scriberet, miseram, non modo non excitatum esse ad scribendum, sed etiam plane perterritum. Quid quæris ? conturbavi Græcam nationem. Ita, vulgo qui instabant, ut darem sibi quod ornarent, jam exhibere mihi molestiam destiterunt. Tu, si tibi placuerit liber, curabis, ut Athenis sit, et in ceteris oppidis Græciæ. Videtur enim posse aliquid nostris rebus lucis afferre.

Oratiunculas autem, et quas postulas, et plures etiam mittam : quoniam quidem

(*b*) Commentarium.

femmes sentent bon lorsqu'elles ne sentent rien. Le mien, au contraire, a vidé toute la boutique d'Isocrate (3), toutes les boîtes de ses disciples, et employé encore quelques couleurs d'Arioste (4). Vous m'aviez déjà mandé que vous l'aviez parcouru à Corcyre (5), et vous devez avoir reçu depuis l'exemplaire que j'ai donné à Cossinius. Je n'aurois pas osé vous l'envoyer, si je ne l'avois revu auparavant avec toute l'attention * et l'indifférence possible. Je vous dirai cependant que Posidonius (6), à qui j'avois envoyé ces mémoires, pour l'inviter à traiter le même sujet avec plus d'ornement, m'a écrit que bien loin que la lecture de cet ouvrage l'y ait invité, elle lui en a fait perdre entièrement l'envie. Que voulez-vous que je vous dise? J'ai étourdi toute la littérature grecque, et je me suis défait par-là des beaux-esprits de cette nation, qui m'importunoient tous les jours pour que je leur donnasse quelque sujet sur lequel ils pussent exercer leur éloquence. Si vous êtes content de mon ouvrage, vous le ferez répandre à Athènes, et dans les autres villes de la Grèce; car il me semble qu'il peut donner quelque lustre à mes actions.

Je vous enverrai les harangues que vous me demandez, et quelques autres encore; puisque ce

---

* Avec toute l'attention possible et *sans le moindre esprit de partialité*. Je vous dirai cependant....

que j'écris * pour faire plaisir à nos jeunes gens, ne vous en fait pas moins qu'à eux. Si votre concitoyen Demosthène (7) s'est principalement distingué par ses *Philippiques*, ayant abandonné l'éloquence chicanneuse du barreau pour traiter des matières plus importantes, et qui eussent rapport au Gouvernement; j'ai cru de même qu'il seroit honorable pour moi de faire passer à la postérité les discours publics, qu'on pourra appeler mes *Harangues consulaires* (8). La première et la seconde sont sur la loi * des Champs (9), l'une au Sénat du premier janvier, et l'autre devant le peuple; la troisième pour Othon (10), la quatrième pour Rabirius, la cinquième sur les enfans ** de ceux qui avoient été proscrits par Sylla (11), la sixième sur la renonciation que je fis devant le peuple au Gouvernement qui m'étoit échu (12); la septième, c'est celle qui chassa Catilina (13). Je fis la huitième au peuple, le lendemain de sa fuite; la neuvième encore au peuple, le jour de la dénonciation des Allobroges (14); et enfin la dixième au Sénat, le cinquième de décembre. Il y en a encore outre cela deux petites, qui **** sont comme des dépendances des deux

---

* Puisqu'*en effet* ce que j'écris *pour nos jeunes gens*, et *dans la vue de nourrir leurs études*, ne vous fait pas moins de plaisir qu'à eux.

** Sur la loi *agraire*, l'une....

*** Sur les *enfans des proscrits*, la sixième....

**** Qui *servent comme d'appendice* aux deux premières.

Digitized by Google

ea, quæ nos scribimus adolescentulorum studiis excitati, te etiam delectant. Fuit enim mihi commodum, quod in eis orationibus, quæ *Philippicæ* nominantur, enituerat civis ille tuus Demosthenes, et quod se ab hoc refractariolo judiciali dicendi genere abjunxerat, ut σεμνότερός τις, καὶ πολιτικώτερος (*a*) videretur, curare, ut meæ quoque essent orationes, quæ *Consulares* nominarentur. Quarum una est in Senatu Kal. Jan. altera ad populum de lege agraria; tertia, de Othone; quarta, pro Rabirio; quinta, de proscriptorum filiis; sexta, cum provinciam in concione deposui; septima, qua Catilinam emisi; octava, quam habui ad populum postridie quam Catilina profugit; nona in concione, quo die Allobroges indicarunt; decima in Senatu, nonis decemb. Sunt præterea duæ breves, quasi ἀποσπασματία (*b*) legis agrariæ. Hoc totum σῶμα (*a*) curabo ut habeas. Et quoniam te

(*a*) Vir ad dignitatem et ad tractandas res civiles magis accomodatus.

(*b*) Appendices.

(*c*) Corpus.

Digitized by Google

cum scripta, tum res meæ delectant; iisdem ex libris perspicies, et quæ gesserim, et quæ dixerim: aut ne poposcisses; ego enim tibi me non offerebam.

Quod quæris, quid sit, quod te arcessam, ac simul impeditum te negotiis esse significas, neque recusas, quin, non modo si opus sit, sed etiam si velim, accuras; nihil sane est necesse; veruntamen videbare mihi tempora peregrinationis commodius posse describere. Nimis abes diu, præsertim cum sis in propinquis locis: neque nos te fruimur; et tu nobis cares. Ac nunc quidem otium est: sed si paulo plus furor Pulchelli progredi posset, valde ego te istinc excitarem. Verum præclare Metellus impedit, et impediet. Quid quæris? est Consul φιλόπατρις (a), et, ut semper judicavi, natura bonus.

Ille autem non simulat, sed plane Tribunus plebis fieri cupit. Qua de re cum in Senatu ageretur, fregi hominem; et incons-

(a) Studiosns patriæ.

Digitized by Google

premières. J'aurai soin de vous envoyer tout ce recueil; et puisque vous n'aimez pas moins à entendre parler de mes actions qu'à lire mes écrits, vous trouverez ici tout ensemble, et ce que j'ai dit et ce que j'ai fait. Si vous ne m'aviez pas demandé ces harangues, je ne me serois pas offert de moi-même.

Vous me demandez pour quel sujet je vous presse si fort de revenir, et vous ajoutez que, quoique vous ayez encore beaucoup d'affaires, vous êtes prêt à tout quitter et à voler ici si j'ai besoin de vous, ou même si je le souhaite; mais vous ne m'êtes pas encore assez nécessaire pour cela. Cependant il me semble que vous auriez pu mieux arranger vos différentes courses. C'est être trop long-temps absent, étant si peu éloigné, c'est me priver trop long-temps de vous, et vous passser trop long-temps de moi. On me laisse en repos pour le présent. Si la fureur de Clodius venoit à éclater, je vous appellerois de toute ma force; mais Metellus le contient comme il faut, et le contiendra. En vérité, c'est un Consul plein d'amour pour la Patrie, et à qui j'ai toujours trouvé de très-bons sentimens.

Pour Clodius *, il ne s'en cache plus, il veut absolument être Tribun du peuple. Comme on en parloit dans le Sénat, je le menai rudement;

* Pour Clodius, *ce beau fils*, il ne s'en cache plus.

et je lui reprochai sa légèreté, de penser à être Tribun après avoir déclaré, il n'y a que deux jours en Sicile, qu'il demanderoit l'édilité (15). J'ajoutai qu'on ne devoit pas s'en mettre fort en peine; que quoiqu'il * fut plébéïen, on sauroit bien l'empêcher de bouleverser la République, comme on en avoit empêché sous mon Consulat les Praticiens de même ** trempe que lui. Ensuite, sur ce qu'il dit qu'il étoit venu en sept jours du détroit de Sicile à Rome, pour prévenir par cette diligence ceux qui auroient dû venir au-devant de lui, et que par cette même raison il avoit affecté d'entrer de nuit; je dis que cela ne valoit pas la peine qu'il s'en vantât devant le peuple, comme il avoit fait; que tout cela lui étoit ordinaire; qu'il étoit bien allé en trois heures de Rome à Interamnes (16), ce qui étoit bien plus merveilleux que de venir en sept jours de Sicile à Rome; que ce n'étoit pas la première fois qu'il étoit entré de nuit (17); et qu'il eût été à souhaiter que dans certaines occasions il eût trouvé quelqu'un sur son chemin (18). Que vous dirai-je? tout insolent qu'il est, je le mets à la raison, non-seulement par des discours sérieux et suivis, mais encore par ces sortes de traits.

Cela va même jusqu'à railler et à plaisanter

---

* Tout *plébéïen qu'il étoit, et de fraîche date*, on sauroit bien l'empêcher....

** De même *caractère* que lui.

tantiam ejus reprehendi, qui Romæ Tribunatum plebis peteret, cum in Sicilia ædilitatem se petere dictitasset. Sed neque magnopere dixi esse nobis laborandum : quod nihilo magis ei liciturum esset plebeio Rempublicam perdere, quam similibus ejus me Consule Patriciis esset licitum. Jam, cum se ille septimo die venisse a Freto; neque sibi obviam quemquam prodire potuisse, et noctu se introisse dixisset, in eoque se in concione jactasset : nihil ei novi dixi accidisse : ex Sicilia septimo die Romam; tribus horis Roma Interamnam : noctu introisse item ante : non esse itum obviam; ne tum quidem, cum iri maxime debuit. Quid quæris? hominem petulantem modestum reddo non solum perpetua gravitate orationis, sed etiam hoc genere dictorum.

Itaque jam familiariter cum ipso cavil-

lor, ac jocor. Quin etiam cum candidatum deduceremus, quærit ex me, num consuessem Siculis locum gladiatoribus dare? negavi. At ego, inquit, novus patronus instituam : sed soror, quæ tantum habeat Consularis loci, unum mihi solum pedem dat. Noli, inquam, de uno pede sororis queri : licet etiam alterum tollas. Non Consulare, inquies, dictum. Fateor : sed ego illam odi male Consularem. Ea est enim seditiosa : ea cum viro bellum gerit, neque solum cum Metello, sed etiam cum Fabio, quod eos in hoc esse moleste fert.

Quod de agraria lege quæris, sane jam videtur refrixisse.

Quod me quodam modo molli brachio de Pompeii familiaritate objurgas : nolim ita existimes, me mei præsidii caussa cum illo conjunctum esse : sed ita res erat instituta, ut, si inter nos esset aliqua forte dissensio, maximas in Republica discordias versari esset necesse. Quod a me ita præcautum, atque ita provisum est, non ut ego de optima illa mea ratione decederem;

Digitized by Google

avec lui dans la conversation. L'autre jour que nous accompagnions un prétendant, il me demanda si aux combats des gladiateurs je ne faisais pas d'ordinaire donner des places aux Siciliens qui se trouvoient à Rome. Je lui dis que non. Oh bien, reprit-il, je le ferai, moi qui ne suis leur patron que depuis peu (19), et cela, quoique ma sœur, qui dispose de tant de places, comme femme de Consul, ne m'en donne qu'un pied. Consolez-vous, lui dis-je, vous les lui ferez bien lever tous deux quand il vous plaira (20) *. Voilà qui est bien gaillard pour un Consul, me direz-vous. J'en conviens, mais tout m'est permis contre une femme de Consul comme celle-là, séditieuse et ennemie déclarée, et de son mari, et même de Fabius (21), parce qu'elle trouve mauvais qu'ils soient de mes amis.

L'affaire de la ** *loi des Champs* dont vous me demandez des nouvelles, paroît fort refroidie.

Quant aux reproches que vous me faites tout doucement sur ma liaison avec Pompée, ne croyez pas que j'aie recherché son amitié, parce que

---

* Quand il vous plaira. *Un propos aussi* gaillard, *n'est pas, me direz-vous, très-consulaire; soit*, mais tout m'est permis contre une *femme aussi indigne du rang qu'elle déshonore*, femme *hautaine et qui ne craint pas d'être en guerre ouverte*, non-seulement *avec* son mari, mais même *avec* Fabius, parce qu'elle *ne peut souffrir* qu'ils soient de mes amis.

** L'affaire de la loi *agraire*, dont vous me demandez des nouvelles.....

Digitized by Google

j'avois besoin de lui pour me soutenir; mais c'est que les affaires étoient à un point que, s'il y avoit eu entre nous la moindre dissention, il en seroit arrivé de très-grandes dans la République. Pour l'empêcher, je m'y suis pris de telle sorte que, sans me démentir en rien, je l'ai rendu meilleur, et moins dévoué aux fantaisies du peuple. Sachez qu'il parle plus avantageusement de mes actions, contre lesquelles tant de gens avoient voulu le prévenir, que des siennes propres; jusques-là qu'il me rend ce témoignage, que s'il a bien servi l'État, je l'ai sauvé. Je ne sais quel avantage je tirerai de tout cela, mais je sais bien que c'en est un grand pour la République, et si je pouvois réussir de même auprès de César, qui à présent a si fort le vent en poupe *, rendrois-je un mauvais service?

Je dis plus, quand je n'aurois point d'envieux, quand même tout le monde me rendroit justice, ne vaudroit-il pas toujours mieux guérir les parties malades de la République, que d'être obligé de les couper? Maintenant donc que nos Chevaliers, qui pendant mon Consulat et sous votre conduite s'étoient déclarés si hautement pour le Sénat (22), s'en sont détachés; maintenant que

* Et si je pouvois réussir de même auprès de César, qui à présent a si fort le vent en poupe, *n'en seroit-ce pas un plus grand encore? Je ne suis donc pas tant éloigné de la bonne voie que quelques-uns semblent le croire.*
Je dis plus.....

sed ut ille esset melior, et aliquid de populari levitate deponeret: quem de meis rebus, in quas eum multi incitarant, multo scito gloriosius, quam de suis prædicare. Sibi enim bene gestæ, mihi conservatæ Reipublicæ dat testimonium: hoc facere illum, mihi quam prosit nescio; Reipublicæ certe prodest. Quid, si etiam Cæsarem, cujus nunc venti valde sunt secundi, reddo meliorem? num tantum obsum Reipublicæ?

Quin etiam, si mihi nemo invideret; si omnes, ut erat æquum, faverent; tamen non minus esset probanda medicina, quæ sanaret vitiosas partes Reipublicæ, quam quæ exsecaret. Nunc vero, cum equitatus ille, quem ego in clivo Capitolino, te signifero, ac principe, collocaram, Senatum deseruerit; nostri autem principes digito se cœlum putent attingere, si mulli barbati in piscinis sint, qui ad manum accedant; alia autem negligant: nonne tibi satis prodesse

videor, si perficio, ut nolint obesse, qui possunt?

Nam Catonem nostrum non tu amas plus, quam ego. Sed tamen ille, optimo animo utens, et summa fide, nocet interdum Reipublicæ. Dicit enim tanquam in Platonis πολιτία (a), non tanquam in Romuli fæce, sententiam. Quid verius, quam in judicium venire, qui ob rem judicandam pecuniam acceperit? Censuit hoc Cato: Assensit Senatus. Equites curiæ bellum, non mihi: nam ego dissensi. Quid impudentius Publicanis renuntiantibus? Fuit tamen, retinendi Ordinis caussa, facienda jactura. Restitit, et pervicit Cato. Itaque nunc, Consule in carcere incluso, sæpe item seditione commota, aspiravit nemo eorum, quorum ego concursu, itemque Consules, qui post me fuerunt, Rempublicam defen-

(a) Republica.

nos Grands mettent tout leur bonheur et toute leur gloire à avoir de vieux barbeaux qui viennent manger à la main (23), et ne se soucient nullement des affaires de l'État; croyez-vous que l'on m'ait une médiocre obligation, si je fais ensorte que ceux qui lui pourroient nuire, ne le veuillent pas?

Pour ce qui est de Caton, si vous l'aimez, je ne l'aime pas moins; mais cela ne m'empêche pas de voir qu'avec les meilleures intentions du monde, et malgré tout son zèle, il gâte souvent les affaires; car il opine devant la canaille de Rome, comme on feroit dans la République de Platon. Quoi de plus juste que de faire le procès à des juges qui se sont laissés corrompre? Caton le proposa, et le Sénat y consentit: cependant cela fit déclarer les Chevaliers contre cette compagnie, mais non pas contre moi, car je n'avois point été de cet avis. Quoi de plus imprudent que la demande des fermiers de la République, qui vouloient qu'on les déchargeât de leur bail? Cependant il falloit essuyer cette perte, plutôt que d'aliéner cet ordre. Caton s'y est opposé, et l'a emporté à la fin. Aussi, lorsqu'on a mené en prison le Consul Metellus (24), et dans toutes les émotions populaires qui sont arrivées depuis, aucun d'eux n'a soufflé; au lieu que pendant mon Consulat et sous mes successeurs, on s'en étoit servi si utilement pour les opposer aux séditieux. Quoi, me direz-vous, faut-il les payer

Digitized by Google

pour qu'ils fassent leur devoir? Que voulez-vous? il le faut bien, si l'on ne peut les gagner autrement. Vaudroit-il mieux nous mettre à la merci des affranchis, ou même des esclaves? Mais, comme vous dites, c'est assez me tourmenter.

Ma tribu a été plus favorable à Favonius que la sienne propre; mais il n'a pas eu pour lui celle de Lucceius. Il a plaidé contre Nasica (25) d'une manière fort malhonnête, et il a fait une harangue si médiocre (26), qu'on diroit qu'il a travaillé à Rhodes, plutôt dans quelque moulin que sous Molon (27). Il a été un peu fâché que * j'aie plaidé pour Nasica; et il recommence à présent sa poursuite, par zèle, à ce qu'il dit, pour la République (28). Je vous donnerai des nouvelles de Lucceius quand j'aurai vu César, qui sera ici dans deux jours.

Il faut vous en prendre à Caton, et à Servilius qui se pique de l'imiter, du tort que vous font les Sicyoniens. Vous n'êtes pas le seul bon citoyen à qui ce décret est préjudiciable: puisqu'il a passé, il faut bien ** l'approuver; mais lorsqu'il arrivera quelque sédition, on verra comme nous serons abandonnés.

Mon Amalthée vous attend, et a besoin de vous. Je suis fort content de mes maisons de

* Que *Nasica m'ait eu pour défenseur*, et il recommence....

** Il faut bien *s'y soumettre*; mais lorsqu'il arrivera....

Digitized by Google

dere solebant. Quid ergo? istos, inquies, mercede conductos habebimus? Quid faciemus, si aliter non possumus? an libertinis, atque etiam servis serviamus? sed, ut ais, ἄλις σπουδῆς (a).

Favonius meam tribum tulit honestius, quam suam; Lucceii perdidit. Accusavit Nasicam inhoneste; ac modeste tamen dixit; ita ut Rhodi videretur molis potius, quam Moloni, operam dedisse. Mihi, quod defendissem, leviter succensuit. Nunc tamem petit iterum Reipublicæ Caussa. Lucceius quid agat, scribam ad te, cum Cæsarem videro, qui aderit biduo.

Quod Sicyonii te lædunt: Catoni, et ejus æmulatori attribuas Servilio. Quid? ea plaga nonne ad multos bonos viros pertinet? Sed, si ita placuit, laudemus: deinde in dissensionibus soli relinquamur.

Amalthea mea te exspectat, et indiget tui. Tusculanum et Pompeianum valde me

(a) Satis studii.

Digitized by Google

delectant; nisi quod me, illum ipsum vindicem æris alieni, ære non Corinthio, sed hoc circumforaneo obruerunt. In Gallia speramus esse otium. Prognostica mea cum oratiunculis propediem exspecta. Et tamen quid cogites de adventu tuo, scribe ad nos: Nam mihi Pomponia nuntiari jussit, te mense Quintili Romæ fore. Id a tuis literis, quas ad me de decessu tuo miseras, discrepabat.

Pætus, ut antea ad te scripsi, omnes libros, quos frater suus reliquisset, mihi donavit. Hoc illius munus in tua diligentia positum est. Si me amas, cura ut conserventur, et ad me perferantur. Hoc mihi nihil potest esse gratius: et, cum Græcos, tum vero diligenter Latinos ut conserves velim. Tuum esse hoc munusculum putabo. Ad Octavium dedi literas: cum ipso nihil eram locutus. Neque enim ista tua negotia provincialia esse putabam: neque te in tocullionibus habebam. Sed scripsi, ut debui, diligenter.

Digitized by Google

Tusculum et de Pompéii, à cela près que je me suis abîmé de dettes pour les bâtir (29), moi qui ai empêché autrefois une banqueroute générale (30). Je crois que nous n'aurons point de guerre dans les Gaules. Je vous enverrai au premier jour ma traduction des Pronostiques d'Aratus (31), et mes harangues. Mandez-moi un peu quand vous comptez de partir. Votre sœur m'a fait dire que vous seriez ici au mois de juillet; cela ne s'accorde pas avec ce que vous m'écrivez.

Je vous ai déjà mandé que Pætus m'a fait présent de tous les livres que son frère lui a laissés; pour que j'en profite, vos soins me sont absolument nécessaires. Si vous m'aimez, prenez soin qu'il ne s'en perde aucun, et envoyez-moi le tout; vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. Conservez-moi les grecs, et encore plus les latins; je vous en saurai autant de gré, que si c'étoit vous qui me les donnassiez. J'ai écrit à Octavius (32); je ne vous avois point recommandé à lui, parce que je ne croyois pas que vous eussiez des affaires dans son gouvernement, ni en général que vous en eussiez de pareilles (33); mais enfin, je lui ai écrit aussi fortement que je le devois.

Digitized by Google

LETTRE II.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 693. de Cicer. 47. Consuls Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

AYEZ bien soin, je vous prie, de notre cher neveu; il nous regarde déjà comme des hommes extraordinaires (1). Je lis à présent *la République des Pelléniens* (2), et j'ai devant moi une grande pile des ouvrages de Dicæarque (3). L'excellent homme! il y a bien plus à apprendre avec lui qu'avec Procilius (4). Je crois que j'ai à Rome ce qu'il a écrit sur les Républiques de Corinthe et d'Athènes: lisez-le, si vous m'en croyez, je vous le conseille; c'est un homme merveilleux. Si Hérode (5) avoit du sens, il le liroit, au lieu de s'amuser à écrire. Il ne m'a attaqué que par lettre; mais je vois qu'il vous a joint de plus près. J'aurois mieux aimé être complice de la conjuration que de m'y opposer, si j'avois cru que cela dût m'engager à l'entendre sur cette matière (6). Vous êtes aussi raisonnable sur l'affaire de Vinius, que vous l'êtes peu sur celle de Lollius (7).

Mais à propos, voici le premier * de janvier

* Le premier *du mois* qui approche.

Digitized by Google

EPISTOLA II.

CICERO ATTICO sal.

CURA, amabo te, Ciceronem nostrum. Ei nos θείους (*a*) videmur. πωλληναίων (*b*) in manibus tenebam: et hercule magnum acervum Dicæarchi mihi ante pedes extruxeram. O magnum hominem, et a quo multo plura didiceris, quam de Procilio κορινθίων (*c*), et Ἀθηναίων (*d*) puto me Romæ habere. Mihi credes, leges; hæc doceo; mirabilis vir est. Ἡρώδης (*e*), si homo esset, eum potius legeret, quam unam literam scriberet: qui me epistola petivit: ad te, ut video, comminus accessit. Conjurasse mallem, quam restitisse conjurationi, si illum mihi audiendum putassem. De Lollio sanus non es. De Vinio laudo.

An. R. 693. Cicer. 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

Sed heus tu, ecquid vides, Kalendas ve-

(*a*) Divini vel. patrui. v. N.
(*b*) Pellenæorum.
(*c*) Corinthiorum.
(*d*) Atheniensium.
(*e*) Herodes.

Digitized by Google

nire, Antonium non venire? judices cogi? nam ita ad me mittunt, Nigidium minari in concione, se judicem, qui non affuerit, compellaturum. Velim tamen, si quid est de Antonii adventu quod audieris, scribas ad me: et quoniam huc non venis, cœnes apud nos utique pridie Kal. cave aliter facias. Cura, ut valeas.

EPISTOLA III.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 693. Cicer, 47. Coss. Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

PRIMUM, ut opinor, εὐαγγέλια (*a*). Valerius absolutus est Hortensio defendente. Il judicium K. Atilio condonatum putabatus: et Epicratem suspicor, ut scribis, lascivum fuisse. Etenim mihi caligæ ejus, ut fasciæ cretate, non placebant. Quid sit, sciemus cum veueris.

Fenestrarum angustias quod reprehendis, scito te Κύρου παιδείαν (*b*) reprehendere. Nam,

(*a*) Boni nuntii præmia.
(*b*) Cyri institutionem.

Digitized by Google

qui approche, Antoine n'arrive point, et l'on veut faire juger son affaire (8). On me mande que Nigidius (9) a déclaré en pleine assemblée, qu'il prendroit à partie les juges qui s'absenteroient. Je vous prie donc de me mander ce que vous pourrez savoir de l'arrivée d'Antoine; et puisque vous ne voulez pas me venir voir ici, venez du moins souper chez moi à Rome, le dernier de ce mois (10); n'y manquez pas je vous prie. Ayez soin de votre santé.

LETTRE III.

CICERON A ATTICUS salut.

JE crois que je dois commencer par vous remercier de vos bonnes nouvelles (1). Valerius, pour qui Hortensius a plaidé, a donc été absous (2) : on croit que c'est par le crédit d'Atilius (3). Je me doute, sur ce que vous me mandez, que Pompée (4) s'est aussi servi de son autorité (5); car l'affectation de sa chaussure militaire (6) me plaît aussi peu, que le bandeau blanc dont il enveloppe sa jambe (7) : mais nous saurons ce qui en est, quand vous viendrez ici. An de R. 685. Cicer. 42. Consuls Q. Cæcilius Metellus Cæler, L. Afranius.

Sachez qu'en trouvant mes fenêtres trop étroites, vous vous faites une affaire avec Cyrus (8) : heu-

reusement ce n'est qu'avec l'architecte. Comme je lui voulus dire que j'étais de même avis que vous, il me fit voir que des fenêtres larges ne faisaient pas un si agréable effet pour la vue (9). En effet, soit A l'œil qui voit, B et C l'objet qu'il voit, D et E les rayons qui vont de l'objet à l'œil; vous comprenez bien le reste. Il est vrai que si la vision se faisoit, comme vous autres épicuriens le prétendez, par les *simulacres*, (10) qui se détachent des objets, ces *simulacres* seroient fort pressés en passant par des fenêtres étroites; au lieu que cette *émission* des rayons visuels se fait aisément. Si vous trouvez quelqu'autre chose à critiquer dans mes bâtimens, j'aurai toujours d'aussi bonnes raisons à vous donner, à moins que je ne puisse y remédier à peu de frais.

Je viens maintenant au Consulat * qui va commencer, et à la situation où je me trouve par rapport aux affaires présentes; sur quoi je vous dirai d'abord, suivant la méthode de Socrate, le pour et le contre; et ensuite quel est mon sentiment. Voici une affaire sur laquelle il n'est pas aisé de se déterminer. Il faut de trois choses l'une; ou s'opposer fortement à la *loi des Champs*, ce qui ne se peut faire sans livrer des combats, mais ce qui me feroit aussi beaucoup d'honneur; ou

* Au Consulat qui *commence et à la situation des affaires publiques*; sur quoi.....

Digitized by Google

cum, cum ego idem istuc dicerem, Cyrus aiebat, viridariorum * διαφάσεις (*a*) latisluminibus non tam esse suaves. Etenim ἴσως ὄψις, μὲν, ἡ, α. τὸ δὲ ὁρώμενον, β, γ. ἀκτῖνες δέ, δ, καὶ ε (*b*). Vides enim cetera. Nam si κατ' εἰδώλων ἐμπτώσεις (*c*) videremus, valde laborarent εἴδωλα (*d*) in angustiis: nunc fit lepide illa ἔκψυσις (*e*) radiorum. Cetera si reprehenderis, non feres tacitum, nisi quid erit ejusmodi, quod sine sumptu corrigi possit.

Venio nunc ad mensem januarium, et ad ὑπόστασιν (*f*) nostram ac πολιτείαν (*g*), in qua σκεπτικῶς εἰς ἑκάτερον (*h*). Sed tamen ad extremum,

---

* *Viridariorum.* D'autres, notamment d'Olivet, veulent *radiorum.* Cette leçon, adoptée par St-Réal, paroît aussi plausible que la première. Nous suivons Montgault. Voyez les notes, N. 7. (*L'Éditeur*).

(*a*) Transpectus.

(*b*) Sit oculus A. Quod autem videtur B. C. radii vero D. E.

(*c*) Per simulacrorum illapsus.

(*d*) Simulacra.

(*e*) Effusio.

(*f*) Statum.

(*g*) Rempublicam.

(*h*) More Socraticorum in utramque partem.

Digitized by Google

ut illi solebant, τὴν ἀρέσκουσαν (*a*). Est res sane magni consilii. Nam aut fortiter resistendum est legi agrariæ; in quo est quædam dimicatio, sed plena laudis: aut quiescendum; quod est non dissimile, atque ire in Solonium, aut Antium: aut etiam adjuvandum; quod a me aiunt Cæsarem sic exspectare, ut non dubitet. Nam fuit apud me Cornelius; hunc dico Balbum, Cæsaris familiarem. Is affirmabat, illum omnibus in rebus meo et Pompeii consilio usurum, daturumque operam, ut cum Pompeio Crassum conjungeret.

Hic sunt hæc. Conjunctio mihi summa cum Pompeio; si placet etiam cum Cæsare; reditus in gratiam cum inimicis, pax cum multitudine, senectutis otium. Sed me κατάτασις (*b*) mea illa commovet, quæ est in libro tertio:

Interea cursus, quos prima a parte juventæ,
Quosque adeo Consul virtute, animoque petisti,
Hos retine, atque auge famam, laudesque bonorum.

(*a*) Placentem sententiam.
(*b*) Impulsio.

Digitized by Google

se tenir en repos, auquel cas autant vaudroit-il aller planter des choux à sa maison de campagne (11); ou se déclarer pour la loi. On dit que César espère, ou plutôt qu'il compte que je prendrai ce dernier parti. En effet, Cornelius est venu chez moi; je dis Cornelius Balbus (12), l'homme de confiance de César. Il m'a assuré qu'il ne feroit rien que de concert avec Pompée et avec moi, et qu'il feroit ensorte de lier Pompée avec Crassus.

Voici l'avantage que je trouverois à tout ceci. Je suis déjà étroitement uni avec Pompée; si * je veux l'être aussi avec César, je me réconcilierai par-là avec mes ennemis, je n'aurai plus rien à démêler avec la canaille, et je m'assurerai une vieillesse tranquille. D'un autre côté, je me sens combattu par cette exhortation, qui est au troisième livre du Poëme que vous savez (13):

Sois rival de toi-même et fidèle à ta gloire;
De tes illustres faits ne garde la mémoire,
Que pour les relever par un nouvel éclat,
Et que tes derniers ans passent ton Consulat.

* Si je *parviens à* l'être aussi avec César.....

Digitized by Google

Calliope m'ayant prescrit cette conduite dans ce livre, qui est rempli de maximes si propres à former un bon citoyen, dois-je douter que * *servir sa Patrie ne soit le plus sûr des augures* (14); mais nous en parlerons, en nous promenant ensemble le jour des compitales (15). Souvenez-vous de venir la veille, vous trouverez le bain préparé (16). Ma femme prie votre sœur, et nous aurons aussi votre mère.

Apportez-moi le Traité *de l'Ambition* de Théophraste (17), il est parmi les livres de mon frère.

LETTRE IV.

CICERON A ATTICUS salut.

An. de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

Vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer le livre de Sérapion (1): je vous dirai entre nous que je n'en entends pas la millième partie. J'ai ordonné qu'on vous le payât comptant, de peur que vous ne le mettiez sur vos livres de compte, parmi les présens que vous faites. Mais, à propos d'argent, finissez, je vous prie, à quelque prix que ce

* Que *combattre pour sa* patrie.

Digitized by Google

Hæc mihi cum in eo libro, in quo multa sunt scripta ἀριστοκρατικῶς (*a*), Calliope ipsa præscripserit, non opinor esse dubitandum, quin semper nobis videatur:

Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης (*b*).

Sed hæc ambulationibus Compitaliciis reservemus. Tu pridie Compitalia memento. Balneum calfieri jubebo: et Pomponiam Terentia rogat; matrem adjungemus.

Θεοφράστου περὶ φιλοτιμίας (*c*) affer mihi de libris Quinti fratris.

EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO sal.

FECISTI mihi pergratum, quod Serapionis librum ad me misisti: ex quo quidem ego, quod inter nos liceat dicere, millesimam partem vix intelligo. Pro eo tibi præsentem pecuniam solvi imperavi; ne tu expensum

An. R. 694 Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

(*a*) Accommodate ad statum optimatium.
(*b*) Unum augurium optimum pugnare pro patria.
(*c*) Theophrasti de honorum studio.

Digitized by Google

muneribus ferres. At quoniam nummorum mentio facta est; amabo te, cura, ut cum Titinio, quoquo modo poteris, transigas. Si in eo, quod ostenderat, non stat; mihi maxime placet, ea, quæ male empta sunt, reddi, si voluntate Pomponiæ fieri poterit: si ne id quidem; nummi potius reddantur, quam ullus sit scrupulus. Valde hoc velim ante quam proficiscare, amanter, ut soles, diligenterque conficias.

Clodius ergo, ut ais, ad Tigranem? velim Syspiræ conditione: sed facile patior: accommodatius enim nobis est ad liberam legationem tempus illud, cum et Quintus noster jam, ut speramus, in otio consederit, et iste sacerdos Bonæ deæ cujus modi futurus sit, sciri possit. Interea quidem cum Musis nos delectabimus animo æquo, immo vero etiam gaudenti, ac libenti. Neque mihi unquam veniet in mentem Crasso invidere, neque pœnitere, quod a me ipse non desciverim.

De geographia dabo operam ut tibi satisfaciam: sed nihil certi polliceor. Magnum opus est; sed tamen, ut jubes, curabo ut

Digitized by Google

soit, avec Titinius. S'il ne veut pas s'en tenir aux conditions du marché, je suis fort d'avis de lui rendre ce qu'on a acheté trop cher, pourvu toutefois que votre sœur y consente; sinon, j'aime mieux qu'on lui donne quelque chose de plus, pour ne point laisser de queue à cette affaire. Je voudrois bien qu'avant que de partir, vous la terminassiez avec cette affection et cette exactitude qui vous sont ordinaires.

Clodius va donc en ambassade chez Tigrane (2); cette commission me convenoit assez pour me tirer d'intrigue (3), mais je me console de ne l'avoir pas. Il vaut mieux que j'attende pour me faire donner une légation libre (4), que mon frère soit revenu de son gouvernement, comme je l'espère (5), et que l'on puisse savoir ce que prétend faire ce nouveau sacrificateur de la bonne Déesse. En attendant, je me divertirai avec les Muses, non-seulement sans inquiétude, mais avec joie: il ne me viendra point dans l'esprit de porter envie à Crassus, et je ne me repentirai jamais de ne m'être point démenti.

Je tâcherai de vous contenter sur cette géographie; je ne vous en réponds pas, néanmoins, c'est un grand ouvrage: mais, puisque vous le voulez,

Digitized by Google

il faudra tâcher de vous faire voir quelque production de ma campagne.

Mandez-moi tout ce que vous pourrez découvrir des affaires de l'État, et principalement quels Consuls vous croyez que nous aurons, quoique je devienne tous les jours moins curieux là-dessus; car j'ai résolu de ne m'occuper plus de ce qui regarde le Gouvernement.

Nous avons été voir la forêt qui appartient à ma femme; l'auriez-vous cru ? S'il y avoit seulement quelques chênes comme ceux de Dodone (6), nous n'envierions point votre Epire. Nous serons à Formies ou à Pompéii vers le commencement du mois prochain. Si vous ne nous trouvez pas à Formies, je vous prie instamment de venir jusqu'à Pompéii; cela me fera un très-grand plaisir, et ne vous détournera guères. J'ai ordonné à Philotime (7) de laisser faire cette muraille comme vous le trouverez à propos; je suis pourtant d'avis que vous y appelliez Vettius (8). Dans ce temps où les bons citoyens ont si fort à craindre pour leur vie, je compte pour beaucoup de pouvoir encore, pendant un été, voir de ma maison les exercices du mont Palatin : mais en donnant ce plaisir à votre sœur et à notre neveu, il faut du moins * mettre leur vie en sûreté (9).

---

* Il faut du moins *les garantir du péril que ce mur en ruine est dans le cas de faire craindre.*

Digitized by Google

hujus peregrinationis aliquod tibi opus exstet.

Tu quidquid indagaris de Republica et maxime quos Consules futuros putes, facito ut sciam : tametsi minus sum curiosus. Statui enim nihil jam de Republica cogitare.

Terentiæ saltum perspeximus : Quid quæris ? præter quercum Dodonæam nihil desideramus, quo minus Epirum ipsam possidere videamur. Nos circiter Kal. aut in Formiano erimus, aut in Pompeiano. Tu, si in Formiano non erimus, si nos amas, in Pompeianum venito. Id et nobis erit perjucundum, et tibi non sane devium. De muro imperavi Philotimo ne impediret, quo minus id fieret, quod tibi videretur : censeo tamen adhibeas Vettium. His temporibus, tam dubia vita optimi cujusque, magni æstimo unius æstatis fructum palestræ Palatinæ, sed ita tamen, ut nihil minus velim, quam Pomponiam, et puerum versari in timore ruinæ.

Digitized by Google

EPISTOLA V.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

CUPIO equidem, et jam pridem cupio Alexandriam, reliquamque AEgyptum visere, et simul ab hac hominum satietate nostri discedere, et cum aliquo desiderio reverti : sed hoc tempore, et his mittentibus Αἰδέομαι Τρῶας, καὶ Τρωάδας ἑλκεστιπέπλους (*a*). Quid enim nostri optimates, si qui reliqui sunt, loquentur ? an me aliquo præmio de sententia esse deductum? Πολυδάμας μοι πρῶτος ἐγεγχείν ἀναλήσει (*b*) Cato ille noster, qui mihi unus est pro centum millibus. Quid vero historiæ de nobis ad annos DC. prædicarint? Quas quidem ego multo magis vereor, quam eorum hominum qui hodie vivunt, rumusculos. Sed opinor, excipiamus, et exspectemus. Si enim deferetur, erit quædam nostra potestas, et tum deliberabimus. Etiam

(*a*) Vereor Trojanos et Trojanas peplos trahentes.

(*b*) Polydamas mihi Primus probrum objiciet.

Digitized by Google

LETTRE V.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

IL est vrai que j'ai envie depuis long-temps de voir Alexandrie et le reste de l'Égypte (1). Aussi bien ne serois-je pas fâché de quitter ce pays-ci, où l'on est las de moi, et où mon absence pourroit * me faire souhaiter (2). Mais dans la conjoncture présente, quand je considère qui sont ceux à qui il faudroit que j'en eusse obligation, je me dis comme Hector : *Que penseroit de moi tout ce qu'il y a dans la ville de plus considérable de l'un et de l'autre sexe* ? En effet, que ne diroient point nos gens de bien, s'il en reste encore ? que j'ai sacrifié les intérêts de la République pour obtenir cette grace. *Pylodamas seroit le premier à me le reprocher* (4) : je veux parler de notre Caton, dont le jugement me tient lieu de cent mille autres. Que ** diroient de moi les histoires et la postérité ? ce que je crains bien plus que tous les murmures de *** ceux qui vivent à présent. Je crois donc qu'il est plus à propos d'attendre et de les voir venir. Si l'on m'offre cet emploi, je serai le maître, ou de

* Pourroit *faire desirer mon retour.*

** Que diroit de moi *l'histoire ? que diroit la postérité ?*

*** De *mes contemporains.* Je crois donc.....

l'accepter ou de le refuser; je verrai alors ce que j'aurai à faire, et * il sera toujours honorable pour moi de le refuser. Ainsi, en cas que Théophane (5) vous en parle, ne rejettez pas tout-à-fait sa proposition.

J'attends vos nouvelles sur tout ce qui se passe à Rome. Que dit Arrius (6)? Est-il bien piqué de se voir abandonné? Quels Consuls nous destine-t-on? Est-ce Pompée et Crassus, comme le dit le peuple; ou, comme on me l'écrit, Gabinius (7) et Servius Sulpitius (8)? Ne parle-t-on point de loix nouvelles? Enfin, n'y a-t-il rien de nouveau? Et puisque Nepos s'en va, pour qui sera la place d'Augure de son frère (9)? C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent pourroient me tenter (10); je vous avoue ma foiblesse. Mais après tout, pourquoi rechercherois-je de nouveaux honneurs, moi qui veux renoncer à toute ambition, et ne plus penser qu'à philosopher? J'y pense tout de bon, et je voudrois y avoir pensé plutôt: mais enfin, puisque l'expérience m'a fait connoître que ce que je croyois si merveilleux n'est que vanité, je ne veux plus de commerce qu'avec les Muses.

Ne laissez pas de m'informer plus particulièrement de ce qui regarde Curtius (11); si l'on destine sa place à quelqu'un? et que deviendra Clo-

* Et *le refus ne pourra jamais manquer de me faire honneur.* en cas que Théophane vous en parle.....

Digitized by Google

est in non accipiendo non nulla gloria. Quare si quid Θεοφάνης (*a*) tecum forte contulerit, ne omnino repudiaris.

De istis rebus exspecto tuas literas : quid Arrius narret ; quo animo se destitutum ferat ; et qui Consules parentur ; utrum, ut populi sermo, Pompeius, et Crassus ; an, ut mihi scribitur, cum Gabinio Servius Sulpicius : et, num quæ novæ leges : et, num quid novi omnino : et, quoniam Nepos proficiscitur, cuinam Auguratus deferatur : quo quidem uno ego ab istis capi possum. Vide levitatem meam. Sed quid ego hæc, quæ cupio deponere, et toto animo, atque omni cura φιλοσοφεῖν (*b*)? sic, inquam, in animo est : vellem ab initio. Nunc vero, quoniam, quæ putavi esse præclara, expertus sum, quam essent inania ; cum omnibus Musis rationem habere cogito.

Tu tamen de Curtio ad me rescribe certius, et, num quis in ejus locum paretur ; et, quid de P. Clodio fiat : et omnia, quem-

(*c*) Theophanes.
(*a*) Philosophari.

Digitized by Google

admodum polliceris, ἐν σχολῇ (a) scribe: et, quo die Roma te exiturum putes, velim ad me scribas; ut certiorem te faciam, quibus in locis futurus sim; epistolamque statim des de iis rebus, de quibus ad te scripsi. Valde enim exspecto tuas literas.

EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

QUOD tibi superioribus literis promiseram, fore, ut opus extaret hujus peregrinationis; nihil jam magnopere confirmo. Sic enim sum complexus otium, ut ab eo divelli non queam. Itaque aut libris me delecto, quorum habeo Antii festivam copiam: aut fluctus numero; nam ad lacertas captandas tempestates non sunt idoneæ. A scribendo prorsus abhorret animus. Etenim γεωγραφικὰ (b), quæ constitueram, magnum opus est: ita valde Eratosthenes, quem mihi proposueram, a Serapione, et ab Hipparcho

(a) In otio.
(b) Commentationes Geographicæ.

dius? Enfin, écrivez-moi, à votre commodité, ce qu'il y aura de nouveau, comme vous me le promettez. Mandez-moi quel jour vous croyez partir de Rome, afin que je vous marque où je serai alors. Faites-moi réponse au plutôt; j'attends de vos nouvelles avec impatience.

LETTRE VI.

CICERON A ATTICUS salut.

JE vous avois promis dernièrement que vous verriez quelque production de ma campagne, mais je ne vous en réponds plus: je me suis tellement dévoué à la paresse, que je ne saurois m'en détacher. Je me divertis donc avec mes livres, car j'en ai un assez bon nombre à Antium, où je m'amuse à compter les vagues, le temps n'étant pas bon pour la pêche (1). Mais pour composer, je ne saurois m'y mettre. Cette Géographie que j'avois projetée est une grande entreprise. Eratosthène (2), que je voulois suivre, est contredit à tout moment par Sérapion et par Hipparchus (3). Que seroit-ce si Tirannion (4) se mettoit de la partie? Certainement, c'est une matière difficile à débrouiller, * trop uniforme et moins susceptible

An de R. 694. de Cicer. 46. Consuls C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

* C'est une matière difficile à débrouiller, *un sujet trop monotone* et moins susceptible.....

Digitized by Google

d'ornemens que je ne pensois : par-dessus tout cela, toute raison m'est bonne pour ne rien faire.

Je ne sais même si je ne m'établirai point ici ou à Antium, pour y passer le reste de cette malheureuse année. Je sais bien du moins que j'aimerois mieux y avoir été Duumvir que Consul à Rome (5). Vous avez été encore plus habile de vous aller établir à Buthrote (6). Je vous assure, néanmoins, qu'Antium en approche plus que vous ne pensez. Le * croiriez-vous, qu'il se trouvât si près de Rome un lieu où il y a mille gens qui n'ont jamais vu Vatinius (7); où il n'y a que moi qui ** ne voulût pas voir noyer les vingt Commissaires de la loi des Champs (8); où personne ne m'importune; où tout le monde

---

* *Auriez-vous jamais cru* qu'il se trouvât si près de Rome un lieu où....

** Où il n'y a que moi qui, *des vingt Commissaires* de la loi des Champs (1), *voulût qu'il n'en pût échapper un seul;* où personne ne *m'interroge ?* où *je me vois aimé de tous? Ici je peux bien, à mon aise*, m'occuper de *politique :* à Rome *je n'en ai ni le loisir, ni le goût.* Je *vais* donc écrire des Anecdotes, aussi satyriques et *même* beaucoup plus que l'histoire de Théopompe: *je ne les ferai voir qu'à vous. Ce que j'appelle* ma politique se réduit *désormais* à haïr les méchans; *encore est-ce sans colère, mais plutôt pour le plaisir, qui m'est bien doux, de les signaler par mes écrits.*

(1) Loi agraire; c'est ce qu'il faut entendre par-tout où le Traducteur parle de la *loi des Champs.* (*Note de l'Éditeur*).

reprehenditur. Quid censes, si Tyrannio accesserit? et hercule sunt res difficiles ad explicandum, et ὁμοιδεῖς (*a*): nec tam possunt ἀνεπιγραφεῖται (*b*), quam videbantur: et, quod caput est, mihi quævis satis justa caussa cessandi est.

Quin etiam dubitem, an hic, an Antii considam, et hoc tempus omne consumam: ubi quidem ego mallem Duumvirum, quam Romæ me fuisse. Tu vero sapientior Buthroti domum parasti. Sed, mihi crede, proxima est illi municipio hæc Antiatium civitas. Esse locum tam prope Romam, ubi multi sint, qui Vatinium nunquam viderint? ubi nemo sit, præter me, qui quemquam ex viginti viris unum esse salvum velit? ubi me interpellet nemo, diligant omnes? hic nimirum πολιτευτέον (*c*). Nam istic non solum non licet, sed etiam tædet. Itaque ἀνέκδοτα (*d*), quæ tibi uni legamus, Theopompino genere, aut etiam asperiore

(*a*) Sibi similes.
(*b*) Floride scripsi.
(*c*) Tractanda Respublica.
(*d*) Non edenda.

Digitized by Google

multo, pangentur. Neque aliud jam quicquam πολιτεύομαι (c), nisi odisse improbos, et id ipsum nullo cum stomacho, sed potius cum aliqua scribendi voluptate.

Sed ut ad rem, scripsi ad Quæstores urbanos de Quinti fratris negotio. Vide, quid narrent, ecqua spes sit denarii, an cistophoro Pompeiano jaceamus. Præterea de muro statue quid faciendum sit. Aliud quid? etiam. Quando te proficisci istinc putes, fac ut sciam.

EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

DE geographia etiam atque etiam deliberabimus. Orationes autem me duas postulas: quarum alteram non libebat mihi scri-

(a) De Republica curo.

m'aime ? C'est ici un véritable endroit pour traiter de politique. A Rome, ni je ne le puis, ni je ne le veux. Je m'en vais donc écrire des anecdotes (9), que je ne ferai voir qu'à vous, aussi satyriques et beaucoup plus que l'Histoire de Théopompe (10). Toute ma politique se réduit à présent à haïr les méchans; encore n'est-ce pas une indignation qui m'inquiète et qui m'afflige; j'en tirerai parti, au contraire, par le plaisir que j'aurai à écrire contr'eux.

Mais pour parler d'affaires, j'ai écrit de celle de mon frère aux Questeurs de la ville. Voyez ce qu'il diront; s'il y a quelque espérance qu'ils nous paient à Rome, ou s'il faudra se contenter des monnoies d'Asie (11). Réglez aussi ce qu'il y a à faire pour cette muraille. Qu'ai-je encore à vous dire ? mandez-moi quand vous comptez de partir.

LETTRE VII.

CICERON A ATTICUS salut.

JE penserai tout à loisir à cette Géographie. Des deux harangues que vous me demandez, je n'ai guères envie de refaire l'une, que j'ai déchirée, ni de laisser paroître l'autre, où je louois un homme dont je ne suis pas content (1); mais j'y penserai

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

aussi. Enfin, je ferai quelque chose, de peur que * vous ne me croyiez tout-à-fait paresseux.

Ce que vous me mandez de Clodius, me fait un grand plaisir. Tâchez, je vous prie, d'approfondir cette affaire, et d'en découvrir le fin, pour m'en instruire quand vous viendrez ici ; et mandez-moi, en attendant, tout ce que vous en pourrez apprendre ou deviner, sur-tout s'il acceptera cette ambassade. Avant que j'eusse lu votre lettre, je le souhaitois (2) : non pas assurément que je craigne d'en venir aux mains avec lui (3), j'y suis, au contraire, tout préparé ; mais c'est qu'il me paroissoit que, s'il s'est fait un mérite auprès du peuple en se faisant plébéïen, il le perdroit par-là. Quoi donc ? lui aurois-je dit, vous êtes-vous fait plébéïen pour aller saluer Tigrane ? Est-ce que les Rois d'Arménie ne rendent pas le salut aux Patriciens ? Que vous dirai-je ? je m'étois ** préparé à bien tourner en ridicule cette ambassade. Mais s'il la refuse, et si, comme vous me le marquez, cela déplaît fort à ceux qui ont le plus contribué à le faire plébéïen (4), nous allons *** avoir une belle scène.

---

* De peur que *je ne vous semble avoir tout-à-fait renoncé au travail.* Ce que vous me mandez de Clodius....

** J'étois *disposé* à.....

*** Nous *verrons beau jeu.*

Digitized by Google

bere, quia abscideram; alteram, ne laudarem eum, quem non amabam. Sed id quoque videbimus. Denique aliquid extabit, ne tibi plane cessasse videamur.

De Publio (*a*) quæ ad me scribis, sane mihi jucunda sunt: eaque etiam velim, omnibus vestigiis indagata, ad me afferas, cum venies; et interea scribas, si quid intelliges, aut suspicabere: et maxime de legatione quid sit acturus. Equidem ante quam tuas legi literas, in hominem ire cupiebam; non mehercule, ut differrem cum eo vadimonium; (nam mira sum alacritate ad litigandum) sed videbatur mihi, si quid esset in eo populare, quod Plebeius factus esset, id amissurus. Quid enim ad plebem transisti? ut Tigranem ires salutatum? Narra mihi, Reges Armenii patricios salutare non solent? quid quæris? acueram me ad exagitandam hanc ejus legationem. Quam si ille contemnit, et si, ut scribis, bilem id commovet et latoribus, et auspicibus legis curiatæ, spectaculum egregium.

(*a*) *De Publio* (P. Clodio).

Hercule, verum ut loquamur, subcontumeliose, tractatur noster Publius: primum, qui cum in domo Cæsaris quondam unus vir fuerit, nunc ne in Viginti quidem esse potuerit: deinde, alia legatio dicta erat, alia data est; illa opima ad exigendas pecunias, Druso, ut opinor, Pisaurensi, an epuloni Vatinio reservatur: hæc jejuna, ac bella relegation datur ei, cujus tribunatus ad istorum tempora reservatur. Incende hominem, amabo te; quod potes. Una spes est salutis, istorum inter istos dissensio, cujus ego quædam initia sensi ex Curione. Jam vero Arrius Consulatum sibi ereptum fremit. Megabocchus, et hæc sanguinaria juventus inimicissima est. Accedat vero, accedat etiam ista rixa Auguratus. Spero me præclaras de istis rebus epistolas ad te sæpe missurum. Sed, illud quid sit, scire cupio, quod jacis obscure, jam etiam ex ipsis Quinqueviris loqui quosdam. Quidnam id est? Si est enim aliquid, plus est boni, quam putaram.

(a) Agendi cupiditate.

Digitized by Google

Et à dire le vrai, il faut avouer qu'on le maltraite un peu trop. Premièrement, est-il juste qu'ayant été seul d'homme dans la maison de César (5), il n'ait pu être l'un des vingt que le même César a choisis? Ensuite, on lui promet une ambassade, et on lui en donne une autre. Peut-être réserve-t-on pour Drusus le Pisaurien (6), ou pour Vatinius le beau mangeur, celle qui est lucrative, pendant qu'on en donne une où il n'y a rien à gagner et qui est dans le fond un honnête exil, à un homme comme Clodius, dont le *Tribunat* devoit être pour eux d'une si grande ressource (7). Aigrissez-le, je vous prie, le plus que vous pourrez: on ne peut sauver la République qu'en mettant de la division entre ces gens-là, et il y a déjà quelque disposition, comme j'ai lieu d'en juger parce que m'a dit Curion (8). Arrius, d'une part, est outré de ce qu'on lui a fait manquer le Consulat. Cette jeunesse sanguinaire (9) est fort opposée à Pompée (10). S'il pouvoit encore arriver qu'ils ne s'accordassent pas sur cette place d'Augure, j'aurois alors de belles lettres à vous écrire. Mais je suis fort curieux de savoir ce que vous voulez me faire entendre, lorsque vous me dites que quelques-uns même des cinq (11) commencent à parler. Qu'est-ce que ce peut-être? Si c'est ce que je pense, cela va mieux que je n'aurois cru.

Digitized by Google

Au reste, n'allez pas vous imaginer que je m'informe de tout ceci par envie d'être de quelque chose, et d'avoir part aux affaires. Il y avoit déjà long-temps que j'étois las de m'en mêler, lorsque j'en avois la liberté. Maintenant donc, que j'ai été contraint de sortir du vaisseau, non que j'aye abandonné le gouvernail, mais parce qu'on me l'a ôté des mains, je suis bien aise de voir les naufrages du bord; je suis bien aise, comme dit votre ami Sophocle (12), de sommeiller, tranquillement et à couvert, au bruit de la pluie qui tombe dehors.

Vous verrez ce qu'il y a à faire à cette muraille. Je corrigerai cette faute, qui regarde Castricius(13). Mon frère m'a écrit que c'étoit.... (14), et maintenant, il écrit à votre sœur que c'est.....

Ma femme vous salue, et mon fils vous prie de lui servir de caution auprès d'Aristodemus (15), comme vous en avez servi à notre neveu. Je profiterai de l'avis que vous me donnez pour mon Amalthée. Ayez soin de votre santé.

Digitized by Google

Atque hæc, sic velim existimes non me abs te κατὰ τὸ πρακτικὸν (*a*) quærere ; quod gestiat animus aliquid agere in Republica jam pridem gubernare me tædebat, etiam cum licebat : nunc vero cum cogar exire de navi, non abjectis, sed receptis gubernaculis, cupio istorum naufragia ex terra intueri ; cupio, ut ait tuus amicus Sophocles, κἂν ὑπὸ στέγῃ (*a*).

Πυκνὰς ἀκούειν φερεκάδος ὑδάτων ῥοιζῆ.

De muro, quid opus sit, videbis. Castricianum mendum nos corrigemus : et tamen ad me Quintus cIↃ ccIↃↃ IↃↃↃ scripserat, nunc ad sororem tuam H-S. xxx.

Terentia tibi salutem dicit. Cicero tibi mandat, ut Aristodemo idem de se respondeas, quod de fratre suo, sororis tuæ filio, respondisti. De Amalthea quod me admones, non negligemus. Cura ut valeas.

(*a*) Et utique sub tecto confertim labentem audire pluviam quieto animo.

Digitized by Google

EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

EPISTOLAM cum a te avide exspectarem ad vesperum, ut soleo, ecce tibi nuntius, pueros venisse Roma. Voco, quæro, ecquid literarum? negant. Quid ais, inquam, nihilne a Pomponio? Perterriti voce et vultu, confessi sunt se accepisse, sed excidisse in via. Quid quæris? permoleste tuli; nulla enim abs te per hos dies epistola inanis aliqua re utili et suavi venerat. Nunc, si quid in ea epistola, quam ante diem XVI. Kal. maii dedisti, fuit historia dignum, scribe quamprimum, ne ignoremus: sin nihil præter jocationem, redde id ipsum.

Et scito Curionem adolescentem venisse ad me salutatum. Valde ejus sermo de Publio cum tuis literis congruebat. Ipse vero mirandum in modum reges odisse superbos. Peræque narrabat incensam esse juventutem, neque

Digitized by Google

LETTRE VIII.

CICÉRON A ATTICUS salut.

COMME j'attendois *, le soir, de vos nouvelles avec mon impatience ordinaire, on me vint dire que quelques-uns de mes gens étoient arrivés de Rome. Je les fais venir, je leur demande s'ils n'ont point de Lettres, ils répondent que non. Comment, leur dis-je, il n'y en a point d'Atticus? Épouvantés de l'air et du ton que je pris, ils m'avouèrent que vous leur en aviez donné une, mais qu'ils l'avoient perdue en chemin. Que vous dirai-je? j'en fus très-fâché; car tous ces jours-ci, vous ne m'en avez point écrit où il n'y eût quelque chose d'intéressant et d'agréable. S'il y avoit donc dans cette lettre du 15 d'Avril quelque nouvelle importante, ne me la laissez pas ignorer plus long temps; et s'il n'y avoit que des plaisanteries, récrivez-les moi toujours.

An. de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

Vous saurez que le jeune Curion m'est venu voir. Ce qu'il m'a dit de Clodius s'accorde fort avec ce que vous m'en avez écrit. Il paroît fort ennemi de nos tyrans, et il m'a assuré que tous

* Comme j'attendois *impatiemment* de vos nouvelles, *veillant assez tard selon mon usage, voilà qu'on* vient m'annoncer que quelques-uns de *vos* gens étoient arrivés de Rome.

Digitized by Google

les jeunes gens de qualité n'étoient pas moins animés que lui, et qu'ils ne pouvoient souffrir tout ce qui se passe. A la bonne heure si nous pouvons nous en reposer sur eux; je serai ravi de me faire d'autres occupations, et je vais me mettre à écrire l'Histoire. Cependant, il faut avouer que personne n'est plus paresseux que moi, quoique vous me preniez pour un Sauseius (1).

Je vais vous rendre compte de ma marche, afin que vous voyiez où vous pourrez me venir voir. Je compte d'être à Formies le vingt-unième d'avril (2). Ensuite (puisque vous croyez que dans un si malheureux temps, je ne dois point aller dans un endroit aussi délicieux que Bayes (3), je partirai de Formies le premier de mai pour être le trois à Antium, où il doit y avoir des jeux depuis le quatre jusqu'au sept; ma fille a envie de les voir. De-là j'irai à Tusculum, ensuite à Arpinum, et je serai à Rome le premier de juin. Faites ensorte de me venir voir ou à Formies, ou à Antium, ou à Tusculum. Récrivez-moi cette lettre qui a été perdue, et ajoutez-y quelque chose de nouveau.

Digitized by Google

ferre hæc posse. Bene habemus ; nos, si in his spes est, opinor, aliud agamus. Ego me do historiæ. Quanquam, licet me Saufeium putes esse, nihil me est inertius.

Sed cognosce itinera nostra, ut statuas, ubi nos visurus sis. In Formianum volumus venire Parilibus : inde, (quoniam putas prætermittendum nobis esse hoc tempore Cratera illum delicatum) Kal. maii de Formiano proficiscemur, ut Antii simus. A. D. v. Non. maii. Ludi enim Antii futuri sunt a IV. ad prid. Non. maii. Eos Tullia spectare vult. Inde cogito in Tusculanum, deinde Arpinum, Romam A. D. Kal. jun. Te aut in Formiano, aut Antii, aut in Tusculano, cura, ut videamus. Epistolam superiorem restitue nobis, et appinge aliquid novi.

Digitized by Google

EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

S. V. B. E. Cum mihi dixisset Cæcilius Quæstor puerum se Romam mittere, hæc scripsi raptim, ut tuos elicerem mirificos cum Publio dialogos, cum eos de quibus scribis; tum illum, quem abdis, et ais, longum esse, quæ ad ea responderis, perscribere; illum vero, qui nondum habitus est, quem illa βοῶπις (*a*), cum e Solonio redierit, ad te est relatura, sic velim putes, nihil hoc posse mihi esse jucundius. Si vero, quæ de me pacta sunt, ea non servantur; in cœlo sum: ut sciat hic noster Hierosolymarius, traductor ad plebem, quam bonam meis putissimis orationibus gratiam retulerit: quarum exspecta divinam παλινῳδίαν (*b*).

Etenim, quantum conjectura auguramur, si erit nebulo iste cum his dynastis in gra-

(*a*) Bubulis oculis.

(*b*) Recantationem.

Digitized by Google

LETTRE IX.

CICÉRON A ATTICUS salut.

SI vous vous portez bien, je m'en réjouis. Le Questeur Cecilius m'ayant averti qu'il envoyoit à Rome, je vous écris à la hâte, pour * tirer de vous ces merveilleux entretiens que vous avez eus avec Clodius, soit ceux dont vous me faites quelque détail, soit celui dont vous me dites seulement qu'il seroit trop long de m'écrire tout ce que vous lui avez répondu. Mais n'oubliez pas sur-tout celui que vous ne pouviez pas encore savoir, et dont cette Junon moderne (1) devoit vous rendre compte à son retour de Solonium; vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. Si Clodius ne tient pas la parole qu'il a donnée à Pompée sur mon sujet, je triomphe. Il verra ** alors, ce héros de Judée (2) qui se mêle de faire aggréger des patriciens parmi le peuple, quelle

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

* Pour *obtenir* de vous ces merveilleux entretiens que vous avez eus avec Clodius, *tant* ceux dont vous *m'avez déjà transmis quelques détails*, que celui *sur lequel vous ne vous êtes point expliqué*, *parce que*, *dites-vous*, il seroit trop long.....

** C'est alors qu'il *apprendra*, ce héros de Judée qui se mêle *si bien* de faire agréger des Patriciens parmi le peuple, ce *qu'il me devoit* de reconnoissance *pour les éloges que je lui prodiguai à outrance dans plusieurs* de mes harangues : attendez-vous à me voir *déchanter sur son compte*, de la belle manière.

Digitized by Google

reconnoissance il a eue de ces harangues où je lui ai donné des louanges si outrées : attendez-vous à me voir chanter la palinodie de la belle manière.

Au reste, autant que j'en puis juger, si ce brouillon demeure uni avec nos tyrans, il n'aura que faire de rien entreprendre, ni contre moi qu'il appelle le Cynique Consulaire (3), ni contre ces tritons amoureux de leurs viviers, puisque nous ne pouvons plus faire ombrage à personne, étant dépouillés de notre crédit et de l'autorité que nous avions dans le Sénat. Que s'il se déclare contre ceux qui gouvernent, il seroit alors ridicule qu'il se déclarât aussi contre nous : mais qu'il fasse comme il lui plaira.

En vérité, cette révolution s'est faite dans la République d'une jolie manière, et avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois * cru (4). On pouvoit empêcher que cela n'allât si vîte, et il y a bien de la faute de Caton (5). Mais il faut s'en prendre encore plus à ceux qui ont négligé les Auspices, et violé tant de loix différentes (6); qui ont épuisé toutes les ressources de l'État; qui ont donné à des Princes le titre de Roi avec des

---

* Avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru, *mais plus vîte qu'il ne falloit ; et en cela il y a un peu* de la faute de Caton. *Cependant* il faut *encore plus l'attribuer aux mauvaises intentions de ces dilapidateurs publics, qui méprisant les auspices et violant toutes les lois, ont mis le trésor à contribution pour enrichir quelques particuliers, et fait des Rois en démembrant l'empire.* Je vois d'ici.....

tia, non modo de cynico Consulari, sed ne de istis quidem piscinarum Tritonibus poterit se jactare. Non enim poterimus ulla esse in invidia, spoliati opibus, et illa Senatoria potentia. Sin autem ab his dissensiet; erit absurdum in nos invehi. Verumtamen invehatur.

Festive, mihi crede, et minore sonitu, quam putaram, orbis hic in Republica est conversus: citius omnino, quam potuit; id culpa Catonis, sed rursus improbitate istorum, qui auspicia, qui AElium legem, qui Juniam, et Liciniam, qui Cæciliam et Didiam neglexerunt; qui omnia remedia Reipublicæ effuderunt; qui regna, qui prædia Tetrarchis, qui immanis pecunias paucis dederunt. Video jam quo invidia transeat, et ubi sit habitatura. Nihil me existimaris, neque usu, neque a Theophrasto didicisse, nisi brevi tempore desiderari nostra illa tempora videris. Etenim si fuit in-

Digitized by Google

vidiosa Senatus potentia; cum ea non ad populum, seb ad tres homines immoderatos redacta sit, quidnam censes fore?

Proinde isti licet faciant, quos volent, Consules, Tribunos pleb. denique etiam Vatinii strumam sacerdotii διβάφῳ(*a*) vestiant; videbis brevi tempore magnos non modo eos, qui nihil titubarunt, sed etiam illum ipsum, qui peccavit, Catonem. Nam nos quidem, si per istum tuum sodalem Publium licebit, σοφιστύειν (*b*) cogitemus : si ille cogitat, tantum duntaxat nos defendere, et quod est proprium artis hujus, ἐπαλγίλλομαι (*c*).

Αὐδὴ ἀπαμμύσαι, ὅτι τις πρότερος χαλεπήνῃ.

Patria propicia sit : habet a nobis, etiam si non plus, quam debitum est, plus certe,

(*a*) Bis tincta purpura.

(*b*) Philosophari.

(*c*) Denuntio eum virum me ulturum quicunque prior mihi molestus fuerit.

provinces de l'Empire (7), et à des particuliers, des sommes immenses du trésor public. Je vois d'ici sur qui va tomber la haine et l'envie, et où elle se fixera. Croyez que ni l'expérience ni mes livres ne m'ont rien appris, si l'on ne regrette bientôt le temps de mon Consulat. Puisque la manière dont le Sénat usa alors de son autorité parut odieuse (8), que sera-ce maintenant qu'elle est passée, non pas au peuple, mais à trois particuliers (9) qui ne gardent aucun ménagement ?

Ainsi, qu'ils fassent tels Consuls et tels Tribuns qu'il leur plaira, qu'ils parent même s'ils veulent de la robe d'Augure (10) le goître de Vatinius (11), vous verrez, dis-je, dans peu de temps, non-seulement ceux à qui on ne peut reprocher aucune faute, mais Caton même, plus puissans que jamais. Pour moi je ne pense qu'à philosopher, pourvu que votre ami Clodius (12) me le permette; sinon je me contenterai de me défendre, et je déclare que comme les philosophes sont toujours prêts à disputer, je serai aussi prêt à combattre contre tous ceux qui m'attaqueront.

Ma patrie doit me le pardonner : si je n'ai pas fait pour elle plus que je ne devois, j'en ai

Digitized by Google

du moins fait plus qu'elle n'exigeoit. J'aime mieux être mal conduit par d'autres, que de conduire une barque remplie de passagers si ingrats: mais nous en parlerons ensemble plus à loisir.

Pour répondre à ce que vous me demandez, je compte de revenir de Formies à Antium (13) le troisième de mai, et d'aller le sept d'Antium à Tusculum; mais lorsque je serai parti de Formies, où je compte d'être jusqu'au dernier d'avril, je vous le ferai aussitôt savoir. Ma femme vous salue, et * mon petit Ciceron aussi (14).

LETTRE X.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 694. Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

QUOI? ceux même qui ont fait Clodius Plébéien, lui en contesteront la qualité (1)? c'est-là une tyrannie insupportable. Que Clodius m'envoie seulement quelqu'un pour recevoir ma déposition (2). J'attesterai que Pompée, collègue de Balbus (3), m'a dit lui-même à Antium, qu'il avoit servi d'Augure dans cette affaire.

* Et *notre* Ciceron salue aussi *Titus l'Athénien.*

Digitized by Google

quam postulatum est. Male velit malo alio gubernante, quam tam ingratis vectoribus, bene gubernare. Sed hec coram commodius.

Nunc audi, quod quæris. Antium me ex Formiano recipere cogito A. D. v. Non. Majas. Antio volo Non. Majis proficisci in Tusculanum. Sed cum e Formiano rediero, (ibi esse usque ad pridie Kalend. majas volo) faciam statim te certiorem. Terentia tibi salutem.

Κικέρων ὁ μικρὸς ἀσπάζεται Τίτον Ἀθηναῖον (*a*).

EPISTOLA X. (*b*).

CICERO ATTICO sal.

NEGENT illi Publium Plebeium factum esse. Hoc vero regnum est, et ferri nullo pacto potest. Emittat ad me publius qui obsignent: jurabo Cnæum nostrum, collegam Balbi, Antii mihi narrasse, se in auspicio fuisse. An. R. 694 Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

(*a*) Cicero parvulus salutat Titum Atheniensem.

(*b*) Apud OLIVETUM XII.

Digitized by Google

O suaves epistolas tuas uno tempore mihi datas duas! quibus εὐαγγέλια (*a*) quæ reddam nescio : deberi quidem plane fateor. Sed vide συγχώρημα (*b*) Emerseram commode ex Emerseram commode ex Antiati in Appiam ad Tres Tabernas ipsis Cerealibus, cum in me incurrit Roma veniens Curio meus. Ibidem ilico puer abs te cum epistolis. Ille ex me, nihil ne audissem novi : ego negare. Publius, inquit, Tribunatum plcb. petit. Quid ais? et inimicissimus quidem Cæsaris, et ut omnia, inquit, ista rescindat. Quid Cæsar? inquam. Negat se quicquam de illius adoptione tulisse. Deinde suum, Memmii, Metelli Nepotis exprompsit odium. Complexus juvenem dimisi, properans ad epistolas.

Ubi sunt, qui ajunt ζῶσας φωνῆς (*c*)? quanto magis vidi ex tuis literis, quam ex illius sermone, quid ageretur, de ruminatione quotidiana, de cogitatione Publii, de *lituis* βοώπιδος (*c*), de signifero Athenione, de lite-

(*a*) Boni nuntii præmia.

(*b*) Casum.

(*c*) Vivæ vocis *supp.* major efficacitas.

(*d*) Bubulis oculis præditæ Junonis.

Digitized by Google

Les agréables lettres que les deux que j'ai reçues de vous tout à-la-fois! Je ne sais que vous envoyer en revanche, mais je sais bien du moins que cela mériteroit quelque chose. Apprenez une rencontre: comme j'arrivois d'Antium aux trois Tavernes par le grand chemin d'Appius (4), j'ai trouvé mon cher Curion (5), qui venoit de Rome, et en même-temps le garçon qui m'apportoit vos lettres. Curion me demande si je n'ai rien appris de nouveau? je réponds que non. Clodius, reprit-il, demande la charge de Tribun; que pensez-vous de cela? Il est le plus grand ennemi de César; et c'est pour faire casser tout ce qu'il aura fait pendant son Consulat. Et que dit à cela César, lui dis-je? Il prétend qu'il n'a point fait confirmer l'adoption de Clodius (6). Curion s'est déclaré ensuite sur la haine que lui, Memmius et Metellus Nepos ont pour le même César (7). Je l'ai embrassé là-dessus, et je m'en suis défait pour lire au plutôt vos lettres.

Qu'on a tort de dire qu'on s'instruit beaucoup mieux de vive voix que par lettres! Combien l'ai-je été mieux par les vôtres que par cet entretien, de tout ce qui se passe, des nouveaux projets que l'on médite chaque jour, des desseins de Clodius, des mouvemens que sa sœur se donne pour l'animer encore davantage (8), du Porte-enseigne de la sédition (9), des lettres écrites à Pompée, de la conversation de Théophane avec Memmius! Que vous me donnez

Digitized by Google

d'envie d'apprendre le détail de ce festin, ou plutôt de cette débauche ! j'en suis dans la dernière impatience. Cependant je consens que vous ne m'en écriviez point, j'aime mieux attendre que vous m'en entreteniez.

Vous m'exhortez toujours à composer (10), et il est vrai que la matière * croît; mais elle n'est pas encore reposée, elle bout toujours; quand elle sera bien éclaircie, alors je verrai mieux ce qu'on en peut faire. Si je ne vous le communique pas d'abord, du moins serez-vous le premier, et peut-être long-temps le seul à qui je le ferai voir.

Vous avez raison d'aimer Dicéarque; c'est un excellent homme, et un citoyen un peu meilleur que nos injustes maîtres (11). J'écris ceci le 19 d'avril à quatre heures du soir, aussitôt après que j'ai eu reçu votre lettre; mais je compte de n'envoyer celle-ci que demain, par la première commodité que je trouverai. Ma femme a lu avec

* La matière, il est vrai, *ne manque pas; tous les jours elle augmente; mais je la vois trop en fermentation; lorsque tout sera plus calme*, je verrai mieux ce qu'on en peut faire.

Digitized by Google

ris missis ad Cnæum, de Theophanis, Memmiique sermone? Quantam porro mihi exspectationem dedisti convii istius ἀστιλγῶς (*a*)? sum in curiositate ὀξύπεινος (*b*) : sed tamen facile patior te id ad me συμπόσιον (*c*) non scribere; præsentem audire malo.

Quod me ut scribam aliquid hortaris : crescit mihi quidem materies, ut dicis, sed totares etiam nunc fluctuat; κατ' ὀπώρην τρόξ (*d*): quæ si desiderit, magis erunt judicata quæ scribam : quæ si statim a me ferre non potueris, primus habebis tamen, et aliquandiu solus.

Dicæarchum recte amas. Luculentus homo est, et civis haud paulo melior, quam isti nostri ἀδικαίαρχοι (*e*). Literas scripsi hora decima Cerealibus, statim ut tuas legeram : sed eas eram daturus, ut putaram, postridie ei, qui mihi primus obvenisset. Teren-

---

(*a*) Lascivi.
(*b*) Famelicus.
(*c*) Convivium.
(*d*) Per autumnum fæx. *supp.* nondum desedit.
(*e*) Injusti magistratus.

Digitized by Google

tia delectata est tuis literis : impertit tibi multam salutem : καὶ Κικέρων ὁ φιλόσοφος τὸν πολιτικὸν Τίτον ἀσπάζεται (*a*).

EPISTOLA XI. (*b*)

CICERO ATTICO sal.

An R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

VOLO am meam constantiam. Ludos Antii spectare non placet. Est enim ὑπολίτιον (*c*), cum velim vitare omnium deliciarum suspicionem, repente ἀναφαίνεσθαι (*d*) non solum delicate, sed etiam inepte peregrinantem. Quare usque ad Non. mai. te in formiano exspectabo. Nunc fac, ut sciam, quo die te visuri simus. Ab Appii Foro, hora quarta. Dederam aliam paule antea Tribus Tabernis.

(*a*) Et Cicero Philosophus salutat Titum Rempublicam tractantem.

(*b*) Apud OLIVETUM X.

(*c*) Subabsurdum.

(*d*) Apparere, videri.

Digitized by Google

bien du plaisir ce que vous m'écrivez, elle vous fait mille complimens; et * Cicéron, maintenant philosophe, salue Atticus devenu homme d'État.

LETTRE XI.

CICERON à ATTICUS salut.

ADMIREZ ma gravité, je ne veux point me trouver aux jeux d'Antium **; car il me paroît qu'il ne conviendroit pas que faisant profession de fuir tous les plaisirs, j'en allasse chercher de si indignes de moi (1). Je vous attendrai donc à Formies jusqu'au septième de mai. Mandez-moi quel jour nous aurons le plaisir de vous y voir. J'écris cette lettre au marché d'Appius (2), sur les dix heures du matin; je vous en ai écrit une autre un peu auparavant, des trois Tavernes (3).

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

* Et Ciceron *le philosophe*, salue *Titus l'homme d'État.*

** Je ne veux point me trouver aux jeux d'Antium. *Ne seroit-il pas, en effet, ridicule, lorsque je fais* profession de fuir tous les plaisirs, d'en aller chercher, *non sans fatigue*, de si indignes de moi?

Digitized by Google

LETTRE XII.

CICERON à ATTICUS salut.

An de R. 694. De Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

JE vous dirai que depuis que je suis à Formies, je crois être au bout du monde (1). Pendant que j'étois à Antium, il n'y avoit point de jour que je ne fusse mieux informé de tout ce qui se passoit à Rome, que ceux même qui y sont. Vos lettres m'apprenoient, non-seulement les nouvelles de la ville, mais ce qu'il y avoit de plus particulier dans le Gouvernement. Je savois par vous, et ce qui se passoit, et ce qui devoit arriver. A présent nous ne pouvons savoir que ce que nous tirons de quelque passans. C'est pour cela que quoique j'espère de vous voir bientôt, je vous envoie cet exprès, qui a ordre de repartir dès qu'il aura votre réponse. Donnez-lui une lettre bien remplie *, et joignez aux nouvelles vos réflexions et vos conjectures. Marquez-moi quel jour vous partirez de Rome. Je compte d'être à Formies jusqu'au sixième de mai. Si vous ne pouvez pas y venir avant ce temps-là, vous pour-

* Donnez-lui une lettre bien remplie; *que non-seulement elle m'instruise de tout ce qui se passe; qu'elle me fasse aussi connoître ce que vous en pensez: sur-tout qu'elle m'apprenne* le jour que vous partirez de Rome.

Digitized by Google

EPISTOLA XII. (a).

CICERO ATTICO sal.

NARRO tibi, plane relegatus mihi videor, postea quam in Formiano sum. Dies enim nullus erat, Antii cum essem, quo die non melius scirem, Romæ quid ageretur, quam ii qui erant Romæ. Etenim literæ tuæ, non solum quid Romæ, sed etiam quid in Republica: neque solum quid fieret, verum etiam quid futurum esset, indicabant. Nunc, nisi si quid ex prætereunte viatore exceptum est, scire nihil possumus. Quare quanquam jam te ipsum exspecto, tamen isti puero, quem ad me statim jussi recurrere, da ponderosam aliquam epistolam, plenam omnium non modo actorum, sed etiam opinionum tuarum: ac diem, quo Roma sis exiturus, cura ut sciam. Nos in Formiano esse volumus usque ad prid. Nonas mai. Eo si ante eam diem non veneris,

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

(a) Apud OLIVETUM XI.

Romæ te fortasse vi lebo. Nam Arpinum quid ego te invitem?

Τρηχεῖ, ἀλλ' ἀγαθὴ τιτθοτρόφος ἔστι τέκουσα
Ἥ τ' γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι (*a*).

Hæc igitur. Cura ut valeas.

EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

FACINUS indignum! epistolam αὐθωρὶ (*b*) tibi a Tribus Tabernis rescriptam ad tuas suavissimas epistolas neminem reddidisse? At scito eum faciculum, quo illam conjeceram, domum eo ipso die latum esse, quo ego dederam, et ad me in Formianum relatum esse. Itaque tibi tuam epistolam jussi referri; ex qua intelligeres, quam mihi tum illæ gratæ fuissent. Romæ quod scribis sileri; ita putabam. At hercule in agris non siletur: nec jam ipsi agri regnum vestrum

(*a*) Aspera, sed bona puerorum nutrix, neque hac terra quicquam dulcius possum aspicere.

(*b*) Eâdem ipsâ horâ.

Digitized by Google

rez bien être encore à Rome lorsque j'y arriverai. Je ne vous propose point de venir à Arpinum; c'est un lieu trop sauvage, mais dont je puis dire ce qu'Ulysse disoit d'Itaque: c'est un pays montueux, mais il est propre à former une belle jeunesse (2), et il n'y en a point au monde qui me plaise davantage. Voilà tout ce que j'avois à vous dire. Ayez soin de votre santé.

LETTRE XIII.

CICERON à ATTICUS salut.

QUEL meurtre! qu'on ne vous ait point rendu cette lettre que je vous écrivis des trois Tavernes, dans le moment que je reçus les vôtres. Vous saurez que le paquet où je l'avois mise, fut porté le même jour chez moi à Rome, d'où on me l'a rapporté à Formies. J'ai ordonné qu'on vous renvoyât cette lettre, vous y verrez combien les vôtres m'avoient fait de plaisir. Vous me mandez qu'on ne dit mot à Rome, je m'en doutois bien. En récompense on ne se tait pas dans ces quartiers, et les paysans même ne peuvent plus souffrir la tyrannie que vous souffrez. Si vous venez dans cet antique Lestrigonie (1) (c'est de Formies dont je veux parler), quels murmures n'entendrez-vous point! que les esprits sont animés! qu'on est irrité contre notre ami Pompée! dont le

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

surnom de *Grand* s'use peu à peu, aussi-bien que celui du *Riche* Crassus (2).

Je puis vous assurer que je n'ai encore trouvé personne ici, qui souffre tout cela si doucement que moi. Ainsi philosophons si vous m'en croyez, il n'est rien de tel, je vous le jure.

Si vous avez les lettres que vous attendiez pour vos Sicyoniens, venez ici en diligence. Je compte d'en partir le sixième de mai.

LETTRE XIV.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

QUE vous me donnez d'envie de savoir le détail de ce discours de Bibulus, de votre entretien avec Clodia, et de ce festin si voluptueux! ainsi préparez-vous à bien contenter ma curiosité. Après tout, ce qui me paroît à présent le plus à craindre, c'est que Pompée, voyant que tout le monde se déchaîne contre lui, et que tout ce que César aura fait pendant son Consulat sera plus aisé à détruire qu'il ne l'avoit cru, ne garde plus de ménagement. Pour moi je me sens si peu de force

ferre possunt. Si vero in hanc τηλίπυλον (*a*) veneris Λαιστρυγονίαν (*b*), (Formias dico) qui fremitus hominum! quam irati animi! quanto in odio noster amicus Magnus! cujus cognomen una cum Crassi.

Divitis cognomine concenescit. Credas mihi velim; neminem adhuc offendi, qui hæc tam lente, quam ego fero, ferret. Quare, mihi crede, φιλοσοφῶμεν, (*c*). Juratus tibi possum dicere, nihil esse tanti.

Tu si literas ad Sicyonios habes, advola in Formianum: unde nos prid. Non. mai. Cogitamus.

EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

QUANTAM tu mihi moves exspectationem de sermone Bibuli! quantam de colloquio Ζωπύρου (*d*)! quantam etiam de illo delicato convivio! proinde ita fac venias ad sitientes

(*a*) Magnam urbem.
(*b*) Læstrygoniam.
(*c*) Philosophemur.
(*d*) Junonis.

Digitized by Google

aures. Quanquam nihil est jam quod magis timendum nobis putem, quam ne ille noster Sampsiceramus, cum se omnium sermonibus sentiet vapulare, et cum has actiones ἐναπατρίπτας (*a*) videbit, ruere incipiat. Ego autem usque eo sum enervatus, ut hoc otio, quo nunc tabescimus, malim ὑπηρετῆσαι (*b*), quam cum optima spe dimicare.

De pangendo quod me crebro adhortaris, fieri nihil potest. Basilicam habeo, non villam, frequentia Formianorum. At quam partem basilicæ? tribum AEmiliam. Sed, omitto vulgus, post horam IV. molesti ceteri non sunt. C. Arrius proximus est vicinus. Immo ille quidem jam contubernalis; qui etiam se idcirco Romam ire negat, ut hic mecum totos dies philosophetur. Ecce ex altera parte Sebosus, ille Catuli familiaris. Quo me vertam? statim mehercule Arpinum irem, ni te in Formiano commodissime exspectari viderem, duntaxat ad prid. Non. mai. Vide enim quibus hominibus aures sint deditæ meæ. Occasionem

(*a*) Facile evertendas.

(*b*) Sub tyranno esse.

et de courage, que j'aime mieux vivre en repos sous une injuste domination, que de combattre, même avec espérance de vaincre.

Vous m'exhortez toujours à composer; mais cela n'est pas possible ici, graces aux assiduités des gens de ce pays. Ma maison de campagne est comme un rendez-vous public (1), il semble que toute leur tribu (2) soit venu fondre ici. Passe encore pour cette foule de gens qui me viennent saluer le matin, j'en suis délivré sur les dix heures: mais malheureusement Arrius (3) est mon plus proche voisin, ou pour mieux dire nous logeons ensemble, car il ne me quitte point; il dit même que c'est pour philosopher tout le jour avec moi, qu'il ne va point à Rome. Je suis assiégé d'un autre côté par Sebosus, le bon ami de Catulus; où me sauver? Je vous assure que s'il n'étoit pas plus commode pour vous que je me tînsse ici, je m'enfuirois à Arpinum; mais je ne vous attendrai que jusqu'au sixième de mai, car vous voyez à quelles gens je suis livré. La belle occasion, pendant qu'ils sont ici, d'avoir ma maison à bon marché! Comment voulez-vous avec cela que j'entreprenne un ouvrage de si longue ha-

leine, et qui demande tant de loisir? Je tâcherai néanmoins de vous contenter, et je n'épargnerai pas ma peine.

LETTRE XV.

CICERON à ATTICUS.

An de R. 694. Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

JE conçois, comme vous me le dites, que tout est aussi incertain dans la République, que vous me le faites dans vos lettres; cependant cette variété même de discours et de sentimens me fait plaisir. Lorsque je lis ce que vous m'écrivez, il me semble que je suis à Rome, et qu'on me dit tantôt une chose et tantôt une autre, comme il arrive dans une conjoncture aussi importante que celle-ci. Mais ce que je ne puis imaginer, c'est quel expédient l'on peut trouver pour exécuter la loi des Champs d'une manière qui contente tout le monde. Quant au courage avec lequel Bibulus entreprend de faire différer les élections (1), cela ne servira qu'à faire voir ce qu'il pense de l'état présent des affaires, sans y remédier. Apparemment que l'on attend tout de Clodius; eh bien! qu'on le fasse Tribun du peuple, ne fût-

Digitized by Google

mirificam, si qui nunc, dum hi apud me sunt, emere de me fundum Formianum velit. Et tamen illud probem? *Magnum quid aggrediamur, et multæ cogitationis, atque otii.* Sed tamen satisfiet a nobis, neque parcetur labori.

EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO *sal.*

UT scribis, ita video, non minus incerta in Republica quam in epistola tua: sed tamen ista ipsa me varietas sermonum, opinionumque delectat. Romæ enim videor esse, cum tuas literas lego, et, ut fit in tantis rebus, modo hoc, modo illud audire. Illud tamen explicare non possum; quidnam invenire possit, nullo recusante, ad facultatem agrariam. Bibuli autem ista magnitudo animi in comitiorum dilatione, quid habet, nisi ipsius judicium sine ulla correctione Reipublicæ? Nimirum in Publio spes est: fiat, fiat Tribunus plebis: si nihil aliud, ut eo citius tu ex Epiro revertare.

An R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Nam ut illo tu careas, non video posse fieri; præsertim si mecum aliquid volet disputare. Sed id quidem non dubium est, quin, si quid erit ejusmodi, sis advolaturus. Verum ut hoc non sit; tamen seu ruet, seu eriget Rempublicam præclarum spectaculum mihi propono, modo te consessore spectare liceat.

Cum hæc maxime scriberem, ecce tibi Sebosus. Nondum plane ingemueram; salve, inquit, Arrius. Hoc est, Roma decedere? quos ego homines effugi, cum in hos incidi? Ego vero *in montes patrios, et ad incunabula nostra* pergam. Denique, si solus non potuero, cum rusticis potius, quam cum his perurbanis: ita tamen, ut quoniam tu certi nihil scribis, in Formiano tibi præstoler usque ad III. Non. mai.

Terentiæ pergrata est assiduitas tua, et diligentia in controversia Mulviana. Nescit omnino, te communem caussam defendere eorum, qui agros publicos possideant. Sed tamen tu aliquid publicanis pendis; hæc

ce que pour vous faire revenir plutôt d'Épire (2); car je ne vois pas comment vous pourriez alors vivre sans lui, sur-tout s'il entreprend quelque chose contre moi. En ce cas, je ne doute point que vous ne voliez aussitôt ici. Mais quand il me laisseroit en repos, soit qu'il achève de perdre la République, ou qu'il la relève, je m'attends à de belles scènes; mais je voudrois vous avoir à côté de moi pour spectateur.

Dans le temps que j'écris ceci, on m'annonce Sebosus; je n'avois pas achevé d'en gémir, que * j'entends Arrius qui me donne le bon jour. Autant valoit-il demeurer à Rome, je n'y essuierois pas de plus grands fâcheux. Pour m'en délivrer, il faudra que je me sauve *dans* ** *le pays rude et sauvage de ma naissance.* Enfin, si je ne puis être seul, j'aime mieux vivre avec de francs paysans, qu'avec tous ces beaux-esprits. Cependant, comme vous ne me dites rien de certain sur le jour de votre départ, je vous attendrai ici jusqu'au cinquième de mai.

Ma femme vous est très-obligée de l'application avec laquelle vous poursuivez son affaire contre Mulvius. Elle ne sait point qu'en la servant, vous soutenez les intérêts de tous ceux qui tiennent, comme vous, des terres de la Ré-

---

* Que *voilà* Arrius qui....

** Que je me sauve dans les *montagnes du pays où je suis né; car* enfin, si.....

publique (3). Toute la différence, c'est que vous payez quelque chose pour les vôtres, et qu'elle ne veut rien payer pour les siennes. Elle vous salue, comme fait aussi le petit Ciceron, qui * est déjà un grand républicain (4).

LETTRE XVI.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 694. De Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

COMME je venois de souper, le dernier d'Avril, et que je commençois à m'assoupir, on m'a rendu la lettre où vous me parlez du partage des terres de la Campanie. Que voulez-vous que je vous dise ? D'abord cela m'a si fort donné à penser, que je n'ai plus eu envie de dormir, plutôt néanmoins par application que par inquiétude; et voici ce qui m'est venu dans l'esprit en rêvant là-dessus.

Premièrement, sur ce que vous me mandiez dans votre dernière lettre, qu'un des amis de César vous avoit dit qu'il feroit une proposition que personne ne désapprouveroit (1), j'appréhendois quelque chose de pire, et je ne m'attendois à rien de pareil. J'ai considéré ensuite pour me consoler, que si toutes les grandes espérances que la loi des Champs

* Qui, *tout enfant qu'il est, se passionne déjà pour les gens de bien...*

etiam id recusat. Ea tibi igitur, et Κικίρωνι, ἀριστοκρατικώτατος παῖς (*a*), salutem dicunt.

EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO sal.

CENATO mihi, et jam dormitanti prid. Kal mai. epistola est illa reddita, in qua de agro Campano scribis. Quid quæris? primum ita me pupugit, ut somnum mihi ademerit, sed id cogitatione magis, quam molestia. Cogitanti autem hæc fere succurrebant. An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Primum ex eo, quod superioribus literis scripseras, ex familiari te illius audisse, prolatum iri aliquid, quod nemo improbaret; majus aliquid timueram: hoc mihi ejusmodi non videbatur. Deinde, ut me ego consoler, omnis exspectatio largitionis agrariæ in agrum Campanum videtur esse de-

(*a*) Cicero puer optimatum studiosissimus.

rivata : qui ager, ut dena jugera sint, non amplius hominum quinque millia potest sustinere. Reliqua omnis multitudo ab illis abalienetur necesse est.

Præterea, si ulla res est, quæ bonorum animos, quos jam video esse commotos, vehementius possit incendere, hæc certe est, et eo magis, quod portoriis Italiæ sublatis, agro Campano diviso, quod vectigal superest domesticum, præter vicesimam? quæ mihi videtur una conciuncula, clamore pedissequorum nostrorum, esse peritura.

Cnæus quidem noster jam planè quid cogitet, nescio :

Φυσᾷ γὰρ ὰ σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι,
ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβείας ἄτερ (*a*) :

qui quidem etiam istuc adduci potuerit. Nam adhuc hoc ἰσοφιζετο (*b*), se leges Cæsaris probare ; actiones ipsum præstare debere : agrariam legem sibi placuisse ; potuerit intercedi, nec ne, nihil ad se perti-

(*a*) Spirat enim non jam exilibus tibiolis, sed immanibus tibiis sine ligula.

(*b*) Cavillabatur.

Digitized by Google

avoit données se trouvent réduites aux terres de la Campanie (2), il n'y en aura que pour cinq mille personnes à dix arpens chacun (3), et c'est le moyen d'aliéner tous ceux qui n'auront point de part à cette division.

D'ailleurs, s'il y a quelque chose qui puisse achever d'animer contre César les esprits des gens de bien qui sont déjà fort émus, c'est assurément cette affaire; d'autant plus que les péages de l'Italie étant déjà supprimés (4), si l'on aliène encore les terres de la Campanie, il ne restera plus dans l'Italie d'autre revenu à la République que le *vingtième* (5); encore ne faudra-t-il qu'une harangue de quelque Tribun, soutenue des applaudissemens de la canaille, pour le faire aussi supprimer.

Pour notre ami Pompée, je ne sais en vérité à quoi il pense, il ne garde plus de mesure (6), puisqu'il s'est laissé entraîner jusques-là. Auparavant il se tiroit d'affaire, en disant qu'il approuvoit les loix de César, mais que c'étoit à César, et non pas à lui, à répondre des voies dont on s'étoit servi pour les faire passer; que celle *des Champs* en particulier lui avoit paru bonne, mais que si on avoit eu droit ou non de s'y opposer, ce n'étoit pas son affaire (7); qu'il avoit aussi été d'avis qu'on terminât à la fin celle du roi d'Egypte (8), mais qu'il n'étoit pas obligé de savoir si Bibulus avoit consulté les auspices (9) le jour qu'elle avoit passé; quant à celle des Fermiers de la République, qu'il avoit été bien aise de faire plaisir à l'ordre des Cheva-

Digitized by Google

liers, mais qu'il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la place.(10).

Mais maintenant, que direz-vous, grand Conquérant de la Judée? que si vous avez ôté à la République les terres de la Campanie, vous * lui avez rendu le mont-Liban tributaire (11)? croyez-vous qu'on se paie de cette raison? Je saurai bien, dira-t-il, la faire trouver bonne avec les troupes de César. En mon particulier, lui répondrois-je, je les crains bien moins que je ne suis rebuté par l'ingratitude de ceux que l'on appelle gens de bien, qui bien loin de me donner des marques effectives de leur reconnoissance, ne m'ont pas même rendu la justice que méritoient mes actions. Si je voulois me déclarer contre ceux qui gouvernent à présent, je saurois bien, sur ma parole, leur tenir tête. Mais mon parti est pris: et puisque votre Dicéarque s'accorde si mal avec mon Théophraste, le vôtre étant pour la vie active, et le mien pour la spéculative, je veux qu'ils soient tous deux contens de moi. Je crois en avoir assez fait

* Vous avez rendu le Mont-Liban *son* tributaire?

Digitized by Google

nere : de rege Alexandrino placuisse sibi aliquando confici ; Bibulus de cœlo tum servasset, nec ne, sibi quærendum non fuisse : de Publicanis, voluisse illi ordini commodare ; quid futurum fuerit, si Bubulus tum in forum descendisset, se divinare non potuisse.

Nunc vero Sampsicerame quid dices? vectigal te nobis in monte Antilibano constituisse, agri Campani abstulisse ? quid, hoc quemadmodum obtinebis? Oppressos vos, inquit, tenebo exercitu Cæsaris. Non mehercule me tu quidem tam isto exercitu, quam ingratis animis eorum hominum, qui appellantur boni : qui mihi non modo præmiorum, sed ne sermonum quidem unquam fructum ullum, aut gratiam retulerunt. Quod si in eam me partem incitarem, profecto jam aliquam reperirem resistendi viam. Nunc prorsus hoc statui, ut quoniam tanta controversia est Dicæarcho, familiari tuo, cum Theophrasto amico meo, ut ille tuus τὸν πρακτικὸν βίον (a) longe omnibus an-

(a) Vitam quæ in rebus agendis versatur.

teponat, hic autem τὸν θεωρητικὸν (*a*) utrique a me mos gestus esse videatur. Puto enim me Dicæarcho affatim satisfecisse : respicio nunc ad hanc familiam, quæ mihi non modo ut requiescam permittit ; sed reprehendit, quia non semper quierim. Quare incumbamus, ô noster Tite, ad illa præclara studia : et eo, unde discedere non oportuit, aliquando revertamur.

Quod de Quinti fratris epistola scribis, ad me quoque fuit πρόσθε λέων, ὄπισθεν δὲ (*b*) quid dicam, nescio. Nam ita deplorat primis versibus mansionem suam, ut quemvis movere possit : ita rursus remittit, ut me rogèt, ut annales suos emendem, et edam. Illud tamen, quod scribit, animadvertas velim, de portorio circumvectionis, ait se de consilii sententia rem ad Senatum rejecisse. Nondum videlicet meas literas legerat; quibus ad eum, re consulta et explorata, perscripseram, non deberi. Velim, si qui Græci jam Romam ex Asia de ea

(*a*) Quæ in rerum contemplatione.

(*b*) Ante leo, à tergoque, etc. v. N.

pour contenter Dicéarque; il est temps que je satisfasse à son tour cette autre secte, qui non-seulement me permet de me reposer, mais qui me blâme même de ne l'avoir pas toujours fait. Donnons-nous donc tout entiers, mon cher Atticus, à nos charmantes études, et revenons enfin à une occupation qu'il ne falloit jamais quitter.

Pour ce qui est de la lettre de mon frère, elle m'a paru, comme à vous *, composée de parties toutes contraires (12); je ne sais qu'en dire. Il se plaint au commencement, d'une manière à faire pitié à tout le monde, de ce qu'on l'a continué dans son gouvernement; puis il oublie tout d'un coup sa douleur, pour me prier de revoir et de publier ** ses mémoires. Faites attention, s'il vous plaît, à ce qu'il me dit sur le péage du simple transport des marchandises (15), qu'il a renvoyé l'affaire au Sénat, de l'avis de son conseil. Sans doute qu'il n'avoit pas encore reçu alors la lettre où je lui ai mandé, après avoir consulté et examiné la chose, que ce péage n'est point dû aux fermiers. Sachez un peu

* Ma paru, comme à vous, *remplie de contradictions;* je ne sais qu'en dire.

** De publier les mémoires *de son administration.* Faites attention....

s'il n'est point encore venu de Grecs à Rome pour solliciter cette affaire ; vous pouvez, si vous le jugez à propos, leur dire ce que j'en pense. Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat (14), et en même temps faire entendre raison aux fermiers de la République, à la bonne heure ; mais s'ils ne veulent pas l'entendre, j'aime mieux, je vous l'avoue, contenter toute l'Asie, et en particulier les négocians de cette province, qui y sont aussi fort intéressés. Il me paroit qu'il est de notre honneur de le faire ; cependant je m'en rapporte à vous.

Dites-moi, je vous prie, les Questeurs font-ils encore quelque difficulté sur ces monnoies d'Asie ? S'il n'y a pas moyen d'en tirer autre chose, après avoir tenté toutes sortes de voies, il faudra bien nous réduire à notre pis-aller (15). Je vous attends à Arpinum, où je vous recevrai d'une manière rustique, puisque vous n'avez point voulu profiter de tous les agrémens que vous auriez trouvés sur le bord de la mer.

Digitized by Google

caussa venerunt, videas, et, si tibi videbitur, his demonstres, quid ego de ea re sentiam. Si possum discedere, ne caussa optima in Senatu pereat, ego satisfaciam Publicanis; εἰ δὲ μή (b) (vere tecum loquar) in hac re malo universæ Asiæ, et nogotiatoribus : nam eorum quoque vehementer interest. Hoc ego sentio valde nobis opus esse. Sed tu id videbis.

Quæstores autem, quæso, num etiam de cistophoro dubitant? nam si aliquid nihil erit, cum erimus omnia experti, ego illud ne quidem contemnam, quod extremum est. Te in Arpinati videbimus, et hospitio agresti accipiemus; quoniam maritimum hoc contempsisti.

(a) Sin autem.

EPISTOLA XVII.

CICERO A ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

PRORSUS, ut scribis, ita sentio. Turbatur Sampsiceramus. Nihil est, quod non timendum sit. ὑμολογουμένως τυραννίδα συνκινάζεται (*a*). Quid enim ista repentina affinitatis conjunctio, quid ager Campanus, quid effusio pecuniæ significant? quæ, si essent extrema, tamen esset nimium mali: sed ea natura rei est, ut hæc extrema esse non possint. Quid enim eos hæc ipsa per se delectare possunt? nunquam huc venissent, nisi ad alias res pestiferas aditus sibi comparárent. Dii immortales! verum, ut scribis, hæc in Arpinati A. D. VI. circiter Id. maias non deflebimus, ne et opera et oleum philologiæ nostræ perierit: sed conferemus tranquillo animo.

Neque tamen me εὐελπιστία (*b*) consolatur,

(*a*) Aperte tyrannidem affectat.

(*b*) Bona spes.

LETTRE XVII.

CICERON à ATTICUS salut.

JE le vois, comme vous me le dites; Pompée ne garde plus de mesures, on en doit tout craindre, il vise ouvertement à la tyrannie. Que conclure autre chose de son mariage inopiné avec la fille de César (1), de l'affaire de la Campanie, de la profusion des deniers publics (2)? Quand le mal ne devroit pas aller plus loin, c'en seroit toujours trop; mais il est d'une nature à n'en pouvoir pas demeurer là. En effet, que leur reviendroit-il de tout ceci, s'il n'avoit pas d'autres vues? Ils n'en sont venus là que pour s'ouvrir le chemin à des entreprises encore plus pernicieuses. Grands Dieux! Mais, comme vous me le dites, vers le dixième de mai, nous ne pleurerons pas pour cela ensemble à Arpinum; ce seroit avoir bien mal employé tout le temps que nous ayons donné, vous et moi, à l'étude de la philosophie, nous * nous entretiendrons tranquillement de tout cela.

An de R. 694, de Cicer. 48. Consuls C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

C'est moins à présent un rayon d'espérance qui

* Nous *en causerons fort tranquillement.*

me soutient, que l'indifférence profonde à laquelle je suis parvenu, sur-tout par rapport aux affaires publiques. Je vous avouerai même (car c'est quelque chose de connoître ses défauts) que ma vanité et ce foible que j'ai pour la gloire, trouvent leur compte à tout ceci. J'appréhendois quelquefois que les services que Pompée a rendus à l'état, ne parussent à la postérité plus grands que les miens. Il m'a bien délivré de cette peur; car il est si fort tombé que les plus méprisables citoyens (3) paroissent élevés auprès de lui; mais nous en parlerons ensemble. Vous pourriez bien être encore à Rome quand j'y arriverai, et je n'en serai point fâché, pourvu que cela vous convienne. Mais si, comme vous me le marquez, vous venez ici auparavant, tâchez de savoir par Théophane comment je suis dans l'esprit de Pompée (4). Vous vous en informerez avec votre exactitude ordinaire, et ce que vous m'en rapporterez me servira de règle pour ma conduite; nous pourrons juger de la situation générale des affaires, par ce qu'il vous dira.

ut antea, quam ἀδιαφορίαν (*a*); qua nulla in re tam utor, quam in hac civili et publica. Quin etiam, quod est subinane in nobis, et non ἀφιλόδοξον (*b*), (bellum est enim sua vitia nosse) id afficitur quadam delectatione: solebat enim me pungere, ne Sampsicerami merita in patriam ad annos DC. majora viderentur, quam nostra: hac quidem cura certe jam vacuum est. Jacet enim ille sic, ut Phocis (*c*) Curiana stare videatur. Sed hæc coram. Tu tamen videris mihi Romæ fore ad nostrum adventum, quod sane facile patiar, si tuo commodo fieri possit. Sin, ut scribis, ita venies; velim e Theophane expiscere, quonam in me animo sit Alabarches. Quæres scilicet, ut soles, κατὰ τὸ κηδιμονικὸν (*d*), et ad me ab eo quasi ὑποθήκας (*e*) afferes, quemadmodum me geram. Aliquid ex ejus sermone poterimus περὶ τῶν ὅλων (*f*) suspicari.

(*a*) In neutram partem inclinatio.

(*b*) A gloriæ cupiditate alienum.

(*c*) Alii πτῶσις. dubitant, Græcè an Latine Cicero scripserit: et campus est, in quo liberè vagantur. OLIVETUS.

(*d*) Accurate.

(*e*) Documenta.

(*f*) De summa rerum.

EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

ACCEPI aliquot epistolas tuas, ex quibus intellexi, quam suspenso animo et sollicito scire haveres (*a*), quid esset novi. Tenemur undique : neque jam quo minus serviamus, recusamus ; sed mortem et ejectionem, quasi majora, timemus : quæ multo sunt minora. Atque hic status, qui una voce omnium gemitur, neque verbo cujusquam sublevatur. ακεπὸς (*b*) est, ut suspicor, illis, qui tenent, nullam cuiquam largitionem relinquere. Unus loquitur, et palam adversatur adolescens Curio. Huic plausus maximi, consalutatio forensis perhonorifica, signa præterea benevolentiæ permulta a bonis impertiuntur : Fufium clamoribus, et conviciis, et sibilis consectantur.

(*a*) *Haveres :* idem Grævius ; apud Olivetum *averes.* (*Note de l'Editeur.*)

(*b*) Scopus.

Digitized by Google

LETTRE XVIII.

CICERON A ATTICUS salut.

J'AI reçu quelques lettres de vous, où je vois votre inquiétude sur l'état présent des affaires, et avec quelle impatience vous en attendez des nouvelles. Nous sommes pris de tous côtés, et résolus * à la servitude; la mort et l'exil, qui sont des maux bien moins à craindre que l'autre, nous le paroissent davantage. Voilà en quel état sont les choses. Tout le monde en gémit, et personne n'ose dire un mot pour y remédier. Je crois que ceux qui gouvernent, ont envie de ne rien laisser donner. Le jeune Curion est le seul qui parle et qui agisse ouvertement contr'eux. Il reçoit de grands applaudissemens, on s'empresse pour lui faire honneur lorsqu'il paroit dans la place, et les gens du bon parti lui témoignent toute l'affection imaginable; au lieu qu'ils accablent Fufius (1) de huées, de sifflemens et d'injures.

An. de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

* Résolus à *souffrir la servitude;* la mort et l'exil, *quoique bien moins insupportables*, nous le paroissent davantage: *en un mot les choses en sont au point qu'il n'est personne qui ne gémisse de l'état actuel, et que personne n'ose dire un seul mot qui tende à y apporter remède.* Je crois que ceux qui gouvernent....

Digitized by Google

Tout cela ne nous donne aucune espérance ? et augmente au contraire notre douleur, puisqu'il paroit * par-là que nos citoyens ne manquent pas de bonne volonté, mais de courage. Enfin, sans entrer dans aucun détail, je me contenterai de vous dire que les choses sont amenées à un tel point, qu'il n'y a plus d'espérance que, ni les particuliers, ni même les magistrats puissent agir avec liberté. Cependant, malgré cette oppression, on parle plus hardiment qu'on n'ait jamais fait, mais seulement dans les conversations particulières et à table. La douleur commence à l'emporter sur la crainte ; mais cela n'empêche pas que le désespoir ne soit toujours général.

Vous saurez aussi qu'il est ordonné par un article de la loi *des Champs*, que tous les prétendans aux Magistratures promettront avec serment, en pleine assemblée, de ne rien proposer contre cette loi (2). Il n'y a eu que Laterensis (3) qui n'ait pas voulu jurer; et on l'approuve fort d'avoir mieux aimé se désister de sa prétention au *Tribunat*. Mais je ne veux plus vous parler de la République ; cela me coûte trop, et je ne le puis faire sans une extrême douleur. Je me soutiens ** assez noblement par rapport à l'oppres-

* Puisqu'il paroit *clairement par ces démonstrations* que les citoyens.....

** Je me soutiens *assez bien en comparaison des autres*, mais non avec le courage et la dignité *qu'exige la grandeur du péril où se trouve la chose publique.*

His ex rebus non spes, sed dolor est major ; cum videas civitatis voluntatem solutam , virtutem alligatam. Ac ne forte quæras κατὰ λεπτὸν (*a*) de singulis rebus, universa res eo est deducta, spes ut nulla sit, aliquando non modo privatos, verum etiam magistratus liberos fore. Hac tamen in oppressione sermo in circulis duntaxat, et conviviis est liberior, quam fuit. Vincere incipit timorem dolor, sed ita, ut omnia sint plenissima desperationis.

Habet etiam Campana lex execrationem in concione candidatorum, si mentionem fecerint, quo aliter ager possideatur, atque ut ex legibus Juliis. Non dubitant jurare ceteri. Laterensis existimatur caute fecisse, quod Tribunatum plebis petere destitit, ne juraret. Sed de Republica non libet plura scribere. Displiceo mihi, nec sine summo scribo dolore. Me tueor, ut oppressis om-

(*a*) Minutatim.

nibus, non demisse; ut tantis rebus gestis, parum fortiter.

A Cæsare valde liberaliter invitor in legationem illam, sibi ut sim legatus : atque etiam libera legatio voti caussa datur. Sed hæc et præsidii apud pudorem Pulchelli non habet satis, et a fratris adventu me ablegat: illa et munitior est, et non impedit, quo minus adsim, cum velim. Hanc ego teneo, sed usurum me non puto. Neque tamen scit quisquam. Non lubet fugere : haveo pugnare. Magna sunt hominum studia. Sed nihil affirmo : tu hoc silebis.

De Statio manumisso, et nonnullis aliis rebus, angor quidem, sed jam prorsus occallui. Tu vellem, egove cuperem, adesses: nec mihi consilium, nec consolatio deesset. Sed ita te para, ut, si inclamaro, advoles.

Digitized by Google

sion générale, mais non pas avec le courage et la dignité convenables à mes actions passées.

César me propose le plus honnêtement du monde d'aller servir sous lui dans les Gaules en qualité de Lieutenant (4); on m'offre aussi une Légation libre (5) pour aller accomplir quelque vœu; mais cette dernière manière de m'absenter ne me garantiroit pas assez contre Clodius, et m'empêcheroit de me trouver ici à l'arrivée de mon frère. L'autre, au contraire, me mettroit plus à couvert, et me laisseroit la liberté de revenir quand je voudrois. Je ne la refuse pas, je ne crois pas néanmoins que je l'accepte, et je ne me suis expliqué là-dessus à personne. Je n'ai point envie de fuir, je suis résolu à combattre; il y a bien des gens disposés à me défendre, mais je ne vous assure de rien; ne parlez de ceci à qui que ce soit.

Il est vrai que j'ai lieu d'être fâché de ce que mon frère a affranchi Statius (6), et de quelques autres choses; mais le calus est entièrement formé. Je voudrois bien, ou pour mieux dire, je souhaiterois fort que vous fussiez ici; je ne manquerois ni de conseil, ni de consolation. Mais du moins tenez-vous prêt à * voler, si je vous appelle.

* A *accourir*, si je vous appelle.

LETTRE XIX.

CICERON A ATTICUS salut.

Au de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

J'AI bien des sujets d'inquiétude, soit par rapport aux mouvemens de la République, soit par rapport aux dangers dont je suis menacé * personnellement, sans compter mille autres chagrins; mais rien ne m'en donne plus que cet affranchissement de Statius. *Quoi j'ai eu si peu d'autorité sur l'esprit de mon frère* (1)! *Mais laissons-là l'autorité, du moins devoit-il craindre de me faire de la peine.* Je ne sais quel parti prendre là-dessus: après tout, cette affaire n'est pas si fâcheuse en elle-même, que parce qu'elle fait parler. Pour moi, je ne sais point me fâcher contre les personnes que j'aime fort: tout ce que je sais faire c'est de m'affliger, et j'entends cela à merveille.

Ces autres chagrins qui viennent des grandes affaires, comme les menaces de Clodius, et les assauts auxquels il faut que je me prépare, ne

* Par rapport aux dangers dont je suis menacé; *et ils sont sans nombre.* Mais rien ne *me fait plus de peine* que cet affranchissement de Statius. Quoi! ni *l'autorité d'un frère!*..... Mais laissons-là l'autorité; *ne devroit-il pas, au moins, par égard....?* Je ne sais quel parti prendre là-dessus; *le pis de l'affaire est qu'on en jase; en soi c'est peu de chose. Quant à moi*, je ne sais point me fâcher....

EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO sal.

MULTA me sollicitant, et ex Reipublicæ tanto motu, et ex iis periculis, quæ mihi ipsi intenduntur: et sexcenta sunt. Sed mihi nihil est molestius, quam Statium manumissum. *Nec meum imperium? ac mitto imperium, non simultatem meam revereri saltem?* Nec, quid faciam, scio: neque tantum est in re, quantus est sermo. Ego autem ne irasci possum quidem iis, quos valde amo, tantum doleo, ac mirifice quidem.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Cetera in magnis rebus; minæ Clodii, contentionesque, quæ mihi proponuntur, modice tangunt. Etenim vel subire eas videor mihi summa cum dignitate, vel declinare nulla cum molestia posse. Dices fortasse dignitatis ἄλις (*a*) tanquam δρυὸς (*b*): saluti,

(*a*) Satis.
(*b*) Glandis.

Digitized by Google

si me amas, consule. Me miserum, cur non ades? nihil te profecto, præteriret: ego fortasse τυφλώττω (*c*), et nimirum περὶ καλὰ πρόσπτωτα (*d*).

Scito nihil unquam fuisse tam infame, tam turpe, tam peræque omnibus generibus, ordinibus, ætatibus, offensum, quam hunc statum, qui nunc est: magis mehercule quam vellem, non modo quam putaram. Populares isti jam etiam modestos homines sibilare docuerunt. Bibulus in cœlo est: nec quare, scio; sed ita laudatur, quasi *unus homo nobis cunctando restituit rem.* Pompeius, nostri amores, qui mihi summo dolori est, ipse se afflixit; neminem tenet: voluntate, an metu necesse sit iis uti, vereor. Ego autem neque pugno cum illâ caussa propter illam ami-

(*a*) Cæcutio.

(*b*) Erga honestum sum affectus.

me touchent que médiocrement. Je puis en effet, ou les soutenir d'une manière qui me fera beaucoup d'honneur, ou les éviter sans peine. Il ne s'agit pas ici de gloire, me direz-vous peut-être, * *vous devez en être saoul* (2); pensez, si vous m'aimez, à votre sûreté. Quel malheur pour moi que vous ne soyez pas ici! rien ne vous échapperoit assurément. Pour moi, peut-être que je ne vois pas assez clair, et que je suis trop scrupuleux sur l'honneur et le devoir.

Apprenez qu'il n'y eut jamais rien de si honteux, de si décrié, et de si détesté par les gens de toutes sortes de rang, de profession et d'âge, que le gouvernement présent. Cela va plus loin que je n'aurois cru, et même que je ne voudrois. Ces gens, qui cherchent si fort à plaire au peuple, ont appris aux plus modérés à les siffler. On élève Bibulus jusqu'aux Cieux, je ne sais pourquoi; mais enfin on le loue, *comme si lui seul sauvoit la république en temporisant* (3). Pompée, mon idole, s'est perdu lui-même : je ne saurois m'en consoler, il n'a personne pour lui. Je crains bien qu'il n'ose pas se détacher de César et de Crassus, quand même il en auroit envie. Pour moi, je n'agis point contr'eux, à cause de notre ancienne amitié; ** et aussi je n'approuve point

* Peut-être, *la gloire est pour vous du gland.* Pensez...

** A cause de notre ancienne amitié : je n'approuve *pas non plus* ce qu'ils font.....

ce qu'ils font, parce que ce seroit condamner tout ce que j'ai * jamais fait; je garde un certain milieu.

Les dispositions du peuple ont paru ** au théatre et aux autres spectacles. Aux derniers Gladiateurs (4), celui qui les donnoit, et tous ceux qui l'accompagnoient, furent sifflés de la bonne manière. Aux jeux Apollinaires (5) le Comédien Diphilus désigna Pompée *** d'une manière fort insolente, le peuple lui fit répéter vingt fois ces mots : *Vous n'êtes grand que pour notre malheur :* tout le monde s'écria aussi à cet autre endroit, *Vous vous repentirez un jour d'avoir été trop puissant,* et le reste; car il semble que tout ce rôle ait été fait exprès contre Pompée par quelqu'un de ses ennemis. Il s'éleva aussi un grand bruit à l'endroit qui commence par ces mots, *Si vous allez contre les lois et contre les mœurs.* Lorsque César parut, on lui applaudit fort foiblement (6); et le jeune Curion ayant paru ensuite, on lui applaudit, comme on faisoit autrefois à Pompée dans les meilleurs temps. César en a été fort piqué, et on dit qu'il a envoyé un exprès à Pompée qui est à Capoue (7). Ils ne peuvent pardonner aux Chevaliers qui se levèrent pour faire honneur à Curion, et ils en veulent généralement à tout le monde; ils me-

* *Touts ma conduite passée ;* je garde n certain milieu.

** Ont *éclaté* au théâtre.....

*** D'un *ton fort insolent*, le peuple.....

citiam : neque approbo, ne omnia improbem, quæ antea gessi : utor via.

Populi sensus maxime theatro, et spectaculis perspectus est. Nam gladiatoribus, qua Dominus, qua advocati sibilis conscissi ludis Apollinaribus Diphilus tragœdus in nostrum Pompeium petulanter invectus est : *Nostra miseria tu es Magnus*, millies coactus est dicere. *Eandem virtutem istam, veniet tempus cum graviter gemes*, totius theatri clamore dixit, itemque cetera. Nam et ejusmodi sunt ii versus, ut in tempus ab inimico Pompeii scripti esse videantur. *Si neque leges, neque mores cogunt*, et cetera magno cum fremitu et clamore sunt dicta. Cæsar cum venisset mortuo plausu : Curio filius est insecutus : huic ita plausum est, ut, salva Republica Pompeio plaudi solebat. Tulit Cæsar graviter. Literæ Capuam ad Pompeium volare dicebantur. Inimici erant Equitibus, qui Curioni stantes plauserant ; hostes omnibus. Rosciæ legi, etiam frumentariæ, minitabantur. Sane res erat perturbata. Equidem malueram, quod

erat susceptum ab illis, silentio transire: sed vereor ne non liceat. Non ferunt homines, quod videtur esse tamen ferendum. Sed est jam una vox omnium, magis odio firmata, quam præsidio.

Noster autem Publius mihi minitatur, inimicus est: impendet negotium, ad quod tu scilicet advolabis. Videor mihi nostrum illum Consularem exercitum bonorum omnium, etiam satis bonorum, habere firmissimum. Pompeius significat studium erga me non mediocre. Idem affirmat, verbum de me illum non esse facturum. In quo non me ille fallit, sed ipse fallitur.

Cosconio mortuo, sum in ejus locum invitatus. Id erat vocari in locum mortui. Nihil me turpius apud homines fuisset: neque vero ad istam ipsam ἀσφάλειαν (a) quicquam alienius. Sunt enim illi apud bonos invidiosi: ego apud improbos meam retinuissem invidiam, alienam assumsissem.

(a) Securitatem.

nacent d'abroger et la loi de Roscia (8), et celle pour la distribution du blé que l'on donne au peuple (9). Les affaires sont fort brouillées. Pour moi, j'aurois mieux aimé qu'on eût laissé passer sans faire de bruit tout ce qu'ils ont entrepris; mais je doute que cela se puisse. On veut du moins se plaindre de ce qu'on ne sauroit empêcher, et tout conspire dans un même sentiment, qui n'est soutenu que par la haine.

Cependant Clodius me menace, et se déclare ouvertement contre moi; nous allons voir éclater l'affaire, qui vous fera sans doute voler ici. * Il me semble que je me suis assuré de tous les gens du bon parti, qui me secondèrent pendant mon Consulat, et même des moins zélés. Pompée me témoigne beaucoup d'affection. Il m'assure toujours que Clodius ne proposera rien au peuple contre moi; et en cela il ne me trompe pas, mais il est trompé.

César m'a offert la place de Commissaire de *la loi des Champs*, vacante par la mort de Cosconius (10). Ce seroit n'être choisi qu'au défaut d'un autre : cela m'auroit fait le plus grand tort

* .... Voler ici. Je crois avoir *pour moi* tous les gens du bon parti, *ceux* qui me secondèrent....

Digitized by Google

du monde dans tous les esprits, et rien n'étoit moins propre à me mettre à couvert contre Clodius; car cette commission est odieuse aux gens de bien, elle ne diminueroit pas la haine que les méchans citoyens ont pour moi, et elle me chargeroit de celle que les honnêtes gens ont pour eux. César souhaite toujours de m'avoir pour Lieutenant; c'est une manière plus honnête d'éviter le péril; mais * elle n'est point à présent de mon goût. Que veux-je donc? je veux combattre; cependant, je ne sais pas encore ce que je ferai. Je le répète, que n'êtes-vous ici? attendez néanmoins pour venir, que je vous mande.

Qu'ai-je encore à vous dire? rien, sinon qu'il faut compter que la République est perdue sans ressources; car pourquoi le dissimuler davantage? J'ai écrit ceci à la hâte, et avec quelque défiance. Une autre fois, si je puis trouver une personne sûre, je vous manderai toutes choses clairement; ou, si je ne m'explique qu'à demi, vous ne laisserez pas de m'entendre. Je m'appellerai Lælius, et vous Furius: le reste sera énigmatique. Je fais ma cour à votre oncle avec grand soin. J'apprends qu'on vous a envoyé les *Edits* de Bibulus (11); ils ont mis Pompée au désespoir.

---

* Mais *je m'en excuse quant à présent.* Que veux-je donc? *Combattre!* Je ne sais *cependant si je m'y déterminerai.* Je le répète.....

Cæsar me sibi vult (*a*) esse legatum. Honestior hæc declinatio periculi. Sed ego hoc nunc repudio. Quid ergo est ? pugnare malo : nihil tamen certi. Iterum dico, utinam adesses ! sed tamen, si erit necesse, arcessemus.

Quid aliud? quid? hoc opinor. Certi sumus perisse omnia. Quid enim ἀνακιζόμεθα (*b*) tamdiu? Sed hæc scripsi properans, et mehercule timide. Posthac ad te, aut, si perfidelem habebo, cui dem, scribam plane omnia : aut, si obscure scribam, tu tamen intelliges. In iis epistolis me Lœlium, te Furium faciam : cetera erunt ἐν αἰνίγμοῖς (*c*). Hic Cæcilium colimus, et observamus diligenter. Edicta Bibuli audio ad te missa. Iis ardet dolore, et ira noster Pompeius.

(*a*) *Vult :* idem Grævius. Apud Olivetum *Vellet. (Note de l'Editeur.)*

(*b*) Dissimulamus.

(*c*) In ænigmatis.

Digitized by Google

EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 604. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

A. Nicato, ut te velle intellexeram, nullo loco defui. Numestium ex literis tuis studiose scriptis, libenter in amicitiam recepi. Cæcilium, quibus rebus possum, tueor diligenter. Varro satisfacit nobis. Pompeius amat nos, carosque habet. Credis, inquies, credo: prorsus mihi persuadet. Sed quia, ut video, pragmatici homines omnibus historicis præceptis, versibus denique cavere jubent, et vetant credere: alterum facio, ut caveam: alterum, ut non credam, facere non possum. Clodius adhuc mihi denuntiat periculum. Pompeius affirmat non esse periculum; adjurat; addit etiam, se prius occisum iri ab eo, quam me violatum iri. Tractatur res. Simul et quid erit certi, scribam ad te. Si erit pugnandum, arcessam ad societatem laboris: si quies dabitur, ab Amalthea te non commovebo.

De Republica breviter ad te scribam. Jam

LETTRE XX.

CICERON A ATTICUS salut.

J'AI rendu service en tout ce que j'ai pu à A. Nicatus, que vous m'aviez recommandé. J'ai reçu volontiers au nombre de mes amis Numestius, sur le témoignage avantageux que vous m'en avez rendu. Je sers ici votre oncle en tout ce que je puis. Je suis content de Varron. Pompée m'aime et me chérit. Vous le croyez, me direz-vous? Oui je le crois, il m'a entièrement persuadé : mais puisque les politiques, et les Poëtes mêmes, nous avertissent qu'il faut se tenir sur ses gardes et ne pas croire légèrement, je sais bien me précautionner ; car cela dépend de moi, mais il ne dépend pas de moi de ne pas croire. Clodius me menace toujours. Pompée m'assure que je n'ai rien à craindre, et me conjure de ne me point inquiéter. Il ajoute même qu'il se fera plutôt tuer par Clodius, que de souffrir qu'il entreprenne rien contre moi. Cette affaire est donc encore incertaine : dès que je saurai à quoi m'en tenir, je vous le ferai savoir : s'il faut combattre, je vous appellerai pour me seconder : si on me laisse en repos, je ne vous tirerai point de votre Amalthée.

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

Je vous dirai peu de choses des affaires de la

République; je commence à craindre que le papier ne nous trahisse : dans la suite, lorsque je voudrai vous écrire plus en détail, je le ferai en mots couverts. La République est prête à périr * d'une manière bien nouvelle. Tout le monde condamne ce que font ceux qui gouvernent, on s'en ** plaint, on le voit avec douleur, il n'y a aucune variété de sentimens, on parle fort haut, on ne se cache point pour gémir, et cependant on n'y apporte aucun remède. Aussi je crois que si l'on se mettoit en devoir de se défendre, on s'exposeroit à un massacre général; et s'il commençoit une fois, je ne vois pas comment il pourroit finir que par l'entière ruine des deux partis.

Il n'est rien de plus glorieux pour Bibulus, que l'estime et l'affection que tout le monde lui témoigne. On ne fait que copier et réciter ses *Edits* et ses Harangues. Il est parvenu par un chemin tout nouveau au comble de la gloire. Il n'y a point à présent de moyens plus sûrs pour

---

* La République est prête à périr; *le mal qui la mine est d'un genre tout nouveau : il n'est personne qui ne* condamne ce que font....

** On *se* plaint, on *se tourmente ;* il n'y a *qu'un sentiment, c'est celui de la douleur; on murmure, on gémit, et personne n'ose pourtant proposer le remède.* Aussi *suis-je bien convaincu* que la résistance ne pourroit qu'entraîner un grand massacre, *qui lui-même entraîneroit nécessairement* la ruine entière des deux partis.

Digitized by Google

enim charta ipsa ne nos prodat, pertimesco. Itaque posthac, si erunt mihi plura ad te scribenda, ἀλληγορίαις (a) obscurabo. Nunc quidem novo quodam morbo civitas moritur; ut, cum omnes ea quæ sunt acta improbent, querantur, doleant, varietas in re nulla sit, aperteque loquantur, et jam clare gemant; tamen medicina nulla afferatur. Neque enim resisti sine internecione posse arbitramur: nec videmus, qui finis cedendi, præter exitium, futurus sit.

Bibulus, hominum admiratione et benevolentia, in cœlo est: edicta ejus et conciones describunt et legunt. Novo quodam genere in summam gloriam venit. Populare nunc nihil tam est, quam odium popula-

(a) Allegoriis.

Digitized by Google

rium. Hæc quo sint eruptura, timeo. Sed, si dispicere quid cœpero, scribam ad te apertius.

Tu, si me amas tantum, quantum profecto amas; expeditus facito ut sis; si inclamaro, ut accuras. Sed do operam, et dabo, ne sit necesse. Quod scripseram te Furium scripturum, nihil necesse est tuum nomen mūtare. Me faciam Lælium, et te Atticum; neque utar meo chirographo, neque signo; si modo erunt ejusmodi literæ, quas in alienum incidere nolim.

Diodotus mortuus est : reliquit nobis H-S. fortasse centies.

Comitia Bibulus cum Archilochio edicto in ante diem xv. Kal. novemb. distulit.

A Vibio libros accepi. Poëta ineptus : nec tamen scit nihil : sed est non inutilis. Describo et remitto.

Digitized by Google

plaire au peuple, que de se déclarer contre ceux qui ont tout fait pour lui plaire. Je crains fort les suites que tout cela peut avoir : quand j'y verrai plus clair, je vous en parlerai plus positivement.

Pour vous, si vous m'aimez * autant que vous m'aimez en effet, tenez-vous prêt à accourir ici en cas que je vous appelle; mais je fais et je ferai mon possible pour vous en épargner la peine. Je vous avois dit de prendre dans vos lettres le nom de Furius, mais cela n'est pas nécessaire; je m'appellerai bien Lœlius dans les miennes, mais vous serez toujours Atticus. Je n'écrirai rien de ma main (*a*), et je ne me servirai point de mon cachet, du moins si je vous écris des lettres que ne je veuille point qui soient vues par d'autres.

Diodotus est mort, il m'a laissé environ cent mille sesterces (2).

Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitième d'octobre (3), par un *Edit* aussi piquant que les vers d'Archilochus (4).

J'ai reçu les ouvrages que Vibius (5) m'a envoyés : cet auteur est mauvais Poëte (6), mais il sait quelque chose, et n'est pas tout-à-fait inutile. Je les fais copier, et je les renverrai aussi-tôt.

---

* Pour vous, si vous m'aimez, *ou plutôt* (1), *puisque vous m'aimez en effet*, tenez-vous prêt.....

(1) Voyez pareil passage ainsi rendu par le traducteur lui-même, ci-après Ep. 23.

LETTRE XXI.

CICERON A ATTICUS salut.

An. de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

POUR vous dire nettement ce que je pense de la République, elle est perdue sans ressource, et dans un état bien plus fâcheux que celui où vous l'avez laissée. Elle sembloit alors tomber sous une domination agréable à la multitude, et peu nuisible aux bons citoyens à qui elle ne plaisoit pas; au lieu que cette domination est devenue tout-à-coup si généralement odieuse, qu'on ne sauroit penser sans frémir à ce qui en peut arriver. Nous avons éprouvé la colère et l'emportement de ceux, qui piqués de la résistance qu'ils trouvoient de la part de Caton, ont bouleversé la République (1): mais ils s'étoient d'abord servis de poisons si doux, qu'il sembloit que nous pourrions du moins en mourir sans douleur. A présent je crains bien que les sifflemens du peuple, les plaintes des honnêtes gens, et le murmure de toute l'Italie, ne les portent aux dernières extrémités. J'avois espéré, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, que cette révolution se feroit si doucement, qu'à peine s'en appercevroit-on (2); et cela seroit arrivé, si l'on avoit pu attendre sans faire de bruit, la fin de l'orage. Mais après avoir soupiré long-temps en secret, on a com-

Digitized by Google

EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO sal.

DE Republica quid ego tibi subtiliter? Tota periit : atque hoc est miserior, quam reliquisti, quod tum videbatur ejusmodi dominatio civitatem oppressisse, quæ jucunda esset multitudini; bonis autem ita molesta, ut tamen sine pernicie : nunc repente tanto in odio est omnibus, ut, quorsum eruptura sit, horreamus. Nam iracundiam atque intemperantiam illorum sumus experti, qui Catoni irati omnia perdiderunt. Sed ita lenibus uti videbantur venenis, ut posse videremur sine dolore interire. Nunc vero sibilis vulgi, sermonibus honestorum, fremitu Italiæ, vereor ne exarserint. Equidem sperabam, ut sæpe etiam loqui tecum solebam, sic orbem Reipublicæ esse conversum, ut vix sonitum audire, vix impressam orbitam videre possemus : et fuisset ita, si homines transitum tempestatis exspectare potuissent : sed cum diu occulte

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

Digitized by Google

suspirassent, postea jam gemere, ad extremum vero loqui omnes, et clamare cœperunt.

Itaque ille amicus noster, insolens infamiæ, semper in laude versatus, circumfluens gloria, deformatus corpore, fractus animo, quo se conferat nescit : progressum præcipitem, inconstantem reditum videt : bonos, inimicos habet, improbos ipsos, non amicos. Ac vide mollitiem animi ; non tenui lacrimas, cum illum ante VIII. Kal. Sext. vidi de edictis Bibuli concionantem, qui antea solitus esset jactare se magnificentissime illo in loco, summo cum amore populi, cunctis faventibus. Ut ille tum humilis, ut demissus erat : ut ipse etiam sibi, non iis solum, qui aderant, displicebat. O spectaculum uni Crasso jucundum ! ceteris non item. Nam, quia deciderat ex astris, lapsus, quam progressus, potius videbatur : et, ut Appelles, si Venerem, aut si Protogenes Ialysum illum suum cœno oblitum videret, magnum, credo, acciperet dolorem : sic ego hunc omnibus a me pictum et politum artis

mencé à gémir, puis à parler, et à se plaindre tout haut.

Ainsi donc notre ami, qui ne savoit encore ce que c'étoit que d'être blâmé, et qui s'étoit toujours vu comblé de louanges et couvert de gloire, est tombé tout-à-coup dans un accablement * d'esprit qui paroît jusques sur son visage, et ne sait de quel côté se tourner. Il voit bien qu'il s'est trop avancé, et il craint, s'il recule, qu'on ne l'accuse de légèreté. Il a les bons pour ennemis, et n'est pas même aimé des méchans. Voyez combien je suis aisé à attendrir; je ne pus retenir mes larmes, lorsque je le vis, le vingt-cinquième de juillet, haranguer contre les *Edits* de Bibulus. Lui qui autrefois ne paroissoit à la tribune que pour parler de lui-même en termes magnifiques, adoré du peuple et applaudi de tout le monde; qu'il étoit alors rabaissé et abattu, et qu'on voyoit bien qu'il n'étoit pas plus content de lui que ceux qui l'écoutoient! Le triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus (3)! Lorsque l'on considéroit de quelle hauteur de gloire il étoit tombé, il sembloit plutôt qu'on l'en eût précipité, qu'il n'étoit croyable qu'il en fût descendu de lui-même. En mon particulier, comme Apelle et Protogène (4) auroient sans doute été très-fâchés de voir, l'un sa Vénus, et l'autre son Jalyse, couvert de boue, de même ne puis-je,

* Et *il* ne sait.

sans un extrême douleur, voir si étrangement défiguré, un homme que j'ai peint avec tant de soin de mes plus belles couleurs. Il est vrai qu'il n'y a personne qui ne pense que depuis qu'il a eu part à l'adoption de Clodius, je ne dois plus être de ses amis; mais j'avois un si grand fond de tendresse pour lui, que les plus grands sujets de plaintes n'ont pu l'épuiser. Les sanglans *Edits* de Bibulus contre lui plaisent si fort au peuple, qu'on ne sauroit passer dans l'endroit où ils sont affichés, à cause de la foule de gens qui s'empressent pour les lire. Pompée en sèche de dépit. J'en suis aussi très-fâché, et parce qu'ils traitent trop cruellement un homme que j'ai toujours aimé, et parce que je crains qu'un guerrier si impétueux, si accoutumé au carnage, et si peu fait à souffrir des injures, ne s'abandonne tout entier à la douleur et à son ressentiment.

Je ne sais ce qui arrivera de Bibulus; pour le présent, il est tout couvert de gloire, jusques-là que lorsqu'il eut renvoyé les élections au mois d'octobre, comme ces sortes de délais ne plaisent jamais au peuple, César crut qu'il seroit aisé de l'animer contre son collègue : mais il eut beau haranguer l'assemblée pour lui faire prendre feu, il n'en put tirer aucune parole. Que vous dirai-je? ils sentent bien que tous les partis leur sont également contraires; et c'est ce qui me fait encore plus craindre qu'ils n'en viennent à quelque violence.

Digitized by Google

coloribus, subito deformatum, non sine magno dolore vidi. Quanquam nemo putabat, propter Clodianum negotium, me illi amicum esse debere. Tamen tantus fuit amor, ut exhauriri nulla posset injuria. Itaque Archilochia in illum edicta Bibuli populo ita sunt jucunda, ut eum locum, ubi proponuntur, præ multitudine eorum, qui legunt, transire nequeant; ipsi ita acerba, ut tabescat dolore; mihi mehercule molesta, quod et eum, quem semper dilexi, nimis excruciant; et timeo, tam vehemens vir, tamque acer in ferro, et tam insuetus contumeliæ, ne omni animi impetu dolori et iracundiæ pareat.

Bibuli qui sit exitus futurus, nescio. Ut nunc res se habet, admirabili gloria est. Quin cum comitia in mensem octobr. distulisset; quod solet ea res populi voluntatem offendere, putarat Cæsar oratione sua posse impelli concionem, ut iret ad Bibulum; multa cum seditiosissime diceret, vocem exprimere non potuit. Quid quæris? sentiunt, se nullam ullius partis voluntatem tenere: eo magis vis nobis est timenda.

Digitized by Google

Clodius inimicus est nobis. Pompeius confirmat eum nihil esse facturum contra me. Mihi periculosum est credere : ad resistendum me paro. Studia spero me summa habiturum omnium ordinum. Te cum ego desidero, tum vero res ad tempus illud vocat. Plurimum consilii, animi, præsidii denique mihi, si te ad tempus videro, accesserit. Varro mihi satisfacit. Pompeius loquitur divinitus. Spero nos aut certe cum summa gloria, aut sine molestia etiam discessuros. Tu, quid agas, quemadmodum te oblectes, quid cum Sicyonis egeris, ut sciam cura.

EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, I. Calpurnius Bibulus.

QUAM vellem (*a*) Romæ mansisses : mansisses profecto, si hæc fore putassemus. Nam Pulchellum nostrum facillime teneremus : aut certe, quid esset facturus, scire

(*a*) Quam vellem Romæ ! mansisses profecto. . . OLIVETUS

Clodius paroît toujours mon ennemi. Pompée m'assure qu'il n'entreprendra rien contre moi; mais il y auroit trop de danger à se reposer sur cette assurance. Je me prépare à me défendre; j'espère que tous les ordres de l'Etat me soutiendront avec chaleur. Je souhaite fort de vous revoir; et de plus, vous me serez nécessaire pour ce temps-là. Je ne manquerai, ni de conseil, ni de courage, et je me croirai très-fort, pourvu que vous veniez à temps. Je suis content de Varron. Pompée parle toujours le mieux du monde. Je me flatte que je me tirerai de cette affaire, ou avec beaucoup d'honneur, ou du moins sans déplaisir. Mandez-moi ce que vous faites, comment vous vous divertissez, et où vous en êtes avec vos Sicyoniens.

LETTRE XXII.

CICERON A ATTICUS salut.

QUE n'êtes-vous demeuré à Rome? vous y seriez demeuré sans doute, si nous avions prévu tout ce que je vois. Nous gouvernerions facilement Clodius, ou du moins nous pourrions savoir quels sont ses desseins. Pour le présent, il s'agite, il s'emporte, il ne sait ce qu'il veut; il me-

An. de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

nace * bien des gens, et ne frappera apparemment que ce qui se trouvera sous sa main. Quand il considère à quel point le Gouvernement présent est odieux, on diroit qu'il va se jetter sur ceux qui ont mis les affaires en cet état : mais quand il se souvient qu'ils sont les plus forts, et qu'ils ont des troupes à leur disposition 1), il se rabat sur nous, et me menace en particulier de voie de fait, et de me mettre en justice.

Pompée lui a parlé là-dessus, et parlé très-fortement, à ce que le même Pompée m'a assuré, car je n'en ai point d'autre témoin. Je lui ai représenté, m'a-t-il dit, que je passerois pour un ami sans foi et sans honneur, si vous étiez inquiété par un homme à qui j'ai mis les armes à la main, en le laissant aggréger parmi le peuple; que j'avois sa parole et celle de son frère Appius pour gage de votre sûreté; et que s'ils ne me la tenoient pas, je m'en ressentirois de manière à faire connoître à tout le monde que rien ne m'est plus cher que votre amitié. Sur cela et sur plusieurs autres choses qu'il a ajoutées dans le même sens, il dit que Clodius lui a fait d'abord bien des difficultés; mais qu'à la fin il s'est rendu, et qu'il a promis qu'il ne feroit rien contre ses intentions.

---

* Il menace *sans cesse et semble vouloir frapper tous ceux que le hazard offre à sa rencontre.* Quand il considère . . . .

possemus. Nunc se res sic habet : volitat, furit, nihil habet certi, multis denuntiat; quod sors (*a*) obtulerit, id acturus videtur. Cum videt, quo sit in odio status hic rerum, in eos, qui hæc egerunt, impetum facturus videtur. Cum autem rursus opes et vim exercitus recordatur, convertit se in nos. Nobis autem ipsis cum vim, tum judicium minatur.

Cum hoc Pompeius egit, et, ut ad me ipse referebat (alium enim habeo neminem testem) vehementer egit, cum diceret, in summa se perfidiæ, et sceleris infamia fore, si mihi periculum crearetur ab eo, quem ipse armasset, cum plebeium fieri passus esset : sed fidem recepisse sibi et ipsum, et Appium de me : hanc si ille non servaret, ita laturum, ut omnes intelligerent, nihil sibi antiquius amicitia nostra fuisse. Hæc, et in eam sententiam cum multa dixisset, aiebat illum primo sane diu multa contra : ad extremum autem manus dedisse, et affirmasse nihil se contra ejus voluntatem esse facturum.

(*a*) *Sors* : apud Olivetum, *fors*.

Sed postea tamen ille non destitit de nobis asperrime loqui. Quod si non faceret, tamen ei nihil crederemus : atque omnia sicut facimus, pararemus. Nunc ita nos gerimus, ut in dies singulos et studia in nos hominum, et opes nostræ augeantur. Rempublicam nulla ex parte attingimus. In causis, atque in illa opera nostra forensi, summa industria versamur. Quod egregie non modo iis, qui utuntur opera, sed etiam in vulgus gratum esse sentimus. Domus celebratur : occurritur : renovatur memoria Consulatus : Studia significantur ? in eam spem adducimur, ut nobis ea contentio, quæ impendet, interdum non fugienda videatur.

Nunc mihi et consiliis opus est tuis, et amore, et fide. Quare advola. Expedita mihi erunt omnia, si te habebo. Multa per Varronem nostrum agi possunt, quæ te urgente erunt firmiora ; multa ab ipso Publio elici, multa cognosci, quæ tibi occulta esse non poterunt : multa etiam..... sed absurdum est singula explicare : tum ego requiram te ad omnia. Unum illud tibi per-

Cependant il n'a pas cessé depuis, de se déchaîner contre moi; mais quand il ne le feroit pas, je ne m'en fierois pas davantage à lui, et je n'en disposerois pas moins toutes choses pour me défendre. Je me conduis donc de telle manière, que mes forces augmentent de jour en jour, avec l'affection que tout le monde me témoigne. Je ne me mêle en aucune façon des affaires de l'Etat, et je me donne tout entier à celles du barreau; ce qui ne me rend pas moins agréable au peuple en général, qu'à ceux en particulier pour qui je plaide. Ma maison ne désemplit point, on vient en foule au devant de moi lorsque j'en sors, la mémoire de mon Consulat se renouvelle, tout le monde paroît bien intentionné pour moi. Enfin j'ai si bonne espérance, qu'il me semble quelquefois que je ne devrois pas éviter le combat dont on me menace.

C'est à présent que j'ai besoin des conseils d'un ami aussi sage, aussi sûr que vous. * Volez donc, rien ne m'embarassera quand je vous aurai. Notre ami Varron peut m'être d'un grand secours (2), et il s'y portera plus vivement lorsque vous le presserez. On peut aussi découvrir et tirer de Clodius même bien des choses qui ne vous échapperont point. Beaucoup d'autres..... Mais à quoi

* .... Et aussi sûr que vous. *Hâtez-vous donc d'arriver*, rien ne m'embarrassera.....

bon entrer dans un plus grand détail ? vous me serez bon à tout. Je me contenterai donc de vous dire que je verrai clair, quand je vous aurai. L'essentiel, c'est que vous arriviez avant que Clodius entre en charge. Si vous pouvez, quand vous serez ici, vous servir de sa sœur pour faire sonder Pompée par Crassus, et découvrir s'ils sont de bonne foi à mon égard, je compte que je me tirerai d'affaire, ou du moins d'erreur. Il n'est pas nécessaire que je vous prie et que je vous presse, vous voyez assez ce que je souhaite, et ce que la conjoncture et l'importance de l'affaire demandent.

Je n'ai rien à vous dire de la République, sinon que tout le monde fait paroître une grande haine contre ceux qui gouvernent, sans qu'il y ait néanmoins aucune espérance de changement. Vous n'aurez pas de peine à croire que Pompée n'est guères content de lui-même, et qu'il se repent fort de tout ce qu'il a fait. Je ne vois pas bien par où tout ceci finira; mais il faut pourtant que cela aboutisse à quelqu'éclat.

Je vous ai renvoyé les ouvrages d'Alexandre; c'est un auteur peu exact, et un assez mauvais poëte; mais on ne laisse pas d'y trouver quelque chose de bon.

J'ai reçu volontiers au nombre de mes amis Nu-

Digitized by Google

suadeas velim, omnia fore explicata, si te videro: sed totum est in eo, si ante quam ille ineat magistratum. Puto, Pompeium Crasso urgente, si tu aderis, qui per βοῶπιν (*a*) ex ipso intelligere possis qua fide ab illis agatur, nos aut sine molestia, aut certe sine errore futuros. Precibus nostris et cohortatione non indiges (*b*). Quid mea voluntas, quid tempus, quid rei magnitudo postulet, intelligis.

De Republica nihil habeo ad te scribere, nisi summum odium omnium hominum in eos, qui tenent omnia: mutationis tamen spes nulla. Sed, quod facile sentias, tædet ipsum Pompeium, vehementerque pœnitet. Non provideo satis, quem exitum futurum putem. Sed certe videntur hæc aliquo eruptura.

Libros Alexandri, negligentis hominis, et non boni poëtæ, sed tamen non inutilis, tibi remisi.

Numerium Numestium libenter accepi

(*a*) Junonem.

(*b*) Cette phrase manque dans toutes les précédentes éditions, quoique rendue dans la traduction. (*Note de l'Editeur.*)

in amicitiam; et hominem gravem, et prudentem, et dignum tua commendatione, cognovi.

EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

NUNQUAM ante arbitror te epistolam meam legisse, nisi mea manu scriptam. Ex eo colligere poteris, quanta occupatione distinear. Nam cum vacui temporis nihil haberem, et cum recreandæ voculæ caussa, necesse esset mihi ambulare, hæc dictavi ambulans.

Primum igitur illud te scire volo, Sampsiceramum nostrum amicum vehementer sui status pœnitere, restituique in eum locum cupere ex quo decidit, doloremque suum impertire nobis, et medicinam interdum aperte quærere; quam ego possum invenire nullam: deinde omnes illius partis auctores ac socios, nullo adversario, consenescere; consensionem universorum nec

merius Numestius : je le trouve sensé, prudent, et digne enfin * que vous vous intéressiez pour lui comme vous faites.

LETTRE XXIII.

CICERON A ATTICUS salut.

An de R. 694. de Cicer. 48. Consuls C. Jules César, M. Calpurnius Bibulus.

VOICI, à ce que je crois, la première fois que vous recevez une de mes lettres écrite d'une autre main que de la mienne. Vous pouvez juger par-là combien il faut que je sois occupé : je le suis à un tel point, que n'ayant aucun moment de reste, et étant obligé pour remettre ma voix de faire de l'exercice, je dicte cette lettre en me promenant (1).

Je vous dirai, d'abord, que notre ami Pompée se trouve fort mal de la situation où il s'est mis, il voudroit bien revenir à celle d'où il est tombé. Il me fait confidence de sa douleur, et laisse même voir quelquefois qu'il voudroit y apporter quelque remède ; mais je n'y en vois aucun. Je vous dirai ensuite, que les chefs de ce parti et tous leurs adhérens s'affoiblissent, quoiqu'ils ne trouvent aucune opposition, et que tout le monde est d'accord plus que jamais sur les sentimens

* Et digne enfin *d'une recommandation comme la vôtre.*

qu'on a d'eux, et sur la liberté avec laquelle on en parle.

Pour moi (car je suis sûr que vous souhaitez de savoir ce qui me regarde en particulier) je ne me trouve à aucune délibération publique, et je me donne entièrement aux fonctions du Barreau. Il est facile de juger que cela renouvelle la mémoire de mes actions passées, et fait souhaiter que je me mêle, comme autrefois, des affaires de l'Etat. Mais le frère de notre Junon (2), ne me fait pas de petites menaces; et pendant qu'il nie à Pompée qu'il ait aucun dessein contre moi, il en fait gloire, et s'en vante à tout le monde. C'est pourquoi, si vous m'aimez, ou pour mieux dire, puisque vous m'aimez, si vous dormez, éveillez-vous; si vous êtes éveillé, marchez; si vous marchez, courez; si vous courez, volez. Je ne saurois vous dire ce que je me promets de vos conseils, de votre prudence, et plus encore de votre * amitié. L'importance de l'affaire demanderoit peut-être que je vous en dise davantage; mais entre amis comme nous, un mot suffit. Il est de conséquence pour moi que vous soyez ici dès que Clodius sera désigné Tribun, si vous ne pouvez pas y être pour le temps des Elections. **.

---

* De votre *constante* amitié.

** *Ménagez votre santé.*

Digitized by Google

voluntatis, nec sermonis majorem unquam fuisse.

Nos autem (nam, id te scire cupere, certo scio) publicis consiliis nullis intersumus, totosque nos ad forensem operam, laboremque contulimus. Ex quo, quod facile intelligi possit, in multa commemoratione earum rerum, quas gessimus, desideroque versamur. Sed βοωπιδος (a) nostræ consanguineus non mediocres terrores jacit, atque denuntiat, et Sampsiceramo negat; ceteris præ se fert, et ostentat. Quamobrem, si me amas tantum, quantum profecto amas, si dormis, expergiscere; si stas, ingredere; si ingrederis, curre; si curris, advola. Credibile non est, quantum ego in consiliis, et prudentia tua, quodque maximum est, quantum in amore et fide ponam. Magnitudo rei longam orationem fortasse desiderat, conjunctio vero nostrorum animorum brevitate contenta est. Permagni nostra interest, te, si comitiis non potueris, at declarato illo, esse Romæ. Cura ut valeas.

(a) Junonis.

EPISTOLA XXIV.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

QUAS Numestio literas dedi, sic te iis evocabam, ut nihil acrius, neque incitatius fieri posset. Ad illam κέλευσιν (*a*) adde etiam si quid potes. Ac ne sis perturbatus: novi enim te; et non ignoro, quam sit amor omnis sollicitus atque anxius: sed res est, ut spero, non tam exitu molesta quam auditu (*a*). Vettius ille, ille noster index, Cæsari, ut perspicimus, pollicitus est, se curaturum ut in aliquam suspicionem facinoris Curio filius adduceretur. Itaque insinuatus in familiaritatem adolescentis, et cum eo, ut res indicat, sæpe congressus, rem in eum locum deduxit, ut diceret sibi certum esse cum suis servis in Pompeium impetum facere, eumque occidere. Hoc Curio ad patrem detulit, ille ad Pompeium.

Res delata ad Senatum est, introductus

(*a*) Hortationem.

(*a*) *Auditu*: apud Olivetum *aditu*.

Digitized by Google

LETTRE XXIV.

CICERON A ATTICUS salut.

JE vous appelois avec tant de force dans la lettre dont j'ai chargé Numestius, qu'il ne se pouvoit rien de plus pressant. Venez, s'il se peut, encore plus vîte; mais que cela ne vous effraye point, car je vous connois, et je sais que lorsque l'on aime on s'allarme aisément. Voici une affaire qui, à ce que je crois, ne fera pas tant de mal que de bruit. Nous avons découvert que ce Vettius, mon donneur d'avis du temps de la conjuration (1), avoit promis à César d'embarrasser le jeune Curion dans quelque mauvaise affaire. S'étant donc insinué dans sa familiarité après avoir eu plusieurs entretiens avec lui, comme il a paru par la suite, cet homme en vint au point de lui faire confidence, qu'il avoit résolu de se jetter avec ses esclaves sur Pompée, et de le tuer. Curion le redit à son père, et le père à Pompée.

An de R. 694, de Cicer. 48. Consuls C. Julius César, M. Calpurnius Bibulus.

(1) L'affaire fut portée au Sénat. On fit entrer

Vettius, qui nia d'abord qu'il eût aucun commerce avec le jeune Curion : mais cela ne dura pas long-temps; car aussi-tôt après il offrit de dire tout, pourvu qu'on lui promît impunité. On la lui promit, et alors il déclara qu'il y avoit un complot formé entre plusieurs jeunes gens qui avoient pour chef Curion, dont Paulus (2), avoit été d'abord, et dont Brutus (3) et Lentulus le fils du Flamine (4) étoient encore, ce dernier * du consentement de son père. Il ajouta que C. Septimus, Greffier de Bibulus, lui avoit apporté un poignard de la part de ce Consul. On se moqua de tout cela, comme si Vettius n'avoit pu trouver un poignard sans que Bibulus lui en fournît un : et ce qui rendoit encore la chose moins vraisemblable, c'est que Bibulus avoit fait avertir Pompée, le treizième de mai, de se tenir sur ses gardes, et Pompée l'en avoit remercié.

On fit entrer le jeune Curion (5), qui répondit à tout ce que Vettius avoit avancé, et le confondit particulièrement sur ce qu'il disoit que ces jeunes gens avoient choisi le jour que Gabinius avoit donné des Gladiateurs au peuple, pour attaquer Pompée dans la place, et que Paulus devoit se mettre à leur tête : or tout le monde sait que Paulus étoit dès-lors en Macédoine. On fit donc un décret par lequel Vettius fut con-

* Ce dernier *au su* de son père.

Vettius; primo negabat se unquam cum Curione restitisse; neque id sane diu. Nam statim fidem publicam postulavit. Haud reclamatum est. Tum exposuit, manum fuisse juventutis duce Curione, in qua Paulus initio fuisset, et Q. Cæpio hic Brutus, et Lentulus, Flaminis filius, conscio patre. Postea C. Septimium scribam Bibuli, pugionem sibi a Bibulo attulisse: quod totum irrisum est; Vettio pugionem defuisse, nisi ei Consul dedisset: eoque magis id ejectum est, quod A. D. III. Id maii Bibulus Pompeium fecerat certiorem ut caveret insidias, in quo ei Pompeius gratias egerat.

Introductus Curio filius dixit ad ea, quæ Vettius dixerat: maximeque in eo tum quidem Vettius est reprehensus, quod dixerat adolescentium consilium, ut in foro cum gladiatoribus Gabinii Pompeium adorirentur: in eo principem Paulum fuisse; quem constabat eo tempore in Macedonia fuisse. Fit Senatus-consultum ut Vettius, quod confessus esset se cum telo fuisse, in vincula

conjiceretur : qui eum emisisset, contra Rempublicam esse facturum. Res erat in ea opinione, ut putarent id esse actum, ut Vettius in foro cum pugione, et item servi ejus comprehenderentur cum telis : deinde ille se diceret indicaturum ; idque ita actum esset, nisi Curiones rem ante ad Pompeium detulissent. Tum Senatus-consultum in concione recitatum est.

Postero autem die Cæsar, is, qui olim Prætor cum esset, Q. Catulum ex inferiore loco jusserat dicere, Vettium in rostra produxit ; eumque in eo loco constituit, quo Bibulo Consuli aspirare non liceret. Hic ille omnia quæ voluit, de Republica dixit, et, qui illuc factus institutusque venisset, primum Cæpionem de oratione sua sustulit, quem in Senatu acerrime nominarat ; ut appareret, noctem, et nocturnam deprecationem intercessisse ; deinde, quos in Senatu ne tenuissima quidem suspicione attigerat, eos nominavit, Lucullum, a quo solitum esse ad se mitti C. Fannium, illum, qui in P. Clodium subscripserat ; L. Do-

damné à être mis aux fers, comme avouant qu'il avoit porté des armes; et on ajouta que quiconque l'en tireroit, seroit déclaré ennemi de la République. Voici ce que l'on pense de cette affaire. On croit que l'on vouloit faire surprendre cet homme dans la place avec ses esclaves, eux et lui armés en gens qui veulent faire quelque mauvais coup; que là-dessus il auroit promis de découvrir tout; et la chose auroit été excutée de la sorte, si les Curions n'avoient pas auparavant averti Pompée. Le décret du Sénat fut lu ensuite devant le peuple.

Le lendemain César, lui qui étant Préteur avoit empêché un homme de la conséquence de Q. Catulus de monter à la tribune (6), y produisit Vettius, pendant que l'autre Consul n'osa s'y montrer. Là cet homme dit tout ce qu'il voulut sur les affaires de l'Etat, comme ayant été bien embouché. Premièrement, il ôta Brutus de sa dénonciation, quoique dans le Sénat il l'eût chargé très-fortement, ce qui fit voir que la nuit lui avoit donné conseil (7). Ensuite il accusa d'autres gens, dont il n'avoit pas donné le moindre soupçon, le jour précédent, comme Lucullus, qui, à ce qu'il dit, lui avoit souvent envoyé ce Fannius, qui avoit été l'un des accusateurs de Clodius. Il accusa aussi L. Domitius (8), et dit que c'étoit de sa maison qu'on devoit sortir pour se jetter sur Pompée. Pour moi, il ne me nomma pas (9) : il dit seulement qu'un Consulaire beau

parleur, voisin de l'un des Consuls (10), lui avoit dit qu'on auroit besoin d'un Servilius Ahala ou d'un Brutus. (11). Enfin ayant été rappellé par Vatinius, quoique le peuple fût déjà congédié, il ajouta qu'il avoit ouï dire à Curion, que Pison mon gendre et M. Laterensis en étoient aussi.

A présent le jugement sur les voies de fait se poursuit devant Crassus Dives (12), qui est cette année Préteur. Si Vettius est condamné, il doit encore demander grace, en offrant de découvrir de nouveaux complices, et s'il l'obtient, il fera des affaires à bien des gens. Pour moi, * quoiqu'ordinairement je ne néglige rien, je ne m'en mets point en peine. Tout le monde me témoigne beaucoup de zèle et d'affection, mais avec tout cela je suis fort las de la vie, on n'y voit que peine et que misère. Dernièrement, nous étions menacés d'un massacre, si la vigoureuse repartie du généreux vieillard Considius ne nous avoit rassurés (13); et voici une nouvelle sorte

* Pour moi, quoiqu'en général *je ne sois indifférent à rien*, je ne m'en mets point en peine.

mitium, cujus domum constitutam fuisse, unde eruptio fieret : me non nominavit : sed dixit, Consularem disertum, vicinum Consulis, sibi dixisse, Ahalam Servilium aliquem, aut Brutum opus esse reperiri. Addidit ad extremum, cum, jam dimissa concione, revocatus a Vatinio fuisset, se audisse a Curione, his de rebus conscium esse Pisonem generum meum et M. Laterensem.

Nunc reus erat apud Crassum Divitem Vettius de vi : et, cum esset damnatus, erat indicium postulaturus : quod si impetrasset, judicia fore videbantur. Ea nos, ut pote qui nihil contemnere solemus, non pertimescebamus. Hominum quidem summa erga nos studia significabantur : sed prorsus vitæ tædet, ita sunt omnia omnium miseriarum plenissima. Modo cædem timueramus, quam oratio fortissimi senis Q. Considii discusserat : ea, quam quotidie timere potueramus, subito exorta est. Quid quæris? nihil me infortunatius, nihil fortunatius est Catulo, cum splendore vitæ, tum hoc tempore. Nos tamen his miseriis erecto

animo, et minime perturbato sumus : honestissimeque dignitatem nostram magna cura tuemur.

Pompeius de Clodio jubet nos esse sine cura, et summam in hos bene volentiam omni oratione significat. Te habere consiliorum auctorem, sollicitudinum socium, omni in cogitatione conjunctum cupio. Quare, ut Numestio mandavi, tecum ut ageret, item atque eo, si potest acrius, te rogo, ut plane ad nos advoles. Respiraro si te videro.

EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO sal.

An. R. 694. Cicer. 48. Coss. C. Julius Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

CUM aliquem apud te laudaro tuarum familiarium, volam illum scire ex te me id fecisse; ut nuper me scis scripsisse ad te de Varronis erga me officio; te ad me rescripsisse, eam rem summæ tibi voluptati

de danger que nous n'avions pas prévu, et auquel nous pouvons être exposés tous les jours. Que vous dirai-je ? je me trouve aussi malheureux, que je trouve Catulus heureux d'avoir rempli si glorieusement sa carrière, et de l'avoir finie si à propos. Cependant, parmi tant de malheurs j'ai toujours la même fermeté et la même tranquillité d'esprit, et je me soutiens avec honneur et avec dignité.

Pompée m'assure toujours que je n'ai rien à craindre de Clodius, et parle en toute occasion de moi comme le meilleur ami du monde. Je vous souhaite pour me conduire par vos conseils, pour me soulager avec vous de toutes mes peines, et pour vous communiquer mes plus secrettes pensées. Volez donc ici sans remise; j'ai déjà chargé Numestius de vous presser, et je le fais, s'il se peut, avec encore plus d'instance. Je respirerai quand je vous verrai.

LETTRE XXV.

CICERON A ATTICUS salut.

QUAND je vous marque que j'ai lieu de me louer de quelqu'un de vos amis, c'est afin que cela lui revienne par vous, comme lorsque je vous écrivis, l'autre jour, que j'étois content de Varron, au lieu de me répondre que vous en étiez ravi

An de R. 694, de Cicer. 48. Consuls C. Jules Cæsar, M. Calpurnius Bibulus.

j'aurois voulu que vous le lui eussiez mandé. Ce n'est pas que j'en sois fort content, mais c'est afin qu'il me donne lieu de l'être. Il a admirablement bien pénétré la pensée de ces gens qui, comme dit Euripide, *ne sont que dissimulation et fourberie* (1); mais je suis cette maxime du même Poëte, *Il faut tout souffrir de ceux qui sont les maîtres* (2).

Pour votre ami Hortensius (3), avec quelle franchise et quelle éloquence il a relevé la gloire des mes actions, parlant de la Préture de Flaccus et des Ambassadeurs des Allobroges (4)! Vous pouvez compter qu'il ne pouvoit le faire, ni plus en détail, ni d'une manière qui me fût plus honorable, et qui marquât mieux son amitié; je vous prie de lui mander que je vous en ai écrit en ces termes. Mais pourquoi vous prier d'écrire ici, puisque je vous crois déja en chemin et prêt à arriver (5). Du moins j'ai lieu de le croire, sur ce que je vous ai mandé dans ma dernière lettre. Je vous souhaite fort, je vous attends avec impatience, et la conjoncture où je me trouve vous le dit assez.

Que vous manderai-je des affaires de la République? ce que je vous ai déja mandé souvent. Elles ne sauroient être plus désespérées, ni la haine plus grande contre ceux qui les ont mises dans cet état. Pour moi, je crois, j'espère, et j'ai lieu de juger que j'ai un fort appui dans l'affection

esse. Sed ego mallem ad illum scripsisses, mihi illum satisfacere; non quo faceret, sed ut faceret. Mirabiliter enim adoratus (*a*) est, sicut nosti ἰλικτὰ καὶ ὑδὴν (*b*). Sed nos tenemus præceptum illud, τὰς τῶ κρα τέντων (*c*).

At hercule alter tuus familiaris Hortalus, quam plena manu, quam ingenue, quam ornate nostras laudes in astra sustulit, cum de Flacci Prætura, et de illo tempore Allobrogum diceret? sic habeto, nec amantius, nec honorificentius, nec copiosius potuisse dici. Ei te hoc scribere a me tibi esse missum sane volo. Sed quid tu scribas? quem jam ego venire atque adesse arbitror. Ita enim egi tecum superioribus literis. Valde te exspecto, valde desidero; neque ego magis, quam ipsa res et tempus poscit.

His de negotiis quid scribam ad te, nisi idem quod sæpe? Republica nihil desperatius: iis, quorum opera, nihil majore

---

(*a*) *Odoratus*: sic autore Manutio: placet Grævio *moratus;* idem Oliveto. *(Note de l'Editeur).*

(*b*) Involuta et nihil, etc. V. Not.

(*c*) Potentiorum, etc. V. Not.

Digitized by Google

odio. Nos, ut opinio, et spes, et conjectura nostra fert, firmissima benevolentia hominum muniti sumus. Quare advola. Aut expedies nos omni molestia, aut eris particeps. Ideo sum brevior, quod, ut spero, coram brevi tempore conferre quæ volumus licebit. Cura ut valeas.

Digitized by Google

que tout le monde me témoigne. Volez donc : ou vous me tirerez d'embarras, ou vous y aurez part. Je ne vous en dis pas davantage, parce que je compte que dans peu nous nous entretiendrons ensemble de tout ce que nous avons à nous dire. Ayez soin de votre santé.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

Les NOTES du Traducteur et celles de l'Éditeur, se distinguent par cette marque [qui sépare les secondes des premières, dans le courant du texte, et sans l'interrompre, à moins que le sens ne l'exige.

Digitized by Google

NOTES.

LIVRE PREMIER.

LETTRE I.

Les onze premières lettres de ce livre ne sont point rangées selon l'ordre de leur date, comme tous les Commentateurs l'ont remarqué. Manuce les a remises dans leur ordre naturel, dont il a rapporté les preuves à la tête de son commentaire; ainsi il seroit inutile et ennuyeux de les répéter ici. Je remarquerai seulement, que ce dérangement ne vient point des copistes, mais de celui même qui a donné le recueil de ces lettres; car Cornelius Nepos, qui écrivit la vie d'Atticus dans le même temps, dit qu'elles commencent au Consulat de Ciceron; parce que la première, selon cet ancien ordre, fut écrite dans le temps qu'il s'étoit mis au nombre des prétendans au Consulat: mais il est très-sûr qu'il y en a plusieurs qui ont été écrites long-temps auparavant, comme celle-ci, qui le fut deux ans avant sa préture, sous le consulat de L. Metellus et de Q. Marcius Rex, l'année d'après l'édilité de Ciceron.

(1) *Notre cousin Lucius Ciceron.*

Fils d'un autre L. Ciceron, cadet du père de notre auteur, et qui avoit été ami particulier de M. Antoine l'Orateur, ayeul du Triumvir. Je crois que c'est par une sorte de politesse que Ciceron dit ici notre cousin et

Digitized by Google

non pas mon cousin, à cause que la sœur d'Atticus avoit épousé le frère de Ciceron, et étoit cousine par alliance de ce Lucius Ciceron. Comme il dit encore *frater noster* dans le passage *de Fin.* que je vais citer, parce qu'il avoit parlé immédiatement auparavant de son frère Quintus et d'Atticus.

Il y a dans le texte *fratris nostri;* mais l'on sait assez que ce mot signifie souvent cousin-germain, parce que l'on sous-entend *patruelis.* Ciceron dit ailleurs de ce même cousin : *frater noster, cognatione patruelis, amore germanus.* Lib. 5, de Fin. (V. rem. 17, sur la 3e. lettre du 4e. Livre).

---

(2) *Pour mes fonctions publiques.*

C'est-à-dire, pour les fonctions du barreau; car je remarque que Ciceron prend presque toujours dans ce sens le mot de *forensis;* et nous trouvons que Lucius Ciceron accompagna son cousin en Sicile, lorsqu'il y alla pour ramasser des preuves contre Verrès, dont il s'étoit déclaré l'accusateur. [Verrina 7].

---

(3) *Peduceus.*

Fils de Sextus Peduceus, qui avoit été Gouverneur de Sicile, et sous qui Ciceron avoit été Questeur. Il étoit ami particulier d'Atticus, comme on le verra dans la suite de ces lettres.

---

(4) *Qu'on ne prescrit point contre un mi-*

Digitized by Google

heur, à qui on a donné, comme à cette pupille, des tuteurs suivant la disposition de la loi.

De tutela legitima in qua dicitur esse puella, nihil usucapi posse. Il n'est pas nécessaire d'examiner ici quelle étoit l'espèce de cette affaire; c'est une recherche qu'il faut laisser aux Jurisconsultes. Il suffit de remarquer qu'il paroît par cet endroit, qu'il y avoit alors certains cas où l'on pouvoit prescrire contre un mineur. Il faut aussi expliquer ce que c'étoit que *tutela legitima.* Un pupille étoit *in tutela legitima,* lorsque son père ne lui ayant point nommé de tuteurs [il recevoit de la loi], ceux qui étoient ses héritiers naturels, comme ses parens; ou, si c'étoit un fils d'affranchi, ses patrons; car les patrons héritoient de leurs affranchis lorsqu'ils ne laissoient point d'enfans; et l'on supposoit que les héritiers auroient plus de soin d'un bien qui pouvoit leur revenir. Le père, par son testament, pouvoit nommer tel tuteur qu'il lui plaisoit, et cette espèce de tutelle étoit *justa et non legitima.* [Au reste, la différence qui se remarque ici, et qui suppose qu'il n'y avoit que la *tutelle légitime* qui pût mettre le mineur à couvert de la prescription, n'avoit pas lieu dans le dernier état de la jurisprudence romaine, d'après lequel tout mineur indistinctement et par cela seul qu'il était mineur, n'en pouvoit être atteint pendant sa minorité].

(5) *Votre acquisition d'Épire.*

On verra dans la suite de ces Lettres, qu'Atticus avoit de grands biens en fonds de terre auprès de Butrote.

(6) *Tusculum.*

Petite ville du *Latium* [à douze lieues de Rome], auprès de laquelle étoit la principale maison de campagne de Cicéron, dans l'endroit où est aujourd'hui le monastère de *Grotta ferrata.* Cette maison [aujourd'hui *Frescati*] avoit appartenu au Dictateur Sylla.

LETTRE II.

(1) *Cent trente mille sesterces.*

Environ douze mille deux cents livres. Dans le troisième et le quatrième Livre de ces Lettres que j'ai donnés les premiers, j'ai suivi l'évaluation des sesterces de M. de Saint-Réal; non que je la croie entièrement sûre, mais parce que dans une matière si incertaine, et où il y a presque autant d'avis que de Savans, il est assez indifférent quel parti l'on prenne. Je supposerai donc que *mille sesterces valoient environ quatre vingt-quatorze livres de notre monnoie.* Ce qu'il y a de certain sur cette matière, c'est que le sesterce étoit une petite monnoie d'argent, qui valoit le quart du denier romain, *ou deux as et demi.* Cette marque H-S signifie donc *dipondium cum semisse*, et *sestertius* est la même chose que *semistertius.* Les Romains comptoient par *sestertii* et par *sestertia*, car on ne trouve jamais *sestertium* au singulier; parce qu'on disoit *mille sestertii*, et non pas *unum sestertium.* Les *sestertia* valoient autant de milliers de ces petites pièces d'argent, nommées *sestertii*, qu'il y avoit d'unités dans ~~le nombre.~~ Ainsi *Sestertia X*, ou

sestertium decem supp. *millia*, c'étoit dix mille petits sesterces. Ce n'est que par le sujet qu'on peut reconnoître s'il s'agit de grands ou de petits sesterces, les uns et les autres s'exprimant par cette marque H-S, le *sestertius*, parce qu'il valoit deux as et demi, et le *sestertium*, parce qu'il valoit deux livres et demie d'argent. M. de Saint-Réal avance, sur la foi d'un Savant de son voisinage, qu'il ne nomme pas, que les Romains ne se servoient de cette marque H-S que pour les petits sesterces, et que pour les grands ils écrivoient tout au long *sestertia*, au lieu que les Copistes avoient écrit en abrégé les uns et les autres. Mais cela est avancé sans autorité et sans fondement : l'uniformité qui se trouve dans les manuscrits fait voir que cette manière de marquer les grands sesterces ne vient point des Copistes. Il y a même un endroit dans Suetone, qui prouve décisivement, que les Romains écrivoient en abrégé les grands sesterces aussi bien que les petits. *In Galba cap.* 6.

---

(2) *M. Fonteius..... Rabirius.*

Il y a apparence que ce sont les mêmes pour qui Cicéron fit les harangues qui nous restent encore.

---

(3) *Turranius, qui est un homme rempli de connoissances utiles.*

Il est encore parlé dans quelques autres de ces Lettres de cet honnête homme, dont Ciceron fait ici un éloge qu'on ne peut pas appliquer à tous les Savans : c'est apparemment le même que Niger Turranius dont il est

Digitized by Google

parlé dans Varron. (Epist. 9, l. VI, et epist. 4, l. VII. Varr. lib. II, de re Rustica.)

---

(4) *Notre père est mort.*

Cette manière de mander la mort de son père, sans rien ajouter qui marque sa douleur, a quelque chose d'un peu dur; et s'il ne paroissoit pas d'ailleurs que Cicéron étoit le meilleur parent du monde, on se laisseroit aller naturellement à croire, qu'ayant pris son vol si haut, et étant à la veille de parvenir aux premières places de la République, il se consoloit aisément d'avoir perdu un père qui avoit toujours vécu en campagnard et d'une manière fort obscure; ce qui donna lieu aux médisances de ses ennemis, qui lui reprocherent depuis, que son père gagnoit sa vie à cultiver des vignes et des oliviers, et qu'il faisoit le métier de foulon. (Dio lib. XLVI).

---

(5) *Des raretés propres à orner un lieu d'étude.*

Ornamenta γυμνασιώδη. Γυμνάσιον signifioit dans son origine un lieu pour les exercices de l'esprit; et il paroit clairement par la cinquième lettre de ce Livre, que Cicéron veut parler de l'endroit de sa maison de Tusculum, où étoit sa bibliothèque, et qu'il appela son académie.

Digitized by Google

LETTRE IV.

(1) *L'ami que vous savez.*

Lucceius, comme on le voit par la neuvième lettre; nous aurons occasion d'en parler ailleurs.

---

(2) *Les statues de Mégare.*

Ville de l'Attique, auprès de laquelle il y avoit une carrière d'une espèce de marbre, qu'on ne trouvoit que dans ce seul endroit de la Grèce. Les peuples de cette ville avoient souvent élevé des statues à ceux qui avoient remporté le prix aux jeux de la Grèce; et c'étoit de-là apparemment que venoient celles qu'Atticus envoyoit à Cicéron. (Pausan. Attic. Strab. lib. VIII. Pindar. Od. 8. Pyth.)

---

(3) *Vos Mercures de marbre Pentélicien.*

Ainsi appelé d'une montagne de l'Attique, d'où on le tiroit, selon Pausanias; ou, selon Suidas, parce que ce marbre étoit de cinq sortes de couleurs différentes, ce qui avoit pu aussi donner le nom à la montagne où étoit cette carrière.

---

(4) *Avec leurs têtes de bronze.*

Les Anciens faisoient souvent des statues, dont la tête se détachoit du reste du corps, quoique l'un et l'autre fussent d'une même matière. Pour faire une nouvelle statue, ils se contentoient quelquefois d'en changer la

Digitized by Google

tête; et nous voyons dans Suétone, qu'au lieu de briser les statues des Empereurs, dont la mémoire étoit odieuse, on en ôtoit les têtes, à la place desquelles on mettoit sans doute celle du nouvel Empereur. De-là vient en partie qu'on a trouvé depuis tant de têtes antiques sans corps. (Vide Sueton. in Calig. C. 22. et Lamprid. in Commodo).

---

(5) *Un portique.*

Xysti. Ce mot qui chez les Grecs dont il vient, signifie toujours un lieu couvert dont ils se servoient pour leurs exercices, signifie plus souvent en latin une promenade découverte, aussi bien qu'un portique ou une gallerie; mais on voit par les ornemens dont parle Cicéron, qu'il le faut prendre ici dans cette dernière signification; c'est la même chose que ce qu'il appelle dans la sixième Lettre *Palæstram.* [*Vitruve*, liv. V, c. 11.]

---

(6) *J'aime mieux faire un faux serment et nier que j'aie répondu pour vous.*

MIHI AUTEM ABJURARE SATIUS EST. On voit bien que la plaisanterie de Ciceron étoit fondée sur ce que lorsqu'on ne s'étoit point engagé par écrit, on étoit reçu à se purger par serment, comme on l'est encore aujourd'hui; et *abjurare* en terme de droit, se disoit de ceux qui, en pareil cas, faisoient un faux serment.

Digitized by Google

LETTRE V.

(1) *Mon académie.*

Pline parle d'une maison de campagne que Ciceron appela son académie, et qui étoit auprès de la mer, entre le lac d'Averne et Bouzole (Plin. l. XXXI, c. 2); mais il paroit par différens endroits des premières lettres de ce Livre comparés ensemble, que par son académie il n'entend ici que l'endroit de sa maison de Tusculum qu'il avoit destiné pour sa bibliothèque. (Ep. 2, 6, 9 et 10, hujus libri).

---

(2) *Lentulus promet une place dans ses vaisseaux.*

Lentulus étoit le surnom d'une branche de l'illustre maison des Cornéliens. On ne sait point de quel particulier de cette famille il s'agit ici, et cela n'est pas fort important. Corradus croit que ce ne pouvoit pas être un Sénateur, parce qu'il y avoit une loi qui leur défendoit d'avoir des vaisseaux pour faire le commerce, et qui leur permettoit seulement d'en avoir un d'une grandeur fort médiocre pour faire transporter leurs denrées; mais les lois de la sévérité de celle-là, n'étoient alors plus guères observées.

---

(3) *Les cérémonies des Eumolpides.*

Prêtres de Cérès à Eleusine, ainsi nommés parce qu'ils descendoient d'Eumolpe, dans la maison duquel ce sacerdoce étoit toujours demeuré. Les uns font cet Eu-

molpe, fils du poëte Musée, les autres d'Orphée, et il y en a qui disent qu'il étoit Égyptien d'origine. Par ces cérémonies des Eumolpides, que Chilius demandoit, il ne faut pas entendre celles qui étoient si secrètes, qu'on les appeloit par excellence les mystères, et qu'il étoit défendu, sous peine de la vie, à ceux qui y étoient initiés, de les révéler, mais les cérémonies publiques qu'ils observoient à la fête de Cérès, et dont Chilius, qui étoit poëte, vouloit apparemment faire entrer la description dans quelqu'un de ses ouvrages. (*Grævius.*)

LETTRE VI.

(1) *Voilà pour répondre à votre* Comme j'étois au Céramique....

On voit bien que la lettre d'Atticus commençoit ainsi: *Comme j'étois au Céramique, on m'a rendu votre lettre.* Il y avoit à Athènes deux Céramiques; le premier, dans la ville, et c'étoit où se tenoient les courtisanes; l'autre, dont il s'agit ici, étoit hors des murs. C'étoit une grande place où, pendant que la République d'Athènes étoit florissante, on enterroit, aux dépens du public, ceux qui avoient été tués à la guerre, et où l'on faisoit leur oraison funèbre. On y voyoit encore les tombeaux et les statues de leurs plus grands capitaines; et c'étoit un rendez-vous public.

(2) *Les Mercures-Hercules.*

Les Athéniens, et à leur exemple les autres peuples de la Grèce, et depuis, les Romains, représentoient Mer-

cure par une figure quarrée de tous les côtés, sans pieds et sans bras, et seulement avec la tête. Lorsqu'à la place de la tête de Mercure ils mettoient celle de quelqu'autre Dieu, cela faisoit un composé semblable à celui que l'on voit ici, et dont nous verrons encore un exemple plus bas. Fulvius Ursinus dit qu'il avoit vu à Rome un de ces Mercure-Hercules, qui n'étoit autre chose qu'une base quarrée avec la tête d'Hercule. Les Athéniens mettoient souvent ensemble ces deux Dieux, et les plaçoient dans leurs gymnases ou lieux d'exercices.

---

(3) *Ne traitez avec personne de votre bibliothèque.*

Il ne s'agit pas ici de la bibliothèque à l'usage d'Atticus : un homme de Lettres, comme lui, n'avoit garde de s'en défaire. Il s'agit des livres qu'il faisoit copier à ses esclaves pour les vendre ensuite ; [voyez sa vie page 40] car personne ne fut plus appliqué que lui à tirer parti de tout, et à augmenter son bien de toutes les manières possibles. On verra dans la suite, qu'il faisoit aussi commerce de Gladiateurs. (V. Rem. 4 et 5 sur la 4°. Lettre du IV°. Livre.)

---

(4) *Ma fille ne s'attaque plus à sa caution pour être payée, mais à vous-même.*

Les manuscrits, les éditions et les commentateurs sont fort partagés sur cet endroit. Les uns lisent *sponsorem appellat*, et les autres dans un sens tout opposé, *sponsorem non appellat.* Je suis ce dernier sens avec Victo-

Digitized by Google

rius, Manuce, Popma, *M. de St.-Réal* [et d'Olivet], parce qu'il me paroît que c'est ici une plaisanterie opposée à celle que Cicéron avoit faite sur ce même sujet dans la quatrième Lettre. Atticus avoit promis quelque présent à Tullia, et Cicéron mandoit à son ami : *Ma fille m'attaque comme votre caution ;* et dans celle-ci il dit : *Ma fille ne s'attaque plus à votre caution ;* comme s'il disoit, elle sait à présent que lorsque les débiteurs sont bons, ce n'est pas la coutume d'attaquer les cautions, et que l'on doit commencer par attaquer les débiteurs. Il y avoit même eu une loi qui le défendoit, et qui fut renouvelée par Justinien.

LETTRE VII.

(1) *Sallustius.*

C'étoit un homme attaché à Cicéron, dont il est parlé dans plusieurs autres de ses Lettres. Il ne faut pas le confondre avec le fameux Historien qui vivoit dans le même temps, et c'est pour cela que je dis *Sallustius* et non pas *Salluste ;* car il semble que c'est une règle assez générale, que quoiqu'on donne à certains noms une terminaison française lorsqu'il s'agit de personnes illustres et fort connues dans l'Histoire, on doit conserver la terminaison latine lorsqu'il s'agit de personnes obscures qui portent le même nom. Ainsi, en parlant du tyran de Syracuse, je dirai *Denys ;* mais en parlant du Précepteur du fils de Ciceron, je crois qu'il faut dire *Dionysius.*

Digitized by Google

(2) *Sur votre arbitrage.*

Il y a dans le texte *illud suum arbitrium ;* mais cela ne peut guère s'entendre que d'une affaire de Lucceius, dont Atticus avoit été arbitre, et qu'il avoit jugée d'une manière dont Lucceius n'avoit pas été content. Il est rare qu'on se plaigne de ceux dont on est l'arbitre, à moins que Lucceius ne se plaignit de ce qu'Atticus n'avoit pas voulu s'en tenir à son jugement.

---

(3) *Il aura lieu de s'en repentir, de quelque côté que puisse être le tort.*

En effet, c'est toujours un malheur de rompre avec un ami qui a du mérite et de bonnes qualités : on ne doit jamais en venir là, à moins qu'il ne nous ait manqué dans quelque chose d'essentiel, et qui nous donne un juste sujet de douter de sa probité. Aussi, quoique Lucceius parût si aigri, il se raccommoda dans la suite avec Atticus, comme Ciceron l'avoit prévu.

---

(4) *Que vous me croyez maintenant désigné Préteur.*

ME JAM ARBITRARI DESIGNATUM ESSE. Cela ne peut s'entendre que de la préture; car cette lettre a été écrite avant celle qui commence par *Crebras* [la IXe. ci-après], et qui le fut certainement pendant que Ciceron étoit préteur. Il est sûr encore qu'Atticus revint à Rome avant que Ciceron fût désigné Consul; au lieu qu'on voit dans la lettre précédente, que Ciceron ne veut point que son

Digitized by Google

ami vienne pour le servir dans la poursuite de la préture. De plus, on voit par la fin de cette lettre, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'Atticus avoit quitté Rome; au lieu que l'année où Ciceron fut désigné Consul, Atticus avoit été absent près de quatre ans.

Ce qui a fait croire à Muret, après Corradus, qu'il s'agissoit ici du consulat de Ciceron, c'est qu'il n'a pas pris garde que cette lettre n'étoit pas dans l'ordre de sa date. [Par cette considération et sur l'autorité de Manuce, de Casaubon et de *Mongault*, d'Olivet pense, avec eux, qu'il s'agit ici de la préture et non du consulat].

---

(5) *On ne sait pas même quand se tiendra l'assemblée pour les élections.*

Elle se tenoit ordinairement vers la fin de juillet; mais les mauvaises pratiques des prétendans la firent remettre, et donnèrent lieu à la loi qu'on publia cette année contre les brigues, et qui fut proposée par C. Cornelius, Tribun du Peuple, et dressée par le Consul Calpurnius Piso; c'est pour cela que cette loi est appelée indifféremment *Cornelia* et *Calpurnia*. (Dio. Lib. XXXVI, pro Murena).

LETTRE VIII.

(1) *De la peur qu'elle a eue que les femmes du Latium ne manquassent cette année d'amener les victimes ordinaires pour sacrifier sur le mont d'Albe.*

La fête, nommée les *Féries Latines*, avoit été instituée par Tarquin le Superbe, pour marque de l'alliance qui

Digitized by Google

étoit entre les peuples du Latium, les Hétrusques qu'il avoit vaincus, les Herniques et les Volsques. Cette fête se célébroit sur le mont d'Albe, où quarante-sept villes différentes envoyoient des Députés, et fournissoient chacune quelque chose pour la fête; les unes des agneaux, les autres du lait, du fromage, des gâteaux. On immoloit à Jupiter un taureau, dont chaque député emportoit une partie; et si quelqu'un avoit oublié d'apporter quelque offrande, ou d'emporter quelque chose de la victime, c'étoit à recommencer, et cela étoit réputé de très-mauvais augure. C'est sur cette circonstance qu'est fondée la plaisanterie de Ciceron; car on sait que les femmes sont toujours plus superstitieuses que les hommes, et les vieilles plus que les jeunes. La grand-mère d'Atticus étoit sans doute morte peu avant cette fête, qui n'avoit point de jour marqué. Les Consuls l'indiquoient quelque temps avant qu'on la célébrât. Dans le temps qu'ils commandoient les armées pendant leur consulat, ils l'indiquoient ordinairement avant que de partir pour la guerre; mais depuis qu'ils ne commandèrent les armées qu'après être sortis de charge, ils pouvoient la faire célébrer dans le temps de l'année qu'il leur plaisoit. Elle est marquée dans un ancien calendrier au mois d'avril, sans doute parce qu'elle se célébroit ordinairement vers ce temps-là; mais cela avoit ses exceptions. L'année de cette lettre, elle ne fut célébrée que dans les derniers mois de l'année; car la lettre précédente est de la fin de juillet ou du commencement d'août, et celle-ci ne peut pas avoir été écrite long-temps avant janvier, puisque Ciceron dit à Atticus qu'on l'attendoit à Rome pour ce mois-là.

Digitized by Google

Latium. C'étoit le pays entre l'Étrurie et le pays des Volsques, où Rome étoit comprise.

---

(2) *Je m'imagine que L. Saufeius vous écrira une belle lettre de consolation.*

Saufeius, Chevalier Romain et ami intime d'Atticus, étoit Épicurien aussi bien que lui; les Philosophes de cette secte croyoient que l'amitié des pères pour leurs enfans, et celle des enfans pour leurs pères, ne venoit que de l'éducation, et n'étoit point tirée du fond et des principes de la nature. La grand-mère d'Atticus devoit être fort âgée, puisqu'il avoit environ quarante ans; mais je ne sais si cela suffit pour justifier la plaisanterie que fait ici Ciceron, et qui paroît fort contre la bienséance; à moins qu'il ne voulût faire sentir à Atticus, que les principes de la philosophie d'Épicure menoient trop loin, lorsqu'on vouloit agir conséquemment. M. *de St.-Réal* donne ici un autre fondement à la plaisanterie de Ciceron. Il dit que les Épicuriens ne mettant point la mort au rang des maux, ils n'avoient que faire de consolation pour un accident de cette nature, et étoient peu propres à consoler les autres. Ce sens est fort naturel, mais il y a erreur dans le fait. Bien loin qu'il fût particulier aux philosophes Épicuriens de ne pas regarder la mort comme un mal, on voit, au contraire, dans le premier Livre des Tusculanes, Atticus qui soutient, au nom des Épicuriens, que la mort est un mal, et Ciceron qui entreprend de lui prouver que ce n'en est point un.

Digitized by Google

(3) *Gayette.*

Ville maritime du nouveau Latium, auprès de Formies [à 85 milles de Rome]. Ciceron avoit une maison de campagne placée entre ces deux villes.

---

(4) *C. Pison, fils de Lucius, surnommé Frugi.*

De l'illustre et ancienne maison Calpurnia. Son père, Lucius, avoit été Édile en 667, et préteur en 669. Le premier de cette branche, qui fut surnommé *Frugi*, c'est celui qui fut Consul en 620, et à qui on donna ce surnom, qui signifie frugal et tempérant, parce qu'étant Tribun [du Peuple en 604], il fit passer la première loi contre les concussions des Magistrats et des Gouverneurs de province; du moins c'est la raison que Ciceron en donne. Mais Valère-Maxime rapporte plusieurs autres exemples de la sagesse de ce Lucius-Pison, et de son amour pour l'exacte discipline, qui ne lui firent pas moins mériter ce glorieux surnom. (Verrin. 1, Offic. 2, in *Bruto*. Val. Max. lib. IV, cap. 3.)

LETTRE IX.

(1) *Pour servir mon frère dans la poursuite de l'édilité.*

Il y avoit deux sortes d'Édiles, ceux qu'on appeloit Édiles du Peuple, et ceux qu'on nommoit Édiles Curules; deux de chaque sorte qui changeoient tous les ans, comme tous les autres magistrats, excepté les Censeurs.

Digitized by Google

(2) *J'ai jugé ici C. Macer.*

Voilà ce qui fixe la date de cette lettre, et ce qui détermine celle des précédentes, Ciceron ayant été certainement préteur l'an de Rome 687. Cet endroit fait aussi voir qu'il fut le Juge des concussions. Parmi les préteurs, il y en avoit un qui jugeoit les affaires civiles entre les Citoyens, et un autre entre les Étrangers, ce qui s'appeloit *urbana et peregrina jurisdictio :* les autres jugeoient les affaires criminelles qui intéressoient directement l'État, comme le péculat, les concussions, les voies de fait, etc. *Macer* ayant été Préteur, et depuis Gouverneur d'Asie, fut accusé de concussion par les peuples de cette Province. Il se tenoit si sûr d'être absous par le crédit de Crassus, dont il étoit parent, que dès que ses Juges furent assemblés, il alla chez lui quitter la robe de Suppliant que portoient les accusés. Mais, comme il sortoit pour recevoir les complimens, Crassus lui vint annoncer qu'il avoit été condamné tout d'une voix, et il en mourut de douleur. Valère-Maxime dit qu'il s'étrangla avant que d'être jugé, pour sauver ses biens à son fils, parce qu'on ne pouvoit confisquer les biens d'un accusé qui étoit mort avant le jugement; mais il en faut croire Ciceron, qui dit positivement ici et dans le Livre des Orateurs illustres, qu'il fut jugé, comme Plutarque le raconte après lui. (Val. Max. lib. IX, cap. 12, Plutarch. Cic.)

(3) *Quand j'aurois pu lui être favorable.*

Cui cum æqui fuissemus. M. de *Saint-Réal*, après Manuce, donne à ces mots un sens tout opposé, et tra-

Digitized by Google

duit, *quoique je n'aie fait en le condamnant, que ce à quoi j'étois obligé en justice.* Il me semble que *æquus* avec le datif, a toujours le sens que je lui donne. Et l'opposition que Ciceron fait ici de l'avantage qu'il auroit pu retirer du crédit des amis de *Macer*, avec l'honneur que ce jugement lui avoit fait, n'en peut souffrir d'autre. Aussi, pour opposer autorité à autorité, Casaubon n'approuve point l'interprétation de Manuce.

(4) *Mercure-Minerve.*

On voit bien que c'étoit un assemblage pareil aux Mercures-Hercules dont nous avons parlé sur la cinquième lettre. M. Foucault, Conseiller d'État, a un marbre antique où l'on voit une de ces *Hermathènes* ou *Mercures-Minerves*, qui n'est autre chose qu'une figure carrée qui s'arrondissant par le haut, forme la tête de Minerve avec le cou et le haut des épaules.

(5) *Les Mercures se placent dans tous les lieux d'exercice.*

Mercure présidoit également aux exercices du corps, parce qu'il avoit inventé la *palestre*, et à ceux de l'esprit, comme Dieu de l'Éloquence. Athenée nous apprend qu'on mettoit sa statue dans tous les gymnases, avec cette inscription : Ερμῆ τῷ λόγῳ προσῶντι. (Athen. L. XIII.)

(6) *La Minerve convient particulièrement à celui-ci, qui est destiné à l'étude.*

Tout le monde sait que Minerve étoit la Déesse des

Sciences. De plus, l'académie d'Athènes, dont Ciceron avoit donné le nom à sa bibliothèque, lui étoit particulièrement consacrée.

---

(7) *Formies.*

Ville maritime du nouveau Latium, fameuse par ses bons vins. [Environ à 80 milles de Rome].

---

(8) *Plus riche que Crassus.*

C'étoit lui qui disoit que, pour se croire riche, il falloit pouvoir entretenir une armée à ses dépens. [Sa vie est dans Plutarque].

LETTRE X.

(1) *Ma prétention au Consulat.*

Comme il falloit qu'il y eût deux années franches entre la Préture et le Consulat, on pouvoit commencer dès la première de ces deux années à se mettre au rang des prétendans; et on alloit dans la place briguer les suffrages, ce qui s'appeloit *prensare*, QUASI *manu prehendere*, parce que les prétendans faisoient des caresses à tous les citoyens. Mais on ne demandoit dans les formes que l'année suivante, et c'est pour cela que j'ai traduit ici *petitionis* par *prétention*. Cet endroit est un de ceux qui peuvent faire voir, que souvent il n'y a que la connoissance du sujet qui puisse déterminer le sens du texte, et la manière dont on doit le rendre.

Digitized by Google

(2) *P. Galba.*

De l'illustre maison des Sulpitiens. Il avoit commencé à entrer dans les charges long-temps avant Ciceron, car il avoit été Questeur dès l'an de Rome 673, et Édile en 677; * son propre nom étoit Publius. Il ne faut pas le confondre avec un autre Galba, dont le nom propre étoit Servius: celui-ci, un peu moins âgé que le premier, ne fut Questeur que sous le Consulat de Ciceron. C'est le bisayeul de l'Empereur Galba.

---

(3) *A l'occasion de l'élection des Tribuns.*

On sait assez que c'étoit des magistrats pris parmi le peuple, pour le soutenir et conserver ses privilèges contre les Grands et le Sénat. Ils étoient à peu-près, par rapport au Sénat et aux Grands, ce qu'étoient les Éphores à Lacédémone par rapport aux Rois. Ils furent créés l'an de Rome 260, et il n'y en eut d'abord que cinq; mais vingt-sept ans après on y en ajouta encore cinq autres. Leur élection se faisoit avant celle des Consuls, parce qu'ils entroient en charge dès le 10 de décembre, au lieu que les Consuls n'y entroient que le 1er. de janvier suivant.

---

(4) *Champ de Mars.*

C'étoit une grande place entre la ville de Rome et le Tibre, qui dès le temps des Rois avoient été consacrée

---

* Et l'un des juges de *Verrès* en 683. (St-Réal).

Digitized by Google

au Dieu Mars, et où l'on avoit commencé à tenir les assemblées du peuple sous Servius Tullius. [Elle fut ornée, sous la République, des statues des Grands-Hommes qui avoient servi l'État avec distinction. On y élisoit les Consuls et les Censeurs, ainsi que les Tribuns. On y assembloit la milice de la ville; la jeunesse Romaine s'y exerçoit aux courses de chariot, à l'arc, à la fronde, et à toutes sortes de jeux et de combats].

(5) *Antoine.*

C. Antonius, oncle du fameux Marc-Antoine. Il avoit été Préteur avec Ciceron, et fut Consul avec lui. Nous aurons encore occasion d'en parler.

(6) *Cornificius.*

Je ne comprends pas pourquoi M. *de St-Réal* ne veut point que Cornificius, Thermus et Cesonius, eussent rien de commun avec les gens connus de ce temps-là, qui portoient le même nom. Il est clair au contraire que, puisqu'ils étoient sur les rangs pour être Consuls, il falloit qu'ils eussent passé par les autres magistratures. Cornificius avoit été Questeur en 672, et Tribun en 684. On ne sait point l'année de sa Préture.

(7) *Je ne doute point que ce dernier ne vous fasse rire, ou plutôt gémir.*

Cornificius étoit d'une naissance fort obscure; il ne paroît pas d'ailleurs qu'il eût comme Ciceron aucun de

Digitized by Google

ces talens extraordinaires qui remplacent la naissance, sur-tout dans les Républiques. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner que Ciceron trouve ridicule qu'il osât prétendre à la première place. Il étoit aisé à des gens médiocres de parvenir jusqu'à être Tribuns ou même Préteurs; car il y avoit dix Tribuns et huit Préteurs, au lieu qu'il n'y avoit que deux Consuls.

(8) *Pour pousser votre patience à bout.*

Je mets ici un point après *ingemuisse*, et c'est ainsi que lisent les plus habiles commentateurs, [et notamment d'Olivet]. *Ut frontem ferias, sunt, etc.* C'étoit un geste qui marquoit l'indignation, ou l'excès du chagrin et de la douleur, comme on le voit dans Homère (*a*), dans Aristophane (*b*), et dans Plutarque (*c*).

(9) *Cesonius.*

Il avoit été Édile avec Ciceron, et Questeur en 675. Sa famille n'étoit pas plus connue avant lui que celle de Cornificius. La femme de Caligula s'appeloit Cesonia, et pouvoit être arrière-petite-fille de ce Cesonius. On trouve aussi un Cesonius, Consul en 813, sous Néron.

(10) *Aquilius.*

C. Aquilius Gallus, célèbre Jurisconsulte. Il avoit été Préteur avec Ciceron.

(*a*) Iliad. X.
(*b*) In Pluto.
(*c*) In Pompeio.

Digitized by Google

(11) *Et a allégué pour raison ses infirmités.*

C. Aquilius étoit d'une maison très-ancienne, et où il y avoit eu plusieurs Consuls. D'ailleurs son mérite personnel et la connoissance qu'il avoit du droit, qui donnoit alors toute une autre considération qu'elle ne donne à présent, ne lui auroient pas moins servi que sa naissance pour parvenir au Consulat. Lorsque ceux qui avoient, comme lui, un si juste droit d'y prétendre, y renonçoient, cela étoit regardé comme une espèce de lâcheté dont il falloit se justifier. [*Juravit morbum*] Ciceron, parlant d'un Jurisconsulte, se sert d'un terme tiré du droit, dont nous aurons occasion de parler sur la 13e. lettre du XIIe. Livre, où l'explication en sera plus nécessaire.

(12) *Catilina.*

Celui qui fut depuis si fameux par sa conjuration.

(13) *Si les juges prononcent qu'il ne fait pas clair en plein midi.*

Catilina, après sa Préture, ayant été Gouverneur d'Afrique, fut accusé à son retour de concussion. Son affaire n'étoit pas encore jugée; et ceux qui étoient prévenus de quelque crime, ne pouvoient demander aucune charge qu'ils n'eussent été absous. Catilina le fut, quoique ses concussions fussent de notoriété publique, et, comme dit ici Ciceron, claires comme le jour en plein midi. (Salust. Ascon. in Tog. Cand. pro Sylla. Dion. Lib. XXXVI.)

Digitized by Google

(14) *Aufidius.*

La famille Aufidia étoit assez ancienne, et ne manquoit pas d'illustration; il y avoit même eu un Consul de ce nom en 682. Mais l'Aufidius dont Ciceron parle ici, étoit d'une naissance obscure: comme il avoit du mérite et de la vertu, il ne laissa pas de s'élever, et fut Gouverneur de l'Asie. (De Clar. Orat.)

---

(15) *Palicanus.*

C'étoit un homme d'une naissance fort obscure. Une éloquence assez propre pour la multitude, mais nullement du goût des honnêtes gens, l'avoit élevé. Il avoit été Tribun en 682, et il commença à relever l'éclat et l'autorité de cette charge, dont Sylla n'avait proprement laissé que le nom: ce qui le rendit si agréable au peuple, que deux années avant cette lettre, il osa prétendre au Consulat, n'ayant pas même été Préteur. (De Clar. Orat. Quintilian. Lib. IV, cap. 2. Ascon. in Verrin, 1, 2 et 3. Valer. Max. Lib. III, cap. 8.)

---

(16) *César.*

Lucius Julius César, de la même maison que le grand César, mais son parent d'assez loin, et d'une branche plus illustrée.

---

(17) *Thermus.*

On ne peut douter que ce Thermus ne soit le même que C. Marcius Figulus, qui fut Consul avec L. César;

Digitized by Google

car Ciceron, parlant ici des prétendans à la veille de l'élection, n'auroit pas oublié Figulus. Il y a apparence que Thermus avoit été adopté par un Figulus. Aussi dans la liste des Consuls qui est à la tête du XXXVIIe. Livre de Dion, il est appelé Q. Marcius Thermus. Il ne faut point le confondre avec un autre Thermus, dont il est parlé dans plusieurs lettres de Ciceron, et qui ne fut jamais que Préteur. (Lib. II, Ep. 18, et Lib. XIII, Ep. 53. Fam. Ep. 13 et 20, Lib. V, ad Attic.)

---

(18) *Silanus.*

D. Junius Silanus, fils de M. Junius Silanus, qui avoit été Consul l'an 644, et qui fut battu par les Cimbres. Celui-ci fut Consul l'année après Cicéron.

---

(19) *Curius.*

Il étoit d'une famille distinguée, et il avoit été Questeur; mais il étoit si décrié par ses débauches, et surtout par sa fureur pour le jeu, que les Censeurs l'avoient retranché du Sénat. (Salust. Catilina. Ascon. in Orat. in Tog. Cand.)

---

(20) *Il a la commission de faire raccommoder le chemin de Flaminius.*

L'entretien des chemins regardoit les Consuls (*a*), et ils donnoient ces commissions à qui ils vouloient. On

---

(*a*) L. III. de Leg.

Digitized by Google

oonçoit bien que ces réparations qui alloient à la facilité du commerce, et la commodité publique, étoient fort propres pour rendre agréables au peuple ceux qui en étoient chargés. Le chemin de Flaminius portoit le nom de ce Consul, qui fut vaincu par Annibal à Trasimène (*a*): il alloit de Rome jusqu'à Rimini sur la mer Adriatique.

---

(21) *Je le donnerois volontiers pour collègue à César.*

Il y a ici une variété infinie dans les manuscrits, et il n'y en a pas moins dans les conjectures des critiques, qui néanmoins reviennent presque toutes au sens que nous avons suivi. Je lis *eum libenter nunc Cæsari consuli accuderim*, ou *acciderim*, ou *consulem addiderim*. [D'Olivet a conservé, avec Grævius, la leçon conforme aux plus anciens manuscrits : savoir *cum libenter cæteri consuli acciderim*. Mais comme il avoue que le sens qu'elle présente est absurde (*insulsa*), nous avons cru devoir préférer, avec Manuce, celle adoptée par le traducteur].

---

(22) *Comme les suffrages de la Gaule sont fort à ménager.*

Il s'agit ici de la Gaule Cisalpine, et sur-tout de celle qu'on appeloit *Cispadanam*. Tous les habitans des villes en-deçà le Pô, avoient droit de suffrage dans les assemblées, comme les habitans de Rome. Les villes par-delà

(*a*) Strabo. Lib. V.

Digitized by Google

le Pô, n'avoient que le *jus latii*, c'est-à-dire, que tous ceux qui avoient passé par les premières magistratures de ces villes, avoient droit de suffrage dans les assemblées du peuple Romain. (Philip. 2. De Bello Gallico Agel. Lib. XVI, cap. 13.)

---

(23) *Sous quelque vain titre de députation.*

Ces sortes de députations s'appeloient *legationes liberæ*, parce que ce n'étoit qu'un titre sans fonction, que les Sénateurs se faisoient donner, afin d'avoir la liberté d'être long-temps absens de Rome, ce qui ne leur étoit pas permis, et aussi afin d'être reçus avec plus d'honneur dans les provinces où ils alloient. (V. Epist. 11, Lib. XV.)

---

(24) *Aller faire un tour vers Pison.*

Celui qui avoit été Consul deux ans auparavant, et qui étoit alors Gouverneur de la Gaule Narbonoise; Ciceron en y allant, comptoit de s'arrêter dans la Gaule Cisalpine, pour y briguer les suffrages.

---

(25) *Quand j'aurai découvert les dispositions de nos Grands.*

Comme Ciceron étoit *novus homo*, c'est-à-dire, le premier de sa famille qui fut entré dans les charges, il craignoit que les Sénateurs d'une ancienne noblesse ne fussent jaloux de son élévation et ne s'y opposassent, comme il le dit clairement dans la lettre suivante.

Digitized by Google

(26) *Assurez-le que je ne trouverai point mauvais qu'il ne soit pas ici pour l'assemblée, où j'espère être élu.*

Il y avoit alors une grande liaison entre Ciceron et Pompée, sur-tout depuis la fameuse harangue *pro lege Manilia*, par laquelle il fit décerner à Pompée le commandement contre Mithridate, et qui est le plus magnifique éloge qu'on ait jamais fait d'un homme vivant dans une République. Ainsi Ciceron étoit certainement en droit d'exiger de Pompée toutes sortes de services. Mais, quoiqu'il y eût encore une année jusqu'au temps auquel Ciceron devoit demander le consulat dans les formes, il n'y avoit nulle apparence que la guerre qui occupoit Pompée pût être alors finie. Ce n'est donc qu'en plaisantant que Ciceron dit ici, qu'il le dispense de se trouver à Rome pour le temps des élections.

---

(27) *P. Varius..... Caninius Satrius.*

Comme ces deux frères avoient des noms différens, il falloit, ou qu'ils ne fussent que frères utérins, ou que l'un des deux eût passé dans une autre famille par adoption, ce qui étoit assez ordinaire dans ce temps-là.

---

(28) *Votre oncle.*

Frère de la mère d'Atticus. (Voyez la 2e. Rem. sur la 20e. Lettre du IIIe. Livre).

Digitized by Google

(29) *Lucullus.*

Ils étoient deux frères qui avoient tous deux été Consuls. L'aîné, et le plus connu par les victoires qu'il avoit remportées contre Mithridate, s'appeloit L. Licinius Lucullus; et le cadet qui avoit passé par adoption dans la famille des Varrons, s'appeloit M. Terentius Varro Lucullus. Lorsque le nom propre n'est point marqué, il s'agit ordinairement de l'aîné. Cependant Manuce croit que Ciceron parle ici du cadet, parce que, dit-il, l'aîné n'étoit pas encore de retour, n'étant revenu que depuis le consulat de Ciceron. Mais cet habile Commentateur s'est certainement trompé. Il est bien vrai que Lucullus n'entra dans Rome en triomphe que sous le consulat de Muræna et de Silanus; mais il étoit revenu long-temps auparavant, et son triomphe fut différé pendant près de trois ans par les intrigues de ses envieux et des partisans de Pompée. (Plut. Catone. Proem. Lib II. Academ.)

---

(30) *Scipion.*

C'est celui qui fut depuis beau-père de Pompée; nous aurons ailleurs occasion d'en parler plus en détail.

---

(31) *Pontius.*

Surnommé *Aquila*, qui fut depuis lieutenant de Ciceron en Cilicie.

---

(32) *Domitius.*

Surnommé Ænobarbus. C'est le trisayeul paternel de l'empereur Néron. Il avoit épousé la sœur de Caton.

Digitized by Google

(33) *Sur le crédit duquel je fonde presque toutes mes espérances pour le Consulat.*

Domitius étoit d'une naissance fort illustre, il avoit beaucoup de crédit parmi le menu peuple (*a*), et son alliance avec Caton lui en donnoit encore davantage parmi ceux qu'on appeloit du bon parti. On voit bien néanmoins que Ciceron exagère ici le besoin qu'il avoit du crédit de Domitius, pour se mieux excuser; car Domitius n'avoit pas même été encore Préteur, et il eut bien de la peine, dans la suite, à parvenir au consulat (*b*).

---

(34) *Il ne s'agit pas pour moi d'une bagatelle.*

ἐπεὶ οὐχ' ἱερήϊον ὧδέ ἐστίν. C'est un endroit du XXIIe. Livre de l'Iliade qui signifie à la lettre: *il ne s'agit pas d'une victime ou d'un cuir de bœuf.* Virgile, en imitant cet endroit, ne traduit pas à la lettre, parce que cette expression proverbiale dans le grec, n'auroit point eu de grâce en latin. .....*Neque enim levia aut ludicra petuntur præmia.*

---

(35) *Que le lieu où il est, semble n'avoir été fait que pour lui.*

Je lis ici, avec Casaubon et M. de Saint-Réal, *illius* ἀνάθημα, ce qui fait un sens plus simple et plus naturel

---

(*a*) Cæs. L. 3. Bel. Civ.

(*b*) Rem. 14, 15, 16, 17 et 18 sur la 8e. lettre du IVe. Liv.

Digitized by Google

que ἡλίῳ. Ciceron veut donc dire, qu'il semble que son académie soit comme un temple consacré à Minerve, ce qui convient fort à une bibliothèque.

---

(36) *Je vous en fais mille remercîmens.*

MULTUM TE AMAMUS, est une formule de remerciment, comme le prouvent Manuce et Casaubon. (Ep. 3. Lib. I. et Epist. 2. Lib. VII.)

LETTRE XI.

(1) *Je vous apprends en même-temps, que L. Julius César et C. Marcius Figulus ont été désignés Consuls, et que ma femme est accouchée heureusement d'un fils.*

L. JULIO CÆSARE, C. MARCIO *Figulo Coss. filiolo me auctum scito.* On ne peut donner d'autre sens à ces paroles, parce qu'il est sûr que cette lettre fut écrite sous le consulat de Cotta et de Torquatus, comme tous les commentateurs en conviennent. Apparemment que la femme de Ciceron accoucha dans le même temps que César et Figulus furent désignés consuls. M. de St.-Réal, seul de son sentiment, soutient que cette lettre a été écrite depuis que L. César et Figulus furent entrés en charge. Les Commentateurs, dit-il, n'ont pu produire aucun exemple de la manière de dater dont ils veulent que Ciceron se soit servi. Mais lui, qui prétend que *L. Julio Cæsare et C. Marcio Figulo Consulibus*, signifie ici le premier jour de l'année auquel ces Consuls entrè-

Digitized by Google

rent en charge, rapporte-t-il quelque exemple pour autoriser une interprétation si forcée? Ce qui lui fait dater cette lettre du premier jour de l'an, c'est que Ciceron prie à la fin Atticus d'être à Rome dans janvier. Il n'y avoit pas certainement de temps à perdre, alors sur-tout qu'il n'y avoit point de poste, ni même aucune commodité réglée pour envoyer les lettres. Comment Ciceron pouvoit-il espérer que dans l'espace d'un mois, Atticus reçût sa lettre, se disposât pour son départ, repassât la mer et traversât plus de la moitié de l'Italie? De plus, cette lettre a été écrite peu de temps après la précédente, comme M. de St.-Réal l'a reconnu lui-même sans y penser, lorsqu'il a traduit, *Ego de meis ad te rationibus scripsi antea diligenter*, par JE *vous ai écrit, il n'y a guères, fort particulièrement sur ma prétention*, ce qui a un rapport visible à la lettre précédente: or, elle a été certainement écrite vers le dix-septième de juillet; donc celle-ci a dû l'être avant le premier janvier suivant. Mais voici quelque chose de plus décisif. Ciceron dit qu'il pensoit à plaider pour Catilina, son compétiteur: or, l'affaire de Catilina, dont Ciceron parle ici, fut jugée sous le consulat de Cotta et de Torquatus, César et Figulus n'étant encore que Consuls designés. [D'Olivet, d'après *Bosius*, fondé sur cette dernière observation, relative à l'année du consulat, fait donner à la lettre, ainsi que Mongault s'y est déterminé, la date de 688.] (Pro Cœlio, de Arusp. resp. pro Sulla Ascon. in Tog. Cand.)

---

(2) *Je me prépare à plaider pour Catilina.*

Après avoir vu dans la lettre précédente, que Ciceron

Digitized by Google

trouvoit les crimes dont on accusoit Catilina, plus clairs que le jour, on sera sans doute surpris qu'il ait pu penser à plaider pour lui. Mais, comme ce n'étoit point alors une chose odieuse de se porter pour accusateur (*a*), on ne se faisoit point non plus un scrupule de défendre ceux contre qui il y avoit les plus violens soupçons. Jamais personne ne fut plus justement accusé que Verrès : cependant Hortensius, l'un des meilleurs citoyens de la République, plaida pour lui. De savoir si Ciceron plaida pour Catilina, comme il y paroît ici résolu, cela n'est pas bien décidé. Asconius (*b*) soutient fortement la négative contre Fenestella. Nous n'avons, du moins, aucun fragment ni aucune citation de cette harangue. Et, d'ailleurs, Ciceron voulant depuis justifier Cœlius sur la liaison qui avoit été entre lui et Catilina, se contente de dire que ce dernier l'avoit presque trompé (*c*). Il auroit été bien plus avantageux pour Cælius, que Ciceron eût ajouté qu'il avoit même plaidé pour Catilina.

---

(3) *Nous avons eu tous les juges que nous souhaitions, et l'accusateur en est aussi content que nous.*

Les deux partis avoient droit de récuser chacun un certain nombre de Juges. Ciceron fait entendre ici, ce qu'il reprocha depuis à Clodius, qui étoit l'accusateur

---

(*a*) Pro Rosc. Amer.
(*b*) Ascon. in Orat. in Tog. Cand.
(*c*) Pro Cælio.

Digitized by Google

de Catilina, qu'il s'étoit laissé corrompre. (De Arusp. resp.)

---

(4) *Si je le fais absoudre, je compte que cela l'engagera à s'entendre avec moi dans notre poursuite commune.*

Il falloit que des deux Consuls il y en eût au moins un Plébéien : ainsi les Patriciens ne pouvoient jamais s'entendre ensemble, et se donner mutuellement leurs amis et leurs créatures. Comme Catilina étoit Patricien, Ciceron comptoit de pouvoir plus facilement s'entendre avec lui. Il se trompa, Catilina fut absous; mais un aussi méchant homme que lui, n'avoit garde de travailler à se donner un collègue comme Ciceron, il s'entendit avec Antoine; cela n'empêcha pas que Ciceron ne l'emportât sur lui. Catilina demanda encore le consulat l'année suivante, mais avec aussi peu de succès; et la honte d'avoir été refusé deux fois, acheva de le porter aux dernières extrémités. Au reste, cette intelligence, appelée *coitio*, étoit défendue par les lois; mais on n'étoit plus alors si scrupuleux. (Ascon. in Tog. Cand. Salust. Catilin. *V.* la Rem. 5, sur la 15e. lettre du IVe. Livre.)

LETTRE XII.

Il y a un intervalle de plus de trois ans entre cette lettre et la précédente, qui fut écrite l'an de Rome 688, sur la fin du consulat de Cotta et de Torquatus. Atticus revint à Rome au commencement de six cent quatre-vingt-neuf, pour servir Ciceron dans la poursuite

Digitized by Google

du consulat. Il y demeura pendant *six cent quatre-vingt-dix, que Ciceron fut Consul*, et apparemment une partie de la suivante, jusqu'à ce que les troubles excités par la conjuration de Catilina fussent appaisés. Il paroît, par la manière dont commence cette lettre, que ce n'étoit que la première que Ciceron avoit écrite à Atticus depuis leur séparation, dont Ciceron lui auroit touché quelque chose. Il ne faut pas croire néanmoins qu'il manque ici beaucoup de lettres, comme Manuce le soupçonne; car on voit dans celle qui suit celle-ci, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'Atticus étoit parti.

---

(1) *Antoine.*

Il y a dans le texte *Teucris illa* [*cette Troyenne*]; mais il est clair par la suite qu'il s'agit d'Antoine, qui avoit été Consul avec Ciceron, et qui étoit alors Gouverneur de la Macédoine. De dire quel est le sens de ce sobriquet, ou de ce nom énigmatique, c'est ce qui n'est ni important, ni aisé à deviner, et ce seroit abuser de la patience du lecteur, que de rapporter ici les différentes conjectures des critiques. [*Multa quidem adducunt interpretes, quæ si scias, nihil scias : Olivetus.*] Ce que les Commentateurs disent de plus supportable là-dessus, c'est que Ciceron fait allusion à l'échec qu'Antoine avoit eu depuis peu dans la Macédoine contre les Dardaniens. *Teucris illa* signifie donc ici un homme lâche, *Romana potius quam Romanus*, parce que les Romains descendoient des Troyens, comme Homère a dit ἀχαιΐδες οὐκ ἐτ' ἀχαιοί; et Ennius, *O verè Phrygiæ, neque enim Phryges.* Quoi qu'il en soit, cet Antoine

Digitized by Google

n'étoit pas heureux en surnoms ; car on l'avoit surnommé *Hybrida*.

---

(2) *A moins d'un pour cent par mois.*

On sait assez que chez les Romains, aussi bien que chez les Grecs, l'intérêt se payoit tous les mois, avec cette différence, que chez les Romains c'étoit aux Ides, c'est-à-dire, vers le milieu du mois ; et chez les Grecs, à la fin. L'intérêt d'un pour cent par mois étoit exorbitant : cependant, comme le commerce en argent étoit alors devenu beaucoup plus commun qu'il n'étoit dans les premiers temps de la République, on verra dans la suite qu'on passoit cet intérêt en justice. (Epist. 21, Lib. V, et Ep. 1 et 2, Lib. VI.)

---

(3) *Mais peut-être que ce sera un bonheur pour moi.*

Ταυτόματον ἡμῶ supp. κάλλιον βουλεύεται. C'est un vers de Ménandre qui étoit passé en proverbe, et qui signifie *que souvent la fortune nous sert mieux que la prudence.* Ciceron veut dire que ce sera un avantage pour lui d'avoir lieu de se plaindre d'Antoine, parce que cela le dispensera de le soutenir contre Pompée. Cependant quelques raisons qu'il pût avoir, il ne laissa pas de parler fortement pour lui dans le Sénat quelques jours après, et il empêcha qu'on ne lui donnât cette année un successeur. (Epist. 5, Lib. V, Fam.)

Digitized by Google

(4) *Car voici une nouvelle histoire, etc.*

Ce qui doit sur-tout, dit Ciceron, m'empêcher de soutenir Antoine, c'est que cela confirmeroit le bruit qu'on fait courir en Macédoine, que je partage avec lui l'argent qu'il tire des peuples de cette province.

---

(5) *J'ai un méchant homme d'affranchi, nommé Hilarus, qui a tenu vos livres de compte, et dont vous êtes le patron.*

Les citoyens d'une médiocre naissance avoient tous un patron marqué, à qui ils alloient le matin faire leur cour, et qu'ils accompagnoient en public lorsqu'il le souhaitoit. On voit par cet endroit que lorsqu'un esclave étoit affranchi, il se choisissoit un patron, c'étoit comme le premier usage qu'il faisoit de sa liberté : mais cela n'empêchoit pas que son maître ne fût toujours son patron naturel, et qu'il n'eût droit d'exiger de lui certains devoirs. Ainsi *patronus* a deux rapports différens; l'un à *libertus*, et l'autre à *cliens*.

Les Romains tenoient un compte exacte de leur recette et de leur dépense, de leurs dettes actives et passives; il y avoit des cas où ces livres de compte faisoient foi en justice.

Il y a dans le texte *ratiocinatorem et clientem tuum;* j'ai traduit *qui a tenu vos livres de compte*, et non pas *qui tient.* Si cet homme avoit été actuellement au service d'Atticus, il en auroit été plus maître que Ciceron ne le fait entendre, lorsqu'il dit : *Tâchez d'éloigner ce frippon, s'il y a moyen,* SI QUO PACTO POTES.

Digitized by Google

(6) *Valerius le Truchement.*

Quoique presque tous les Romains entendissent et parlassent le grec, cependant les Gouverneurs de province avoient toujours avec eux un Truchement [interprête en titre d'office], même dans les provinces où l'on parloit grec, comme dans la Sicile, dans l'Asie mineure, dans la Macédoine, parce qu'il leur étoit défendu de parler une autre langue que la latine lorsqu'ils étoient en fonctions (*a*) : témoin Ciceron, à qui l'on reprocha d'avoir parlé grec dans le Sénat de Syracuse, pendant qu'il étoit Questeur en Sicile. La République entretenoit aussi des Truchemens dans les villes de commerce, et sur-tout dans les ports de mer, pour la commodité des étrangers de différentes nations qui y abordoient.

---

(7) *Que j'ai ma part de l'argent qu'il lève sur les peuples de sa province.*

Le gouvernement de la Macédoine étoit échu par le sort à Ciceron, qui le céda à Antoine son collègue. Il y a apparence qu'ils firent ensemble un traité secret, et qu'Antoine s'engagea à payer à Ciceron une certaine somme d'argent. C'est sans doute pour cela que lorsque Ciceron parle de cette dette d'Antoine, il le désigne par un nom énigmatique, comme dans cette lettre et dans les deux suivantes.

(*a*) Val. Max. Lib. II, cap. 2. Verrin. 4.

Digitized by Google

(8) *Cn. Plancius.*

Il étoit alors Tribun des Soldats dans la Macédoine, et il y fut depuis Questeur pendant l'exil de Ciceron, à qui il rendit service : c'est celui pour qui Ciceron fit la harangue qui nous est restée.

---

(9) *Le divorce qu'il vient de faire avec Mutia.*

Ses galanteries avec César avoient été si publiques, que Pompée [bien qu'il en eût trois enfans, dont deux fils] ne crut pas devoir attendre son retour pour la répudier. C'est par rapport à cette galanterie de César avec Mutia, que Pompée, pendant la guerre civile contre César, l'appeloit *Ægiste ;* parce que non content d'avoir débauché sa femme, il en vouloit encore à sa vie. (Plutar. Apoph. Rom.)

---

(10) *Que P. Clodius, fils d'Appius, a été surpris déguisé en femme dans la maison de César, au sacrifice qui s'y faisoit pour le peuple.*

C'étoit le sacrifice que l'on faisoit à la *Bonne Déesse*, dont il n'est pas nécessaire de rapporter ici toutes les particularités. Pour entendre cet endroit, il suffit de savoir que les femmes seules pouvoient assister à ce sacrifice, qu'on appeloit aussi les *Mystères*, à cause du rapport qu'il avoit avec les mystères de Cérès. On faisoit sortir de la maison où il se célébroit, non-seulement

Digitized by Google

tous les hommes, mais aussi tous les animaux mâles; la précaution alloit jusqu'à couvrir les tableaux où il y en avoit quelques-uns représentés. Enfin on avoit été si simple jusqu'alors, qu'on croyoit fermement qu'un homme qui verroit ces *Mystères*, même par hazard et sans dessein, deviendroit aveugle; mais l'aventure de Clodius désabusa tout le monde. Ce sacrifice s'étoit fait l'année précédente chez César, non pas en qualité de Grand-Pontife, comme l'on cru plusieurs habiles gens, mais en qualité de Préteur. On ne trouve nulle part que ces mystères dussent se célébrer chez le souverain Pontife. Ciceron, au contraire, dit qu'ils se faisoient chez un de ceux qui étoient *cum imperio* (*a*), ce qui ne s'étend qu'aux Consuls et aux Préteurs. Dion (*b*) dit positivement, qu'ils se faisoient chez un Consul ou chez un Préteur. [*St.-Réal,* il faut en convenir, prétend le contraire, et se fonde sur des autorités qui ne sont pas d'un moindre poids]. L'année du Consulat de Ciceron, dans le temps de la conjuration de Catilina, c'est-à-dire au mois de décembre, ce sacrifice se fit chez Ciceron (*c*); et il y a apparence qu'il se célébra cette année, à peu-près dans le même temps; car cette lettre est du premier de janvier, et Ciceron parle de cette affaire comme nouvelle. Ainsi l'on voit que cette fête ne se célébroit pas toujours le premier de mai, comme le disent d'anciens auteurs, et comme on le trouve dans les anciens calendriers.

Je ne sais s'il est nécessaire que j'avertisse que ce

(*a*) De Arusp. Resp.

(*b*) Dion. Lib. XXXVII.

(*c*) Plut. in Cicer.

Digitized by Google

Clodius, dont il est ici parlé, est celui qui fut depuis si fameux par son inimitié pour Ciceron, et dont il sera parlé dans presque toutes les lettres des quatre premiers Livres. On conçoit bien pourquoi il étoit entré ainsi déguisé chez César. Il étoit d'intelligence avec la maîtresse de la maison, et il vouloit venger Pompée, et tous les autres maris en grand nombre, qui avoient le même sujet de se plaindre de César. Cette honnête dame qui sacrifioit un homme d'un si grand mérite, et si aimé de toutes les autres femmes, à un jeune étourdi, étoit de la même maison que Pompée; [Pompeïa, fille de Sylla le Dictateur, et la femme dont le mari ne vouloit pas qu'elle fût soupçonnée].

---

(11) (Page 110). *J'en suis plus affligé qu'on ne devroit, ce semble, l'être de la mort d'un esclave.*

[Cet attachement n'avoit rien que de très-naturel]; les esclaves, chez les Anciens, faisoient partie de leur patrimoine, et rien n'attache plus que la propriété. Souvent ils étoient nés dans leurs maisons. Les maîtres faisoient élever avec soin ceux qui avoient de la disposition pour les lettres. L'on verra dans la suite combien Ciceron avoit d'affection pour Tiron son Secrétaire, avec lequel il vivoit plutôt comme avec un ami et un égal, que comme avec un affranchi. (V. les lettres du XVIe. Liv. des Fam.)

Digitized by Google

LETTRE XIII.

(1) *Aux trois Tavernes.*

Sur le chemin d'Appius. Cet endroit a conservé son ancien nom, *le tre Taberne.* [Lieu où, suivant *St.-Réal*, les voyageurs s'arrêtoient volontiers, entre Rome et Capoue, sur le grand chemin d'Appius].

---

(2) *Votre hôte.*

On sait qu'en ce temps-là le devoir d'une mutuelle hospitalité étoit si bien établi, qu'on n'étoit presque jamais réduit à aller loger dans une hôtellerie. Ce droit passoit des pères aux enfans, et l'on conservoit dans les familles certaines marques qu'on appeloit *Tesseras hospitalitatis*, avec lesquelles on se faisoit reconnoître. On appeloit donc *Hospites* ceux chez qui on alloit loger, lorsqu'on passoit par quelque ville, ou ceux qu'on logeoit chez soi.

---

(3) *Canusium.*

Ville de la Pouille. [Sur le même chemin, au bord de la rivière d'Aufide, et près du fameux bourg de Cannes.]

---

(4) *De votre vaisseau.*

DE PHASELO, sorte de bâtiment à voiles et à rames, qui avoit été ainsi nommé de la ville de Phasélis en Pamphilie, qui avoit servi long-temps de retraite aux pirates.

Digitized by Google

(5) *Et que vous serez déjà parti pour votre expédition de Sicione, après en avoir fait les préparatifs dans votre Amalthée.*

CÆSIS AD AMALTHEAM TUAM VICTIMIS, STATIM ESSE AD SICIONEM OPPUGNANDAM PROFECTUM. A la lettre, *qu'après avoir immolé des victimes dans votre Amalthée, vous êtes allé assiéger Sicione* (*a*). Cela signifie sans métaphore, *que vous êtes parti de votre maison d'Épire, pour aller à Sicione vous faire payer de l'argent qui vous est dû.* On verra dans la suite que les Sicioniens ne vouloient point payer Atticus: c'est pour cela que Ciceron parle du voyage d'Atticus pour cette ville, comme d'une expédition militaire. On sait assez que les Généraux d'armée, et sur-tout les Consuls Romains, avant que de partir pour la guerre, faisoient toujours un sacrifice solennel.

Amalthée est, comme l'on sait, le nom de cette fameuse chèvre nourrice de Jupiter, qui, pour récompense, donna à une de ses cornes cette merveilleuse propriété, qu'on y trouvoit tout ce qu'on vouloit. On voit bien qu'Atticus donna ce nom à sa maison d'Épire, pour marquer qu'on y trouvoit toutes les choses nécessaires pour la commodité et pour l'agrément.

(*a*) *Sicione.* C'étoit une des plus anciennes villes de Péloponèse dans l'Achaïe, pour ne pas dire la plus ancienne, entre Corinthe et Elis. Il en reste à peine quelques ruines. (SAINT-RÉAL).

Digitized by Google

(6) *Que l'on ne m'a pas fait opiner le premier.*

Ciceron rend compte ici à Atticus de la première séance du Sénat, qui s'étoit tenue le même jour qu'il écrivoit cette lettre. On gardoit ordinairement, pendant toute l'année, en demandant les avis, l'ordre que l'on avoit suivi dans la première séance (*a*), avec cette exception seulement, que pendant les derniers mois de l'année, les Consuls désignés pour la suivante opinoient avec tous les Consulaires. Apparemment que Ciceron avoit opiné le premier l'année précédente, et c'est la seule raison qu'il pouvoit avoir de se plaindre, de ce que le Consul Pison ne lui avoit pas fait le même honneur cette année. A cela près, il n'étoit pas surprenant qu'il eût donné la préférence à C. Pison, qui étoit son parent. Ciceron pouvoit aisément se consoler, puisqu'on le faisoit passer avant Catulus et Hortensius.

---

(7) *Le Pacificateur des Allobroges.*

C. Pison, dont nous avons parlé sur la dixième lettre. Ciceron le désigne ainsi par raillerie, à cause de quelques légers mouvemens qu'il y avoit eus dans la Gaule Narbonoise, pendant qu'il en étoit Gouverneur (*b*). Les Allobroges comprenoient ce que nous appelons à présent la Savoie et le Dauphiné.

(*a*) Agell. Lib. IV, cap. 10, et Lib. XIV, cap. 7. Sueton. Jul.

(*b*) Dion. Lib. XXXVII.

Digitized by Google

(8) *Il est presque aussi honorable d'opiner le second.*

Comme sur les affaires que l'on propose, il n'y a ordinairement que deux sentimens et deux partis à prendre, le second opinant pouvoit former un avis aussi bien que le premier.

---

(9) *Catulus.*

Le fils de ce Grand-Homme, que Marius fit mourir si inhumainement. Il devint encore plus illlustre que son père. Il avoit été Consul l'an 675, et fut depuis Censeur et Chefdu Sénat. Il étoit alors chargé de faire rebâtir le Capitole, qui avoit été brûlé. Enfin c'étoit un des plus grands personnages, et des meilleurs citoyens qu'eût alors la République.

---

(10) *Hortensius.*

Le fameux Orateur, qui seul pouvoit disputer à Ciceron le premier rang. Il étoit d'une maison très-ancienne, et illustrée par la Dictature.

---

(11) *Ce Consul.*

M. Pupius Pison. Il étoit de la maison Calpurnia, qui étoit Patricienne, mais il avoit été adopté par un plébéïen nommé Pupius; sans cela il n'auroit pu être Consul avec Messala, qui étoit Patricien. Quoique Ciceron en fasse ici un étrange portrait, il ne laisse pas

Digitized by Google

de reconnoître ailleurs qu'il tenoit quelque rang parmi les Orateurs de son temps (*a*), et qu'il s'étoit distingué par la grande connoissance qu'il avoit de la langue grecque. Après sa Préture il avoit eu le gouvernement d'Espagne (*b*), et il avoit remporté quelques avantages qui lui firent accorder l'honneur du triomphe.

---

(12) *Un de ces railleurs chagrins qui ne laissent pas quelquefois de faire rire.*

TANTUM CAVILLATOR GENERE ILLO MOROSO QUOD ETIAM SINE DICACITATE RIDETUR. *Cavillatio*, c'est une plaisanterie suivie; et *Dicacitas*, des bons mots courts et détachés. *Cum duo sint genera facetiarum, alterum æquabiliter in omni sermone fusum, alterum peracutum et breve: illa à veteribus superior* cavillatio, *hæc altera* dicacitas *nominata est.* (de Orat. lib. II). On voit par-là que *quod etiam sine dicacitate ridetur*, ne signifie pas ici *sans rien dire de risible*, comme traduit M. de St.-Réal, mais *qui ne laisse pas de faire rire sans dire des bons mots.* Ce que l'on dit peut être très-plaisant, sans être un bon mot (*c*). Reste à examiner ce que c'est que *genus cavillationis morosum.* Manuce dit que c'est *cum facie risum movemus, nulla sermonis festivitate;* et pour appuyer cette interprétation, il cite un passage du IIe. Livre *de l'Orateur*,

---

(*a*) De Clar. Orat.

(*b*) In Pison. pro Flacco.

(*c*) *St.-Réal* s'est écarté du sens; *Mongault* s'en est rapproché davantage : peut-être l'avons-nous complettement saisi; c'est au lecteur à juger. *V. la note courante par l'Edit. page* 117.

Digitized by Google

que cet habile Commentateur n'a pas assurément entendu. Le voici. *Primum igitur genus quod risum vel maxime movet, non est nostrum; morosum, superstitiosum, suspiciosum, gloriosum, stultum. Naturæ ridentur ipsæ, quas personas agitare solemus, non sustinere.* Ciceron veut dire que la première manière de plaisanterie, c'est lorsqu'on joue certains personnages propres à faire rire, comme celui d'un homme chagrin et fâcheux, d'un superstitieux, etc. *naturæ ridentur ipsæ:* alors c'est plutôt ce caractère qui fait rire, que ce que disent ceux qui le jouent. Cette sorte de plaisanterie convient au Comédien, et non pas à l'Orateur : il doit se moquer de ces caractères, et non pas les représenter, *quas personas agitare solemus, non sustinere.* On voit donc clairement que Ciceron n'a pas voulu marquer ici un certain genre de plaisanterie qu'il appelle *morosum*, non plus que *genus superstitiosum, suspiciosum*, etc. De plus, Ciceron, dans le même endroit, distingue une troisième espèce de plaisanterie, qui est précisément celle que Manuce exprime par ces mots : *cum facie risum movemus.* Saumaise veut qu'on lise ici *mocoso*, au lieu de *moroso.* Mocosus vient de *μῶκος sanna*, et c'est précisément la même chose que ce que Ciceron appelle *oris depravationem.* Cette leçon fait un bon sens; mais il y a ici une si grande uniformité dans les manuscrits, qu'on ne peut pas les abandonner pour suivre cette conjecture: d'ailleurs, ce mot ne se trouve ni dans Ciceron, ni dans aucun ancien Auteur avant Quintilien. *Cavillator genere illo moroso, etc.* signifie donc ici un homme plaisant par *un air chagrin ou naturel, ou affecté.* Ciceron donne le même caractère à ce Pison dans le Livre des Orateurs

illustres, *sæpe stomachosum, etc.* Et plus bas, *hominum ineptias ac stultitias, quæ devorandæ nobis sunt, non ferebat, iracundiusque respuebat, sive morose, ut putabatur, sive ingenuo liberoque fastidio.*

---

(13) *Il n'est ni dans le parti du Peuple, ni dans celui des Grands.*

Depuis les Gracques il y avoit toujours eu dans la République deux partis : l'un de ceux qu'on appeloit *Populares*, qui en flattant le Peuple, et tâchant de diminuer l'autorité du Sénat, cherchoient à s'élever eux-mêmes, et à se rendre puissans; l'autre parti, qu'on appeloit *Optimatum*, parce qu'il étoit composé de la plus grande partie de la noblesse et des meilleurs citoyens, soutenoit l'autorité du Sénat contre les entreprises des Tribuns, et de tous ceux qui se livroient trop à la multitude. Marius et César furent à la tête du premier parti; Sylla et Pompée à la tête du second.

Muret, au lieu de *cum Republica*, lit ici *cum populo :* mais sans changer la leçon ordinaire, qui est celle de tous les manuscrits, je crois, avec Casaubon, qu'on peut fort bien lui donner le sens que nous avons suivi. *Nihil agens cum Republica*, pourroit encore s'expliquer ainsi, *dans tout ce que fait ce Consul, il ne se propose point le bien de l'État.* Je ne sais où M. de St.-Réal a pris le sens qu'il donne à cet endroit. Il traduit, *il ne fait rien de son chef, et il est gouverné absolument par les Grands de son parti. Sejunctus ab aliquo*, n'a jamais signifié gouverné par quelqu'un; et, de plus, Ciceron dit expressément dans la lettre suivante, que Pison avoit aliéné de lui tous

Digitized by Google

les gens du bon parti, *omnes bonos :* ce qui, dans le style de Ciceron; est la même chose qu'*Optimates*, comme on verra par-tout dans ces lettres.

(14) *Son collègue.*

M. Valerius Messala Niger, d'une maison Patricienne; il descendoit de Valerius, Consul avec le Brutus qui chassa Tarquin.

(15) *Par quelqu'un de nous.*

C'est-à-dire, par quelque Consulaire. Cornificius n'avoit été que Préteur.

(16) *César a répudié sa femme.*

C'étoit déclarer qu'il la croyoit coupable, et Clodius par conséquent. Cependant, lorsqu'il fut appelé pour déposer en justice sur cette affaire, il dit qu'il n'en avoit aucune connoissance. Et pourquoi, lui dit-on, avez-vous répudié votre femme? C'est, répondit-il, que je veux que tout ce qui m'appartient soit aussi exempt de soupçon que de crime. Il concevoit qu'un homme du caractère de Clodius, pourroit lui être d'un grand usage pour les projets qu'il méditoit dès-lors. Jamais homme ne fut plus maître que César, de son ressentiment et de ses passions : ou, pour mieux dire, il en avoit une dominante qui les régloit toutes, son ambition. (Sueton. Jul. Plut. Cicer.)

Digitized by Google

(17) *Si inflexible.*

LYCURGEI. Ciceron fait ici allusion, non pas à la sévérité des lois de Lycurgue, Législateur de Lacédémone, mais à l'Orateur Athénien de même nom, dont on disoit qu'il trempoit sa plume dans du poison. C'étoit le fléau de tous les méchans Citoyens; il avoit été chargé de la police d'Athènes; et il poursuivit les voleurs et les scélérats avec tant de vigueur, qu'il en purgea entièrement cette grande ville. (Dionys. Halicar. Plut. in Bruto. Diod. Sicul. Lib. VI.)

---

(18) *Caton.*

Arrière-petit-fils du Censeur de même nom : il est si connu par tous les Historiens de ce temps là, et sur-tout par Plutarque, qui a écrit sa vie, qu'il seroit entièrement inutile d'en rien dire ici de particulier. Il n'avoit encore été que Tribun du Peuple; mais son mérite personnel, son exacte probité, son zèle pour le bien de l'État, exempt de toute vue particulière, l'avoient déjà mis à la tête du bon parti, et l'égaloient à ceux qui avoient passé par les premières charges de la République.

---

(19) *Votre ami.*

Pompée, qui étoit arrivé à Rome entre cette lettre et la précédente. On sera, sans doute, surpris d'en trouver ici un si étrange portrait : comment y reconnoître le Héros de l'Oraison *pro lege Manilia*? Mais, on s'accoutumera bientôt, en lisant ces lettres, à rabattre de l'idée

Digitized by Google

qu'on s'en étoit faite; et l'on reconnoîtra combien les portraits des Panégyristes sont flattés.

---

(20) *Pendant qu'il me porte envie en secret, de telle manière néanmoins que tout le monde s'en apperçoit.*

Voilà un trait auquel on reconnoît Pompée : il n'étoit dissimulé que par art, et ses finesses ne lui réussissoient point. Cœlius dit ailleurs du même Pompée : *Solet enim aliud sentire et loqui, neque tantum valere ingenio, ut non appareat quid cupiat. Epist. 1. Lib. VIII. Fam.* (Voy. la Rem. 10 sur la 1re. lettre, et la Rem. 4 sur la 10e. lettre du IVe. Livre.)

---

(21) *Nulle noblesse dans ce qui regarde le gouvernement.*

Nihil in τοῖς πολιτικοῖς honestum. L'*honestum* est ici la même chose que le τὸ καλὸν des Grecs, et ce que les Philosophes opposoient à *turpe* et à *utile.* Ciceron veut donc dire que dans le Gouvernement, Pompée ne se proposoit pas le bien de la République, comme l'honneur et le devoir l'y obligeoient, car l'*honestum* s'étend à tous les devoirs, comme on peut voir dans les *Livres Philosophiques* de Ciceron, et sur-tout dans les *Offices. Quintilian. Lib. II, cap. 5. Nos justum, pium, religiosum, cœteraque his similia honesto complectimur.* M. de St.-Réal n'a pas compris le sens de cet endroit, ou ne l'a pas rendu, lorsqu'il a traduit : *ni honnêteté envers le*

Digitized by Google

public. Jamais *honestus* n'a signifié honnête envers quelqu'un.

---

(22) *Les Préteurs n'ont point encore tiré leurs provinces au sort.*

Il s'agit ici des Préteurs de l'année précédente. Q. Ciceron l'avoit été, et ainsi Ciceron et Atticus s'intéressoient à cette affaire d'une manière particulière. Les Préteurs tiroient ordinairement leurs Provinces au sort, peu de temps après qu'ils étoient entrés en charge; mais les mouvemens qui avoient suivi la conjuration de Catilina, avoient retardé cette affaire; parce qu'on avoit envoyé plusieurs Préteurs dans différens endroits de l'Italie, pour dissiper les restes de cette conjuration. (Dion. Lib. XXXVII, Oros. Lib. VI, cap. 6.)

---

(23) *Pouzolles.*

Ville maritime de la Campanie, fameuse par ses eaux chaudes.

---

(24) *Miséne.*

Autre ville de la même côte [à trois milles de Pouzolles].

---

(25) *Celle contre Metellus.*

Surnommé *Nepos*, frère de Metellus-Celer. Il avoit été Tribun l'année après le consulat de Ciceron, et il s'étoit déclaré ouvertement contre lui. Aulu-Gelle et

Digitized by Google

Quintilien citent cette Harangue, dont il ne nous reste que le titre, *Oratio adversus concionem Metelli* : c'étoit une Harangue que Ciceron avoit faite dans le Sénat, pour répondre à celle que ce Tribun avoit faite contre lui devant le Peuple. (Epist. 1 et 2, Lib. V. Fam. Aulus-Gell. Lib. XVIII, cap. 7. Quintilian. Lib. IX, cap. 3.)

(26) *Autronius.*

C'est celui qui avoit été désigné Consul avec P. Sylla; mais ayant été l'un et l'autre convaincus de s'être servis pour se faire élire, de moyens défendus par les lois, on cassa leur élection, ce qui étoit la peine ordinaire. Autronius fut banni depuis, pour avoir trempé dans la conjuration de Catilina. (Voy. la Rem. 3 sur la 2e. lettre du IIIe. Livre.

(27) *Quatre cent trente-sept mille sesterces.*

Environ 41,078 livres. Je suis persuadé, aussi bien que Casaubon, qu'il y a ici erreur dans le texte : ce qui est arrivé souvent aux Copistes, qui la plupart n'ont pas compris la manière de compter des Romains, et qui l'ayant trouvée en abrégé, ont pu se tromper plus facilement. Ciceron parle d'un achat considérable, et qui avoit fait du bruit, d'une maison qui faisoit honneur à un homme de la qualité de Messala, d'une acquisition qu'on pouvoit comparer à la sienne : or, tout cela ne peut convenir à une maison de quarante-un mille livres, dans un temps où l'argent étoit très-commun. Celle de Ciceron avoit coûté trois millions cinq cents mille sesterces, *environ 329,000 livres*. Je ne crois pas néanmoins qu'il soit

nécessaire de supposer, comme Casaubon, que Ciceron fait ici un argument *à majori ad minus*, et que la maison de Messala avoit plus coûté que celle de Ciceron. Pour que Ciceron pût s'autoriser de l'exemple de Messala, il suffisoit que l'achat que ce dernier avoit fait fût considérable, et qu'il eût emprunté pour le faire.

---

(28) *Qu'on peut quelquefois se servir de la bourse de ses amis pour faire une acquisition qui fasse honneur.*

Comme Ciceron étoit un nouveau Noble, *novus homo*, on avoit trouvé fort mauvais qu'il eût acheté une maison qui avoit été à l'illustre famille des Crassus, et sur-tout qu'il eût emprunté plus de la moitié du prix pour faire cette acquisition, qui étoit au-dessus de sa fortune. Mais il dissimule ici la principale circonstance du reproche qu'on lui faisoit, et qui ne lui étoit point commune avec Messala : c'est qu'il avoit emprunté à un homme pour qui il étoit prêt de plaider; car en ce temps-là, non-seulement il n'étoit pas permis de prendre de l'argent de ses Parties, il n'étoit pas même permis de leur en emprunter; et cela étoit regardé comme une chose si odieuse, que lorsque cela fut découvert avant que Ciceron eût acheté, et qu'on le lui reprocha en plein Sénat, il nia tout net, non-seulement qu'il eût emprunté, mais même qu'il pensât à faire aucune acquisition; et lorsqu'il l'eût faite, il crut en être quitte pour un bon mot : *Les habiles acquéreurs n'ont garde de dire qu'ils aient envie d'acheter, de peur d'attirer des enchères.* (Aul. Gell. Lib. XII, cap. 12.)

Digitized by Google

LETTRE XIV.

(1) *Je suis presque honteux de vous dire combien je suis occupé.*

NE PUTIDUM SIT, c'est-à-dire, *je crains que cela n'ait un air de vanité.* Il y a bien de la délicatesse et de la politesse dans ce sentiment.

---

(2) *La première harangue de Pompée.*

PRIMA CONCIO. M. de St.-Réal traduit *la première Harangue de Pompée au Sénat*; mais j'ose avancer que dans Cicéron, *Concio* s'entend toujours d'une Harangue faite au Peuple et non pas au Sénat, et c'est pour cela que j'ai traduit *tum* par *depuis.* D'ailleurs, il paroît que Ciceron, qui avoit déjà rendu compte à Atticus dans une autre lettre de cette Harangue de Pompée, lui parle ici d'une affaire qui étoit arrivée depuis cette lettre, que nous avons perdue; car ce que Ciceron dit de Pompée dans la lettre précédente, est trop général, et ne peut avoir de rapport à ce qu'il dit ici.

---

(3) *Un étourdi de Tribun nommé Fufius, présenta Pompée au peuple.*

Les particuliers ne pouvoient haranguer le Peuple, à moins qu'ils ne fussent présentés par un Magistrat; et, de plus, les Tribuns avoient droit d'obliger quelque personne que ce pût être, à répondre en pleine assemblée aux questions qu'ils leur faisoient sur ce qui regardoit

Digitized by Google

le Gouvernement. (Voy. la Rem. 7 sur la 1re. lettre du IVe. Livre.).

Quintus Fufius Galenus, qui se signala par son inimitié contre Ciceron, et par sa liaison avec Clodius et avec Antoine. Il étoit apparemment fils d'un L. Fufius Galenus, qui avoit été Préteur en 668, et qui est le premier de ce nom connu dans l'Histoire Romaine.

---

(4) *Dans le cirque de Flaminius.*

La loi ou l'usage ne permettoit pas aux Généraux d'armées d'entrer dans Rome qu'avant leur triomphe : or, Pompée arrivoit de la guerre contre Mithridate, et la cérémonie de son triomphe ne se fit que huit mois après, les deux derniers jours de septembre : de-là, Casaubon conclut fort bien, que le cirque de Flaminius n'étoit pas dans l'enceinte de Rome, puisque Pompée y harangua le Peuple. Au contraire, *M. de St.-Real*, qui ne croit pas qu'on puisse douter que ce cirque ne fût dans l'enceinte de Rome, dit, qu'*il falloit bien qu'on n'observât plus cette ancienne formalité.* Cependant, il paroit qu'elle fut observée depuis très-exactement à l'égard du même Pompée, et dans un temps où il avoit encore plus d'autorité que dans celui-ci, c'est-à-dire, dans les années qui précédèrent la guerre civile. Comme il avoit alors le Gouvernement d'Espagne, et que par cette raison il ne pouvoit entrer dans Rome, le Sénat s'assembloit dans quelque temple hors de la ville, toutes les fois qu'il vouloit s'y trouver; et nous verrons dans la suite que Ciceron lui-même comptoit que pour se dispenser d'entrer dans Rome, il n'avoit qu'à demander le

Digitized by Google

triomphe. Je ne sais comment *M. de St.-Réal* a pu assurer si positivement, que ce cirque *étoit constamment dans la ville.* Il est constant, au contraire, qu'il étoit hors de l'enceinte de Rome, auprès de la porte nommée *Carmentalis*, comme il me seroit aisé de le prouver par plusieurs passages décisifs. Ce qu'il y a de bon, c'est que dans le chapitre de *Bartholomeus Marlianus de Topographia Urbis Romæ*, que *M. de St.-Réal* cite, il y a plusieurs passages qui prouvent clairement que le cirque de Flaminius étoit hors l'enceinte de Rome. Mais on sait assez que les Savans citent plus qu'ils ne lisent. Voici seulement deux passages par lesquels on pourra juger des autres. Victor, dans la description des différens quartiers de Rome, parlant du temple de Bellone qui étoit dans le *cirque de Flaminius*, dit que le Sénat y donnoit audience aux Ambassadeurs étrangers qu'on ne vouloit pas laisser entrer dans Rome. *Intra ædem Bellonæ in circo Flaminio, ubi dabatur Senatus, legatis quos in urbem admittere nolebant.* Et Asconius, en parlant du temple d'Apollon, dit, *ædes Apollinis.... quæ extra portam est Carmentalem inter Forum Olitorium et circum Flaminium.* (Vide Barthol. Marlian. Topog. Urbis Romæ, Lib. VI, cap. 3, et Onuph. Panvin. de Ludis Circens. Lib. 1, cap. 18. Epist. 16, Lib. IV. Epist. 1, Lib. VII.)

(5) *Où il y avoit ce jour-là une grande foire.*

Cette circonstance n'est pas indifférente. Ciceron veut faire remarquer que c'étoit une irrégularité, parce qu'il étoit défendu de traiter d'aucune affaire avec le Peuple les jours de foire. Mais on s'étoit fort relâché là-dessus

depuis que la loi Hortensia avoit permis de tenir les audiences pour la commodité des gens de la campagne, qui venoient ces jours-là à la ville : comme on jugeoit les affaires des particuliers, on crut pouvoir traiter des affaires publiques. (Festus in Nundinas. Macrob. Lib. I. Saturn. cap. 16.)

(6) *S'il était d'avis que le Préteur choisît les commissaires pour juger l'affaire de Clodius.*

Ils se tiroient ordinairement au sort; mais le Sénat avoit ordonné que dans ce cas particulier le Préteur les choisiroit lui-même, parce qu'on espéroit qu'il ne choisiroit que des juges très-intègres; au lieu que dans un temps si corrompu, le sort ne pouvoit pas manquer d'en donner plusieurs très-aisés à gagner. Il est assez étonnant que tant d'Auteurs ayant parlé de cette affaire de Clodius, on ne trouve nulle part le nom du Préteur qui la jugea.

(7) *Qu'il croyait par-là s'être assez expliqué sur ce qui me regardait.*

Pompée vouloit faire entendre à Ciceron, qu'en louant tout ce que le Sénat avoit fait depuis quelque temps, c'étoit approuver tout ce que Ciceron avoit fait pendant son Consulat. Il vouloit, sur-tout, parler des Conjurés, que Ciceron avoit fait mourir sur un simple arrêté du Sénat, et sans leur faire leur procès dans les formes, parce que les circonstances ne le permettoient pas, et que le mal demandoit un prompt remède.

Digitized by Google

(8) *Avec de si vives couleurs.*

NOSTI ISTAS ληκύτους, ληκύθους: c'étoit un vase où l'on mettoit les parfums et les couleurs, et qui se prend métaphoriquement pour les couleurs mêmes. Pline le jeune, en parlant de Ciceron, s'est servi du même mot, *Marci nostri* ληκύτους *non fugimus. Lib. II. Epist. 9.* Et Aristophane dit, en parlant d'Euripide, ληκύτιον ἀπόλεσεν, pour faire entendre qu'il y avoit trop d'art et d'affectation dans sa poésie, et qu'elle en étoit moins bonne. *In Ran.*

---

(9) *Le souverain critique Aristarchus.*

A la lettre *Aristarque* : c'étoit un célèbre Grammairien d'Alexandrie, Précepteur de Ptolomée Lathure, et qui avoit un goût très-sûr pour distinguer les véritables vers d'Homère, de ceux qui étoient supposés. Aussi depuis, pour marquer un critique judicieux, on a dit un *Aristarque*, comme pour un critique téméraire, un *Zoïle.*

---

(10) *Sur-tout par un homme qui y étoit d'autant moins engagé, que j'avois toujours loué Pompée à ses dépens.*

Au sujet de la guerre des Esclaves, dont Ciceron avoit attribué la gloire à Pompée, quoiqu'il ne fût venu s'y fourrer que lorsque tout étoit fait. Ce ne fut pas la seule fois que Pompée voulut recueillir la gloire et le fruit des victoires de ceux qui avoient commandé avant lui. Il envia même à Metellus quelqu'avantage qu'il avoit rem-

Digitized by Google

porté dans l'île de Crète, et voulut, sous prétexte du commandement qu'il avoit contre les Pirates, lui en ôter l'honneur (*a*). Aussi Lucullus lui reprocha, qu'il étoit comme ces oiseaux qui ne viennent qu'après le combat, lorsque le champ de bataille est couvert de corps morts, et qu'il n'avoit jamais commandé qu'à des restes de guerre. (Pro lege Man. pro Sextio).

---

(11) *Si jamais les secrets de mon art, et les figures de la réthorique.*

Il y a dans le texte plusieurs termes d'art, qui, ce me semble, n'auroient pas fait un bon effet en français. J'ai cru qu'il valoit mieux les exprimer en général : aussi bien les Commentateurs sont partagés sur la signification de quelques-uns : et quand on l'auroit fixée, il ne seroit pas aisé de la rendre juste dans notre langue.

---

(12) *Un second Aréopage.*

Tout le monde sait que c'étoit le Sénat d'Athènes, célèbre par la sévérité et l'intégrité de ses Juges.

---

(13) *Curion ce jeune efféminé.*

Il y a dans le texte *Filiola Curionis.* Ciceron l'appelle ainsi, pour marquer sa mollesse et son infâme dé-

---

(*a*) *Vell. Paterc.* Nec ab hujus quidem usura gloriæ temperavit animum Pompeius. *Dio. Lib. XXXVI. Plut. Pomp.*

Digitized by Google

bauche, et qu'il étoit, comme dit Velleius (*a*), *suæ et alienæ pudicitiæ prodigus.* [Casaubon donne à *Filiola* un sens encore plus déterminé et beaucoup moins honnête, en attribuant au fils de Curion des habitudes avec Antoine, telles que *meritò*, dit-il, *filia potius, quam filius dici posset.* C'est bien aussi ce qu'à l'égard d'Antoine Ciceron fait entendre dans sa seconde Philippique, lorsqu'en parlant des moyens de parvenir qu'Antoine a employés, il l'accuse d'avoir fait le plus infâme usage des agrémens de sa personne, *non venirem*, s'écrie l'Orateur, *contra gratiam, non virtutis spe, sed* ætatis flore *collectam!!*]

---

(14) *A l'entour des ponts.*

M. de St.-Réal a traduit, *les tables où l'on donne les suffrages;* et il dit qu'on les appeloit ainsi, parce qu'elles étoient fort hautes et fort étroites; mais c'est en donner une fausse idée. C'étoit réellement de véritables ponts faits de planches et fort étroits. Il y en avoit un pour chaque tribu ou pour chaque centurie, selon que l'assemblée étoit formée; et tous les citoyens passoient sur ces ponts pour donner leurs suffrages. On leur donnoit deux bulletins à l'un des bouts; et lorsqu'ils étoient à l'autre, ils jettoient dans une corbeille celui qu'ils vouloient, pour empêcher la confusion et les tromperies. On avoit fait ces ponts fort étroits, de sorte qu'il n'y pouvoit passer que peu de monde à la fois. Marius les avoit même fait encore retrécir de son temps. Il y avoit des gens pré-

---

(*a*) Lib. II. Philip. 2, et Plut. Anton.

Digitized by Google

posés pour observer ce qui s'y passoit. De cet usage étoit venue l'expression *de ponte dejicere*, priver du droit de suffrage.

---

(15) *Et l'on ne distribuoit que les bulletins qui marquent le refus.*

ITA UT NULLA DARETUR, UTI ROGAS. La formule sous quelle on proposoit des lois, c'étoit, *placet ne vobis quirites, etc.* ou *velitis jubeatis ;* et l'on donnoit à chaque citoyen deux billets : sur l'un il y avoit ces deux lettres, U, R, c'et-à-dire (*uti rogas*), SOIT FAIT ; et sur l'autre, A (*antiquo*), JE REJETTE, comme l'explique Festus.

---

(16) *La tribune.*

ROSTRA. Tout le monde sait que cette tribune avoit été ainsi appelée, parce qu'elle étoit ornée de proues des vaisseaux que les Romains avoient ôtés à ceux d'Antium, après s'être rendus maîtres de leur ville.

---

(17) *Favonius.*

C'étoit un homme d'une naissance obscure et d'un mérite assez médiocre, qui ne laissa pas de se distinguer en servant de second à Caton, qu'il affectoit d'imiter en tout, mais dont il ne fut jamais que le singe.

---

(18) *Curion.*

Il s'agit ici de Curion le père, le fils n'étoit point

Digitized by Google

encore Sénateur. (Voy. la Rem. 2e. sur la 15e. lettre du IIIe. Livre.)

(19) *Que j'étois toujours informé de tout.*

Comme Ciceron, dans le temps de la conjuration de Catilina, eut beaucoup d'avis secrets, et qu'il ne vouloit pas commettre ceux qui les lui avoient donnés, il se contentoit souvent de dire en parlant soit dans le Sénat, soit devant le Peuple, qu'il avoit été informé, *se comperisse*. Quoique la suite justifiât qu'il n'avoit eu que de bons avis, cependant c'étoit, en général, une procédure fort irrégulière et fort odieuse, de condamner à mort des citoyens Romains du premier ordre, sur le témoignage de délateurs qui ne paroissoient point; et ses ennemis le lui reprochèrent souvent. (Epist. 5. Lib. V. Fam. Salust. in Cicer.)

(20) *Ni des ambassades.*

Le mois de février, où l'on étoit alors, étoit destiné pour les expédier, et le Sénat s'assembloit tous les jours pour cela.

(21) *Cornutus.*

Caïus; il fut Préteur l'année du rappel de Ciceron, à qui il rendit service. (Post. red. in sen. pro Sextio.)

(22) *Les trois autres parts.*

RELIQUUM DODRANTEM. Chez les Romains les mesures

se rapportoient à l'*as*, et comme l'*as* se divisoit en douze onces, le tout se divisoit en douze parties. Le *dodrans* valoit neuf onces ou les trois quarts.

---

(23) *Argiletum.*

Quartier de Rome auprès du Mont-Palatin. On peut voir dans Varron, *Lib. IV, de Ling. Lat.* et dans Servius sur ce vers du 8e. liv. de l'Énéïde,

Nec non et sacri menstrat nemus Argileti.

les différentes opinions sur l'origine de ce nom. La plus vraisemblable de toutes, c'est que ce lieu fut ainsi nommé *ab argilla*, parce qu'il y avoit autrefois dans cet endroit beaucoup de terre de cette espèce. Ce quartier étoit plein de boutiques de libraires et d'artisans.

---

(24) *Il faut vous raccommoder avec Lucceius; il me paroît qu'il en a fort envie, je m'emploierai pour cela.*

Il y a ici deux leçons fort différentes. Les uns lisent *videro hominem, valde petitur, renavabo operam.* Et les autres que nous avons suivis, *video hominem valde petiturire, navabo operam.* M. de St.-Réal dit qu'il ne sait *si l'ambition de trouver un mot extraordinaire*, n'a point déterminé les plus habiles Commentateurs pour cette dernière leçon. Mais ce mot extraordinaire, qui est *petiturire*, n'est point de leur façon, il se trouve nettement dans deux des meilleurs manuscrits. *Comment*, dit encore M. de St.-Réal, *s'imaginer qu'après l'éloignement*

Digitized by Google

que Lucceius avoit fait paroître pour se raccommoder, il laissât voir alors qu'il en avoit fort envie? Et s'il en avait envie, qu'étoit-il nécessaire que Cicéron agit pour cela? Il n'est rien de plus aisé à comprendre. Quand on croit avoir lieu de se plaindre d'un ami, plus on l'aimoit, plus on l'estimoit, et plus on est piqué. Mais ce qui avoit d'abord éloigné, c'est bientôt ce qui rapproche; on reconnoit que l'on perd trop à tenir à sa colère; on commence à sentir moins le tort de son ami, que le regret de l'avoir perdu. Le mal, lorsqu'on a fait quelque éclat, c'est qu'il reste une mauvaise honte qui empêche qu'on ne fasse certaines avances; on laisse voir qu'on ne seroit pas fâché de se raccommoder, mais on ne le témoigne pas ouvertement. Voilà quelle étoit alors la disposition d'esprit de Lucceius: s'il avoit paru autrefois à Ciceron si aigri, il avoit eu le temps de s'appaiser depuis quatre ou cinq années. Aussi Ciceron vint à bout de faire cet accommodement, comme on le voit par les lettres 6 et 10 du IVe. Livre. Au reste, je ne prétends pas que la leçon que M. de St.-Réal a suivie après Manuce et les anciennes Éditions, ne puisse faire un bon sens. J'ai suivi l'autre, et parce qu'elle en fait aussi un très-bon, et parce qu'elle est appuyée sur d'anciens manuscrits, et reçue par de très-habiles critiques; et enfin, parce que c'est la leçon de l'édition de *Grævius*, dont je ne m'éloigne point que je n'aie pour cela des raisons très-fortes. J'ajouterai même que quoique ces deux leçons puissent se soutenir, elles ne me satisfont pas entièrement; je ne voudrois pas assurer que ni l'une, ni l'autre soit le véritable texte de Ciceron. [Aux autorités sur lesquelles le traducteur se fonde, se joint aujour-

Digitized by Google

d'hui celle de d'*Olivet*, qui a adopté la même leçon que lui.]

LETTRE XV.

(1) *Le gouvernement d'Asie.*

Il comprenoit presque toute l'Asie mineure, hors quelques Provinces qui faisoient partie de celui de Cilicie, comme nous verrons dans le cinquième Livre.

---

(2) *Faisant profession d'aimer la nation Grecque.*

Les principales villes de l'Asie mineure, sur-tout celles des côtes, étoient habitées par des colonies grecques, qui y avoient porté leur langue, leurs mœurs, et leur religion. Comme la Grèce étoit la source de toutes les sciences, le goût de Ciceron pour la littérature lui en avoit donné pour cette nation. Il avoit même passé plusieurs années en Grèce, où il avoit étudié sous les plus habiles maîtres de rhétorique, comme faisoient alors tous les Romains qui vouloient se perfectionner dans cet art.

---

(3) *Employez tous vos soins; servez-vous de toute votre prudence.*

Q. Ciceron avoit nommé Atticus pour son lieutenant, et Ciceron savoit combien son frère avoit besoin d'être conduit, comme on peut voir dans la première et la seconde lettre, qu'il lui écrivit pendant qu'il étoit dans son gouvernement. Παντοίης ἀρετῆς μιμνήσκεο, *Rappelez maintenant tout ce que vous avez de courage*, disoit Achille à Hector, étant prêt à combattre contre lui.

L'ἀρετὴ dans Homère, ne s'entend que de la force et de la valeur; mais dans l'application que Ciceron fait ici, il a un sens plus étendu.

LETTRE XVI.

(1) *Je vais, suivant la méthode d'Homère, répondre d'abord à votre seconde question, etc.*

ὕστερον πρότερον Ομηρικῶς *ordine præpostero Homerice.* Homère, dans ses deux Poëmes, ne garde point l'ordre des temps; son Iliade ne commence pas par l'arrivée des Grecs devant Troye, ni son Odyssée par le départ d'Ulisse; et il a été suivi en cela par presque tous ceux qui ont fait après lui des Poëmes Épiques. Ciceron dit qu'il a imité ici Homère, quoique dans le fond l'ordre qu'il suit, ne soit renversé que par rapport aux questions d'Atticus; mais il est naturel par rapport à la suite des faits qu'il avoit à raconter.

(2) *Je me contentai de déposer ce qui étoit si bien prouvé et si public.*

Clodius vouloit prouver l'*alibi*, et que le jour même qu'on l'accusoit d'avoir troublé le sacrifice de la bonne Déesse, il étoit à Interamnes, ville à quinze lieues de Rome. Ciceron déposa, au contraire, qu'il lui avoit parlé trois heures avant ce sacrifice. Plutarque nous apprend que ce fut la femme de Ciceron qui le porta à déposer, en haine d'une des sœurs de Clodius qui avoit voulu épouser Ciceron, et dont sa femme étoit toujours

Digitized by Google

jalouse, quoiqu'il paroisse par la suite de ces lettres, qu'il s'en falloit beaucoup que Ciceron fut bien avec elle.

---

(3) *L'accusateur comme un censeur exact, ayant rejeté les mauvais juges.*

Lorsque les Censeurs faisoient le dénombrement du peuple Romain, ils avoient le pouvoir de retrancher du Sénat et de l'Ordre des Chevaliers, ceux qu'ils croyoient indignes de tenir ce rang. (V. la Rem. 15 sur la 2°. Let. et la Rem. 1 sur la 10°. Let. du IV°. Liv.)

---

(4) *Comme un maître de Gladiateurs qui épargne ses meilleurs esclaves.*

Comme les Gladiateurs appartenoient en propre à leurs Maîtres, qu'ils les louoient à ceux qui donnoient au peuple cet horrible divertissement, et que leurs combats alloient souvent jusqu'à la mort, on conçoit aisément que leurs maîtres exposoient plus volontiers les moins bons, parce qu'il y avoit moins à perdre.

---

(5) *On ne vit jamais dans une académie de jeu un si vilain assemblage.*

In ludo Talario. Les jeux de hasard que l'on jouoit dans ces académies, étoient tous des espèces de jeu de dés; car le jeu de cartes n'étoit point connu des Romains. Mais pour entendre la comparaison que Ciceron fait ici, il n'est pas nécessaire d'expliquer en détail quels

Digitized by Google

étoient les jeux de hasard de ce temps-là. On sait assez que les académies de jeu n'ont jamais été un rendez-vous d'honnêtes gens, et encore moins du temps de Ciceron, où l'on ne voyoit point de femmes de qualité tenir leurs maisons ouvertes pour de pareilles assemblées.

---

(6) *Des gardes du trésor qui n'avoient point su conserver leur propre bien.*

Sylla avoit réservé aux seuls Sénateurs le droit d'être Juges; mais depuis quelques années Aurelius Cotta, par une nouvelle loi, l'avoit fait partager entre les trois Ordres de l'État; car les gardes du trésor n'étoient que les plus aisés parmi le peuple. Ciceron remarque donc ici que, quoique ces gardes du trésor fussent ordinairement riches, ceux qui étoient Juges de Clodius ne l'étoient point, et qu'ainsi ils étoient plus faciles à corrompre.

Tribuni non tam ærati, quàm, ut appellantur, Ærarii.

Il y a ici un jeu dans les mots, dont j'ai rendu le sens par un équivalent, le mieux qu'il m'a été possible. *Æratus* signifie ici riche; Plaute s'en est servi dans le même sens. Ciceron joue sur la double signification d'*ærarius*. *Tribunus ærarius*, c'étoit un garde du trésor, et *ærarius* dans le sens de Ciceron signifie *ære alieno obstrictus*. [On peut tout aussi bien, et peut-être mieux, voir dans *ærarius* le terme à double sens, qui au sens propre, correspondant à *tribunis*, signifie *tribun de*

l'épargne, et au figuré, *vendant son suffrage à prix d'argent.* C'est ainsi que j'ai essayé de rendre ce passage difficile dans la note courante, d'après sur tout la glose de *Turnebus* que je rapporte, en suivant d'Olivet à cet endroit du texte].

(7) *Que le criminel n'avoit pu récuser.*

C'est que les deux parties ne pouvoient récuser qu'un certain nombre de Juges.

(8) *Ceux qui l'assistoient.*

ADVOCATORUM. Je ne sais s'il est nécessaire que j'avertisse que les *advocati* n'étoient pas ce que nous appelons à présent *avocats*, mais ceux qui accompagnoient l'accusé, qui s'intéressoient et sollicitoient pour lui, comme chez nous les parens et les amis des parties se trouvent à l'audience.

(9) *Xénocrate.*

Disciple de Platon, et encore plus philosophe par ses mœurs que par sa doctrine. On peut voir Suidas, Diogène Laërce dans sa vie, et Valère Maxime, liv. 2, chap. 5. [*Tui cives*, traduits par *vos concitoyens* en parlant à *Atticus* des habitans d'Athènes, parmi lesquels il vivoit alors; ces termes ne sont relatifs qu'à son surnom, synonime d'*Attique*; car il avoit refusé d'être fait citoyen d'Athènes, proprement dit, quoiqu'on le lui eût offert, tenant plus à honneur le titre de citoyen Romain, que l'adoption de l'autre lui auroit fait per-

Digitized by Google

dre, attendu qu'il n'étoit pas permis de l'être de deux villes à la fois.]

---

(10) *Metellus Numidicus.* —

Le vainqueur de Jugurtha, roi de Numidie, et qui étoit non-seulement un des plus grands hommes de son temps, mais le plus vertueux et le meilleur citoyen qu'eût alors la République. Il fut accusé de *concussion* par les partisans de Marius, qui, non content de lui avoir fait ôter le commandement contre Jugurtha, par une injustice criante, lui fut toujours depuis contraire, jusqu'à ce qu'enfin il les fit exiler. Il avoit à se reprocher, à l'égard de Metellus, la plus horrible de toutes les ingratitudes; et les hommes sont si injustes, que plus ils ont tort, moins ils pardonnent. Les italiens disent : *Chi a fatto l'ingiuria non perdona mai.* (Pro. Balbo. Pro. Archia. Val. Max. Lib. II, cap. 10. Remarque 1 sur la 5e lettre du IIIe Livre).

---

(11) *Dites-moi maintenant, ô Muses! par où le feu commença à prendre.*

C'est une invocation d'Homère aux Muses, avant que de commencer à décrire comment les Troyens mirent le feu aux vaisseaux des Grecs. Platon voulant expliquer comment les troubles et les séditions arrivent dans une République, commence par la même invocation, (Iliad. π. Plat. Polit. 8.

Digitized by Google

(12) *Vous connoissez ce chauve mon panégyriste.*

On ne peut douter qu'il ne s'agisse ici de Crassus; cela a un rapport trop clair avec ce que Ciceron dit de lui dans la quatorzième lettre. Il étoit plus propre qu'un autre pour faire réussir une pareille affaire, à cause du crédit que ses richesses lui donnoient. L'on sera surpris de voir un homme de ce rang, se mêler d'une si vilaine intrigue; mais cela s'accorde fort avec ce que Salluste dit de lui, qu'il étoit le protecteur de tous les méchans citoyens. *Ne Crassus, more suo, suscepto malorum patrocinio, Rempublicam turbaret.* Bell. Catil.

Ex Nanneianis illum.

Je n'ai point traduit ce mot énigmatique, parce qu'on n'en sait point le véritable sens, et qu'heureusement il n'est nullement nécessaire pour l'intelligence de cet endroit. Voici ce que les Commentateurs disent de plus raisonnable. On trouve certains *Nanneii* qui furent proscrits par Sylla; et l'on sait, d'ailleurs, que Crassus avoit amassé une partie de ses grandes richesses, en achetant à vil prix le bien de ceux qui furent proscrits dans ces malheureux temps. *Ex Nanneianis illum*, signifie donc *sectorem illum bonorum Nanneianorum.*

---

(13) *Je lui ai enlevé le gouvernement de Syrie.*

Cette province avoit été conquise depuis peu par Pompée; il y avoit laissé Æmilius Scaurus, l'un de ses lieu-

Digitized by Google

tenans, à qui Ciceron en fit donner le commandement. Il fit la guerre contre les Arabes, et vainquit le roi Arethas. (Joseph. Ant. Lib. XIV, cap. 8. App. in Syr.)

---

(14) *Que Lentulus et Catilina avoient été absous chacun deux fois.*

LENTULUS, le principal des complices de Catilina. Il fut accusé, la première fois, d'avoir diverti les deniers dont il avoit eu le maniment pendant sa questure. On ne sait point le sujet de la seconde accusation. Nous apprenons seulement de Plutarque, qu'ayant corrompu ses Juges, et ayant eu une voix de plus qu'il ne lui falloit pour être absous, il eut l'impudence de dire publiquement, qu'il regrettoit l'argent qu'il avoit donné à ce Juge comme une dépense inutile. (Plut. in Cicer.)

CATILINA avoit été mis en justice la première fois, pour avoir fait mourir inhumainement, du temps de Sylla, Marius Gratidianus, cousin germain du père de Ciceron, et qui avoit été adopté par le grand Marius; et il fut accusé depuis de concussion, comme on a vu dans les lettres 10 et 11 de ce Livre. Catilina avoit encore été accusé [ainsi que Manuce l'observe sur le mot *bis* du texte] d'avoir eu commerce avec une vestale; mais Ciceron ne parle point de cette accusation, parce que cette vestale étoit sœur de sa femme, et qu'il suppose qu'elle avoit été accusée sans fondement. (De petitione Cons. Ascon. in Orat. in Tog. Cand. Dion. Lib. XXXVI.)

---

(15) *Ce beau garçon.*

(PULCHELLUS PUER.) Ciceron l'appelle ainsi par rap-

Digitized by Google

port au surnom de la branche des Clodiens, dont il étoit, et qui s'appelloit *pulchri;* et aussi parce qu'il avoit une figure qui répondoit à son nom, et qu'il étoit trop beau pour un homme, comme nous l'apprend Plutarque.

---

(16) *Me reproche que j'ai été à Bayes.*

C'étoit l'endroit le plus agréable de toute l'Italie. Il y avoit des eaux chaudes, où quelques personnes alloient pour leur santé; mais ce n'étoit pour la plupart qu'un rendez-vous de plaisirs, de galanteries, et même de débauche. *Ubi libidines, amores, adulteria, convivia, commessationes, cantus, et symphoniæ audiri solent.* (Pro Cœlio. Dion. Lib. XLVIII.)

---

(17) *Je m'en rapporte, dis-je, à votre sœur.*

PATRONO TUO. Clodius avoit trois sœurs, toutes trois fort décriées, jusques-là qu'on l'accusoit d'inceste avec toutes les trois. Mais celle qui avoit la plus mauvaise réputation, c'étoit la femme de Metellus Celer; et c'est d'elle qu'il faut entendre les différens endroits des deux premiers Livres de ces lettres, où il sera parlé de la sœur de Clodius. Comme il y avoit un grand nombre de jeunes gens de qualité qui lui faisoient la cour, et que c'étoit une maîtresse coquette, fort intriguante, elle avoit été très-utile à son frère pour le tirer d'affaire: c'est pour cela que Ciceron l'appelle ici son patron. [Idée qui se trouve n'être pas rendue par le traducteur; c'est à quoi la note courante supplée.] On peut voir

Digitized by Google

dans l'Oraison *pro Cœlio*, l'étrange portrait que Ciceron fait de cette femme.

---

(18) *Qui se seroit bien accommodé de ce rustaut.*

Elle avoit voulu épouser Ciceron, comme nous l'avons déjà dit.

Quæ Arpinates aquas concupivit.

AQUA se prenoit chez les Anciens dans un sens obscène, par rapport à l'usage qu'on en faisoit pour laver certaines parties après certaines actions. L'Empereur Carin, au rapport de Vopiscus, appeloit l'eau chaude, *aquam muliebrem ;* comme l'on voit ici que Ciceron, à l'occasion de *aquis caldis*, passe tout d'un coup du propre au figuré, et dans l'Oraison pro CÆLIO, *ideo ne aquam adduxi ut tu ea inceste uterere.*

---

(19) *Comme les pirates s'accommodèrent de vous.*

Clodius revenant de Cilicie après le siége de Nisibe, fut pris par des pirates ; et il eut lieu de se repentir d'être trop beau, car ils lui firent payer sa rançon d'une étrange manière. *Atque ibi Piratarum contumelias perpessus, etiam Cilicum libidines Barbarorumque satiavit.* (De Arusp. resp.)

---

(20) *Cette populace misérable et affamée, qui se plaît si fort à entendre haranguer ses Tri-*

Digitized by Google

buns, et qui ne cherche qu'à sucer le trésor public.

Le menu-peuple de condition libre n'exerçoit point les arts mécaniques, et n'avoit point d'autre métier, non plus qu'à Sparte, que celui de la guerre. Ainsi ceux qui n'avoient pas quelque petit bien en fonds de terre, ne vivoient que des libéralités qu'on leur faisoit aux dépens du Public. On leur distribuoit du blé, du lard, de l'huile, des légumes et autres denrées; car il ne paroît pas qu'avant Jules-César on leur distribuât de l'argent. On achetoit même quelquefois des terres pour les donner aux plus pauvres citoyens, afin de débarrasser Rome de cette populace fainéante. Les tribuns, qui cherchoient à plaire au peuple, vouloient multiplier ces libéralités; le Sénat s'y opposoit, et pour épargner les fonds de l'État, et parce qu'il voyoit que certains particuliers, sous prétexte de favoriser le peuple, ne cherchoient qu'à se rendre puissans: et ce fut souvent un sujet de division et de trouble, depuis les Gracques jusqu'à la fin de la République.

---

(21) *Appellent Cneius Ciceron.*

Pour entendre cet endroit, il n'y a qu'à se souvenir que *Cneius* étoit le nom propre de Pompée.

---

(22) *Il faut voir comme on bat des mains, sans que peronne ose siffler.*

MIRANDUS ἐκσημασίας SINE ULLA PASTORITIA FISTULA AUFERREBAMUS. Lorsque les principaux citoyens paroie-

Digitized by Google

soient au cirque ou au théâtre, le peuple faisoit voir dans quelle disposition il étoit à leur égard, ou en battant des mains, ou en sifflant; et comme il y avoit ordinairement deux factions opposées, souvent pendant que les uns battoient des mains, les autres siffloient, ce qui arriva à Roscius Othon, après qu'il eut fait passer une loi avantageuse aux Chevaliers, mais dont le peuple n'étoit pas content. Ciceron veut donc dire ici, qu'il étoit applaudi universellement et sans exception; ce qu'il exprime ailleurs par *magno et æquabili plausu.*

Tous les Commentateurs ont donné à cet endroit ce sens, qui est très-simple et très-naturel. Cependant M. de St.-Réal le trouve ridicule : *chose admirable*, dit-il, *que Ciceron soit applaudi sans être sifflé!* Il ne seroit pas fort admirable de n'être pas sifflé par la même personne par qui l'on est applaudi; mais il étoit admirable et honorable pour Ciceron, que dans une si grande multitude, qui étoit partagée par des sentimens, des vues et des intérêts si différens, tout le monde se réunît en sa faveur, ou du moins que ceux qui lui étoient contraires n'osassent pas le témoigner publiquement. M. de St.-Réal traduit *sine ulla pastoritia fistula*, par *cela vaut bien des chansons à ma louange.* Il prétend que *Ciceron fait ici manifestement allusion à l'ancien usage de chanter les louanges des grands hommes au son de la flûte.* Cela est fort tiré, bien loin d'être manifeste : il est manifeste, au contraire, que *pastoritia fistula* est mis ici pour *sibilus*, à cause du son aigu des flûtes champêtres. Aussi chez les Grecs συρίζειν signifie également *fistula sonum edere*, et *sibilare*; et σύριγξ, *sibilus* et *fistula pastoritia.*

Digitized by Google

(23) *Afranius.*

C'étoit un homme qui n'étoit recommandable, ni par sa naissance, ni par son mérite personnel, comme on en jugera aisément par la manière dont Ciceron parle de lui dans cette lettre et dans les suivantes. Dion dit, qu'il savoit mieux danser que gouverner l'État. Il avoit été lieutenant de Pompée, qui vouloit le faire élire Consul, afin de mettre en place un homme qui lui fût dévoué, et qui le servît dans le dessein qu'il avoit de faire confirmer par le peuple, tout ce qu'il avoit réglé et établi dans les provinces de l'Orient qu'il avoit conquises. Mais Afranius n'eut ni assez de courage, ni assez d'autorité pour y réussir; et Pompée n'en put venir à bout, qu'en se liant avec César lorsqu'il fut Consul.

Il y a dans le texte *Auli filium.* Ciceron désigne Afranius par le nom de son père, qui étoit un homme obscur. On lit dans la liste des Consuls, qui est à la tête du XXXVIIe. Livre de Dion, ἀφράνιος λ. υἱός, mais c'est sans doute une faute du copiste, qui vient originairement de l'A et de Λ majuscules des Grecs; et en général ces listes, qui sont au commencement de chaque Livre de Dion, sont pleines de fautes. Juste Lipse (*a*) a cru qu'il y avoit dans les anciens manuscrits A.f., dont on avoit fait A. F., et depuis *Auli filius*; mais cet habile critique n'auroit pas avancé cette conjecture, s'il avoit pris garde qu'il y a dans une autre lettre (*b*) *Auli autem filius*, où les copistes n'ont pu faire la même faute.

(*a*) Lib. III. Var. Lect.
(*b*) Epist. 18. H. Lib.

(24) *Ce Consul, qui ressemble à un mauvais farceur.*

Je lis ici, après Junius et M. de St.-Réal, *deterioris histrionis*, au lieu de *doterionis*, et c'est la leçon des éditions ordinaires. Il paroît que Ciceron fait ici allusion au portrait qu'il a fait de ce Consul, dont il dit, qu'il étoit *facie magis quam facetiis ridiculus.* (Epist. 13. A. Lib.)

---

(25) *Lurco.*

M. Aufidius, d'une maison assez illustre, où il n'y avoit point eu néanmoins de Consulat avant 682.

---

(26) *Le Sénat a dispensé le Tribun Lurco de suivre à la rigueur ce que portent les lois Ælia et Fufia.*

On ne connoît point les auteurs de ces deux loix, qui portent le nom de deux familles illustres; on sait seulement qu'il y avoit près de cent ans qu'elles étoient en vigueur. La loi *Ælia* ordonnoit que lorsque l'on proposeroit quelque affaire au peuple, on observeroit un grand nombre de formalités, qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer ici en détail; il suffit qu'on sache qu'elles fournissoient différens moyens pour empêcher une loi de passer. La loi *Fufia* défendoit de proposer aucune affaire au peuple certains jours. Or, comme le temps des élections approchoit, et que le Sénat vouloit que la loi de ce tribun passât auparavant, il fit un décret par lequel on déclaroit ennemis de l'État ceux qui, en vertu

Digitized by Google

des lois *Ælia* et *Fufia*, s'opposeroient à celle que Lurco proposoit contre les Brigues. C'est en ce sens qu'il faut entendre que le Sénat le dispensa de suivre ces loix. Du reste, comme il n'y avoit que le peuple qui pût faire des loix, lui seul pouvoit y déroger. Aussi dans ces espèces de dispenses que donnoit le Sénat, on ajoutoit à la fin, qu'on la feroit confirmer par le peuple, quoique dans ces derniers temps on ne mît souvent cette clause que pour la forme. On reconnoît ici l'habileté et la sage prévoyance de Ciceron. Quoiqu'il condamnât autant que personne les mauvaises voies dont on se servoit pour parvenir aux Magistratures, et qu'il eût même fait passer pendant son Consulat une loi pour remédier à cet abus, cependant il n'approuva point ce que fit le Sénat en cette occasion, parce que cela étoit d'une pernicieuse conséquence. En effet, peu de temps après, Clodius fit abroger ces mêmes loix auxquelles le Sénat avoit commencé à donner atteinte, et qui étoient si nécessaires pour empêcher qu'on n'en publiât trop souvent de nouvelles. (Pro Sextio in Pisonem.)

---

(27) *Ce boiteux, ce qui est vraiment de bon augure.*

On sait que les Romains regardoient comme une chose de mauvais présage, que ceux qui étoient à la tête de quelque affaire, eussent dans leur personne quelque chose de défectueux, ou même un nom dont la signification pût être de mauvais augure. [C'est donc par dérision que l'expression *bon augure* (bono auspicio), est ici employée]. Cet endroit me fait souvenir, qu'on au-

Digitized by Google

gura mal de la durée de la paix de Chartres, faite dans le temps des guerres de la Religion, peu de temps avant la St. Barthélemi, parce que le maréchal de Biron qui étoit boiteux, et M. de Mesmes, surnommé de *Malassise*, s'en étoient mêlés.

---

(28) *Une royauté de la fève*, FABAM MIMUM.

Il y a ici une variété infinie dans les conjectures des critiques. Mais ils ne devoient pas du moins changer le premier de ces deux mots, qui se trouve dans les manuscrits. Le second se trouve même dans quelques-uns très-anciens, et cette leçon fait un fort bon sens. Les enfans tiroient au sort avec des fèves à qui seroit roi. Ils faisoient, à la fin de décembre pendant les saturnales, ce que nous avons transporté au commencement de janvier à l'occasion de la fête des rois. Cet usage de se servir de fèves, pouvoit venir de ce que chez les Grecs on s'en servoit pour l'élection des magistrats; d'où est venu ce précepte énigmatique de Pythagore, κυάμου ἀπέχου à *fabis abstine*, ne vous mêlez point du Gouvernement. Au reste, je crois que Ciceron dit ici *fabam mimum*, la farce de la fève, parce que cette royauté de la fève étoit une espèce de royauté de théâtre.

---

(29) *Il faudra me contenter des inscriptions que vous avez mises à ma louange dans votre Amalthée.*

Atticus avoit mis dans sa maison d'Épire, les portraits des hommes illustres, avec des inscriptions en vers et en

Digitized by Google

prose, qui contenoient un abrégé de leur vie. Pline dit qu'Atticus avoit fait un traité *de Imaginibus*, qui étoit sans doute un recueil de ce qu'il avoit ramassé pour orner sa maison. Dans le même temps Varron donna des éloges de sept cents hommes illustres, avec leurs portraits à la tête de chaque éloge. (Plin, Lib. XXXV, cap. 2.)

(30) *Chilius.*

C'est celui dont nous avons parlé dans la dernière remarque sur la cinquième lettre.

(31) *Archias.*

C'est le poëte pour qui Ciceron fit depuis la harangue qui nous est restée, et où l'on voit qu'il étoit fort attaché aux deux maisons des Lucullus et des Metellus, et qu'il avoit fait un poëme de la guerre de Lucullus contre Mithridate. Il en avoit commencé un sur le Consulat de Ciceron.

(32) *Il ne travaille pour les Metellus*, AD CECILIANAM FABULAM SPECTET.

Il y a ici un jeu de mots, qui roule sur ce que *Cecilius* étoit le nom de famille des Metellus, et aussi celui d'un fameux poëte comique. On voit bien qu'on ne pouvoit conserver ce jeu de mots dans la traduction; et, après tout, ce n'est pas une grande perte.

Digitized by Google

(33) *Vous voilà bien dédommagé.*

Je lis ici avec les éditions ordinaires, que M. *de Saint-Réal* a aussi suivies, *valde* au lieu de *vale*. Gronovius dit *bellè*, ce qui fait le même sens. Ce *vale*, qui ne sert ici qu'à embrasser le sens, est d'autant plus suspect, qu'il ne se trouve que très-rarement dans les lettres de Ciceron à Atticus. [On lit *vale* dans d'Olivet. Cependant, il faut convenir que *valde vindicari*, rendu dans la traduction par *je vous ai bien dédommagé*, offre un sens très-analogue à ce qui précède, tandis que *vale* dans le corps de la lettre sembleroit pour le moins insignifiant].

LETTRE XVII.

(1) *Je craindrais de ne pas épargner vos proches en défendant les miens.*

Il veut parler de Pomponia, femme de Quintus Ciceron et sœur d'Atticus, qui avoit un étrange caractère, comme on le verra dans plusieurs de ces lettres, et surtout dans la première du cinquième Livre.

(2) *Que tout l'ordre des Chevaliers en étoit extrêmement fâché.*

Apparemment que le plus grand nombre des Juges qui avoient été corrompus par Clodius, étoit de l'Ordre des Chevaliers. D'ailleurs, les Sénateurs ne pouvoient pas se plaindre d'un décret qui étoit émané du Sénat,

Digitized by Google

et les gardes du trésor n'étoient pas des gens d'assez grande importance pour faire du bruit.

(3) *Ceux à qui les Censeurs avoient affermé le domaine d'Asie.*

Les Censeurs affermoient, tous les cinq ans, les revenus de la République. Il n'étoit pas permis aux Sénateurs de prendre ces fermes, et elles étoient toutes tenues par des Chevaliers, ce qui avoit rendu ce Corps très-riche et très-puissant.

(4) *César songe à s'entendre avec Lucceius.*

Ils s'entendirent, en effet. Luccelus, comme le plus riche, fournit l'argent, et César le soutint de son crédit; mais les gens du bon parti appréhendant tout de César, s'il avoit un collègue qui fût d'accord avec lui, conseillèrent à Bibulus de promettre aux Tribuns d'aussi grandes sommes: Ils lui prêtèrent de l'argent pour cela, et Caton même crut que dans cette occasion on pouvoit, pour le bien de la République, faire une chose qui étoit contre les lois. (Sueton. Julio. cap. 19.)

(5) *Vous riez.*

Ciceron jugeoit bien qu'Atticus ne manqueroit pas de se moquer de Bibulus, qui ayant été Édile et Préteur avec César, et s'étant déclaré hautement contre lui, pouvoit s'imaginer, après cela, que César voudroit bien l'avoir encore pour collègue dans le Consulat.

Digitized by Google

(6) *Je vous assure qu'il n'y a pas là de quoi rire.*

Ciceron prévoyoit, dès-lors, toutes les suites qu'auroit le Consulat de César, et que l'on verra dans les lettres du second Livre.

LETTRE XVIII.

(1) *Car je n'ai plus mon frère..... qui m'aime si tendrement.*

Je lis ici après Malespine, Lambin et Junius, que M. de St.-Réal a aussi suivis, *amantissimus mei*, au lieu de *amantissimus Metellus*. Cela ne pourroit s'entendre que de Metellus Celer, qui étoit des amis de Ciceron; mais il n'y eut jamais entr'eux une union assez grande, pour que Ciceron le mît ici entre son frère et Atticus. *Mei* a pu aisément se changer d'abord en *Met*, dont on a fait ensuite *Metellus*. Malespine avoit même vu un manuscrit du Vatican, où *Metellus* étoit à la marge, d'où il a pu passer dans le texte. [Malgré ces conjectures, puisque *Metellus* est la leçon adoptée par le traducteur, comme elle l'a été depuis par d'Olivet, sur la foi de tous ces manuscrits, il faut bien que la traduction s'accorde avec elle. *Metellus*, Consul alors, peut être réputé avoir été, au temps où Ciceron écrivoit, en tel rapport avec lui qu'il eût dû espérer, sans l'indifférence et la légéreté qu'il lui reproche, d'obtenir de leurs communications réciproques des consolations et des secours. Ce sens est au moins plus vraisemblable que celui qui suppose à Quintus

des défauts que son frère, dans un moment sur-tout où il loue ses excellentes qualités, devoit être loin de lui attribuer. Quoi qu'il en soit, le lecteur jugera entre le texte et la note courante, page 182, de la préférence que mérite l'une ou l'autre version].

---

(2) *Par l'interruption du sacrifice qui se devoit faire à la Jeunesse.*

Les Romains avoient divinisé cette partie de la vie humaine dès le temps de Servius Tullius; et cette nouvelle Déesse eut dès-lors un temple dans le Capitole. Livius Salinator lui en bâtit depuis un autre, qu'il lui avoit voué le jour qu'il remporta cette mémorable victoire sur Asdrubal. Il y a apparence que Memmius présidoit à cette fête. Ciceron le fait assez entendre, lorsqu'il dit, *suis sacris initiavit.* On ne voit pas sans cela que l'éclat que fit cette galanterie, eût pu empêcher le sacrifice. Les galanteries étoient alors trop communes, et ne pouvoient pas faire un assez grand scandale pour intéresser la religion. Au reste, nous apprenons par les vers que Catule fit contre ce Memmius, que c'étoit un homme fort dangereux pour les maris.

---

(3) *Memmius.*

D'une maison plébéienne, qui prétendoit descendre de Mnesteus, l'un des compagnons d'Énée. Il n'y avoit pourtant eu jusqu'alors dans cette maison aucun Consulat, ni même aucune magistrature, que depuis environ cent ans. C'est à ce Memmius que Ciceron écrivit, de-

Digitized by Google

puis, les premières lettres du treizième Livre des *familières*. Nous en parlerons encore dans plusieurs endroits. Il fut Préteur deux années après celle-ci. (V. la Rem. 25 sur la 15e. lettre du IVe. Livre).

---

(4) *Celui-ci a outragé également les deux frères.*

Memmius, étant Tribun, s'étoit opposé fortement au triomphe de L. Lucullus. (Plut. in Lucul. Proœm. Lib. IV. Academ.

---

(5) *Ce Tribun veut faire aggréger Clodius parmi les Plébéïens.*

Clodius vouloit être Tribun du peuple, afin de se venger de Ciceron; et il ne pouvoit l'être, qu'en se faisant adopter par un Plébéïen. Il falloit que cette adoption fût confirmée par le peuple, ce qui devoit régulièrement se faire dans une assemblée par *Curies*, ou quartiers. Mais comme les Tribuns ne pouvoient convoquer ces sortes d'assemblées, Herennius vouloit faire confirmer l'adoption de Clodius dans une assemblée par tribus, qui se tenoient ordinairement dans le champ de Mars, à laquelle les Tribuns pouvoient présider, et où tous les citoyens Romains pouvoient se trouver; au lieu que dans les assemblées par curies, il n'y avoit que ceux qui étoient domiciliés à Rome, qui eussent droit de suffrage.

Digitized by Google

(6) *C'est un malheureux qui ne sent rien.*

NIHIL EST ILLO HOMINE LENTIUS. Ciceron emploie encore ailleurs ce même mot dans le même sens, *nominem adhuc offendi qui hæc, tam lente quam ego fero, ferret.* Epist. 13, Lib. II, et Lib. II de Orat. *Vir patiens et lentus.*

(7) *Quoiqu'il ne le fasse que par manière d'acquit.*

En effet, dès que Métellus Céler eut connu les mauvaises intentions de Clodius, il se déclara hautement contre lui, quoiqu'il fût son beau-frère.

(8) *Flavius a proposé sa loi des Champs.*

Elle est expliquée en détail dans la lettre suivante. Ce Tribun s'appeloit Lucius Flavius; il fut Préteur deux années après celle-ci. Il ne faut pas le confondre avec un autre Flavius qui vivoit dans le même temps, dont le nom propre étoit Caius, qui fut Préteur en 698, et devant qui Ciceron plaida pour Cn. Plancius.

(9) *La loi Plotia.*

On ne trouve rien de cette loi dans aucun auteur. Pighius conjecture qu'elle fut proposée vers l'an 655, par A. Plautius Sylvanus, Tribun du peuple.

Digitized by Google

(10) *Pompée se contente de jouir tranquillement du fruit de ses victoires.*

TOGULAM ILLAM PICTAM SILENTIO TUETUR SUAM. On avoit accordé à Pompée le privilége de pouvoir porter la robe triomphale aux spectacles (*a*). Cette distinction n'avoit été accordée avant lui qu'au seul Paul Emile. Dion et Velleius disent qu'il ne se servit de ce droit qu'une seul fois. Il semble néanmoins que Cicéron insinue ici le contraire. Au reste, j'ai cru qu'il valoit mieux se contenter de rendre ici le sens, que de le traduire à la lettre, *conserve en silence sa robe peinte*. On appeloit ainsi la robe triomphale, parce qu'elle étoit de différentes couleurs et relevée en or (*b*): depuis on représenta sur cette robe des personnages faits à l'aiguille, comme on le voit dans différens endroits de Claudien, et sur-tout dans Chorippus, Lib. I, num. 15.

Illic Barbaricas flexa cervice phalanges,
Occisos reges, subjectasque ordine gentes,
Pictor acu tenui multa formaverat arte.

---

(11) *Qu'ils conserveront leurs viviers, lorsqu'il n'y aura plus de République.*

On sait combien on étoit alors curieux de poissons, et qu'ils faisoient la principale partie du luxe des tables. Ciceron veut parler ici de *Lucullus*, d'*Horten-*

(*a*) Vell. Lib. II. Dion. Lib. XXXVII.

(*b*) Et latum pictæ vestis considerat aurum. (Juven. Satyr. 6.

Digitized by Google

sius, de *Philippus*, et de quelques autres Consulaires, qui auroient pu défendre la République avec plus de vigueur. Cependant Dion (Lib. XXXVII.) dit que Lucullus s'opposa fortement à la loi du Tribun Flavius, et qu'il seconda Metellus Celer et Caton.

---

(12) *Je ferai bien toutes les déclarations nécessaires pour empêcher que les Censeurs ne vous enregistrent avant votre retour.*

Apparemment qu'il n'étoit pas avantageux d'être enregistré absent. Il y avoit peut-être même une amende pour ceux qui l'étoient, à moins qu'ils n'eussent une excuse légitime. Du moins nous apprenons de Tite-Live, que la première fois que Servius Tullius fit le dénombrement du peuple, il ordonna à tous les citoyens de s'y trouver sous peine de prison et même de mort, *cum vinculorum minis mortisque*. Lib. I.

---

(13) *A l'extrémité.*

SUB LUSTRUM. Le dénombrement du peuple finissoit par une cérémonie qu'on appeloit *lustrum*, et qui étoit ainsi appelée *à luendo*, par ce qu'elle étoit regardée comme une expiation. Le Censeur tournoit trois fois autour du peuple avec les victimes qu'on devoit immoler au dieu Mars, savoir un porc, un bélier et un taureau. Delà est venu qu'on a dit *lustrare* pour *circuire*, parce que dans toutes les autres *lustrations* on faisoit faire un pareil tour aux victimes. On appeloit aussi *lustrum*, l'espace de cinq ans qu'il y avoit d'un dé-

Digitized by Google

nombrement à l'autre. (Tit. Liv. Lib. I, et Dion. Halicarn. Lib. IV.)

(14) *Cela sentira bien fort son négociant.*

Nous verrons plus bas, en parlant de l'affaire qu'Atticus avoit avec les Sycioniens, qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit entré dans plusieurs traités avec d'autres Chevaliers Romains. M. *de St-Réal* remarque fort bien, que cet endroit et plusieurs autres de ces lettres, ne peuvent s'accorder avec ce que dit Cornelius Nepos dans la vie d'Atticus, que *tout son bien étoit en fonds de terre.* (V. la Rem. 17 sur la lettre suivante).

LETTRE XIX.

(1) *Nos frères et bons alliés les Eduens.*

C'étoient les peuples du duché de Bourgogne, *Fratres nostri;* les Romains leur avoient donné ce nom, à cause de leur attachement inviolable à leur alliance. On sait assez que les *Sequanois* sont ceux de la Franche Comté, et les *Helvétiens* les Suisses. Ces derniers n'exécutèrent que deux ans après, le dessein qu'ils avoient formé d'abandonner leur pays pour en aller chercher un meilleur; projet qui alarmoit fort les Romains, comme il paroît par cette lettre. On peut voir dans le premier livre des Commentaires de César, comment il les vainquit, et les obligea à retourner dans leur pays.

(2) *Dans notre province.*

IN PROVINCIAM. La province, qui en a retenu le nom,

n'en faisoit alors qu'une partie : elle comprenoit, de plus, le Dauphiné et le Languedoc, et c'étoit ce qu'on appeloit la Gaule Narbonnoise ou Transalpine. Tout le pays qui étoit de l'autre côté des Alpes jusqu'au Rubicon, s'appeloit la Gaule Cisalpine. C'étoient ces deux Gaules que les Consuls avoient tirées au sort ; Metellus eut la Gaule Transalpine, comme il paroît par un passage de Pline. (Lib. II, cap. 67.)

(3) *Qu'on n'auroit point d'égard aux exemptions.*

Tous les citoyens Romains étoient obligés d'aller à la guerre, et l'on n'en étoit exempt que lorsqu'on avoit servi, le temps marqué par les lois. Le Sénat et les Consuls en exemptoient quelquefois certains particuliers. C'étoit aux Censeurs à examiner si ces exemptions étoient bonnes : mais il y avoit deux cas où elles n'avoient point lieu ; le premier, pendant une guerre civile, et le second, lorsque les Gaulois prenoient les armes, et qu'il étoit à craindre qu'ils ne passassent en Italie ; et cela à cause de la prise de Rome par les Gaulois, et de l'alarme où avoient été les Romains, lorsque les Cimbres et les Teutons pensèrent inonder l'Italie. Cela s'appeloit *tumultus Gallicus*. Mais lorsqu'on faisoit la guerre dans les Gaules au-delà des Alpes, cela s'appeloit simplement *bellum Gallicum*, et alors les exemtions avoient lieu. (Philip. 8. Tit. Liv. 23, 29, 40 et 43.

(4) *Q. Metellus Creticus.*

Il avoit été Consul avec Hortensius, l'an de Rome

684. Il fut surnommé *Creticus*, parce qu'il acheva de soumettre les Crétois.

---

(5) *L. Flaccus.*

Il avoit été Préteur l'année du Consulat de Cicéron; et c'est le même pour qui il fit depuis le plaidoyer qui nous est resté.

---

(6) *Pour leur donner du relief.*

τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ μύρον, *in lente unguentum*, du parfum sur des lentilles. C'étoit une expression proverbiale, pour marquer le mauvais assortiment d'une chose vile avec une chose précieuse.

---

(7) *Lentulus le fils de Clodianus.*

Cn. Cornelius Lentulus Clodianus avoit été Consul, et il s'appeloit *Clodianus*, parce qu'il étoit passé par adoption de la maison des Clodius dans celle des Lentulus. Salluste, cité par Aulu-Gelle, parle de ce Consul avec beaucoup de mépris; ce qui a fait croire à M. *de Saint-Réal*, que c'étoit aussi de lui que Ciceron parloit dans cette lettre. Mais il s'est certainement trompé. Car, avant ce Clodianus, qui fut Consul en 681, on n'en trouve point d'autre du même nom, de qui il ait pu être fils. On peut remarquer dans ces lettres, que lorsque Ciceron désigne quelqu'un par le nom de son père, c'est ordinairement un jeune homme. Il paroît que les trois ambassadeurs que l'on envoyoit dans les

Digitized by Google

Gaules, furent pris de trois Ordres différens; ce que Ciceron fait assez entendre lorsqu'il dit, *mon nom étant venu le premier parmi les Consulaires*, (*cum de Consularibus mea prima sors exiisset.* En effet,) Metellus Creticus avoit été Consul; L. Flaccus, Préteur; et Lentulus, fils de Clodianus, ne pouvoit avoir été que Questeur. Son père avoit été, non-seulement Consul, mais même Censeur. (Aul. Gell. Lib. XVIII, cap. 4. Verr. 7. pro Flacco, pro Domo.)

---

(8) *Et ce n'est que par rapport à lui que cette loi a quelque chose de populaire.*

QUÆ NIHIL POPULARE HABEBAT PRÆTER AUCTOREM. Jamais particulier dans une République ne fut plus aimé que Pompée, et l'on peut dire qu'il a été l'idole du peuple Romain. Ciceron veut donc dire que cette loi, qui contenoit plusieurs articles très-odieux, surtout le premier, qui ôtoit aux particuliers les terres qu'ils avoient achetées de la République, et dont ils jouissoient depuis près de quatre-vingts ans; que cette loi, dis-je, ne pouvoit paroître populaire, que parce que Pompée, qui étoit fort agréable au peuple, en étoit le principal promoteur. M. *de St-Réal*, contre le sentiment de tous les Commentateurs, rapporte *præter auctorem*, à Flavius, Tribun du peuple; mais outre qu'il a un rapport visible avec *auctore Pompeio*, qui précède, de plus les auteurs latins distinguent presque toujours *latorem legis* et *auctorem*. Le premier, c'étoit celui qui la proposoit, et ce ne pouvoit être qu'un Magistrat, qui, après avoir proposé sa loi, produisoit devant le peuple

Digitized by Google

quelques particuliers qui approuvoient cette loi, et conseilloient au peuple de la recevoir, et qu'on appeloit *auctores legis*. C'est dans ce sens que Cicéron reprocha depuis à Pompée, qu'il avoit été l'*auteur* de toutes les lois que César fit passer d'une manière si irrégulière pendant son Consulat. *Ille legibus per vim et contra auspicia ferendis auctor.* (Epist. 3. Lib. VIII.)

---

(9) *Qu'on exceptât les terres que la République a vendues depuis le Consulat de P. Mutius et de L. Calpurnius.*

Ils avoient été Consuls l'an 620, dans le même temps que Gracchus fit passer cette loi *des Champs*, qui excita depuis une sédition où il perdit la vie. Cette loi de Gracchus portoit entr'autres choses, qu'aucun particulier ne pourroit posséder plus de cent arpens des terres qui avoient été du domaine de la République; que ceux qui en avoient davantage seroient obligés de les abandonner, et qu'on les partageroit entre les pauvres citoyens, avec toutes les autres terres qui restoient à la République. Tout cela ne fut point exécuté, et l'on vendit depuis ces dernières terres. Flavius vouloit donc faire revivre la loi de Gracchus, et prétendoit que ces terres de la République ayant été mal vendues, on étoit en droit de les retirer des particuliers qui les avoient achetées. (Plut. in Gracc. Appian. Bel. Civ. 1. Epit. Liv. Lib. LVIII.)

---

(10) *Qu'on laissât à ceux Volterre et d'Are-*

Digitized by Google

tum celles que le même Sylla avoit confisquées, mais qui n'avoient point été partagées.

Lorsque Sylla se démit de la dictature, le Sénat confirma tout ce qu'il avoit fait pendant qu'il avoit eu la souveraine puissance; et c'est pour cela que Ciceron ne vouloit point qu'on troublât dans leur possession, ceux à qui Sylla avoit donné des terres. Mais si les raisons d'État demandoient qu'on ne changeât rien à ce qu'il avoit fait, l'équité vouloit aussi qu'on ne consommât pas les injustices qu'il avoit laissées imparfaites. Sylla avoit confisqué les terres de ceux de Volterre et d'Aretium, deux villes d'Étrurie, parce qu'elles s'étoient fortement déclarées contre lui pendant la guerre civile. Volterre avoit soutenu trois ans de siége. (Pro domo, pro Cæcinno. Epitom. Liv. Lib. LXXXIX. Strabo. Lib. V.)

---

(11) *Le Sénat rejetoit la loi toute entière sans distinction, dans la crainte qu'elle n'eût pour but de donner quelque nouvelle autorité à Pompée.*

Outre que ce partage de terres regardoit principalement les soldats qui avoient servi sous Pompée en Asie, le Sénat craignoit apparemment que, lorsque la loi auroit passé, il ne se fît donner la commission de partager ces terres, comme fit César l'année suivante, lorsqu'il eut fait passer une pareille loi. On conçoit aisément que dans une République où le peuple étoit le véritable Souverain, rien n'étoit plus propre à donner du crédit

Digitized by Google

qu'une place où l'on avoit entre ses mains la fortune des Citoyens les plus pauvres.

---

(12) *Plusieurs Tribuns s'y opposent.*

HUIC FREQUENTER INTERCEDITUR. J'ai traduit ainsi, parce qu'*intercedere* et *incessit* sont des termes qui ne regardoient que les tribuns.

---

(13) *Cette célèbre journée du cinquième décembre.*

Le jour que Ciceron fit arrêter et étrangler en prison les cinq principaux complices de Catilina, ce qui fut un coup décisif pour le salut de la République.

---

(14) *Du rusé Sicilien Epicharmus.*

Poëte comique, qui avoit servi de modèle à Plaute, comme Ménandre en servit à Afranius, et depuis à Térence.

Plautus ad exemplar Siculi properare Epicharmi. (Horat. Epist. Lib. II. Ep. 1.)

---

(15) *Parmi les Sénateurs du bas ordre.*

PEDARIORUM. '*Senatores pedarii*, [Sénateurs *pedariens* paroît mieux convenir, en francisant le mot, que *Sénateurs du bas ordre.* Voyez la note courante, p. 205], c'étoient ceux qui n'avoient point passé par les magistratures *Curules*; et ils étoient ainsi appelés

Digitized by Google

parce que tous ceux qui y avoient passé opinant avant eux, ils ne formoient point ordinairement d'avis, et se contentoient de marquer de quel sentiment ils étoient, en se rangeant du côté de celui dont ils partageoient l'opinion, ce qui s'appeloit *pedibus in sententiam ire.* Aussi on disoit d'un avis *pédaire*, que c'étoit une tête sans langue. Je dis que ces Sénateurs n'opinoient point ordinairement, parce que cela a ses exceptions; et dans cette lettre même on voit que Servilius le fils, qui n'avoit encore été que Questeur (ce qui étoit le premier degré des magistratures), opina, et que sur son avis on ajouta un article au *Senatusconsulte.* C. Bassus, cité par Aulu-Gelle, dit qu'on appeloit *senatores pedarios* ceux qui n'avoient point encore exercé de magistratures *curules*, parce qu'ils alloient au Sénat à pied, au lieu que les autres s'y faisoient porter dans leurs chaires curules. [*St-Réal* le repète d'après lui, sans doute]. Mais, outre qu'on ne doit pas hésiter à préférer l'autorité de Varron, qui est suivi par Festus, il paroît, d'ailleurs, que dans le temps de ces lettres, tous les Sénateurs alloient au Sénat à pied; ceux qui étoient incommodés, s'y faisoient porter en litière, et César même, lorsqu'il fut Dictateur, n'y alloit point autrement. Enfin Aulu-Gelle prétend que *senatores pedarii*, c'étoient ceux qui avoient droit d'entrer au Sénat, et d'y opiner quoiqu'ils ne fussent point encore proprement Sénateurs, parce qu'ils n'avoient point été aggrégés à ce Corps par les Censeurs. Mais, quel rapport cela a-t-il avec la signification du mot *pedarii*? De plus, Dion nous apprend que l'année précédente, les Censeurs avoient aggrégé au Sénat tous ceux qui avoient passé par les magistratures : il ne pouvoit

donc guère y avoir alors de ces Sénateurs *pédaires*, selon l'interprétation d'Aulu-Gelle : au lieu qu'on voit par ce que Ciceron dit ici et dans la lettre suivante, que ce furent proprement eux qui formèrent le décret qui étoit contraire à Atticus. (Aul. Gell. Lib. III, cap. 8. Dio. Lib. XXXVII.)

---

(16) *Quoique j'aie été présent lorsqu'on l'a dressé.*

Lorsqu'on dressoit un *Sénatusconsulte*, quelques-uns des Sénateurs qui étoient au Sénat lorsque l'affaire avoit passé, devoient être présens, et c'étoit ordinairement ceux qui avoient proposé ou soutenu l'affaire. On mettait leurs noms dans l'acte qui commençoit ainsi : *scribendo affuerunt*, etc. comme on peut voir dans la huitième lettre du VIIIe. Livre des Fam. où il y a un *Sénatusconsulte* tout entier.

---

(17) *Cet article en faveur des peuples libres.*

On appeloit ainsi ceux à qui les Romains, après les avoir subjugués, laissoient la liberté de se gouverner selon leurs lois, et qu'ils exemptoient aussi de tout subside; car les villes qui avoient la liberté de se gouverner selon leurs lois, mais qui n'étoient pas exemptes des impôts, s'appeloient *fœderatæ* et non pas *liberæ*. Mais pourquoi ce privilége des Sicyoniens les dispensoit-il de payer Atticus? Il falloit qu'il fût entré dans quelque traité avec d'autres Chevaliers; et le Sénat avoit déclaré que les villes libres ne seroient point sujettes à

Digitized by Google

la taxe ou subside qu'ils avoient affermé. Car s'il s'agissoit ici d'argent qu'Atticus eût prêté aux Sicyoniens, on ne voit pas comment l'exemption des subsides pouvoit dispenser de payer ses dettes. Peut-être aussi qu'Atticus avoit prêté de l'argent à ceux qui avoient pris cette ferme, et qu'ils lui avoient assigné le paiement sur ce qu'ils prétendoient leur être dû par les Sicyoniens. Enfin, en comparant cet endroit avec un autre de la fin de la lettre précédente, et avec la fin de la première lettre du IIe. Livre, on reconnoît qu'Atticus faisoit valoir son argent en le prêtant à intérêt; et qu'il s'en falloit beaucoup que tout son revenu fût en fonds de terre, comme le dit Cornelius Nepos.

(18) *P. Servilius le fils.*

Fils de P. Servilius Vatia, surnommé Isauricus, parce qu'il avoit soumis les Isauriens l'année d'après son Consulat, qui fut l'an de Rome 674. Le fils fut depuis lieutenant de César dans les Gaules, ensuite Consul avec lui en 705, et une seconde fois en 712, avec Lucius Antonius.

(19) *Panorme.*

A présent Palerme, capitale du royaume de Sicile.

(20) *Qu'afin qu'il parût qu'elle étoit d'un Romain, il y avoit semé exprès quelques fautes contre la langue.*

Lucullus avoit écrit en grec l'Histoire de la guerre

des Marses, dans laquelle il avoit servi sous Pompée. Sylla se servit aussi de lui pour écrire ses Mémoires. Il avoit, sans doute, écrit aussi les Mémoires de la Guerre contre Mithridate, où il avoit acquis tant de gloire; et je crois que c'est cette dernière Histoire dont Ciceron parle ici, et qu'il compare avec l'Histoire de son Consulat. Ce que Lucullus dit à Atticus, n'étoit qu'une plaisanterie; car il écrivoit très-bien en grec, comme Plutarque, qui en étoit bon juge, nous l'apprend. (Plut. in Lucul.)

(21) *Que cela ne se fait point.*

A la lettre, *qui est-ce qui loue son père?* Si la bienséance ne permet pas de louer son père, à plus forte raison ne permet-elle pas de se louer soi-même. Ce sens est très-simple et très-naturel; et je trouve aussi bien que M. *de St-Réal*, qu'on n'en peut point donner d'autre à cet endroit. Il y avoit un proverbe grec qui disoit: *Qui est-ce qui loue son père, sinon les enfans malheureux?* C'est-à-dire, selon Plutarque qui cite ce proverbe au commencement de la vie d'Aratus, les enfans qui n'ayant aucun mérite personnel, s'en veulent faire un de celui de leur père. Mais cela n'a aucun rapport avec ce que dit ici Ciceron, ni avec la réponse qui suit. Aussi Malespine dit que quelques savans corrigeoient τις ποτε επαινεσει, au lieu de πατηρ αινησει. *Qui est-ce qui vous approuvera de vous louer ainsi?* Mais cette correction n'est point nécessaire.

(22) *Cossinius.*

Ami particulier d'Atticus, comme il paroît par la 21e. lettre du XIIIe. Livre des Fam. Il en est parlé dans plusieurs de ces lettres, et dans Varron. (Lib. II. de re Rustic. cap. 3.)

LETTRE XX.

(1) *Pompeii.*

Ville auprès de Naples, et au pied du mont Vésuve. Elle fut consumée par le même incendie dans lequel périt Pline.

(2) *Et qu'il se livre trop à la multitude.*

M. *de St-Réal* traduit *populare* par *vulgaire*; mais ce n'est point certainement le sens de ce mot. Il signifie ici la même chose que dans la première lettre du Livre suivant, où Ciceron parlant du même Pompée, dit qu'il avoit travaillé à le rendre meilleur, et moins dévoué aux fantaisies du peuple: *Et aliquid de populari levitate deponeret.* Et Ciceron parlant de lui-même dans la lettre précédente, pour marquer qu'il ne prostitue point sa conduite au gré de la canaille, dit: *Nec tamen quicquam populare ac dissolutum* (*à me fit*).

(3) *Ce que vous appelez le partage qui m'est échu.*

EAM, QUAM MIHI DICIS OBTIGISSE σπάρτην. Il fait allu-

Digitized by Google

sion au proverbe grec, σπάρτην ἔλαχες τοῦτην κόσμει. Vous êtes né à Sparte, suivez-en les mœurs, et ne dégénérez point de la vertu de vos ancêtres.

(4) *Rhinton.*

Poëte comique Grec, né à Tarente. Athénée cite une comédie de lui, intitulée *Amphytrion*; elle avoit apparemment servi de modèle à Plaute. (Athen. Lib. III. Poll. Lib. VII et X.)

(5) *Les Sénateurs du bas ordre se rangèrent tout courant à cet avis.*

RAPTIM IN EAM SENTENTIAM PEDARII CUCURRERUNT. Il se sert de cette expression, pour marquer la manière dont ils avoient opiné, c'est-à-dire, en se rangeant du côté de celui qui avoit formé l'avis, *per discessionem.* (V. la Rem. 15 sur la lettre précédente).

(6) *Une vraie flétrissure pour Pompée.*

ὑπώπιον, selon la force de l'étymologie, signifie une meurtrissure sous l'œil, et se prend en général pour toutes sortes de meurtrissures. Dans le figuré il signifie une flétrissure, une tache, un affront.

(7) *L. Papirius Pœtus.*

C'est ce galant homme à qui Cicéron écrivit depuis plusieurs lettres, qui sont dans le neuvième Livre des

Digitized by Google

Familières, où l'on voit qu'il entendoit à merveille la fine plaisanterie. Servius Clodius étoit un grand homme de lettres et un très-fin critique: ainsi Ciceron avoit lieu de croire que sa bibliothèque étoit bien composée. (Epist. 16, Lib. IX. Fam. Aul. Gell. Lib. XIII, cap. 21. Plin. Lib. XXIII, cap. 4. Sueton. de Clar. Orat.)

(8) *Cincius m'ayant assuré que la loi qui porte son nom, ne défendoit pas de recevoir de pareils présens.*

C'est une plaisanterie qui roule sur ce que *Cincius* étoit également le nom de l'agent d'Atticus, et celui du Tribun qui avoit fait passer une loi par laquelle les donations faites à d'autres qu'à des proches, étoient limitées à une certaine valeur. Ciceron se sert donc, en plaisantant, de l'autorité de Cincius, comme s'il devoit mieux entrer qu'un autre dans l'esprit de cette loi, parce qu'elle portoit son nom. Elle avoit été faite pour mettre un frein à l'avidité des Sénateurs, qui s'étoient mis sur le pied de rançonner leurs cliens, en se faisant faire des présens par eux. *Quia vectigalis jam et stipendiaria plebs esse Senatui coeperat.* (T. Liv. Lib. XXXIV. Lib. II de Orat.)

LIVRE II.

LETTRE I.

(1) ANTIUM.

Ciceron y avoit une maison, comme ont peut le voir dans la 8e. lettre du IVe. Livre.

(2) *Sans aucun regret, aux combats de Gladiateurs.*

Ciceron marque en détail, dans la première lettre du septième livre des *Familières*, combien il avoit peu de goût pour ces sortes de spectacles: il dit que l'ami à qui il écrit n'en avoit pas plus que lui, et je crois que les honnêtes gens de ce temps-là n'en avoient pas davantage; mais dans une République, il faut donner bien des choses au goût du peuple. [*Quæ populares admirationem habuerunt*, écrit-il à Marius (a), *delectationem tibi nullam attulissent*].

(3) *Isocrate.*

Fameux Rhéteur d'Athènes, dont nous avons encore plusieurs harangues, mais qui n'ont point été prononcées. Comme il n'avoit ni la force ni les talens

(a) *Ep. Famil.* tom. 2, pag. 262, présente édition in-8°.

Digitized by Google

extérieurs nécessaires pour parler en public, il se réduisit à donner des préceptes, et forma les plus grands Orateurs de son temps. On prétend néanmoins que Démosthène ne fut point de ses disciples, et cela parce qu'il n'eut pas le moyen de lui payer ce qu'il prenoit d'eux; car ce Rhéteur avoit mis ses leçons à fort haut prix. Il est bien sûr du moins que l'éloquence de Démosthène n'est point dans le goût de celle d'Isocrate, et qu'elle tient bien plus de la manière de Périclès et de Thucidide. (Plut. vit. decem Rhet. et in Demosth.)

(4) *Quelques couleurs d'Aristote.*

On peut juger par ce qui nous reste de lui sur la Rhétorique, qu'il a été un plus grand maître dans cet art, et qu'il en a mieux connu les secrets que ceux de la nature.

(5) *Corcyre.*

Ville capitale d'une île du même nom dans la mer Ionienne, vis-à-vis la côte d'Épire, maintenant Corfou, sous la dénomination de la République de Venise.

(6) *Posidonius.*

Philosophe Stoïcien, sous qui Ciceron avoit étudié à Rhodes. Il y a dans le texte *Rhodo Posidonius*, et M. *de St-Réal* a pris *Rhodo* pour un surnom de ce philosophe: cependant ni dans Athénée, ni dans Suidas, ni dans Plutarque, ni dans une infinité d'autres en-

Digitized by Google

droits où Ciceron parle de lui, il n'est appelé que Posidonius. Je crois donc que *Rhodo*, est ici un ablatif qui a rapport à *scripsit ;* ou bien que *Rhodo* est ici pour *Rhodius*, comme dans Plaute *Asin. act. 1, scen. 4. Periphanes Rhodo mercator dives*, Périphane, riche marchand de Rhodes. Posidonius étoit d'Apamée en Syrie, mais il avoit passé la plus grande partie de sa vie à Rhodes, où il apprit la philosophie, sous Panétius, fameux Stoïcien dont il fut le successeur.

(7) *Votre concitoyen Démosthène.*

Atticus avoit passé une partie de sa vie à Athènes, où il se retira dans le temps des guerres civiles de Sylla et de Marius. L'inclination qu'il avoit pour cette ville, et son habileté dans la langue grecque, lui firent donner le surnom par lequel il fut plus connu depuis, que par son nom de famille. C'est pour cela que Cicéron l'appelle le concitoyen de Démosthène: non pas qu'il fût véritablement citoyen d'Athènes; les Athéniens lui avoient offert cette qualité, mais il ne l'accepta pas, parce qu'un citoyen Romain ne pouvait l'être d'aucune autre ville, comme Ciceron le dit positivement dans l'oraison *pro Balbo.*

(8) *Les discours publics qu'on pourra appeler mes harangues consulaires.*

C'est-à-dire, celles qu'il avoit faites comme Consul, et sur les affaires qui regardoient l'État. L'oraison pour *Rabirius* étoit de ce genre, aussi bien que les autres. On

Digitized by Google

l'avoit mis en justice, parce qu'il avoit tué vingt-sept ans auparavant Saturninus, Tribun séditieux. Comme *Rabirius* n'agit, dans cette occasion, que par l'autorité et selon l'intention du Sénat, son affaire devenoit celle de ce corps; et c'est pour cela que Ciceron compte cette harangue parmi les discours publics qu'il appelle Consulaires. Il ne parle pas de l'oraison *pro Murœnâ*, parce que c'étoit un simple plaidoyer, dont le sujet n'intéressoit point la République.

---

(9) *La première et la seconde sont sur la loi des Champs.*

Lois proposée par le Tribun Rullus, et que Ciceron empêcha de passer. Nous les avons toutes deux; on a perdu seulement le commencement de la première.

---

(10) *La troisième pour Othon.*

Othon avoit été Tribun quatre ans avant le Consulat de Ciceron, et il fit passer une loi qui donnoit aux Chevaliers une place distinguée aux spectacles, au lieu que jusqu'alors ils avoient été mêlés avec le peuple. Othon ayant donc paru à des jeux qui se faisoient au commencement du Consulat de Ciceron, le peuple siffla; les Chevaliers au contraire se levèrent pour lui faire honneur, et battirent des mains. On en vint de part et d'autre aux injures. Ciceron appréhendant que ce tumulte n'eût des suites fâcheuses, assembla le peuple dans le temple de Bellone; et son éloquence eut tant de force en cette occasion, qu'il leur fit agréer, contre

Digitized by Google

leurs propres intérêts, ce qu'Othon avoit fait; ils retournèrent au théâtre, où ils donnèrent à Othon d'aussi grands applaudissemens qu'il en avoit reçus des Chevaliers. Au reste, cet *Othon* n'a rien de commun avec l'Empereur du même nom : celui-ci s'appeloit *Salvius*, et le Tribun dont nous venons de parler, *Roscius;* ainsi ils étoient de familles différentes. On trouve encore le surnom d'Othon dans la famille Junia. (Pro Muræna. Ascon. in Cornelian. Plut. in Cicer. Dio. Lib. XXXVI. Plin. Lib. VII, cap. 30.)

---

(11) *Sur les enfans de ceux qui avoient été proscrits par Sylla.*

Ce Dictateur les avoit fait exclure pour toujours des magistratures. Ils voulurent, pendant le Consulat de Ciceron, faire casser cette loi, mais il s'y opposa. Nous avons déjà dit que lorsque Sylla se démit de la Dictature, on confirma tout ce qu'il avoit fait. Il falloit donc s'en tenir à cela; sans quoi il étoit à craindre qu'on entreprît bientôt de faire casser toutes les autres lois de ce Dictateur; et certainement, si les enfans de ceux qu'il avoit proscrits, avoient été admis aux magistratures, il n'auroit pas tenu à eux de renverser tout ce qui avoit été fait sous un gouvernement qui leur étoit si odieux, ce qui auroit mis le trouble dans la République. Ce fut le motif qui porta Ciceron à s'opposer à la tentative qu'ils firent pour faire casser cette loi, quoiqu'il en sentît toute la dureté et l'injustice, comme il l'explique lui-même dans l'invective contre Pison. Lorsque César fut le maître, il rétablit dans tous

Digitized by Google

les droits des citoyens les enfans des proscrits. Cela étoit bien naturel, car peu s'en étoit fallu qu'il ne l'eût été lui-même; et Sylla, obligé de céder aux instances de ses amis, leur dit, je vous prédis que vous retrouverez un jour dans ce jeune homme plusieurs Marius. (Dio. Lib. XXXVII. Plin. Lib. VII, cap. 30. Plut. Cæsar. Sueton. Jul.)

(12) *Sur la renonciation que je fis devant le peuple au Gouvernement qui m'étoit échu.*

Il avoit déjà échangé avec son collègue celui de Macédoine qui lui étoit échu par le sort, contre celui des Gaules, qu'il fit donner à Metellus Celer alors Préteur. (Epist. 2, Lib. V, Fam.)

(13) *Celle qui chassa Catilina.*

Ciceron ayant parlé fortement contre lui dans le Sénat, il vit bien que ses desseins étoient éventés; et il sortit le lendemain de Rome, pour aller joindre les troupes qu'on lui avoit ramassées dans l'Italie.

(14) *Le jour de la dénonciation des Allobroges.*

Ciceron présenta au Sénat les députés de cette province, qui déclarèrent que Lentulus, l'un des complices de Catilina, avoit agi secrètement pour les faire révolter, et ils produisirent même les lettres dont ils étoient chargés.

Digitized by Google

(15) *Après avoir déclaré, il n'y a que deux jours, en Sicile, qu'il demanderoit l'Édilité.*

Clodius étoit, l'année précédente, Questeur en Sicile, et le premier degré après la Questure pour les Patriciens, c'étoit l'Édilité; au lieu que les Plébéïens pouvoient être Tribuns avant que d'être Édiles. Clodius ne vouloit pas déclarer, avant le temps, le dessein qu'il avoit de se faire adopter par un Plébéïen; et c'est pour cela qu'il disoit qu'il demanderoit l'Édilité.

Il y a dans le texte, *cum in Sicilia Here Ædilitatem se petere dictitasset.* Je lis avec Junius *Here* ou *Heri*, qui signifie ici la même chose qu'en grec χθὲς καὶ πρώην, depuis peu. Il y a une grande variété dans les manuscrits. Les conjectures des autres critiques me paroissent insoutenables; et si celle de Junius n'est pas entièrement sûre, elle fait du moins un bon sens, et qui a rapport à ce que dit Ciceron de la légèreté de Clodius.

---

(16) *Qu'il étoit bien allé en trois heures de Rome à Interamnes.*

Voyez la 2e. Rem. sur la 10e. lettre du Ier. Livre.

---

(17) *Que ce n'étoit pas la première fois qu'il étoit entré de nuit.*

Ciceron entend parler des mystères de la bonne Déesse qui se faisoient la nuit, comme on le voit dans sa vie, où Plutarque dit, que le jour qu'on les célébra chez lui.

Digitized by Google

l'année de son Consulat, il fut obligé d'aller coucher chez un de ses amis.

---

(18) *Et qu'il eût été à souhaiter que dans certaines occasions il eût trouvé quelqu'un sur son chemin.*

NON ESSE ITUM OBVIAM, NE TUM QUIDEM CUM IRI MAXIME DEBUIT. Ciceron joue ici sur la double signification de *ire obviam*, qui signifie également *aller au-devant* et *s'opposer*. Il m'a paru que l'expression française *trouver quelqu'un sur son chemin*, conservoit assez bien cette équivoque.

---

(19) *Moi qui ne suis leur patron que depuis peu.*

C'est-à-dire, depuis qu'il avoit été Questeur en Sicile. Les personnes de distintion protégeoient d'une manière particulière les provinces où ils avoient exercé quelque magistrature. Ciceron avoit été Questeur en Sicile, aussi bien que Clodius.

---

(20) *Vous les lui ferez bien lever tous deux quand il vous plaira.*

Je n'ai garde de rapporter ici les différens endroits des auteurs grecs et latins, qui ont rapport au sens obscène caché sous ces paroles. Il suffit qu'on sache que Ciceron fait allusion au commerce incestueux de Clodius avec sa sœur.

Digitized by Google

(21) *Ennemie déclarée et de son mari, et même de Fabius, parce qu'elle trouve mauvais qu'ils soient de mes amis.*

On connoît plusieurs Fabius du temps de ces lettres; il n'est pas fort important de savoir duquel il s'agit ici. Ce qui paroît bien clairement, c'est que Ciceron veut faire entendre que ce Fabius avoit été le galant de cette dame, qui en changeoit souvent.

---

(22) *Qui pendant mon Consulat, et sous votre conduite, s'étoient déclarés si hautement pour le Sénat.*

Dans le temps de la conjuration de Catilina, Ciceron fit assembler les Chevaliers dans le temple de la Concorde, et les exhorta à demeurer unis avec le Sénat, dans une conjoncture où l'union des deux Ordres étoit si nécessaire pour sauver la République; et le grand crédit qu'Atticus avoit parmi les Chevaliers lui fut alors fort utile. C'est ce que veut dire Ciceron par ces paroles, *quem in clivo Capitolino te signifero ac principe collocaram :* à la lettre, *que j'avois placé sur le penchant du Capitole, où vous leur servites de chef et de porte-enseigne.* Le temple de la Concorde étoit sur le *mont Capitolain.* Cette métaphore, tirée de la milice, n'auroit point eu de grace en français, et ne feroit pas si bien entendre la suite du discours de Cicéron, que la manière dont je l'ai tourné. (Catilin. 4, post redit. in Senat. Philipp. 2.)

Digitized by Google

(23) *Maintenant que nos Grands mettent tout leur bonheur et toute leur gloire à avoir de vieux barbeaux qui viennent manger à la main.*

Voy. la Rem. 11 sur la 18e. lettre du Ier. Livre.

---

(24) *Lorsqu'on a mené en prison le Consul Metellus.*

Le Tribun Flavius voyant que Métellus s'opposoit opiniâtrement à la loi qu'il avoit proposée, le fit mener en prison; car le pouvoir des Tribuns s'étendoit jusques-là. Metellus s'y laissa conduire, mais il y convoqua le Sénat, qui aussitôt le suivit. Flavius fit mettre le banc des Tribuns devant la porte, et dit aux Sénateurs, que s'ils vouloient entrer, ils n'avoient qu'à faire abattre les murs. La personne des Tribuns étoit sacrée et inviolable; ainsi il ne craignoit pas qu'on usât contre lui de violence. Mais Pompée qui le soutenoit, appréhendant que les choses n'allassent plus loin, et que les autres Tribuns ne s'opposassent à Flavius, lui fit dire de tirer le Consul de prison, et d'attendre un temps plus favorable pour faire passer la loi qu'il avoit proposée. (Dio. Lib. XXXVII.)

---

(25) *Nasica.*

C'est le Scipion dont nous avons déjà parlé sur la dixième lettre du Ier. Livre. Il descendoit du cousin-germain du premier Africain, qui fut Consul en 562,

et qui le premier de cette illustre Maison porta le surnom de Nasica. On ne sait de quoi le Scipion dont Ciceron parle ici, fut accusé par Favonius; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il avoit été son compétiteur, et que Favonius l'accusa de brigue, *ambitus*, comme faisoient ceux qui avoient été refusés.

---

(26) *Il a fait une harangue si médiocre.*

Malespine corrige ici le texte, et il lit *moleste* au lieu de *modeste*. Mais je ne vois point que cette correction soit nécessaire; on lit *modeste* dans tous les manuscrits et dans toutes les éditions. Il paroît que Ciceron joue ici sur le double sens de *modeste*. Favonius prétendoit que sa harangue n'avoit point été trop forte, et Ciceron fait entendre qu'en effet il n'y avoit rien de plus foible.

---

(27) *Qu'on diroit qu'il a travaillé à Rhodes, plutôt dans quelque moulin que sous Molon.*

Molon, Fameux maître de rhétorique [qui enseignoit à Rhodes], sous qui tous les Romains de ce temps-là qui vouloient se perfectionner dans l'éloquence, alloient se former. (Plut. Cæs. et Cicer. Sueton. Jul. cap. 4. De Cl. Orat.)

---

(28) *Il recommence sa poursuite par zèle, à ce qu'il dit, pour la République.*

Ciceron se moque de Favonius, qui se croyoit un homme d'importance, et qui prétendoit qu'il seroit fort

Digitized by Google

avantageux à la République, qu'il fût en place dans la conjoncture présente, où les gens du bon parti craignoient tout du Consulat de César.

---

(29) *A cela près que je me suis abîmé de dettes pour les bâtir.*

Je ne sais s'il est nécessaire que je rende compte pourquoi je n'ai pas traduit à la lettre, *qu'elles m'ont accablé d'airain, non pas de celui de Corinthe, mais de celui que l'on trouve chez les banquiers qui sont autour de la place.* On voit bien que cela ne pouvoit avoir aucun agrément en français; peut-être même ne trouvera-t-on pas que cela en ait beaucoup en latin. On sait que l'airain de Corinthe étoit une composition de différens métaux, et qu'il fut ainsi appelé, parce qu'on prétendoit qu'il s'en forma une pareille à l'incendie de Corinthe. L'on sait aussi que l'on appeloit *as* toute sorte de monnoies, parce que dans les premiers temps les Romains n'en avoient que de cuivre : la première monnoie d'argent fut frappée en quatre cent quatre-vingt-quatre. (Voyez Plin. Lib. XXXIII, cap. 3. et Lib. XXXIV, cap. 2.)

---

(30) *Moi qui ai empêché autrefois une banqueroute générale.*

C'est que presque tous les complices de Catilina étoient abîmés de dettes; et c'étoit une des principales raisons qui les avoit engagés à tenter de tout bouleverser.

Digitized by Google

(31) *Ma traduction des Pronostics d'Aratus.*

Aratus, Poëte grec, né à Soli en Cilicie. Ciceron avoit aussi traduit son poëme des Phénomènes; il nous reste d'assez grands fragmens de l'un et de l'autre.

---

(32) *Octavius.*

Père de l'empereur Auguste. Il avoit été Préteur l'année précédente, et il étoit alors Gouverneur de Macédoine.

---

(33) *Ni en général que vous en eussiez de pareilles.*

ET TE IN TOCULLIONIBUS NON HABEBAM. TOCULLIO est un diminutif qui vient de *τόκος fœnus*, et signifie ici un homme qui fait valoir son argent à intérêt, et qui ne néglige pas les plus petits profits. [Il n'est donc pas vrai que tout le reveuu d'Atticus consistât en fonds de terre, ainsi que l'historien de sa vie l'a supposé. Il y a plus: suivant *St. Réal*, TOCULLIO signifie, non-seulement un usurier, mais un petit usurier; par où il semble que Ciceron ait voulu reprocher doucement à Atticus un trafic peu digne de sa fortune, et sur-tout de son caractère.]

Digitized by Google

LETTRE II.

(1) *Ayez bien soin, je vous prie, de notre cher neveu, il nous regarde déjà comme des hommes extraordinaires.*

EI NOS θεῖοι VIDEMUR. Ciceron dit de même dans une autre lettre, en parlant de son fils qui étoit encore plus jeune que son neveu, *qu'il étoit déja un grand républicain.* Comme θεῖος signifie aussi *patruus*, on donne encore un autre sens à cet endroit, *ei nos patrui videmur*, il trouve que j'ai pour lui la sévérité d'un oncle. On sait que la sévérité des oncles étoit alors passée en proverbe, *cum sapimus patruos*, dit Perse; et Horace, *patruæ verbera linguæ.* Il y a ici une grande variété dans les manuscrits, et peut-être n'avons-nous pas la véritable leçon. Muret qui avoit lu dans un ancien manuscrit CVNOCTIN, corrige συ νοσεῖν, ce qui fait un très-bon sens; *je suis si inquiet de sa maladie, qu'il semble que je sois malade avec lui.* Atticus avoit, sans doute, mandé à son ami que leur neveu étoit malade, et là-dessus Ciceron le lui recommande; car je remarque qu'il ne se sert jamais de cette expression, *curare aliquem*, qu'en parlant des soins de la santé: ce qu'il me seroit aisé de justifier par plusieurs exemples, si je n'appréhendois de fatiguer le lecteur par ce détail de citations. Je me contenterai d'un exemple tiré de ces lettres. *Pinarium, quem mihi commendas, diligentissime Dejotarus curat graviter ægrum.* Epist. 1, Lib. VI. M. *de St.-Réal,* qui se livre volontiers au penchant qu'il a à moraliser, suppose ici gratuitement qu'il s'agit des soins de l'éducation, et fait une

Digitized by Google

grande remarque de quatre pages sur la mauvaise éducation qu'il prétend qu'on donne à présent aux enfans.

(2) *Pelléniens.*

Habitans d'un petit territoire d'Achaïe, dont la capitale s'appeloit Pellène : elle avoit été bâtie par Pellès, aïeul d'Amphion : elle étoit à soixante stades de la mer, du côté de Sycione. (Strab. Lib. VIII. Apollon. Rhod. Carm. Lib. 1er. v. 177.)

(3) *Dicœarque.*

Philosophe et historien né à Messine, en Sicile. Il avoit écrit sur le Gouvernement des Pelléniens, des Corinthiens, et des Athéniens; et il y a apparence que c'est cet Ouvrage que Ciceron appelle ailleurs τριπολιτικὸν. (Epist. 32. Lib. XIII.)

(4) *Procilius.*

Grammairien cité par Pline et par Varron, mais dont on ne sait rien de particulier.

(5) *Hérode.*

Philosophe Athénien, que Ciceron chargea depuis de veiller sur son fils pendant qu'il étudia à Athènes. (Ep. 10. Lib. XVI. et Plut in Ciceron.)

Digitized by Google

(6) *J'aurois mieux aimé être complice de la conjuration que de m'y opposer, si j'avois cru que cela dût m'engager à l'entendre sur cette matière.*

Hérode avoit sans doute écrit une histoire du Consulat de Ciceron, dont la conjuration de Catilina étoit le bel endroit. Il l'avoit lu à Atticus pendant qu'il étoit à Athènes, et en avoit envoyé quelque chose à Ciceron, qui n'en avoit pas été content.

---

(7) *Lollius.*

On trouve un Lollius dont il est parlé dans la vie de Caton; c'étoit aussi le nom de famille de Palicanus, dont nous avons déjà parlé. Mais il n'est pas fort important de savoir de qui il s'agit ici, non plus que de deviner qui étoit le Vinius de cette lettre. Je ne m'attacherai qu'à faire connoître ceux qui avoient alors part aux affaires de la République, ou qui se sont rendus recommandables par d'autres endroits, comme par leur science.

---

(8) *Antoine n'arrive point, et l'on veut faire juger son affaire.*

Antoine avoit été accusé de concussion, et aussi d'avoir eu part à la conjuration de Catilina; et quoiqu'il eût commandé l'armée qui le défit en Etrurie, on ne doutoit point qu'il ne lui eut été d'abord favorable. On ne put le convaincre de cette complicité; mais les violens soupçons qu'on avoit contre lui, furent cause qu'on

Digitized by Google

le jugea avec beaucoup plus de rigueur sur le fait de concussion. L'éloquence de Ciceron, qui plaida pour lui, ne put le sauver; il fut condamné à un bannissement perpétuel. (Pro Sext. in Pison. Dio. Lib. XXXVII. Plut. in Ciceron). [Cet Antoine, *Caius Antonius*, étoit l'oncle du fameux Marc-Antoine; il en est parlé dans la lettre 10 du Ier. livre. On peut voir aussi comment Ciceron s'exprimoit à son égard dans celle qu'il lui écrivoit deux ans auparavant, Liv. V des *Familières*, tome II, page 24 de la présente édition *in*-8°.]

(9) *Nigidius.*

C. Nigidius Figulus; il fut Tribun l'année suivante. Il paroît par cet endroit qu'il étoit déjà entré en charge. Ainsi il faut que cette lettre ait été écrite au mois de décembre; car les Tribuns entroient en charge le 10 de ce mois.

(10) *Venez souper chez moi à Rome le dernier de ce mois.*

C'est que Ciceron devoit arriver ce jour-là, pour se trouver le lendemain au Sénat, qui se tenoit tous les premiers jours du mois, et dont l'assemblée la plus solennelle étoit celle du premier de janvier, parce que les Consuls entroient en charge.

LETTRE III.

On ne peut entendre et expliquer cette lettre, qu'on

Digitized by Google

n'ait déterminé auparavant si elle a été écrite de quelque maison de campagne de Ciceron, à Atticus qui étoit à Rome, ou de Rome à Atticus qui étoit alors à la campagne. M. *de St-Réal* ne conçoit pas comment les Commentateurs ont suivi le premier sentiment; j'avoue néanmoins qu'après avoir examiné cette lettre avec un grand soin, j'ai trouvé comme eux qu'elle ne pouvoit avoir été écrite que de la campagne. Le lecteur en jugera. 1°. C'est une réponse à une lettre d'Atticus, qui avoit mandé plusieurs nouvelles à Ciceron, comme il paroît par ces mots: *Je me doute sur ce que vous me mandez, que Pompée s'est aussi servi de son autorité dans cette affaire.... nous saurons ce qui en est, quand vous serez ici.* 2°. Ciceron étoit à la campagne dans la lettre précédente qui, selon M. *de St.-Réal* même, a été écrite au mois de décembre, et Ciceron ne comptoit d'être à Rome qu'à la fin du mois, comme on peut voir dans la dernière Remarque. Or cette lettre-ci a été aussi écrite dans le même mois de décembre, puisque les Compitales n'étoient point encore passés, et que, selon M. *de St.-Réal*, ils se célébroient alors vers le temps des Saturnales, c'est-à-dire vers la fin de décembre; cela paroît encore par ces mots, *Venio nunc ad mensem januarium*, c'est-à-dire au nouveau Consulat, qui commençoit le premier janvier. 3°. Atticus avoit parlé, dans sa lettre à Ciceron, du bâtiment qu'il faisoit faire, et où il trouvoit quelque chose à redire: il est sûr par la lettre suivante et par la sixième de ce Livre, que c'étoit à Rome que Ciceron faisoit bâtir: donc Atticus étoit à Rome. 4°. Il prie Atticus de venir passer avec lui les Compitales, et l'on voit par-tout dans

Digitized by Google

ces lettres, que Ciceron passoit à la campagne les jours des fêtes et des jeux. 5°. Ciceron prie Atticus de lui apporter un livre qui étoit dans la bibliothèque de son frère : M. *de St.-Réal* ne sauve cet endroit qu'en supposant que pendant que Q. Cicéron étoit en Asie, Atticus étoit dans quelqu'une de ses maisons de campagne où étoient ses livres.

Voyons maintenant les raisons de M. *de St-Réal;* tout se réduit à ces mots, *hic sunt hæc*, qu'il traduit *voilà ce qui se passe ici;* mais j'ose assurer que lorsqu'on aura examiné ce qui précède et ce qui suit, on verra que ces mots ont ici tout un autre sens. Dans les douze ou quinze lignes qui précèdent, il ne s'agit point de nouvelles. C'est un raisonnement que fait Ciceron, sur les différens partis qu'il y avoit à prendre par rapport à la loi des Champs que César devoit proposer; et à propos de ce que Balbus lui avoit dit, que César comptoit qu'il lui seroit favorable, il dit : *Voici l'avantage que je trouverois à tout ceci..... si je veux me lier avec César, je me reconcilierai par-là avec mes ennemis*, etc. *D'un autre côté je suis combattu, etc.* Si Ciceron dit que Cornelius Balbus étoit venu chez lui, il pouvoit aussi bien l'être venu voir à la campagne qu'à la ville. Ceux mêmes qui savent parfaitement le latin, sentiront que *fuit apud me*, signifie ici la même chose que *mansit*, a passé quelque temps avec moi.

---

(1) *Je crois que je dois commencer par vous remercier de vos bonnes nouvelles.*

PRIMUM UT OPINOR, ἐυαγγέλια sup. *tibi debeo.* Εὐαγγέλια

signifie et les bonnes nouvelles, et encore plus souvent la récompense qu'on donnoit à ceux qui les apportoient.

---

(2) *Valerius a donc été absous.*

Il ne s'agit pas ici de Valerius Flaccus, qui ne fut jugé que sur la fin de l'année suivante, comme on le verra dans la dernière lettre de ce Livre. Cela ne peut pas s'entendre de Valerius Messala, qui avoit été Consul l'année précédente : Hortensius, qui étoit son oncle et son beau-père, plaida aussi depuis pour lui; mais il ne fut accusé que plusieurs années après cette lettre, et il devoit être alors dans quelque Gouvernement qu'il avoit eu après son Consulat. Peut-être est-ce un autre Valerius, Jurisconsulte, et ami particulier de Ciceron, qui en parle dans plusieurs de ses lettres, [et à qui est adressée la lettre 10 du Liv. Ier. des *Familières*, dont il parle encore au Liv. III, épît. 1, et qu'il traitoit, en général, très-librement].

---

(3) *Atilius.*

C'est le nom d'une famille très-illustre qui avoit eu plusieurs Consuls, et même un Dictateur; mais on ne sait de quel particulier de cette famille il s'agit ici; on n'en trouve même aucun qui ait fait quelque figure dans le temps de ces lettres; car il n'y a pas d'apparence que C. Atilius Serranus, qui avoit été Consul trente-six ans auparavant, fût encore en vie. On trouve bien un Atilius Gavianus, qui fut Tribun en 696; mais

Digitized by Google

c'étoit un homme d'une naissance obscure, qui étoit passé par adoption dans la famille Atilia, et son nom propre étoit Sextus, et non Caius. Il y a même beaucoup de variété dans les manuscrits, et après tout il n'est pas fort important de savoir de qui il s'agit ici. Je ne m'y suis arrêté si long-temps, que pour faire voir que si je ne puis point donner de lumière à quelques endroits, ce n'est pas manque d'attention et de recherches.

---

(4) *Pompée.*

EPICRATEM. C'est un de ces noms énigmatiques que Ciceron donna à Pompée dans plusieurs de ces lettres; il signifie *fort puissant.*

---

(5) *S'est aussi servi de son autorité.*

LASCIVUM FUISSE. J'interprète ce mot comme Gronovius, *protervum petulantem in judicibus urgendis ut absolverent,* et ce sens a rapport avec ce que Ciceron ajoute des airs de soldat que Pompée se donnoit. Ceux qui savent bien le latin, n'ont pas besoin que je les avertisse que *lascivus* a souvent en latin un sens fort différent de celui que nous avons attaché au mot français qui en vient.

---

(6) *L'affectation de sa chaussure militaire.*

CALIGÆ; c'étoient des espèces de demi-bottines qu'on ne portoit qu'à la guerre.

Digitized by Google

(7) *Le bandeau blanc dont il enveloppe sa jambe.*

Les Romains avoient ordinairement les jambes nues, et il n'y avoit que ceux qui étoient incommodés qui pussent les couvrir sans qu'on le trouvât extraordinaire. Pompée étoit dans ce cas, car il avoit mal à une jambe. De quoi donc est-ce qu'on se plaignoit? c'étoit qu'il l'enveloppât de bandes blanches, parce que le diadème des Rois étoit une bande de cette même couleur. C'étoit chercher querelle, et Ammien Marcellin a eu raison de dire, que c'étoit un raisonnement assez plat que celui de Favonius, qui disoit, il n'importe en quelle partie du corps Pompée porte le diadème: *Nihil interesse oblaterantes argumento subfrigido, quam partem corporis redimiret Regiæ majestatis insigni.* Ce que Valère Maxime appelle avec raison une chicane, *exigui panni cavillatione regias ejus vires exprobans* Lib. VI. Ciceron reproche ailleurs à Clodius, qu'il enveloppoit ses jambes avec des bandes de couleur de pourpre (*de Arusp. Respons.*) Et d'un autre côté, on reprochoit à Ciceron qu'il portoit une robe jusqu'aux talons comme les femmes, pour chasser les difformités qu'il avoit aux jambes: petits objets que la haine grossissoit; reproches peu dignes de la gravité et de l'esprit des Romains.

---

(8) *Vous vous faites une affaire avec Cyrus.*

A la lettre, *que vous attaquez la Cyropédie*, livre de Xénophon, qui est moins une Histoire du Roi Cyrus,

Digitized by Google

qu'un modèle pour tous les Princes. C'est un jeu de mots sur ce que son Architecte s'appeloit aussi Cyrus.

Cyrus ille à Xenophonte non ad Historiæ fidem scriptus, sed effigiem justi imperii. « Tel fut le Cyrus de Xénophon; mais il nous représente moins une vérité historique, que l'image d'un Empire soutenu par la justice » : Epist. 1, Lib. I, ad Q. Fr. [Tom. V des *Lettres familières*, page 240 de la présente édition *in*-8°.]

---

(9) *Que des fenêtres larges ne faisoient pas un si agréable effet pour la vue.*

VIRIDARIORUM διαφασις, etc. C'est ainsi que Lambin, Bossius et Grævius lisent après les meilleurs manuscrits. Quelques éditions [notamment celle de d'*Olivet*] portent *radiorum*, et cette leçon a pu venir de ce que les copistes ou les éditeurs n'ont pas compris le sens de l'autre leçon; car il n'est que trop ordinaire aux critiques de se trop presser de changer le texte, au lieu de s'attacher à l'entendre; ἰσχνοις *radiorum* qui est plus plus bas, a pu aussi les déterminer. *Viridariorum* διαφασις signifie la représentation des objets extérieurs au travers des fenêtres qui donnent sur des jardins, ou sur la campagne; car Vitruve observe qu'on tournoit les maisons de manière que les principaux appartemens eussent leur vue sur des jardins.

---

(10) *Si la vision se faisoit par les simulacres.*

C'étoit le sentiment d'Épicure dont étoit Atticus: ils croyoient que ces simulacres étoient composés de

Digitized by Google

petits atômes qui se détachoient des objets. L'autre sentiment, c'étoit celui des Stoiciens. Je ne m'amuserai point à faire ici un commentaire physique; car il est visible que Ciceron ne prend point au sérieux le raisonnement qu'il fait, ou, pour mieux dire, qu'il n'achève pas.

---

(11) *Auquel cas autant vaudroit – il aller planter des choux à sa maison de campagne.*

A la lettre, *aller à Antium ou à Solonium.* On verra dans la suite de ces lettres, que Ciceron avoit une maison de campagne à Antium où il se plaisoit fort. *Solonium*, c'étoit un endroit du territoire de Lanuvium sur le chemin d'Ostie, et l'un des plus agréables de toute l'Italie.

---

(12) *Cornelius Balbus.*

Né à Cadix: il s'attacha à César pendant qu'il commandoit en Espagne après sa Préture. Il s'appeloit Cornelius, parce que lorsqu'il fut fait citoyen Romain, il prit pour patron Lentulus, qui étoit de la famille Cornelia. Les étrangers, à qui l'on donnoit le droit de bourgeoisie, prenoient le nom de famille de leurs patrons. [Ciceron le compte au nombre de ceux dont il étoit le plus tendrement aimé, en parlant de lui au Liv. VI des *Familières*, ép. 12, tom. II, page 215 de la présente édition *in*-8°.]

Digitized by Google

(13) *Du poëme que vous savez.*

Celui de son Cnosulat, où il faisoit parler Calliope dans le troisième Livre, et Uranie dans le second.

---

(14) *Que servir sa patrie ne soit le plus sûr des augures.*

C'est ce que dit Hector au douzième livre de l'Iliade.

---

(13) *Compitales.*

C'étoit une fête qui avoit été ainsi appelée, parce qu'on sacrifioit aux Dieux Lares dans les carrefours. Elle avoit été transportée de la campagne à la ville. Elle étoit accompagnée de jeux, aussi bien que chez les Athéniens, dont Servius croit que les Romains l'avoient prise. Cette fête étoit de celles qui étoient appelées *conceptivæ*, parce que le jour n'en étoit pas fixé: les Magistrats ou les Prêtres les indiquoient; *quæ quotannis à Magistratibus vel Sacerdotibus concipiuntur*, dit Macrobe, *saturnal. Lib. I, cap. 16.* Il paroît par cette lettre, qu'elle fut célébrée cette année au mois de décembre; d'autres fois elle le fut le cinquième de janvier; d'autres fois le deuxième, comme il paroît par la septième lettre du septième Livre. Un ancien calendrier la marque au 2 de mai: peut-être y fut-elle fixée par Auguste, qui ordonna que tous les ans au printemps on couronneroit de fleurs les Dieux Lares, qui étoient dans les carrefours. *Sueton. Aug. cap. 31.* Cependant

Digitized by Google

Ausone en parle encore comme une fête qui n'avoit point de jour marqué *Ibid.* 25.

(16) *Vous trouverez le bain préparé.*

Cet endroit prouve encore que Ciceron étoit alors à la campagne; car à la ville on se baignoit chez soi, avant que d'aller souper chez ses amis. [Ciceron aimoit beaucoup les bains; il écrit à Varron, Liv. IX, ép. 5 des *Familières*, qu'il le préviendra s'il doit se rendre chez lui, à Cumes, *ut lavatio purata sit.*]

(17) *Le traité* de l'Ambition *de Théophraste.*

Nous avons perdu cet ouvrage, comme un grand nombre d'autres de ce Philosophe.

LETTRE IV.

(1) *Serapion.*

Cet auteur est cité par Pline, qui s'en étoit servi pour la géographie : il étoit d'Antioche, mais Pline ne dit point de laquelle. (Lib. Ier.)

(2) *Clodius va donc en ambassade chez Tigrane.*

C'étoit apparemment pour lui porter la confirmation du traité que Pompée avoit fait avec lui. Jusques-là Lucullus et ceux de sa faction avoient empêché que tout ce

Digitized by Google

que Pompée avoit réglé dans ses nouvelles conquêtes d'Asie, ne fût confirmé par le peuple; et ce fut une des principales raisons qui engagea Pompée à se lier avec César : alors il obtint tout ce qu'il voulut. (Dio. Lib. XXXVIII.)

---

(3) *Cette commission me convenoit assez pour me tirer d'intrigue.*

Il y a dans le texte de Grævius, *velim Syspiræ conditione.* Il y a ici une variété infinie dans les manuscrits; tous les Commentateurs de ces lettres, et plusieurs autres Critiques se sont épuisés en conjectures pour rétablir cet endroit, qui est visiblement corrompu. C'est quelque chose de curieux pour les gens d'un certain goût, de voir combien l'envie de deviner, à quelque prix que ce soit, fait dire d'impertinences aux Critiques. Mais ce seroit un détail ennuyeux pour la plupart des personnes qui liront ces Remarques. Ainsi je me contenterai de dire que j'ai suivi la conjecture de Popma. On lit dans quelques manuscrits, *Syrpiæ conditione*, dont Popma a fait *surpi ea conditione. Surpi* est ici pour *surripi*, ce qui n'est pas sans exemple, comme ce Critique le fait voir. Je n'ose pas assurer que ce soit là le véritable texte de Ciceron, mais cette leçon fait un très-bon sens, et a certainement rapport à ce que Ciceron veut dire ici. Il savoit que Clodius ne vouloit se faire Tribun, que pour rechercher ce qu'il avoit fait pendant son Consulat. Pour se mettre à couvert des poursuites de ce dangereux ennemi, il pensoit à s'éloigner de Rome, et à se faire donner quelqu'emploi qui durât aussi long-temps que Clodius seroit Tribun; car on ne pouvoit point mettre en justice

Digitized by Google

ceux qui étoient employés par la République. On verra dans la lettre suivante, qu'il avoit envie de se faire donner une ambassade.

(4) *Légation libre.*

Voyez la 22e. Rem. sur la 10e. lettre du Ier. Livre.

(5) *Que mon frère soit revenu de son Gouvernement, comme je l'espère.*

Il y avoit déjà deux ans qu'il étoit Gouverneur d'Asie, et il souhaitoit fort d'être rappelé; mais Ciceron travailla inutilement à lui faire donner cette année un successeur; il n'en eut un que l'année suivante.

(6) *S'il y avoit seulement quelques chênes comme ceux de Dodone, nous n'envierions point votre Épire.*

Tout le monde connoit les fameux chênes de Dodone, qui rendoient des Oracles : cette forêt étoit auprès des terres qu'Atticus avoit en Épire.

(7) *Philotime.*

Affranchi de Terentia, femme de Ciceron, et son homme d'affaire [dont on cite un trait honorable à l'occasion de Milon, partant pour l'exil, trait rapporté sur la lettre de Cælius à Ciceron, Liv. VIII, des *Familière*, Ep. 5, tom. 3 de la présente édition *in*-8°., pag. 16 et 428.]

Digitized by Google

(8) *Vettius.*

Affranchi et élève de l'architecte Cyrus. (Lib. VII, Fam. Epist. 14.)

---

(9) *Mais en donnant ce plaisir à votre sœur et à notre neveu, il faut du moins mettre leur vie en sûreté.*

C'est que les maisons de Ciceron et de son frère étoient contigües. (Epist. 3. Lib. IV, et Epist. 4, Lib. II. ad Quint. Fr.

LETTRE V.

(1) *J'ai envie depuis long-temps de voir Alexandrie, et le reste de l'Égypte.*

Ptolémée Aulétès, qui régnoit alors en Égypte, n'étoit pas bien affermi sur le trône. Les peuples n'avoient aucune estime pour lui, il fut obligé l'année suivante d'abandonner son royaume, et de venir à Rome implorer le secours du Sénat pour se faire rétablir (*a*). C'étoit apparemment pour prévenir ce malheur, que César et Pompée qui étoient dans ses intérêts, et qui le firent reconnoître pour ami et allié du peuple Romain, vouloient, cette année, envoyer une ambassade à Alexandrie. Il ne paroît pas néanmoins que ce projet ait été exécuté.

(*a*) V. les sept premières lettres du premier Livre des Épîtres *Familières*, tom. I, pages 1 et 41 de la prés. édition *in*-8°.

Digitized by Google

(2) *De quitter ce pays-ci où l'on est las de moi, et où mon absence pourroit me faire souhaiter.*

Ciceron, depuis son édilité, n'étoit point sorti de Rome, au lieu que ceux qui avoient été Préteurs et Consuls, alloient ordinairement gouverner quelque province; et dans une République, il n'est que trop ordinaire au peuple de se lasser du plus grand mérite: Athènes en fournit de grands exemples, et celui de Scipion l'Africain fera éternellement honte à Rome. Souvent aux grands hommes, comme aux amans, un peu d'absence ne nuit pas; Tibère, qui connoissoit le génie du peuple, ne demeuroit jamais long-temps de suite à Rome, *ut vitato assiduitatis fastidio, autoritatem absentia tueretur*, dit Suetone.

---

(3) Je me dis comme Hector, *Que penseroit de moi tout ce qu'il y a dans la ville de plus considérable de l'un et de l'autre sexe?*

δείδεμαι τρωας, etc. à la lettre: *Je crains les Troyens et les Troyennes à voiles traînans.* C'est un vers du Xe. Livre de l'Iliade; il étoit passé comme en proverbe, et Ciceron le répète dans plusieurs endroits de ces lettres, toujours dans le même sens. (Iliad. z et κ Epist. 1 et 11. Lib. VII. Epist. 25. Lib. VIII et Epist. 13. Lib. XIII.)

Digitized by Google

(4) *Polydamas seroit le premier à me le reprocher.*

Πολυδάμας μοι πρῶτος, etc. c'est un autre vers d'Homère, au XXIIIe. Livre de l'Iliade. Ciceron compare ici Caton avec Polydamas, parce que ce Troyen, fils d'Antenor, étoit renommé pour sa vertu et sa prudence.

---

(5) *Théophane.*

Savant de Mitylène, qui s'étoit attaché à Pompée, dont il écrivoit la vie. Il avoit beaucoup de crédit sur son esprit, comme on verra dans plusieurs de ces lettres. (Cæs. Lib. III. de Bel. Civ. Plut. Pomp. pro Archia Poëta. Epist. 17. h. Lib.-Epist. 11. Lib. V.)

---

(6) *Arrius.*

C'étoit un homme d'une naissance obscure et d'un mérite assez médiocre, qui s'étoit élevé par le crédit de Crassus, à qui il avoit toujours été attaché. Il avoit été Questeur dès l'an 673, et Tribun deux ans après. On ne sait point l'année de sa Préture; mais il y a apparence qu'il fut Préteur à-peu-près dans le même temps que Verrès étoit Gouverneur de Sicile, puisqu'on le destina pour son successeur. Apparemment que Crassus avoit promis à Arrius de le faire élire Consul cette année, comme il paroît par la septième lettre de ce Livre; mais il lui manqua de parole depuis qu'il se fut lié avec César et Pompée, qui vouloient faire élire Gabinius et Pison; le premier, parce qu'il avoit servi long-temps sous Pom-

Digitized by Google

pée, et qu'il avoit proposé étant Tribun, la loi qui donna à Pompée le commandement contre les Pirates; et l'autre, parce que César épousa sa fille.

(7) *Gabinius.*

D'une famille Plébéïenne, qui n'avoit commencé à entrer dans les charges de la République, que depuis environ cent ans. Celui-ci fut le premier et l'unique Consul de sa maison. Nous avons eu occasion d'en parler souvent sur les lettres du IIIe. et du IVe. Livre.

(8) *Sulpitius.*

D'une maison Patricienne, illustrée par une infinité de Consulats, par la Dictature, par la dignité de Censeur, et depuis par la dignité Impériale en la personne de Galba. Celui dont il s'agit ici, s'appeloit Servius Sulpitius Rufus : il étoit ami particulier de Ciceron, et c'est lui qui écrivit depuis à notre auteur cette belle lettre de consolation (*a*) sur la mort de sa fille, lettre qui est un chef-d'œuvre en ce genre. Il ne fut Consul que sept années après celle-ci.

(9) *Et puisque Nepos s'en va, pour qui sera la place d'Augure de son frère?*

Metellus Celer étoit mort depuis peu; et personne ne

(*a*) *Ép. Familières*, Livre IV, 5, tome I, page 331 de la présente édition *in*-8°.

pouvoit plus justement prétendre à la place d'Augure vacante par sa mort, que son frère. Mais, pour obtenir cette place, il falloit être à Rome, et la solliciter soi-même. La loi de C. Domitius, qui avoit fait transférer au peuple le droit d'élire les Augures, qui jusques-là avoit appartenu à leur *Collége*, et qui avoit permis d'élire des personnes absentes, fut abrogée par Sylla. Elle avoit été depuis rétablie sous le Consulat de Ciceron par Labienus, mais seulement pour le premier chef, et non pas pour le second. (*Agrar. 2. Dio. Lib. XXXVII.*) Or, Metellus Nepos, qui avoit été Préteur l'année précédente, devoit, cette année, avoir le gouvernement de quelque Province: ainsi l'on comptoit qu'il ne pourroit pas demeurer à Rome, pour solliciter cette place d'Augure. Je ne sais à quoi pensoit M. *de St.-Réal*, lorsqu'il a dit que ce qui empêcha Metellus Nepos d'avoir cette place, c'étoit parce que les Augures *ne pouvoient plus s'absenter de Rome aussi long-temps que le demandoit un gouvernement de Province.* On peut prouver le contraire par une infinité d'exemples; et, sans aller chercher fort loin, Metellus Celer étoit actuellement Gouverneur de la Gaule Transalpine lorsqu'il mourut. Pompée étoit Augure, pendant qu'il faisoit la guerre contre Mithridate, et ce sacerdoce ne l'empêcha pas d'avoir encore depuis, pour cinq ans, le gouvernement d'Espagne. Ciceron étoit Augure lorsqu'il fut Gouverneur de Cilicie, aussi bien qu'Appius Clodius, son prédécesseur, dans le même Gouvernement. Mais il est inutile de rapporter plus d'exemples d'une chose qui n'est pas douteuse.

Digitized by Google

(10) *C'est le seul endroit par où ceux qui gouvernent, pourroient me tenter.*

M. *de St.-Réal,* pour justifier ou excuser l'ambition de Ciceron, relève ici le plus qu'il peut la dignité des *Augures;* mais il donne trop d'étendue à leur jurisdiction, Il en fait des Directeurs publics, et des espèces de Casuistes, que tous les particuliers alloient consulter. C'est les confondre avec les Aruspices et les Devins.

Les *Augures* ne se mêloient que des présages qui avoient rapport aux affaires publiques. C'étoit à eux à juger si les Auspices permettoient de tenir l'assemblée du peuple, soit pour les élections, soit pour proposer quelque loi. Mais comme, de quinze qu'ils étoient, il n'en falloit que trois pour observer le vol des oiseaux, cela diminuoit leur autorité; car il étoit aisé à ceux qui tenoient les assemblées d'en gagner quelques-uns. Ce qui rendoit cette dignité considérable, c'est qu'on ne pouvoit la perdre qu'avec la vie, non pas même ceux qui étoient condamnés à un bannissement perpétuel. Les Prêtres, qui étoient aussi à vie, n'avoient pas le même privilége; on pouvoit leur ôter leur dignité en leur faisant leur procès. (Plut. Quæst. Rom.)

Les *Augures* étoient aussi anciens que Rome. Romulus en créa trois, parce qu'il partagea le peuple en trois Tribus. On y en ajouta depuis une quatrième; et il y a apparence que ce fut Servius Tullius, qui ajouta aussi une quatrième Tribu. Ces quatre *Augures* ne pouvoient être pris que parmi les Patriciens. En 454, on y en joignit cinq autres qui devoient être Plébéïens. Enfin, Sylla en ajouta encore six, et il n'y en eut jamais davantage.

Digitized by Google

Quoique cette dignité fût considérable, on en trouve plusieurs personnes revêtues, qui ne parvinrent jamais aux premières charges de la République. Ce n'étoit donc point un si grand objet d'ambition pour un Consulaire; et si Ciceron s'en étoit si fort mis en peine, il ne seroit pas demeuré tranquillement à sa maison de campagne; il seroit allé à Rome solliciter cette place (*a*). Il eut depuis celle du jeune Crassus, qui fut tué dans cette funeste journée où son père fut défait par les Parthes.

---

(11) *Curtius.*

C'étoit un homme d'une naissance obscure, qui étoit attaché à César, et qui s'éleva par son crédit. Ciceron en parle avec beaucoup de mépris dans plusieurs de ces lettres. (Lib. IX, Epist. 5 et 6. Lib. XII, Ep. 48, et Lib. XIV, Ep. 9.)

LETTRE VI.

(1) *Pour la pêche.*

Ad lacertas capiendas. LACERTÆ ou LACERTI, c'est un terme générique qui comprend plusieurs espèces de poissons, comme on peut voir dans Pline. *Lib. XXXII,*

(*a*) *Sacerdotium denique cum (quemadmodum te existimare arbitror) non difficillime consequi possem non appetivi :* « Je n'ai pas marqué d'empressement pour le sacerdoce dans un temps, si vous vous en souvenez, où il ne m'autoit pas été fort difficile de l'obtenir ». (Ep. Famil. XV, 4. Tom. V, pag. 47, de la présente édition *in*-8°.)

Digitized by Google

cap. ult. Je ne crois pas qu'on veuille supposer ici avec Malespine, que Ciceron s'amusoit à prendre des lézards. Il est assez clair qu'il parle de la pêche, lorsqu'il dit *tempestates non sunt idoneæ.*

---

(2) *Eratosthène.*

Historien, Grammairien et Astronome, né à Cyrène, la 126e. Olympiade. Il fleurissoit vers l'an de Rome 520. Il fut Bibliothécaire de Ptolomée Philopator. (Suidas. V. Gerard. Voss. de Histor. Græc. Lib. Ier., cap. 17.)

---

(3) *Hipparchus.*

De Nicée, grand Astronome, qui avoit relevé les fautes d'Eratosthène, comme nous l'apprenons de Strabon. *Lib. II.* (V. Gerard. Voss. de Scientia Mathem. cap. 33.)

---

(4) *Tirannion.*

Il fut le maître de Strabon, qui étoit d'Amase, aussi bien que lui. Il étoit alors Précepteur du neveu de Ciceron. Vossius ne l'a point mis parmi les anciens Géographes : peut-être aussi qu'il n'écrivit jamais rien sur cette matière, mais que seulement Ciceron le consultoit.

---

(5) *J'aimerois mieux y avoir été Duumvir que Consul à Rome.*

Les Duumvirs étoient dans les villes municipales de l'Italie, ce qu'étoient les Consuls à Rome, et ils chan-

Digitized by Google

geoient tous les ans comme eux. Ces villes avoient aussi leurs Sénateurs, qu'ils appeloient Décurions, et même des Édiles et des Censeurs. [En traduisant à la lettre, on auroit dit: *j'aimerois mieux avoir été* DUUMVIR *ici, plutôt qu'à Rome;* mais le sens eût paru obscur, le *Duumvir* n'ayant pas dans le français la double signification à laquelle il se prête dans le latin, ce qui permet à l'écrivain familier avec sa langue de jouer ici sur le mot.]

---

(6) *Buthrote.*

[Ville capitale de l'Épire, près de laquelle Atticus avoit une grande partie de ses biens.]

---

(7) *Vatinius.*

Il est si connu par l'invective que Ciceron fit depuis contre lui, qu'il seroit assez inutile d'en rien dire ici de particulier. Il étoit Tribun cette année, et il fut le Ministre des violences et des attentats de César contre son collègue et contre l'autorité du Sénat.

---

(8) *Les vingt Commissaires de la loi* des Champs.

César ayant fait passer la loi pour la division des terres, loi que le Tribun Flavius avoit proposée l'année précédente, se fit en même-temps donner le pouvoir de nommer vingt Commissaires pour travailler à cette division. [Pompée étoit du nombre.]

Digitized by Google

(9) *Je m'en vais donc écrire des* Anecdotes.

Dion dit qu'il donna ce Livre cacheté à son fils, avec ordre de ne l'ouvrir qu'après sa mort. Il l'intitula : *De suis consiliis* : c'étoit une espèce d'apologie de sa conduite, où, en se justifiant, il avoit mêlé beaucoup de traits satyriques contre ceux qui, dans ce temps-là, avoient part aux affaires. (Dio. Lib. XXXIX. Ascon. in Tog. Cand.)

---

(10) *Et beaucoup plus que l'Histoire de Théopompe.*

Disciple d'Isocrate : il avoit écrit d'une manière fort satyrique l'Histoire de son temps, sur-tout contre Philippe, père d'Alexandre. (Dyonis. Halicarn. Proœm. Lib. Ier. Athen. Lib. III. Plut. Polyb. etc.)

---

(11) *Ou s'il faudra se contenter des monnoies d'Asie.*

Cistophoro Pompeiano. Outre les richesses immenses que Pompée avoit apportées d'Asie après la guerre contre Mithridate, le seul argent monnoyé montant à dix-sept mille cinquante talens, ce qui, à mettre le talent à cinq cents écus, fait 25,575,000 liv., il y avoit laissé certaine petite monnoie difficile à transporter, et qui ne valoit qu'environ un demi denier romain, c'est-à-dire, un peu moins de quatre sols. Cette monnoie étoit appelée *Cistophorum*, parce qu'elle avoit pour empreinte un de ces petits coffrets où l'on mettoit les instrumens qui ser-

Digitized by Google

voient aux mystères de la Déesse Cérès. Il y en a plusieurs dans Goltzius. Les Questeurs, qui payoient les appointemens des Gouverneurs de Provinces, vouloient faire payer Quintus Ciceron sur les lieux en cette monnoie, pour épargner la voiture et l'embarras du transport; et par la même raison ce Gouverneur n'en vouloit point, et prétendoit être payé en monnoie romaine: c'est ce que Ciceron veut dire par *ecqua spes sit denarii.* Le denier étoit une monnoie d'argent qui valoit sept à huit sols.

LETTRE VII.

(1) *Ou je louois un homme dont je ne suis pas content.*

Cela regarde apparemment Pompée, dont il dit dans la neuvième lettre, qu'il se repent de lui avoir donné dans ses harangues de si grandes louanges, et qu'il va chanter la palinodie.

(2) *Avant que j'eusse lu votre lettre, je le souhaitois.*

J'ôte ici avec tous les Commentateurs la proposition *in*, comme le sens le demande. Je n'ai pas voulu néanmoins l'ôter dans le texte, parce qu'elle se trouve dans tous les manuscrits. Grævius conjecture avec assez de vraisemblance, qu'il pouvoit y avoir *istim;* mais il n'a rien voulu changer au texte.

Digitized by Google

(3) *Non pas assurément que je craigne d'en venir aux mains avec lui.*

NON ME HERCULE UT DIFFERREM CUM EO VADIMONIUM. C'est une métaphore tirée du Droit; à la lettre, *non que je veuille éviter de comparoître en jugement.*

---

(4) *Qui ont le plus contribué à le faire Plébéïen.*

LATORIBUS ET AUSPICIBUS LEGIS CURIATÆ. Nous avons déjà dit que le décret nécessaire pour confirmer les adoptions, s'appeloit *Lex Curiata*, parce qu'il passoit dans une assemblée par curies ou quartiers. Ciceron veut parler ici de César et de Pompée. (Voy. Rem. 6, sur la 10e. lettre de ce Livre.)

---

(5) *Est-il juste qu'ayant été seul d'homme dans la maison de César.*

Ce passage est un peu énigmatique. *St.-Réal* l'explique assez bien, ce me semble, en supposant qu'il renferme une double allusion, d'une part, au sacrilège de Clodius; de l'autre, aux vingt commissaires choisis pour faire exécuter la loi *agraria*.

---

(6) *Drusus le Pisaurien.*

On trouve un Drusus qui fut accusé cinq ans après, la même année que le fut Vatinius, et apparemment pour le même sujet, c'est-à-dire, à cause des violences qu'ils

Digitized by Google

avoient exercées pendant qu'ils étoient Tribuns. On ne sait pourquoi Ciceron appelle ce Drusus, Pisaurien : apparemment qu'il avoit été Questeur dans cette Province de l'Asie Mineure, et qu'il lui étoit arrivé là quelqu'histoire qui lui avoit fait donner ce surnom. Il fut Préteur en 703, comme il paroit par la quatorzième lettre du VIIIe. Livre des *Fam.*, où Cœlius mande à Ciceron, qui étoit alors en Cilicie: *Venez au plutôt, vous trouverez bien ici de quoi rire ; vous y verrez Drusus juger les affaires qui ont rapport à la loi Scantinia.* Elle avoit été faite contre une certaine débauche, que les lois n'ont jamais pu bannir de l'Italie. [V. tom. III des *Lettres Famil.* pag. 83 et 460.] Ainsi Cœlius veut faire entendre que ce Drusus étoit fort débauché, et c'est apparemment pour cela que Ciceron le joint ici avec Vatinius.

---

(7) *Clodius, dont le Tribunat devoit être pour eux d'une si grande ressource.*

Comme César se servit de voies de fait pour faire passer toutes les loix qu'il proposa pendant son Consulat, il avoit à craindre, que dès qu'il seroit sorti de charge, on ne tentât de les faire casser. Ainsi, il étoit fort important pour lui d'avoir alors quelque Tribun qui lui fût entièrement dévoué, et qui s'opposât aux tentatives que l'on pourroit faire, et que l'on fit en effet.

---

(8) *Comme j'ai lieu d'en juger par ce que m'a dit Curion.*

M. *de St.-Réal* conclut décisivement de ces paroles,

Digitized by Google

que cette lettre a été écrite après la suivante, où Ciceron parle à Atticus de l'entretien qu'il avoit eu avec Curion; mais cela ne me paroît nullement décisif. Il est très-naturel que Ciceron, qui ne fait qu'indiquer ici l'entretien qu'il avoit eu avec Curion, en ait rendu compte plus en détail à Atticus un ou deux jours après. [Aussi cette lettre est-elle par-tout, comme ici, la septième du Livre: Grævius et d'Olivet lui ont conservé ce rang, que *Saint-Réal*, sur cette simple conjecture, avoit trop légèrement interverti].

(9) *Cette jeunesse sanguinaire.*

Ce sont ces mêmes jeunes gens qu'il appelle ailleurs les Entremetteurs de la Conjuration, et qu'il traite ici de jeunesse sanguinaire, parce que les complices de Catilina avoient résolu de mettre le feu à Rome, et de massacrer une partie des principaux Citoyens. *Nostri illi Commissatores conjurationis barbatuli juvenes, etc.* (Epist. 16, Lib. Ier.)

(10) *Pompée.*

MEGABOCCHUS. Il est très-sûr qu'il s'agit ici de Pompée, aussi bien que dans plusieurs autres endroits de ce Livre, où Ciceron le désigne par d'autres noms énigmatiques. Les Commentateurs disent qu'il appelle Pompée *Megabocchus*, parce que Pompée avoit défait L. Domitius en Afrique, où Bocchus, beau-père de Jugurtha, avoit régné; et *Megas* signifie en grec la même chose que *Magnus*, surnom de Pompée. Cela ne satisfait guère; mais on seroit bien moins content de tout ce que les

Commentateurs imaginent pour expliquer ce que signifient *Alabarches* et *Sampciceramus*, deux autres noms énigmatiques que Ciceron donne à Pompée. Ceux qui liront ces Remarques, doivent me savoir gré de ce que je ne crois pas mes lecteurs fort curieux de cette espèce de divination, trop incertaine pour piquer leur curiosité. Les Traducteurs sont assez à plaindre d'être obligés d'examiner avec soin toutes ces conjectures, pour voir s'ils y trouveront quelque chose qui puisse contenter des esprits raisonnables. Il n'est pas extraordinaire qu'après dix-huit cents ans, on ne puisse pas déchiffrer des mots que Ciceron a affecté de rendre obscurs. Il y auroit une sorte de générosité, mais dont la plupart des Critiques ne sont guère capables, à dire quelquefois: *Davus sum, non Œdipus.*

---

(11) *Quelques-uns même des cinq.*

EX IPSIS QUINQUEVIRIS. Manuce a cru qu'il falloit lire ici *viginti-viris* : mais cette conjecture est contraire à tous les manuscrits, et n'est nullement nécessaire. Il y a apparence que parmi les vingt Commissaires de la Loi des Champs, on en nomma cinq pour l'établissement d'une nouvelle colonie à Capoue, à la tête desquels étoit Pompée. Lorsqu'on établissoit une nouvelle colonie, on envoyoit pour cela, ou trois, ou cinq, ou sept Commissaires, qui s'appeloient *trium-viri*, *quinque-viri*, *septem-viri*. Il y a apparence que ces cinq étoient les plus attachés à César, et que c'est pour cela que Ciceron dit, s'il est vrai que quelques-uns même des cinq commencent à se plaindre, cela va mieux que je ne pensois. M. *de*

Digitized by Google

St.-Réal a mis dans son texte *viginti-viris*, sans avertir que ce n'étoit qu'une conjecture : méthode pernicieuse et propre à défigurer tous les Auteurs anciens, que de mettre dans le texte des leçons qui ne sont autorisées par aucun manuscrit, et que le sens ne demande pas nécessairement. C'est ce que M. *de St.-Réal* a fait en plus d'un endroit.

---

(12) *Comme dit votre ami Sophocle.*

Ce que Ciceron cite ici du poëte tragique, est aussi cité par Stobée, sans marquer de quelle tragédie. De plus de cent Pièces de théâtre de cet auteur, il ne nous en reste que sept. Tibulle a dit dans le même sens,

Aut gelidas hibernus aquas cum fuderit Auster,
Securum somnos imbre juvante sequi.

Eleg. 1. Lib. I.

---

(13) *Castricius.*

C'étoit un négociant d'Asie, où le frère de Ciceron étoit alors Gouverneur. (*pro Flacco.*)

---

(14) *Mon frère m'a écrit que c'étoit.... et naintenant il écrit à votre sœur que c'est.....*

Le texte est visiblement corrompu en cet endroit, et es chiffres sont dérangés; car les Romains en comptant ne mettoient pas les plus petits nombres les premiers, comme faisoient quelquefois les Grecs et les Hébreux. Il

Digitized by Google

y a même ici une lacune dans un des meilleurs manuscrits. J'ai donc mieux aimé laisser les chiffres en blanc, que de deviner en l'air sur une affaire que nous ne pouvons connoître et qui n'intéresse point.

---

(15) *Aristodemus.*

On ne sait qui étoit cet homme; mais comme son nom est Grec, il y a beaucoup d'apparence que c'étoit quelque Savant qu'on vouloit mettre auprès des deux jeunes Ciceron.

LETTRE VIII.

(1) *Cependant il faut avouer que personne n'est plus paresseux que moi, quoique vous me preniez pour un Saufeius.*

QUAMQUAM, LICET ME SAUFEIUM PUTES ESSE, NIHIL ME ESSE INERTIUS. Comme Saufeius menoit une vie de philosophe, il donnoit tout son temps à l'étude. Quelques Commentateurs prennent ici les paroles du texte dans un sens tout opposé, selon lequel il faudroit traduire, *Je vous permets de me croire aussi paresseux que Saufeius*, parce que, disent-ils, il étoit Philosophe Épicurien; mais il s'agit ici d'une paresse à écrire et à composer, qui n'est pas ordinairement celle des Philosophes.

---

(2) *Le 21 d'Avril.*

PARILIBUS, c'étoit une fête que les Pasteurs célébroient en l'honneur de la Déesse Palès, et qui étoit aussi

Digitized by Google

appelée par cette raison *Palilia*. On l'appeloit *Parilia*, selon Festus, parce qu'on invoquoit cette Déesse *pro partu pecoris :* les femmes grosses célébroient aussi cette fête, afin que leurs couches fussent heureuses. C'étoit ce jour-là que la ville de Rome avoit été fondée. Comme Ciceron n'en parle ici qu'en passant, en manière de date, il n'est pas nécessaire de faire le détail des cérémonies que l'on y observoit, et que l'on peut voir dans les Fastes d'Ovide, Livre IV. Il le met au 20 d'avril, et un ancien calendrier au 21.

---

(3) *Je ne dois point aller dans un endroit aussi délicieux que Bayes.*

PRÆTERMITTENDUM NOBIS ESSE HOC TEMPORE CRATERA ILLUM DELICATUM. Le golfe entre le Promontoire de Misene, et celui de Minerve, étoit appelé par les Grecs κρατῆρ un vase, un bassin, à cause de sa forme; et Ciceron l'appelle *delicatum*, parce que c'étoit sur ce golfe qu'étoit Bayes, l'endroit le plus délicieux de toute l'Italie, comme nous l'avons dit sur la seizième lettre du Ier. Livre. Pouzzoles et Pompéii, où Ciceron avoit des maisons de campagne, étoient sur ce même golphe, qui est celui de Naples. Ce que dit ici Ciceron, a rapport à ce que l'on verra dans la onzième lettre : *cum velim vitare omnium deliciarum suspicionem, etc.* (Strabo, Lib. V.)

LETTRE IX.

(1) *Cette Junon moderne.*

ILLA βοῶπις, c'est une épithète qu'Homère donne à

Digitized by Google

Junon, et qui signifie à la lettre, *qui a des yeux de bœuf*, et, dans le figuré, *de grands yeux à fleur de tête*. Ciceron veut parler de la sœur de Clodius, qui, à ce qu'on prétendoit, servoit de femme à son frère, comme Junon à Jupiter, dont elle étoit la sœur.

---

(2) *Ce héros de Judée.*

Pompée, après la mort de Mithridate, poussa fort avant ses conquêtes en Asie : tout le monde sait qu'il prit Jérusalem. [*Hic noster Hierosolymarius*, qu'on lit dans le texte, signifie, en effet, en traduisant à la lettre, ce *héros de Jérusalem*, plutôt que ce *héros de Judée*].

---

(3) *Le cynique Consulaire.*

Ciceron étoit grand diseur de bons mots et n'épargnoit personne, ce qui lui fit souvent des ennemis : l'on sait que les Philosophes Cyniques étoient aussi de cruels railleurs. Plutarque et Macrobe nous ont conservé plusieurs de ces bons mots de Ciceron, par lesquels on peut juger que s'il rencontroit bien ordinairement, il en hasardoit aussi plusieurs assez froids : tant il est vrai que le rôle de diseur de bons mots est difficile à jouer et à soutenir, même par les personnes qui ont le plus d'esprit. *Caninam facundiam exercuit*, disoit Appius, frère de Clodius, au rapport de Salluste cité par Lactance : ce qui a un rapport visible avec ce que Ciceron dit ici, que ses ennemis l'appeloient le *cynique Consulaire*.

Digitized by Google

(4) *Cette révolution s'est faite dans la République, d'une jolie manière et avec beaucoup moins de bruit que je n'aurois cru.*

MINORE SONITU QUAM PUTARAM ORBIS HIC IN REPUBLICA EST CONVERSUS. C'est une métaphore tirée d'un jeu que les Grecs appeloient κοτυλιασίαν. Il s'agissoit de faire rouler un cercle de fer, autour duquel il y avoit des anneaux qui faisoient un certain bruit. Il paroît par un endroit de la vingt-unième lettre de ce Livre, où Cicéron se sert de la même métaphore, que l'habileté consistoit à faire tourner ce cercle avec un mouvement si égal, que les anneaux fissent très-peu de bruit. [Ce discours est un grand éloge de César; car Cicéron n'entend autre chose par *cette révolution*, que l'autorité absolue que ce grand homme s'étoit acquise dans quatre mois de Consulat, sans répandre une goutte de sang, et pour avoir su profiter adroitement de l'état où il trouva les affaires publiques. —ST.-RÉAL.]

(5) *Il y a bien de la faute de Caton.*

On a vu dans les lettres précédentes que Caton avoit empêché opiniâtrement qu'on n'accordât aux Fermiers de la République ce qu'ils demandoient. César ne fut pas plutôt Consul, qu'il leur fit remettre le tiers du prix de leur bail, et par-là mit dans ses intérêts tout l'ordre des Chevaliers, qui abandonnèrent Caton, lorsqu'il voulut, avec Bibulus, s'opposer aux entreprises.

Digitized by Google

(6) *Violé tant de lois différentes.*

Il y a dans le texte les lois *Ælia*, *Junia-Licinia*, et *Cæcilia-Didia*. Nous avons déjà parlé ailleurs de la loi *Ælia*. La loi *Cæcilia-Didia* avoit été faite par Cæcilius-Metellus et T. Didius, l'an de Rome 655; et la loi *Junia-Licinia* par Junius-Sillanus et Licinius-Muræna, l'année d'après le Consulat de Ciceron. Cette dernière n'avoit fait que renouveler la première, avec de nouvelles peines contre ceux qui la violeroient. Elles ordonnoient, l'une et l'autre, qu'on ne feroit passer aucune loi sans l'avoir auparavant exposée en public pendant trois foires consécutives, qui se tenoient de neuf en neuf jours; et qu'on garderoit aussi d'autres formalités, que César n'observa point lorsqu'il fit passer ses lois (*a*). Il y avoit encore une loi *Licinia*, qui défendoit à ceux qui avoient fait passer une loi, de nommer Commissaire pour son exécution aucun de ses collègues, de ses parens, ou de ses alliés. César y avoit visiblement contrevenu, en nommant Commissaire pour la distribution des terres de la Campanie, Atius-Balbus son beau-frère.

---

(7) *Qui ont donné à des Princes le titre de Roi avec des provinces de l'Empire.*

Cela regarde tout ce que Pompée avoit fait dans les provinces nouvellement conquises, dont il avoit dis-

---

(*a*) *Voyez* sur cette formalité Ep. Famil. XVI, 12, tom. V, pag. 160 de la présente édition *in*-8.°

Digitized by Google

posé comme il lui avoit plû. Il avoit, entr'autres, donné à Déjotarus, Tétrarque de Galatie, le titre de Roi avec la petite Arménie; et César venoit de faire confirmer par le peuple tout ce qu'avoit fait Pompée.

(8) *Puisque la manière dont le Sénat usa alors de son autorité, parut odieuse.*

A cause de la manière extraordinaire dont on procéda contre les principaux complices de la conjuration.

(9) *Mais à trois particuliers.*

Varron fit une Histoire satyrique sur cette triple alliance, qu'il intitula *Tricipiniam*, la bête à trois têtes; mais apparemment que cet écrit ne parut point du vivant de Pompée, dont il étoit ami particulier.

(10) *De la robe d'Augure.*

Διάφορα: la robe d'Augure étoit d'une couleur mêlée de pourpre et d'écarlate, comme le dit Servius sur le septième livre de l'Énéïde. (Plin. Lib. IX, cap 39.)

(11) *Le gouêtre de Vatinius.*

Ce gouêtre avoit déjà donné lieu à une plaisanterie de Ciceron. Vatinius lui ayant demandé quelque grace pendant qu'il étoit Préteur, et Ciceron ayant délibéré quelque temps: Pour moi, dit Vatinius, je n'hésiterois pas un moment si j'étois à votre place; aussi, reprit Ciceron, *Tantas cervices non habeo*, ce qui signifie

Digitized by Google

également : Je n'ai pas tant de tête que vous, et je n'ai pas tant de col. Paterculus dit du même Vatinius, qu'il étoit également mal fait de corps et d'esprit. Lib. II — *Plut. vit. Cicer.* [Ciceron l'appeloit, en badinant, l'*Orateur enflé*, à cause de sa loupe. Ils furent liés quelques années plus tard; voyez *Ep. Famil.* V., 9, 10 et 11, pag. 47 et suiv. de la présente édit. in-8°.].

(12) *Votre ami Clodius.*

TUUM SODALEM. *Sodalis* signifie proprement compagnon de table. Ciceron appelle ainsi Clodius, parce qu'il mangeoit alors souvent avec Atticus. (Epist 10 et 14. h. Lib.)

(13) *De revenir de Formies à Antium le troisième de mai.*

ANTIUM ME FORMIANO RECIPERE. Je traduis ainsi, parce que Ciceron n'étoit pas encore alors à Formies, comme l'a cru Pighius, puisque dans les deux lettres suivantes il est sur le chemin d'Antium à Formies, et elles ont certainement été écrites depuis celle-ci : car dans la onzième, Ciceron mande à Atticus qu'il ne compte plus de revenir à Antium, comme en effet, il n'y revint pas; au lieu que dans celle-ci il comptoit encore d'y aller.

(14) *Et mon petit Ciceron aussi.*

Κικέρων ὁ μικρός, etc. à la lettre, *le petit Ciceron salut Titus l'Athénien.* Ciceron écrivant en grec, se sert

Digitized by Google

aussi de la manière des Grecs. Comme ceux-ci n'avoient point de surnom, et que le nom qu'ils portoient étoit ordinairement commun à plusieurs personnes, on les distinguoit par celui de leur père, ou de leur pays.

LETTRE X.

(1) *Quoi? ceux mêmes qui ont fait Clodius Plébéïen lui en contesteront la qualité?*

Apparemment que César et Pompée n'étoient pas alors contens de Clodius. Ils craignoient son humeur fougueuse et entreprenante, que Pompée n'éprouva que trop depuis; pour empêcher qu'il ne fût Tribun, ils prétendoient que son adoption n'avoit pas été faite dans les formes, et qu'on n'avoit pas consulté les Auspices: lorsqu'on assembloit le peuple pour lui proposer quelqu'affaire, il falloit que trois Augures observassent le vol des oiseaux. Au reste, cette brouillerie de Clodius avec César ne dura pas; peut-être même qu'elle ne fut pas fort sérieuse, et que ce n'étoit qu'un panneau que Clodius tendoit aux gens du bon parti, panneau dans lequel Ciceron donna trop aisément. Il est étonnant qu'étant intéressé plus que personne à soutenir que l'adoption de Clodius étoit nulle, comme il le soutint depuis que ce Tribun se fut déclaré contre lui, il s'offre ici lui-même pour attester qu'elle avoit été faite dans les formes.

(2) *Quelqu'un pour recevoir ma déposition.*

Qui obsignent supp. *Testimonium*, c'est-à-dire, qui

mettent leur cachet à l'acte que je ferai. On voit la même chose dans la lettre quinzième du quinzième Livre, *Ego testimonium composui, quod, cum voles, obsignabis.*

---

(3) *Pompée, collègue de Balbus.*

Il y a apparence que Balbus avoit été nommé Commissaire avec Pompée pour établir une nouvelle colonie à Capoue, et que Ciceron les vit tous deux à Antium lorsqu'ils passèrent pour y aller; c'est pour cela qu'il parle de lui ici, car il n'y a nulle apparence de penser, comme M. *de Saint-Réal*, que c'est un reproche que Ciceron fait à Pompée, de ce qu'il s'étoit avili jusqu'à être d'une affaire où il avoit Balbus pour collègue. Si Ciceron avoit voulu faire une comparaison odieuse, il auroit trouvé, parmi les vingt Commissaires de la loi des Champs, des gens fort au-dessous de Balbus, qui avoit été Préteur. Il avoit épousé la sœur de César, dont il eut une fille qui épousa Octavius, père de l'Empereur Auguste. Suétone dit qu'Atius Balbus comptoit plusieurs Sénateurs parmi ses ancêtres, et que du côté de sa mère il étoit proche parent de Pompée. Ainsi, quelle honte y avoit-il pour Pompée, d'avoir un de ses plus proches parens pour collègue? *A matre magnum Pompeium arctissimo contingebat gradu.* Sueton. Aug.

---

(4) *Le grand chemin d'Appius.*

Chemin fait par Appius Cæcus le Censeur, l'an de

Rome 461. Il commençoit à la porte Capène, et alloit tomber près de Capoue, dans un autre grand chemin, qu'on appeloit *la voie Latine.*

(5) *Mon cher Curion.*

Il s'étoit attaché à Ciceron pour se former à l'Éloquence. Il réussit, mais il n'en fit pas un bon usage, comme on verra dans la suite. (Epist. Famil. I, 2, tom. I, pag. 437. *Facundus malo publico.* Vell. Paterc.)

(6) *Il prétend qu'il n'a point fait confirmer l'adoption de Clodius.*

Il étoit vrai néanmoins que c'étoit à lui principalement que Clodius en avoit l'obligation. Le tribun Cornificius avoit tenté inutilement, l'année précédente, de faire aggréger Clodius parmi les Plébéïens. Metellus Celer s'y étoit toujours opposé, quoique beau-frère et cousin-germain de Clodius. Mais au commencement de cette année, Ciceron plaidant pour C. Antonius, s'étendit par manière de digression sur l'état malheureux où étoit alors la République, et dit bien des choses qui regardoient personnellement César. Celui-ci en fut si choqué, qu'ayant assemblé le peuple sur le-champ, il fit confirmer l'adoption de Clodius. (Pro Domo.—Sueton. Jul. cap. 20.— Dio. Lib. XXXVIII.).

(7) *Sur la haine que lui, Memmius et Metellus Nepos ont pour le même César..*

Curion le père étoit ennemi de César, et l'on cite même une harangue qu'il avoit faite contre lui. Mem-

Digitized by Google

mius étant Préteur l'année suivante, fit tout ce qu'il put pour faire casser tout ce que César avoit fait pendant son Consulat; mais il n'en put venir à bout, et il se raccommoda depuis avec lui. Pour Metellus Nepos, il avoit été Tribun, la même année que César étoit Préteur, et ils étoient alors fort unis: on ne sait point ce qui les brouilla, et ils se raccommodèrent bientôt.

---

(8) *Des desseins de Clodius, des mouvemens que sa sœur se donne pour l'animer encore davantage.*

DE LITUIS βοάτιδος. Cette métaphore paroîtra un peu extraordinaire. Ciceron veut dire que comme la trompette anime au combat, Clodia animoit son frère contre Ciceron. Il y a une métaphore toute semblable dans l'onzième livre, où Ciceron mande à Atticus que César disoit, que c'étoit son frère qui l'avoit porté à sortir de l'Italie, et à aller trouver Pompée, *lituum meæ profectionis fuisse.* On appela aussi depuis T. Ampius *tubam belli civilis. Epist. Fam.* VI, 12, tom. I, pag. 408. C'est ainsi qu'en comparant différens endroits qui ont du rapport, on trouve qu'un sens qui paroît d'abord extraordinaire, est le véritable et l'unique; mais il n'y a guères qu'un Traducteur qui se donne la peine de faire ces comparaisons. Au reste, le *lituus* étoit une espèce de trompette recourbée.

---

(9) *Du Porte-Enseigne de la sédition.*

DE SIGNIFERO ATHENIONE. C'est le nom de celui qui excita en Sicile la guerre des esclaves. Ciceron veut

Digitized by Google

désigner *Vatinius*, comme ailleurs il appelle Clodius un nouvel Apuleius. (V. la 5e. Rem. sur la 11e. lettre du IVe. Livre.)

---

(10) *Vous m'exhortez toujours à composer.*

Il s'agit des anecdotes dont nous avons parlé.

---

(11) *Et un citoyen un peu meilleur que nos injustes maîtres.*

DICÉARQUE avoit écrit des Traités sur le Gouvernement, remplis de maximes différentes de celles que suivoient alors César et Pompée. *Quam illi nostri ἀδικαιαρχοὶ.* Ciceron fait allusion au nom de Dicéarque, qui signifie *un homme qui gouverne avec justice et équité.*

LETTRE XI.

(1) *J'en allasse chercher de si indigne de moi.*

Nous avons déjà vu plus haut combien Cicéron avoit peu de goût pour les jeux, et pour les combats de gladiateurs (V. Rem. 2 sur la première lettre de ce livre.) Cela a aussi rapport avec ce qu'il dit dans la huitième lettre: *Puisque vous croyez que dans un si malheureux temps, je ne dois point aller dans un endroit aussi délicieux que Bayes.*

---

(2) *Marché d'Appius.*

Il y a apparence que cette petite ville (Antium) fut bâtie dans le temps qu'Appius Clodius fit faire le grand

Digitized by Google

chemin qui porta son nom. Les villes qu'on appeloit *forum Aurelii, forum Claudii, forum Cassii, forum Flaminii, forum Æmilii,* étoient de même sur des grands chemins nommés *via Aurelia, Claudia, Cassia, Flaminia, Æmilia. Le marché d'Appius* étoit auprès du marais *Pomptina*, et il y avoit un canal sur lequel on faisoit quinze milles par eau, lorsqu'on ne vouloit pas suivre le grand chemin d'Appius. (Strabo Lib. III. Horat Sat. 5. Lib. I. Vid. Cluv. Ital. Antiq. Lib. III. cap. 7 et 8.)

(3) *Je vous en ai écrit une autre un peu auparavant, des trois Tavernes.*

C'est la précédente, qui s'est trouvée déplacée dans les manuscrits où elle est la douzième; parce qu'elle fut égarée, et qu'on la reporta à Formies à Ciceron, qui la renvoya à Atticus avec la treizième. On verra de même dans les Livres suivans, des lettres de différens Particuliers à Ciceron, qui ne sont pas dans l'ordre de leur date, mais avec celles dans lesquelles Ciceron en avoit envoyé une copie à Atticus.

LETTRE XII.

(1) *Depuis que je suis à Formies, je crois être au bout du monde.*

C'est qu'Antium étoit beaucoup plus près de Rome que Formies, et alors Ciceron avoit tous les jours des nouvelles d'Atticus.

(2)

Digitized by Google

(2) *C'est un pays montueux, mais il est propre à former une belle jeunesse.*

C'est ce que dit Ulysse, dans Homère, au IXe. Livre de l'Odyssée, d'Itaque qui étoit sa patrie, comme Arpinum étoit celle de Ciceron.

LETTRE XIII.

(1) *Dans cette antique Lestrigonie.*

La côte où étoit Formies, avoit été habitée anciennement par les Lestrigons, espèce d'antropophages venus de Sicile. Il fait allusion à un vers d'Homère, Odyss. 10.

---

(2) *Pompée, dont le surnom de* Grand *s'use, aussi bien que celui du* Riche *Crassus.*

Je ne conçois pas comment un homme aussi judicieux que *Manuce* a pu se persuader qu'il ne s'agissoit pas ici de Crassus, le collègue de Pompée dans son premier et son second Consulat, et qui s'étoit lié alors avec lui et avec César. Il est clair que Ciceron veut dire ici, que le crédit de Crassus et la considération que lui avoient donnée ses grandes richesses, diminuoient depuis qu'il s'étoit attaché à César, aussi bien que la gloire que Pompée avoit acquise par ses grands exploits. Je m'étonne encore plus qu'un homme, aussi savant que *Manuce* dans l'Histoire Romaine, avance que Crassus n'avoit jamais été surnommé *Dives;* ce surnom étoit dans

Digitized by Google

sa famille depuis cent cinquante ans. P. Licinius Crassus, qui fut Consul l'an 549, l'avoit porté le premier; et quand Crassus n'auroit pas trouvé ce surnom dans sa famille, ses grandes richesses le lui auroient fait donner. Il est vrai qu'il y avoit, du temps de Ciceron, un autre Crassus surnommé aussi *Dives*, parce qu'il étoit de cette même famille; mais il n'étoit pas d'une assez grande considération pour que Ciceron le joignît ici avec Pompée. Ce dernier n'eut le surnom de *Grand* que depuis ses victoires d'Asie, comme le dit Tite-Live ou son abbréviateur. Plutarque dit qu'on le lui donna après son triomphe d'Afrique; mais un grand préjugé contre ce que dit Plutarque, c'est que Ciceron, dans l'Oraison *pro Lege Manilia*, où il étale avec tant de pompe toutes les prérogatives d'honneur accordées à Pompée, ne dit pas un mot de ce surnom. Cassiodore dit que ce fut la construction de son théâtre qui le lui fit donner, et il est vrai qu'on en avoit vu donner de pareils, accordés par le peuple Romain pour des causes aussi légères. Mais ce que dit Cassiodore est entièrement détruit par les lettres de ces deux premiers Livres, qui furent écrites plusieurs années avant que le théâtre de Pompée fût bâti.

LETTRE XIV.

(1) *Un rendez-vous public.*

BASILICAM. Voy. la Remarque 42 sur la seizième lettre du IVe. Livre.

(2) *Leur tribu.*

TRIBUM ÆMILIAM. Nous avions déjà dit que toutes les villes de l'Italie avoient le droit de Bourgeoisie, et qu'elles étoient aggrégées dans quelqu'une des 35 tribus, dont il y en avoit quatre qu'on appeloit les tribus de la ville, et 31 celles de la campagne. La plupart de ces tribus portoient le nom des plus illustres familles de Rome, comme les tribus *Claudia, Cornelia, Fabia, Horatia, etc.* parce que ces familles étoient de ces tribus; car depuis qu'on avoit fait mettre dans les tribus de la ville les fils d'Affranchis, la plupart des grandes maisons s'en étoient tirées, et s'étoient associées aux tribus de la campagne.

---

(3) *Arius, Sebosus.*

Il n'est pas surprenant qu'on ne sache rien de ces campagnards, qui fatiguoient si fort Ciceron. Je ne sais s'il est nécessaire que j'avertisse qu'il ne faut pas confondre cet *Arrius* avec celui dont nous avons déjà parlé, et qu'il avoit été préteur. On trouve un *Sebosus* parmi les auteurs dont Pline dit qu'il s'étoit servi pour composer son Histoire Naturelle; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le même que cet importun, dont Ciceron parle avec tant de mépris.

LETTRE XV.

(1) *Quant au courage avec lequel Bibulus entreprend de faire différer les élections.*

Elles ne furent faites cette année qu'au mois d'octobre,

Digitized by Google

au lieu qu'elles se faisoient ordinairement au commencement de juillet. Bibulus espéroit apparemment de les mener encore plus loin, et d'empêcher qu'elles ne se fissent pendant que César seroit en place, comptant que n'y présidant pas, il ne lui seroit pas si aisé de faire élire ceux qu'il souhaitoit.

(2) *Pour vous faire revenir plutôt d'Épire.*

Atticus étoit encore à Rome, mais il comptoit de partir de jour à autre pour la Grèce.

(3) *Ceux qui tiennent comme vous des terres de la République.*

Parmi les terres qu'elle avoit acquises en Italie par droit de conquête, on en avoit donné une partie aux colonies qu'on y avoit envoyées: on affermoit les autres; mais il y en avoit de si abandonnées et en si mauvais état, qu'on avoit été obligé d'en donner la propriété à des particuliers, qui payoient seulement le dixième des grains, le cinquième des bois, et quelque chose aussi pour les bestiaux. Ces terres avoient été depuis déchargées de cette espèce de rente par un tribun nommé Sp. Thorius; et quoique la loi de ce tribun n'eût point eu lieu dans la suite, quelques particuliers, comme Terentia, s'étoient maintenus dans la possession de ne rien payer. Ce *Mulvius*, dont il est ici parlé, étoit sans doute l'agent et l'associé de ceux qui avoient pris à ferme cette rente, établie sur les terres qu'on appeloit *agros publicos*. [Domaine public.]

Digitized by Google

(4) *Comme fait aussi le petit Ciceron, qui est déjà un grand Républicain.*

CICERO PUER OPTIMATUM STUDIOSISSIMUS, ou bien en grec, en suivant le texte, Κικέρων, ἀμι φιλοπατρικρατικώτατος παῖς. On lit dans la traduction de *St.-Réal : qui se passionne déjà pour le parti des gens de bien ;* et c'est le sens d'*optimatum studiosissimus*, mieux, suivant nous, que celui auquel *Mongault* donne ici la préférence. On rencontre dans le cours des lettres de Ciceron plusieurs traits qui font connoître ce qu'il entendoit par *optimates*, par opposition à *populares* : « ceux-ci veulent, disoit-il, » faire approuver leur conduite au peuple; ceux-là ne se » proposent de plaire qu'aux honnêtes gens ». *Voyez* Ep. Famil. Liv. IX, tom. 1, pages 86 et 430.—Quant au sentiment qu'il semble attribuer à son très-jeune fils (il n'avoit alors que cinq ans), on sent bien que ce n'est qu'un badinage, une manière d'exprimer qu'il le jugeoit déjà digne fils de son père; et l'on a peine à concevoir comment *St.-Réal*, si judicieux d'ailleurs, a pu, prenant la chose au sérieux, chercher à persuader dans une note de quatre pages qu'il étoit fort possible, malgré l'invraisemblance que pourtant il avoue, qu'un enfant de cet âge eût déjà appris ce que c'étoit que la tyrannie et la liberté, *plus possible encore*, ajoute-t-il, *quelque foible et imparfaite que fût cette idée, qu'il eût en même temps conçu de l'aversion pour l'une et de l'inclination pour l'autre ;* qu'il fût, en un mot, *un républicain décidé.* On peut d'autant moins se prêter à une prévention aussi exagérée du jugement précoce de l'enfant, que sa conduite dans l'âge mûr le fait connoître

Digitized by Google

pour avoir été fort au-dessous de celui dont il avoit reçu le jour. — Voyez *Gorgias*, Epit. Familières, tom. III, pages 236 et 518.

LETTRE XVI.

(1) *Qu'il feroit une proposition que personne ne désapprouveroit.*

On a vu dans les Remarques sur la dix-neuvième lettre du Ier Livre, que dans la loi *des Champs* [loi agraire], que le tribun Flavius avoit proposée l'année précédente, il y avoit plusieurs articles contraires aux intérêts des particuliers. César avoit donc fait entendre qu'il trouveroit le moyen de faire cette division des terres sans qu'il en coûtât rien à personne. Ainsi, au lieu de retirer les terres qui depuis cent ans avoient été aliénées, comme Flavius le vouloit, il proposa d'aliéner et de partager celles de la Campanie, qui étoient du domaine de la République.

(2) *Toutes les grandes espérances que la loi des Champs avoit données, se trouvant réduites aux terres de la Campanie.*

Cela ne peut s'accorder avec ce que disent Appien et Dion, qu'outre ces terres de la Campanie, qui furent réservées pour ceux qui avoient au moins trois enfans, on en donna d'autres aux pauvres citoyens. Suétone et Velleius Paterculus, aussi bien que Ciceron, ne parlent que de ces terres de la Campanie, et cette distinction

Digitized by Google

de ceux qui avoient trois enfans ne se trouve non plus que dans ces auteurs grecs. (Dio. Lib. XXXVIII. Appian. Lib. Ier. Civ. Sueton. Jul. Vell. Paterc. Lib. II.)

(3) *Il n'y en aura que pour cinq mille personnes à dix arpens chacun.*

Suétone et Velleïus Paterculus disent néanmoins, qu'il y en eut pour vingt mille : il est vrai qu'on y joignit une campagne nommée *Stellas*, mais qui n'étoit pas, à beaucoup près, si grande que ces autres terres de la Campanie. Il falloit donc que Ciceron ne connût pas au juste l'étendue de ces terres; car il n'y a pas d'apparence qu'on donnât à chaque citoyen moins de dix arpens ; ce n'en étoit pas trop pour la subsistance d'une famille.

(4) *Les péage de l'Italie étant déjà supprimés.*

Ils l'avoient été, l'année précédente, par une loi que Metellus Nepos, alors Préteur, proposa. César les remit depuis sur les marchandises étrangères, lorsqu'il fut le maître de la République. (Dio. Lib. XXXVII. Sueton. Jul.)

(5) *Le vingtième.*

Le vingtième se prenoit sur les affranchissemens que les Maîtres payoient; il s'évaluoit par le prix que l'esclave avoit coûté, et sur la vente des esclaves, dont le vingtième étoit payé par l'acheteur. Ce qui en provenoit,

Digitized by Google

étoit réservé pour les plus pressans besoins de la République ; et on appeloit, à cause de cela, l'endroit où l'on mettoit cet argent, *sanctius ærarium.*

---

(6) *Il ne garde plus de mesures.*

φυσᾷ γάρ, etc. Ce sont deux vers de Sophocle, qui signifient à la lettre : *il ne souffle plus dans de petites flûtes, mais dans les plus grandes, et sans lanière.* Les flûtes des anciens étoient bien plus grandes que les nôtres, et l'on en tiroit un son plus éclatant. Pour ménager le souffle, ils avoient imaginé une lanière qui s'appliquoit sur la bouche, et se lioit derrière la tête, ayant au milieu une ouverture pour emboucher la flûte, ce qui donnoit bien plus de force à l'haleine, qui étant repoussée, sortoit avec plus d'impétuosité. *Souffler dans de grandes flûtes*, c'étoit une expression proverbiale qui signifioit, *entreprendre au-dessus de ses forces.* Othon s'en servit pour faire entendre que l'Empire ne lui convenoit point, et qu'il ne se sentoit pas assez de force et de courage pour s'y maintenir, τί γάρ μοι καὶ μακροῖς αὐλοῖς, *quid mihi et magnis tibiis.* Sueton. et Xiphil. in Othone.

---

(7) *Mais que si on avoit eu droit ou non de s'y opposer, ce n'étoit pas son affaire.*

Il y eut trois Tribuns qui voulurent se servir du droit de leur charge, mais César les fit chasser de la place à main armée. Il y en eut même deux de blessés. (Dio. Lib. XXXVIII. Plut. Pomp. in Vatin.)

Digitized by Google

(8) *Qu'on termine à la fin celle du Roi d'Égypte.*

Il s'agit de Ptolémée, surnommé *Aulétès*, c'est-à-dire, *le joueur de flûte*, fils bâtard de Ptolémée Soter, le second du nom. Après la mort de Bérénice, fille et héritière de Soter, le peuple chassa Ptolémée-Alexandre, qu'elle avoit épousée, et qui étoit de la Maison Royale, et mit sur le trône Ptolémée-Aulétès. Il sollicitoit depuis longtemps pour se faire reconnoître roi et allié du peuple Romain; et cela étoit d'autant plus important pour lui, qu'il avoit lieu de craindre que les Romains ne voulussent faire valoir le droit qu'ils avoient sur l'Égypte par le testament de Ptolémée-Alexandre, qui n'ayant pu rentrer dans son royaume, fit le peuple Romain son héritier. Aulétès étoit soutenu par Pompée, qui pendant la guerre contre Aristobule, en avoit tiré de grands secours. (Agrar. 2. Sueton. Jul. cap. 11. Plut. Vit. Crassi. Joseph. Antiq. Lib. XIV, cap. 5. Plin. Lib. XXXIII, cap. 10. Cæsar. Lib. III, de Bel. Civ.

---

(9) *Qu'il n'étoit pas obligé de savoir si Bibulus avoit consulté les Auspices.*

Lorsque quelqu'un des Magistrats curules déclaroit qu'il observeroit le vol des oiseaux, on ne pouvoit faire passer ce jour-là aucune affaire; mais César se moqua de toutes les déclarations de Bibulus, et y opposa des voies de fait, *obnuntiantem collegam foro expulit.* (Sueton. Jul. Dio. Lib. XXXVIII. Voy. la Rem. 16 sur la troisième lettre du IVe. Livre.

Digitized by Google

(10) *Qu'il n'avoit pas pu deviner ce qui arriveroit au même Bibulus, s'il alloit à la place.*

On lui jeta un panier d'ordures sur la tête, comme il alloit à la place pour s'opposer aux entreprises de César. [Voyez sur les débats auxquels cette affaire d'Égypte donna lieu, les quatre premières lettres du I^cr^. Liv. des *Lettres Familières.*]

(11) *Le mont Liban tributaire.*

IN MONTE ANTILIBANO. Le mont Liban est partagé en deux chaînes de montagnes, entre lesquelles est le pays que les Anciens appeloient *Cœlé-Syrie*, c'est-à-dire, *la Syrie creuse*, dont la ville de Damas est la capitale. Ils appeloient proprement *Liban*, la chaîne des montagnes qui est au nord, et *Antiliban* celle qui est au sud. Ce que dit ici Ciceron a rapport aux conquêtes de la Syrie, de la Phénicie et de la Judée; car le mont Liban tenoit à ces trois Provinces. (Strabo. Lib. XVI. Ptolem. Lib. V, cap. 15. Plin. Lib. V, cap. 20. Tacit. Histor. Lib. V, cap. 6.

(12) *Composée de parties toutes contraires.*

πρόσθε λέων, *etc.* C'est un vers d'Homère qui signifie à la lettre *lion devant, dragon derrière, et chèvre au milieu.* C'est ainsi qu'étoit composé le monstre appelé Chimère, et qui fut tué par Bellérophon. [Voyez sur le caractère de ce frère les lettres de Ciceron à Quintus, fin du Ve. vol. des *Lettres Familières*].

Digitized by Google

(13) *Sur le péage du simple transport des marchandises.*

DE PORTORIO CIRCUMVECTIONIS. Les Fermiers vouloient faire payer des droits pour le transport des marchandises d'une ville à l'autre, et les marchands prétendoient qu'ils ne devoient ce droit que pour les marchandises qui entroient dans la Province ou qui en sortoient, ce qui s'appeloit *portorium invectionis et exportationis.*

---

(14) *Si je puis leur faire rendre justice par le Sénat.*

SI POSSUM DISCEDERE NE CAUSSA OPTIMA IN SENATU PEREAT. Cette manière de parler est assez singulière. On en trouve une semblable dans Térence, comme le remarque Manuce, *modo ut hoc consilio possit discedi ut istam ducat;* et il n'est point du tout nécessaire de supposer avec M. *de St.-Réal,* que Ciceron fait allusion à une manière d'opiner dans le Sénat, qu'on appeloit *per discessionem.* Il y auroit plus d'apparence que notre Auteur fait allusion à cette manière de parler en fait de procès et de jugement, *superior discessit.* pro Cæcina. *omnium judicio discessit probatus.* de Clar. Orat.

---

(15) *Il faudra bien nous réduire à notre pis-aller.*

C'est-à-dire, se contenter de ces petites monnoies dont nous avons parlé sur la sixième lettre de ce Livre.

Digitized by Google

M. *de St.-Réal* traduit, *j'en viendrai aux dernières extrémités ;* c'est-à-dire, selon lui, j'aurai recours aux Tribuns du peuple, pour contraindre les Questeurs à faire raison à mon frère. C'est l'interprétation de Corradus, que Grævius condamne après Manuce. En effet, une pareille affaire ne pouvoit être portée devant le peuple par les Tribuns ; et les Questeurs étoient absolument en droit de payer un Gouverneur d'Asie en monnoie d'Asie. Ciceron, lorsqu'il fut Gouverneur de Cilicie, fut payé avec cette même monnoie, comme il paroît par la première lettre de l'onzième Livre.

LETTRE XVII.

(1) *Son mariage inopiné avec la fille de César.*

Ciceron appelle ce mariage inopiné, parce que la fille de César étoit accordée avec Servilius Cæpio, à qui on l'ôta. Pompée lui en donna une des siennes, qui étoit aussi accordée avec le fils de Sylla. (Sueton. Jul. Plut. Cæsar et Pomp., etc.)

(2) *De la profusion des deniers publics.*

Cela ne regarde pas seulement les deniers que César avoit destinés à acheter des terres pour les donner aux pauvres citoyens, et qui furent depuis détournés par Clodius. Cela regarde en général l'administration de César, qui, pendant son Consulat, disposa des fonds de la République en faveur des particuliers, sans règle

Digitized by Google

ni mesure. Ciceron dit, dans la lettre suivante: *Je crois que ceux qui gouvernent, ne veulent rien laisser à donner.*

Quæ cuique libuisset dilargitus est contradicente nullo, ac si conaretur quis, absterrito. Sueton. Jul.

---

(3) *Les plus méprisables citoyens.*

Il y a dans le texte *Phocis Curiana.* Les Commentateurs se sont épuisés en conjectures pour donner un sens raisonnable à ce premier mot, ou pour lui en substituer un autre; et il n'y a pas moins de variété dans les manuscrits que dans leurs conjectures. Ils auroient peut-être mieux fait de reconnoître, comme Manuce, que c'est ici un endroit désespéré (*a*). Tout ce qu'on y entrevoit, c'est que Ciceron semble faire allusion au même Curius, dont il parle ailleurs avec beaucoup de mépris. *Voyez la dix-neuvième Remarque sur la dixième lettre du premier Livre.*

---

(4) *Pompée.*

ALABARCHES, SAMPSICERAMUS. Il est aussi sûr que ce sont ici des noms énigmatiques que Ciceron donne à Pompée, qu'il est difficile et peu important d'en savoir la signification étymologique. Ceux qui sont curieux de cette espèce de divination, pourront voir dans les Commentaires Latins, les doctes rêveries des Critiques sur *Sampsiceramus*, et leurs conjectures plus raisonnables sur *Alabarches.*

(*a*) Quàm sapiens Manutius, qui fatetur se diù cogitantem excogitare nihil potuisse, quod probaret. OLIVETUS.

Digitized by Google

LETTRE XVIII.

(1) *Fusius.*

CALENUS. Il étoit Préteur cette année; et il fut, aussi bien que Vatinius, l'un des principaux ministres des attentats de César.

---

(2) *Que tous les prétendans aux magistratures promettront avec serment, en pleine assemblée, de ne rien proposer contre cette loi.*

AC LEGIBUS JULIIS. Nous avons déjà dit que les lois portoient le nom de famille de celui qui les avoit proposées. Plutarque et Dion disent que César fit faire ce serment à tous les Sénateurs. Il paroît néanmoins, par cet endroit, que ce serment ne regardoit que les prétendans aux magistratures; puisque Laterensis, qui avoit été Questeur, et qui étoit, par conséquent, Sénateur, se dispensa de le faire, en se désistant de sa prétention. (Plut. in Caton. Dio. Liv. XXXVIII.)

---

(3) *Laterensis.*

M. JUVENTIUS. Ce désistement, qui lui fit honneur dans l'esprit des bons citoyens, ne lui fit point de tort dans la suite auprès du peuple; car il fut depuis Édile et Préteur. (Pro Plancio. Ep. 8, Fam.)

Digitized by Google

(4) *César me propose le plus honnêtement du monde, d'aller servir sous lui en qualité de Lieutenant.*

César vouloit bien mettre Ciceron à couvert contre les desseins de Clodius; mais il vouloit que ce fût à lui qu'il en eût l'obligation.

---

(5) *Une légation libre pour aller accomplir quelque vœu.*

C'étoit un prétexte dont se servoient les Sénateurs pour s'absenter de Rome. C'étoient les Consuls qui donnoient cette espèce de *légation;* mais le temps en étoit fixé; et pendant tout ce temps-là, on ne pouvoit revenir à Rome; au lieu que les Lieutenans des Gouverneurs obtenoient aisément leur congé. Il étoit même quelquefois marqué dans l'acte de légation que donnoit le Gouverneur, qu'on pourroit revenir à Rome et en sortir quand on voudroit. D'ailleurs, on ne pouvoit mettre en justice les Lieutenans des Gouverneurs de provinces, tant qu'ils étoient employés: *les Légations libres* ne donnoient pas le même privilège. (Epist. 11, Liv. XV. Voyez la Rem. 16 sur la 2e. lettre du IVe. Livre, et la Remarque 30 sur la XVe. lettre du même Livre.

---

(6) *J'ai lieu d'être fâché de ce que mon frère a affranchi Statius.*

Cet esclave avoit plus de pouvoir sur l'esprit de son

Digitized by Google

maitre qu'un valet n'en doit avoir, et il avoit été cause en partie de toutes les plaintes qu'il y avoit eu en Asie contre Q. Ciceron. (V. Epis. 2, Lib. I. ad Q. fr.)

LETTRE XIX.

(1) *Quoi! j'ai eu si peu d'autorité sur l'esprit de mon frère.*

NEC MEUM IMPERIUM, etc. C'est un endroit du *Phormion* de Térence, où un père se plaint de ce que son fils s'est marié contre son ordre.

(2) *Il ne s'agit pas ici de gloire, vous devez en être saoul.*

DIGNITATIS ἀλὸς TANQUAM δρυὸς. Le proverbe Grec étoit *assez de gland*, c'est-à-dire, on doit bientôt se lasser d'une mauvaise nourriture, comme les hommes qui quittèrent le gland pour le blé. [Traduire le proverbe Grec littéralement, comme nous l'avons fait par la *note courante*, c'est peut-être mieux entrer dans la pensée de Ciceron, plus s'identifier, pour ainsi dire, avec son texte, que d'emprunter, ainsi que le Traducteur a cru devoir le faire, le secours d'une périphrase qui nous semble dénaturer la pensée de l'original, faire disparoître au moins ce qu'elle a de marquant.]

(3) *Comme si lui seul sauvoit la République en temporisant.*

UNUS HOMO NOBIS CUNCTANDO RESTITUIT REM. C'est

Digitized by Google

ce vers si connu qu'Ennius a dit de Fabius Maximus, qui, après la bataille de Cannes, arrêta les progrès d'Annibal en évitant le combat, et le harcelant sans cesse.

(4) *Aux derniers Gladiateurs, celui qui les donnoit, etc.*

C'étoit Gabinius, comme on le verra dans la vingt-quatrième lettre de ce Livre. Il étoit dévoué à César et à Pompée, qui le firent Consul l'année suivante.

(5) *Jeux Apollinaires.*

Ces jeux furent un nouveau fruit de la superstition, que les malheurs de Cannes répandirent dans tous les esprits, comme on le peut voir dans Tite-Live. Liv. 25 et 27. C'étoit le Préteur de la ville qui y présidoit.

(6) *Lorsque César parut, on lui applaudit fort foiblement.*

CÆSAR CUM VENISSET MORTUO PLAUSU. M. *de Saint-Réal* traduit, *César étant survenu quand tout cela fut passé.* Mais *Plausus* ne peut s'entendre de tout le bruit que fit le peuple, à l'occasion de ces vers qu'on appliqua à Pompée, et que Ciceron appelle *clamorem, fremitum.* Il me paroît visible que Ciceron oppose ici la manière foible dont on applaudit à César, aux applaudissemens généraux que reçut Curion. *Curio filius est insecutus,*

huic ita plausum est, etc. C'est aussi le sens que Manuce donne à cet endroit.

---

(7) *Qu'il a envoyé un exprès à Pompée qui est à Capoue.*

Cela ne peut s'accorder avec ce que disent Valère-Maxime et Macrobe, que le comédien *Diphilus*, en prononçant ces vers, qu'il vouloit appliquer à Pompée, étendit la main vers lui. L'autorité de ces deux Auteurs, qui n'ont vécu que long-temps depuis ces lettres, n'est pas assez grande pour se mettre en peine de concilier ce qu'ils disent avec ce que Ciceron écrit à son ami. Manuce suppose que Pompée avoit pu venir à Rome pendant quelques jours pour les jeux. Mais s'il avoit été à Rome pendant ces jeux, pourquoi César lui auroit-il écrit ce qui s'y étoit passé? Il est vrai que ce que dit Ciceron de l'insolence de ce comédien contre Pompée, *in nostrum Pompeium petulanter invectus est*, donne lieu de croire qu'il fit quelque geste pour le désigner. Comme les jeux Apollinaires se faisoient dans le Cirque, il pouvoit bien y avoir quelque statue de Pompée vers laquelle l'acteur se fût tourné. (Val. Max. Lib. VI, cap. 2.)

---

(8) *La loi Roscia.*

Faite en faveur des Chevaliers. (Voyez la Rem. 10 sur la 1ere. lettre de ce Livre.

Digitized by Google

(9) *Et celle pour la distribution du blé que l'on donne au peuple.*

FRUMENTARIÆ. Je ne sais pourquoi il a plu à M. *de Saint-Réal*, de traduire ici la *loi des Champs;* cette loi ne s'appela jamais que *lex Agraria.* La loi *Frumentaria* avoit été faite par Gracchus, et ensuite abrogée par M. Octavius, et rétablie par Apuleius. Tous ceux qui ont écrit l'Histoire Romaine du temps des Gracques, parlent de cette loi, et Ciceron en fait aussi mention dans le livre des Orateurs illustres, et dans le second des Offices. Elle ordonnoit qu'on remettroit au petit peuple un tiers, et quelquefois une moitié du prix du blé, selon la différente cherté, et cela aux dépens du public; et qu'outre cela, on leur distribueroit chaque mois une certaine quantité de blé *gratis.*

---

(10) *Cosconius.*

Il avoit été Préteur sous le Consulat de Ciceron, et depuis Proconsul en Espagne.

---

(11) *Les édits de Bibulus.*

Ce Consul voyant qu'il ne pouvoit s'opposer aux violences de César, prit le parti de demeurer enfermé chez lui pendant le reste de son Consulat, pour rendre son collègue odieux, en faisant voir que le premier Magistrat de la République ne pouvoit paroître en public avec sûreté. Il se contentoit d'écrire ces manières de manifestes ou de placards, qu'il faisoit lire au peuple et afficher dans les carrefours. *Edictum*, en parlant

Digitized by Google

des *édits* des Préteurs et des Gouverneurs de Province, avoit encore un autre sens, dont nous parlerons sur le cinquième Livre. Comme nous n'avons point en Français de termes qui puissent exprimer juste les différens sens de ce mot, je l'ai conservé dans la traduction, et je l'ai mis en italique, pour marquer qu'il y est en un sens fort différent de ce que nous entendons par *édit*.

LETTRE XX.

* (1) *Je n'écrirai rien de ma main.*

NEQUE UTAR MEO CHIROGRAPHO. Je n'ai point traduit ici comme M. *de Saint-Réal, je ne signerai point*, parce que les Romains ne signoient point leurs lettres comme nous. Ils mettoient à la tête leur nom, et celui de la personne à qui ils écrivoient; mais lorsque la lettre étoit de la main de leur Secrétaire, l'inscription en étoit aussi, comme il paroît par un endroit de la seconde Philippique, où Ciceron dit à Antoine qu'il pourroit désavouer une lettre qu'il lui avoit écrite, parce qu'elle étoit de la main de son Secrétaire. Suétone, en parlant de quelque lettre écrite de la main d'Auguste, se sert du mot de *chirographum*.

(2) *Diodotus est mort, il m'a laissé cent mille sesterces.*

Il y a dans le texte *H. S. centies*, dix millions de sesterces, ce qui feroit plus de neuf cents mille livres.

* (1) Renvoi correspondant, page 333, à la lettre (*a*) substitué par erreur au chiffre. Voyez l'*Errata*.

Digitized by Google

Ce seroit une somme exhorbitante pour le legs d'un Philosophe comme Diodotus, , domestique de Ciceron. Dans la seconde Philippique, Ciceron dit que les legs qu'il avoit eus de ses amis, quoiqu'en grand nombre, ne montoient en tout qu'à vingt millions de sesterces [environ deux millions de francs]. Manuce et Malespine ont donc eu raison de conclure qu'il falloit lire ici *H. S. centum* supp. *millia*, environ 9400 liv.

(2) *Bibulus a renvoyé l'élection des Consuls au dix-huitième d'octobre.*

On voit par-là qu'on ne pouvoit les faire que du consentement des deux Consuls; sans cela on ne concevroit pas comment Bibulus, qui se tenoit enfermé chez lui, auroit pu empêcher qu'elles ne se fissent.

(3) *Par un* édit *aussi piquant que les vers d'Archilochus.*

C'est celui dont Horace a dit,

Archilochum proprio rabies armavit iambo;

parce que les premiers vers satyriques qu'il fit, ce fut pour se venger d'un certain Lycambe, qui lui avoit promis sa fille en mariage, et qui lui manqua de parole. Le Poëte fut bien vengé, car le beau-père prétendu se pendit de désespoir.

(4) *Vibius.*

C'est apparemment celui qui ressembloit si fort à

l'ompée, qu'on les prenoit l'un pour l'autre. (Val. Max. Lib. IX, cap. 14.)

(5) *Cet auteur est mauvais poëte.*

Il entend désigner Alexandre, qu'il nomme dans la 22e. lettre. Il étoit d'Éphèse, et il avoit écrit en vers une Cosmographie qui est citée par Strabon.

LETTRE XXI.

(1) *Qui piqués de la résistance qu'ils trouvoient de la part de Caton, ont bouleversé la République.*

QUI CATONI IRATI OMNIA PERDIDERANT. Ciceron ne veut pas dire ici, que c'étoit pour se venger de Caton que César avoit formé et exécuté tant d'entreprises injustes; son ambition en avoit été l'ame et le principe. Il veut dire que la résistance que César trouva de la part de Caton, qui soutenoit et animoit Bibulus, fut cause qu'il se servit des moyens les plus violens.

(2) *Que cette révolution se feroit si doucement qu'à peine s'en appercevroit-on.*

A la lettre, *Que cette roue tourneroit si doucement qu'à peine en entendroit-on le bruit, et en remarqueroit-on la trace.* Il fait allusion à ce jeu dont nous avons parlé sur la neuvième lettre de ce Livre, Rem. 4. Comme nous n'avons rien dans nos usages qui y réponde, je

Digitized by Google

n'ai pas cru devoir conserver cette métaphore dans la traduction.

---

(3) *Le triste spectacle pour tous autres yeux que pour ceux de Crassus!*

Cicéron n'avoit jamais pardonné à Pompée d'avoir voulu partager avec lui la gloire de la défaite des Esclaves. Le peuple les avoit obligés à se réconcilier à la fin de leur Consulat, mais ce ne fut qu'une réconciliation plâtrée; et, quoiqu'ils fussent alors unis l'un et l'autre avec César par des motifs d'ambition et d'intérêt, la jalousie de Crassus subsistoit toujours.

---

(4) *Apelle et Protogene.*

Les deux plus grands Peintres de leur temps. Ils vivoient vers l'an 400 de la fondation de Rome. La Vénus dont il est ici parlé, c'est celle de l'île de Cos, patrie d'Apelle. Ciceron la joint encore ailleurs avec le Jalyse de Protogene. Il y avoit encore une autre fameuse Vénus d'Apelle, nommée *Anadyomené*, ἀναδυομένη, parce qu'il avoit représenté cette Déesse sortant des flots où elle avoit pris naissance. Plusieurs anciens auteurs ont parlé du Jalyse de Protogene, et aucun ne nous a appris ce qu'il représentoit. Il y avoit dans l'île de Rhodes une ville nommé Jalyse, qui, selon Strabon, avoit été ainsi appelée du nom d'un certain Jalysus, fils de Cercaphus et de Cidippe. Ainsi, il y a beaucoup d'apparence que ce tableau représentoit quelqu'histoire du fondateur de cette ville. Protogene y

Digitized by Google

travailla pendant sept ans : aussi Apelle disoit de ce Peintre, que si ses ouvrages avoient quelque défaut, c'étoit d'être trop achevés, que cela en diminuoit le feu et la force. Il étoit de Caunus en Carie : cette ville dépendoit des Rhodiens. (Lib. I, de nat. Deor. Strabo. Lib. XIV. Ælian. Var. Hist. Lib. XII, cap. 41. Plin. Lib. XXXV, cap. 10. Aul. Gell. Lib. XV, cap. 31. Plut. in Demet.)

LETTRE XXII.

(1) *Qu'ils ont des troupes à leur disposition.*

Lorsqu'on nomma César Gouverneur des Gaules, au commencement de son Consulat, on lui donna en même-temps deux légions qui étoient en Italie, et assez à portée pour qu'il les fît venir à Rome dans le besoin.

(2) *Notre ami Varron peut m'être d'un grand secours.*

Varron n'avoit pas encore par lui-même beaucoup d'autorité et de crédit, car il n'avoit été qu'Édile; mais il étoit ami particulier de Pompée, dont il avoit été Lieutenant en Asie, et dont il le fut encore depuis en Espagne. Tout le monde sait que ç'a été le plus savant des Romains. (V. la Rem. 1 sur la 14e. lettre du IVe. Livre), [et les Lettres Familières, tom. III, pag. 470 de la présente édition *in*-8°.]

Digitized by Google

LETTRE XXIII.

(1) *Etant obligé, pour remettre ma voix, de faire de l'exercice, je dicte cette lettre en me promenant.*

Plutarque dit que Ciceron observoit ce régime si scrupuleusement, que les tours de chambre qu'il faisoit étoient comptés.

---

(2) *Le frère de notre Junon.*

Voyez la Rem. 1ere. sur la 9e. lettre de ce Livre.

LETTRE XXIV.

(1) *Mon donneur d'avis du temps de la conjuration.*

C'est ce même Vettius, qui avoit déposé contre César, qu'on soupçonnoit fort de complicité avec Catilina. Mais non-seulement César se tira d'affaire, il fit même mettre en prison ce dénonciateur, comme convaincu de calomnie. Il n'y a pas d'apparence que ce fut lui qui l'eût fait agir dans cette nouvelle occasion : s'il avoit formé un pareil projet, il l'auroit mieux conduit. Peut-être que Vatinius, qui étoit aussi étourdi que Vettius, y eut quelque part, comme Ciceron le lui reprocha depuis. César crut pouvoir profiter de cette circonstance, pour faire de la peine aux principaux chefs de la faction contraire à la sienne; mais ayant vu dans la suite que Vettius avoit si mal rédigé ses accusations, qu'elles

Digitized by Google

se détruisoient d'elles-mêmes, et que, si on lui faisoit son procès, toute l'intrigue seroit découverte, il le fit étrangler en prison. (Suet. Jul. cap. 17. in Vatin. Dio. Lib. XXXVII, Appian. Civ. Lib. II. Plut. Lucull.)

(2) *Paulus.*

L. Æmilius Paulus, celui qui fut Consul l'an 703 avec C. Marcellus : il étoit alors Questeur en Macédoine.

(3) *Brutus.*

Q. Cæpio hic Brutus. On l'appeloit ainsi, parce qu'il avoit été adopté par Q. Servilius Cæpio son oncle.

(4) *Lentulus le fils du* Flamine, *ce dernier du consentement de son père.*

On vouloit envelopper dans cette affaire Lentulus le père, parce qu'il étoit compétiteur de L. Pison et de Gabinius, que César et Pompée vouloient faire élire Consuls. (In Vat.)

Les Flamines étoient des Prêtres attachés au service d'un Dieu en particulier. Il y en avoit quinze; mais les trois principaux étoient celui de Jupiter, celui de Mars, et celui de Romulus. Lentulus étoit *Flamine* de Mars.

(5) *On fit entrer le jeune Curion.*

Quoiqu'il jouât alors un si grand rôle, comme on a

Digitized by Google

vu dans les lettres précédentes, il n'étoit pas encore Sénateur; et il ne le fut que plusieurs années depuis, n'ayant été Questeur que l'an 698, comme on le voit par les lettres que Ciceron lui écrivit alors. [*Lettres Famil.*, Liv. II, tom. I, p. 153 de la prés. édit. *in*-8°.

(6) *César, lui qui étant Préteur avoit empêché un homme de la conséquence de Catulus de monter à la tribune.*

Ce fut lorsqu'il le cita pour rendre compte de son administration dans la commission qu'il avoit de faire rebâtir le Capitole, que César vouloit faire donner à un autre. Les particuliers ne pouvoient monter à la tribune pour parler au peuple, à moins que quelque magistrat ne les y fit monter, et l'on faisoit ordinairement cet honneur aux personnes de distinction.

(7) *Ce qui fit voir que la nuit lui avoit donné conseil.*

Cela a rapport au commerce de galanterie qui étoit entre César et Servilie, mère de Brutus, qu'on croyoit même fils de César. [V. le 6e. vol. de cette édition des lettres, Vie de *Brutus*, pag. 294 et 400]. On voit par-là que ce dernier n'avoit pas fait d'abord agir Vettius, qui embrassa le parti de Brutus dans cette affaire, parce qu'il étoit neveu de Caton, et ennemi déclaré de Pompée, qui avoit fait mourir son père pendant la guerre civile de Sylla et de Marius.

Digitized by Google

(8) *L. Domitius.*

Surnommé Ænobarbus. Il fut toujours du parti opposé à César. Nous aurons occasion d'en parler ailleurs plus en détail. [V. les Remarques 14, 15, 16, 17 et 18, sur la 8e. lettre du IVe. Livre). [V. aussi *Lettres Fam.* 22, II. de cette édition.

---

(9) *Pour moi il ne me nomma pas.*

Dion dit, au contraire, que Ciceron, Lucullus et Bibulus, furent les seuls qui furent nommés par Vettius; et cet Historien est assez ridicule pour parler de cette affaire comme d'une conjuration sérieuse formée contre César aussi bien que contre Pompée, quoique Ciceron, ici et dans l'invective contre Vatinius, ne parle que de Pompée. (Dio. Lib. XXXVIII.)

---

(10) *Qu'un Consulaire beau parleur, voisin de l'un des Consuls.*

La maison du Grand Pontife où César logeoit, étoit dans la rue Sacrée, qui aboutissoit au mont Palatin, où étoit celle de Ciceron.

---

(11) *Qu'on avoit besoin d'un Servilius Ahala ou d'un Brutus.*

L. premier tua Sp. Melius, qui étoit soupçonné d'aspirer à la tyrannie: et le second chassa Tarquin. Ce

Digitized by Google

sont des Histoires trop connues, pour en parler ici en détail.

---

(12) *Crassus Dives.*

C'est celui dont nous avons parlé sur la treizième lettre de ce livre, où nous avons remarqué que ce surnom étoit depuis long-temps dans cette famille. Celui-ci s'appeloit Publius, et il avoit été, aussi bien que son cousin, *riche* de nom et d'effet; mais les grandes dépenses qu'il fit pendant son édilité l'incommodèrent si fort, qu'il ne lui en resta que le nom. (Lib. II de Off. Valer. Max. Lib. VI, cap. 9.)

---

(13) *Nous étions menacés d'un massacre, si la vigoureuse répartie du généreux vieillard Q. Considius ne nous avoit rassurés.*

César avoit rempli la place de soldats, lorsqu'il voulut faire passer la loi qui lui donnoit pour cinq ans le Gouvernement des Gaules. Il avoit aussi fait mener en prison Caton, qui vouloit s'opposer à ses desseins. Cela fut cause qu'un grand nombre de Sénateurs s'absentèrent. César se plaignant un jour dans le Sénat de ce qu'il y venoit si peu de monde, Considius lui dit que c'étoit parce qu'on n'y pouvoit pas venir en sûreté. *Et pourquoi donc y venez-vous*, lui dit César? *C'est*, reprit-il, *parce que je suis trop vieux pour craindre la mort.*

Digitized by Google

LETTRE XXV.

(1) *De ces gens qui, comme dit Euripide, ne sont que dissimulation et fourberie.*

(ἰλιγγιᾷ καὶ οὐδὲν) *sub.* ὑγιὲς, ἀλλὰ πάντα περιξῳωνῆτις : *Involuta et nihil sani, sed omnia versute cogitantes.* Cicéron ne cite, à son ordinaire, que les premiers mots du passage tiré de la tragédie d'Euripide, intitulée *Andromaque*, où cette Princesse, en haine de Ménélas, fait un portrait fort désavantageux des Lacédémoniens.

---

(2) *Il faut tout souffrir de ceux qui sont les maîtres.*

(Τὰς τῶν κρατούντων) *sub.* ἁμαρτίας δίκτσθαι ἀναγκὴ : c'est un vers que dit Polinice dans les *Phénices* d'Euripide.

---

(3) *Hortensius.*

Il y a dans le texte *Hortalus*, c'étoit un surnom de sa famille. (V. la Rem. 7, sur la 15e. lettre du IVe. Livre). M. *de St.-Réal* dit *qu'il ne paroît point par l'Histoire quelle occasion il eut, au temps de cette lettre, de parler sur le Consulat de Ciceron.* Il avoit apparemment oublié que ce fut cette année que Flaccus fut accusé de concussion, au retour de son Gouvernement d'Asie, et qu'Hortensius plaida pour lui aussi bien que Ciceron, dont la harangue nous est restée. Comme Flaccus, qui étoit Préteur l'année du Consulat de Ciceron, l'avoit très-bien secondé dans l'affaire de la

Digitized by Google

conjuration de Catilina, Hortensius n'avoit garde de ne pas parler des services importans que l'accusé avoit alors rendus à la République, et c'étoit une occasion bien naturelle de faire aussi l'éloge de Ciceron. (Pro Flacco Catilinar. 2. Sallust. Bell. Catil.)

---

(4) *Des ambassadeurs des Allobroges.*

(V. la Rem. 14, sur la 1ere. lettre de ce Livre).

Fin du premier Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
ET UNIVERSITAIRE
DORIGNY
CH-1015 LAUS

9 JUIN

Digitized by Google